sartorius stedim biotech

Groupe Sartorius Stedim Biotech
Document de Référence 2011

2011

**Résultat net par action**
en €

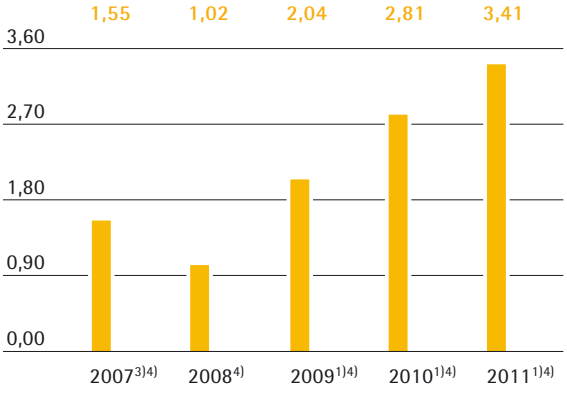


**Dividendes**
en €

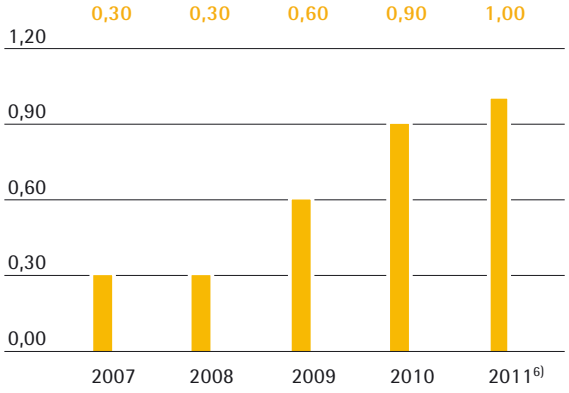


# Chiffres clés

| Montant en millions € conformément à la réglementation IFRS, sauf indications particulières | **2011** | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Résultat** | | | | | |
| Chiffre d'affaires | 477,3 | 432,9 | 401,2 | 368,0 | 375,9[2)] |
| EBITDA[7)] | 99,6[1)] | 85,9[1)] | 75,2[1)] | 54,6 | 66,2[3)] |
| EBITA[7)] | 83,5[1)] | 70,0[1)] | 60,3[1)] | 40,1 | 49,7[3)] |
| Résultat net[7)] après participations ne donnant pas de contrôle | 43,1 | 38,5 | 29,1 | 13,1 | 21,2[3)] |
| Résultat net[7)] après participations ne donnant pas de contrôle[4)] | 52,3[1)] | 45,2[1)] | 34,7[1)] | 17,3 | 26,1[3)] |
| Résultat net par action (en €) | 2,81 | 2,39 | 1,71 | 0,77 | 1,26[3)] |
| Résultat net par action (en €)[4)] | 3,41[1)] | 2,81[1)] | 2,04[1)] | 1,02 | 1,55[3)] |
| Dividende par action (en €) | 1,00[6)] | 0,90 | 0,60 | 0,30 | 0,30 |
| **En % du chiffre d'affaires** | | | | | |
| EBITDA[7)] | 20,9[1)] | 19,8[1)] | 18,7[1)] | 14,8 | 17,6[3)] |
| EBITA[7)] | 17,5[1)] | 16,2[1)] | 15,0[1)] | 10,9 | 13,2[3)] |
| Résultat net[7)] après participations ne donnant pas de contrôle[4)] | 11,0[1)] | 10,4[1)] | 8,6[1)] | 4,7 | 7,0[3)] |
| **Bilan** | | | | | |
| Total du bilan | 720,7 | 656,3 | 667,9 | 652,3 | 640,7 |
| Capitaux propres | 395,6 | 365,1 | 393,2 | 371,6 | 362,8 |
| Pourcentage de capitaux propres | 54,9 | 55,6 | 58,9 | 57,0 | 56,6 |
| Taux d'endettement | 0,3 | 0,3 | 0,2 | 0,4 | 0,4 |
| **Situation financière** | | | | | |
| Investissements | 38,6 | 16,7 | 15,7 | 20,2 | 14,2 |
| En % du chiffre d'affaires | 8,1 | 3,9 | 3,9 | 5,5 | 5,3[5)] |
| Dépréciation et amortissement | 24,5 | 23,0 | 22,7 | 20,9 | 15,3 |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle | 60,6 | 72,8 | 91,9 | 47,2 | 26,0 |
| Endettement net | 100,1 | 102,8 | 87,6 | 150,1 | 153,8 |
| Ratio endettement net \| EBITDA[7)] | 1,0[1)] | 1,2[1)] | 1,2[1)] | 2,7 | 2,3[3)] |
| **Nombre total de collaborateurs au 31 décembre** | 2 858 | 2 581 | 2 381 | 2 369 | 2 311 |

[1)] Retraité (corrigé des éléments non-operationnels)
[2)] Pro forma
[3)] Pro forma retraité
[4)] Hors amortissements des effets liés aux regroupements d'entreprise
[5)] Basé sur le chiffre d'affaires réel de 268,8 millions d'euros
[6)] Montant proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires
[7)] Pour de plus amples informations sur les indicateurs EBITDA, EBITA, résultat net et la présentation retraitée, veuillez vous référer au chapitre de l'évolution des activités du groupe et au glossaire.

## Une position de leader dans les biotechnologies à usage unique

Sartorius Stedim Biotech propose la gamme de produits à usage unique la plus élargie à l'industrie biopharmaceutique. Forte de ses solutions intégrées, le groupe facilite largement l'intégration de ses produits à usage unique dans les processus de production de ses clients. La gamme FlexAct, par exemple, couvre différentes étapes des activités de bioprocess avec des solutions à usage unique préconfigurées et prêtes à l'emploi. En 2011, Sartorius Stedim Biotech a étendu cette gamme aux applications d'ultrafiltration et de diafiltration ainsi qu'au remplissage des poches stériles.

## Une dynamique de croissance soutenue en Asie

Avec une hausse des ventes de près de 30 % en 2011, Sartorius Stedim Biotech a connu une croissance particulièrement forte en Asie. Le groupe génère ainsi aujourd'hui un cinquième de son chiffre d'affaires dans cette région. Sa présence active sur le continent asiatique depuis plus de deux décennies – le groupe y compte déjà six sites de production et de ventes – conjuguée à un développement intensif de ses activités commerciales et marketing lui confèrent une base solide pour participer à l'essor de cette partie du monde.

## Les alliances contribuent à l'innovation

Sartorius Stedim Biotech élargit constamment son portefeuille technologique par de nombreux développements réalisés en interne et la conclusion d'alliances stratégiques avec des partenaires extérieurs. Au cours de l'exercice considéré, le groupe a collaboré avec plusieurs grands fournisseurs et fabricants, tels que GE Healthcare, G-Con, Refine Technology et Raumedic. Ces partenariats stratégiques permettent à Sartorius Stedim Biotech de développer de nouveaux produits et solutions avec rapidité, efficacité et un minimum de risque.

# 2011 : Générer une dynamique de croissance

**Une hausse significative de son résultat opérationnel retraité**

Déjà à un niveau élevé, la profitabilité de Sartorius Stedim Biotech qui se mesure par la marge d'Ebita retraité, a continué de progresser pour atteindre près de 18 %. La croissance des résultats a une nouvelle fois été portée par les activités liées aux produits à usage unique.

**Des investissements consacrés au développement des capacités de production et des processus**

Sartorius Stedim Biotech continue d'investir dans ses infrastructures au niveau mondial. Son site de production de filtres à Yauco, Porto Rico, est en cours d'extension et remplacera celui de poches à usage unique de Concord en Californie. En Allemagne, le groupe augmente également sa capacité de production de membranes et installe des unités de production de pointe pour les équipements biotechnologiques. Grâce à son nouveau système ERP standardisé à l'échelle mondiale, Sartorius Stedim Biotech crée actuellement des processus métiers et une plate-forme informatique, nécessaires au développement d'une croissance rentable.

**La mise en place d'un environnement de travail motivant**

Sartorius Stedim Biotech offre à ses collaborateurs des défis intéressants, la liberté de prendre des initiatives et délègue rapidement des responsabilités. Le groupe s'efforce d'être un employeur de choix, il encourage vivement ses équipes à exprimer leur plein potentiel et vise à attirer de nouveaux talents. Cette politique a pour résultat une motivation à long terme et une grande fidélité des collaborateurs, comme en atteste notamment un taux de rotation du personnel très faible, inférieur à 5 % en Europe en 2011.

sartorius stedim biotech

# Notre mission

Sartorius Stedim Biotech est l'un des principaux fournisseurs d'équipements et de services destinés aux processus de développement, d'assurance qualité et de production dans l'industrie biopharmaceutique. Avec des solutions intégrées dans les domaines de la fermentation, de la filtration, du traitement, du stockage des fluides ainsi que des technologies de laboratoire ; Sartorius Stedim Biotech aide ses clients à développer et à fabriquer leurs médicaments biotechnologiques avec rapidité et rentabilité. Avec une concentration claire sur les technologies à usage unique novatrices et les services créateurs de plus-values, Sartorius Stedim Biotech est au cœur de la mutation technologique fulgurante de son secteur. Fortement ancrée dans la communauté scientifique et étroitement liée à ses clients et à ses partenaires technologiques, l'entreprise transforme la science en solutions efficaces conformément à sa philosophie « turning science into solutions ».

# Document de Référence 2011

Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 mars 2012 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Ce Document de Référence incorpore par référence les Documents de Référence précédents D.10-0091 déposé le 9 mars 2010 et D.11-0102 déposé le 8 mars 2011.

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

- Les comptes consolidés de Sartorius Stedim Biotech de l'exercice 2010 établis selon les normes comptables internationales ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent, et le rapport de gestion du groupe 2010, figurant respectivement aux pages 86 à 127 et 18 à 49 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 8 mars 2011 sous le numéro D.11-0102.

- Les comptes consolidés de Sartorius Stedim Biotech de l'exercice 2009 établis selon les normes comptables internationales ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent, et le rapport de gestion du groupe 2009 figurant respectivement aux pages 92 à 131 et 20 à 47 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 mars 2010 sous le numéro D.10-0091.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du Document de Référence.

Des exemplaires du présent Document de Référence sont disponibles :

- auprès de Sartorius Stedim Biotech S.A.
  Z.I. Les Paluds - Avenue de Jouques
  BP 1051 – 13781 Aubagne Cedex
- sur le site internet du groupe :
  www.sartorius-stedim.com
- et sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers :
  www.amf-france.org

## 01 Lettre aux actionnaires


8 Message du président

10 Comité exécutif

12 Action Sartorius Stedim Biotech


## 02 Rapport de gestion


18 À propos de Sartorius Stedim Biotech

20 Environnement macroéconomique et sectoriel

24 Évolution des activités du groupe

32 Rapport sur le développement durable

38 Patrimoine et situation financière

41 Risques et opportunités

45 Perspectives de développement de l'activité

49 Rapport de gestion de la maison mère Sartorius Stedim Biotech S.A. au 31 décembre 2011


Le présent Document de Référence contient des déclarations relatives à la performance future de Sartorius Stedim Biotech S.A. Ces déclarations s'appuient sur des hypothèses et des estimations. Bien que ces prévisions nous paraissent réalistes, nous ne pouvons pas garantir qu'elles se réaliseront effectivement car nos hypothèses comportent des risques et des incertitudes susceptibles d'aboutir à des résultats réels qui diffèreront sensiblement des résultats attendus. Nous ne prévoyons pas d'actualiser nos prévisions.

Des différences d'arrondis peuvent apparaître dans le Document de Référence.

# Sommaire


## 03 Gouvernance d'entreprise

58 Le Conseil d'administration et ses comités

65 Le Comité exécutif Groupe

66 Rapport du président établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce français

73 Rémunérations des membres exécutifs & non exécutifs du Conseil d'administration

81 Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235

82 Honoraires des commissaires aux comptes

## 04 États financiers consolidés et notes annexes

86 État de la situation financière

87 Compte de résultat

88 État du résultat global

89 État de variation des capitaux propres

90 Tableau de flux de trésorerie

91 Notes annexes aux états financiers

101 Notes relatives aux postes de bilan

124 Notes sur le compte de résultat

127 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

## 05 Comptes annuels Sartorius Stedim Biotech S.A. et notes annexes

130 Comptes annuels

144 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

## 06 Informations complémentaires

146 Document annuel d'information

148 Autres informations légales

157 Autres informations sur la situation patrimoniale, comptable et financière du groupe

160 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

162 Résolutions soumises à l'Assemblée générale annuelle le 17 avril 2012

165 Rapport du Conseil d'administration sur l'augmentation de capital réservée aux salariés

166 Rapport sur l'augmentation de capital réservée aux salariés

167 Informations sur le Document de Référence et le rapport financier annuel

170 Glossaire

172 Adresses

176 Nos produits | Sélection

# Lettre aux actionnaires

01

## Chers actionnaires,

Je suis heureux de vous annoncer que 2011 a encore été une très belle année pour le groupe Sartorius Stedim Biotech (SSB). Avec une croissance à deux chiffres de notre chiffre d'affaires et de nos résultats, nous avons atteint nos ambitieux objectifs financiers et nous avons renforcé notre assise financière déjà solide. Par ailleurs, en 2011 nous avons particulièrement travaillé sur notre organisation et notre stratégie. Nous avons revu et recentré notre stratégie d'entreprise tout en mettant en place de grands projets d'infrastructures. Il en résulte un renforcement considérable de notre socle pour une future croissance rentable.

S'appuyant sur les bons résultats de l'exercice, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires un dividende net de 1,00 euro par action soit une augmentation de 11,1 %. La bonne performance du groupe et ses perspectives se reflètent également dans l'évolution du cours de notre titre. Le fait que les marchés financiers considèrent toujours SSB comme un investissement attractif reste un signe encourageant. Avec une hausse de son cours d'environ 30 % en 2011, notre action a largement surperformé les principaux indices français et les analystes continuent de recommander le titre à l'achat.

Permettez moi maintenant de vous présenter les principaux résultats financiers du groupe pour l'exercice 2011 :

Notre chiffre d'affaires s'est établi à 477,3 millions d'euros en 2011, soit une progression de 10,2 % par rapport à l'exercice précédent. La hausse des prises de commandes à 13,0 % est même supérieure. Les produits à usage unique destinés aux applications biopharmaceutiques sont à nouveau les principaux contributeurs de cette croissance avec 75 % environ de nos revenus. De plus, une activité intégrant des équipements de biotechnologie à l'échelle industrielle ajoute également une dynamique positive.

En 2011, la croissance de nos activités en Asie a été prometteuse, avec une envolée de 28,7 %. Plusieurs pays asiatiques ont en effet mis en place des programmes pour bâtir et consolider leur secteur pharmaceutique. Nous assistons dans ces pays à une croissance généralisée, tirée à la fois par des investissements publics et privés, ainsi que par l'expansion sur ce continent des groupes pharmaceutiques internationaux. Après un début d'exercice modéré, l'Europe et l'Amérique du Nord ont significativement accéléré leur performance et ont clôturé l'année sur une croissance à presque deux chiffres.

Cette évolution positive du chiffre d'affaires s'est également traduite dans notre rentabilité. La progression constante de nos marges ces cinq dernières années reflète l'attractivité de notre modèle économique fondé sur notre activité consommables. En 2011, le résultat opérationnel a augmenté de 19,3 % pour atteindre 83,5 millions d'euros, et notre marge EBITA retraité a progressé de 16,2 % à 17,5 % alors même que nous avons engagé de substantiels investissements destinés à l'agrandissement de certains sites de production et installations clés. Le résultat net par action retraité atteint 3,41 euros contre 2,81 euros en 2010, soit une progression de 21,5 %.

Tous les ratios Bilans et autres indicateurs financiers du groupe Sartorius Stedim Biotech s'établissent à des niveaux très confortables. En 2011 les flux opérationnels de trésorerie générés par le groupe (60,6 millions d'euros) ont encore contribué à ce développement. Avec un ratio de fonds propres de 54,9 %, un ratio dette financière/fonds propres de 0,3 et un ratio dette financière nette/EBITDA retraité de 1,0 , l'assise financière de SSB est restée solide.

L'année 2011 a été couronnée de succès pour notre groupe non seulement d'un point de vue opérationnel mais également au niveau des résultats, comme l'atteste les hauts niveaux de performance atteints en

# Message du président

terme de chiffre d'affaires et de résultats. Nous avons par ailleurs défini notre feuille de route pour poursuivre notre stratégie de croissance durable.

Notre stratégie pour les années à venir se fonde essentiellement sur des éléments avérés : notre activité de bioprocess destinée à la clientèle pharmaceutique continuera d'être notre priorité ; et avec elle, les processus complexes de fabrication des produits biopharmaceutiques. Notre démarche consiste à optimiser les processus de fabrication pharmaceutique et à réduire les coûts, essentiellement par une utilisation accrue des solutions et produits à usage unique. Sartorius Stedim Biotech figure parmi les principaux fournisseurs au monde de cette technologie encore émergente. Au cours de la décennie écoulée, notre groupe s'est constitué l'un des portefeuilles de produits les plus larges et attractifs du secteur. Dans les années futures, nous nous concentrerons sur le développement à l'échelle mondiale de nos activités. Nous envisageons d'élargir notre présence au niveau local, prioritairement pour les fonctions en rapport avec les ventes et la distribution. Nous allons notamment privilégier l'Amérique du Nord, le plus grand marché pharmaceutique au monde et les pays asiatiques pharma émergents en plein essor. Nous prévoyons en outre d'élargir davantage notre portefeuille de produits. En ce qui concerne les produits liés à l'activité laboratoire, nous avons identifié des opportunités de croissance futures par le biais d'une coopération avec la division de Lab Product and Services (LPS) de Sartorius AG, notamment dans le domaine des ventes, du marketing et des services. Encouragés par les bons résultats enregistrés l'an dernier dans le cadre de cette coopération, nous travaillons, depuis début 2012, avec LPS pour distribuer notre portefeuille de produits de laboratoires. Dans cette configuration, nous tirons avantage de l'excellente relation client dont jouit LPS auprès des laboratoires de recherche et d'assurance qualité d'un certain nombre d'industriels et d'établissements universitaires.

Nos projets d'investissement ont également représenté d'importantes étapes au cours de l'exercice. En 2011, nous avons démarré des travaux d'agrandissement sur certains de nos sites de production et installations clés, notamment nos capacités de production de membranes à Goettingen en Allemagne. Toujours en Allemagne, plus précisément à Guxhagen, nous avons débuté la construction d'un nouveau centre de production de bioréacteurs. Enfin, nous avons agrandi notre usine de Yauco à Porto Rico. Tous ces projets avancent selon le calendrier fixé, dans le respect du budget prévu et devraient s'achever courant 2012. Nous avons également accompli des progrès au niveau de nos processus métier et des systèmes informatiques de support. En 2012, nous prévoyons le déploiement de notre nouveau système ERP. Actuellement en cours de conception, il s'articulera autour de processus métier standardisés applicables dans l'ensemble du groupe. Avec ce projet, nous mettons en place des conditions optimales en termes de capacités et de processus métier en vue du développement d'une croissance rentable dans les prochaines années.

Les perspectives nous semblent prometteuses dans notre activité, tant pour 2012 qu'à moyen et à long terme. En effet, les tendances démographiques n'ont pas changé et laissent présager une augmentation de la population mondiale et d'un nombre croissant de personnes âgées avec des besoins en médicaments innovants à des prix abordables. Parallèlement, des millions de personnes dans les pays en développement voient leur pouvoir d'achat augmenter et accèdent à des soins de santé adaptés.

En 2012, nous nous sommes fixés comme objectif une croissance du chiffre d'affaires comprise entre 6 % et 8 % à taux de change constant. Nous prévoyons également d'accroître notre résultat opérationnel dans les mêmes proportions.

La réussite de notre groupe en 2011 témoigne du potentiel de notre entreprise et de ses collaborateurs. Nous avons pour objectif de concrétiser ce potentiel et de le pérenniser, en 2012, et au-delà. Je profite de cette occasion pour remercier tout particulièrement l'ensemble des collaborateurs du groupe Sartorius Stedim Biotech dans le monde entier, en mon nom et en celui de mes collègues du Conseil d'administration, pour leur engagement exceptionnel tout au long de l'année passée, pour leurs réalisations remarquables et leur extraordinaire motivation pour réussir.

Chers clients, partenaires et Actionnaires, je vous remercie également pour votre soutien indéfectible, votre ouverture au dialogue et la confiance que vous nous témoignez.

Sincères salutations

Joachim Kreuzburg
Président du Conseil d'administration et directeur général

# Comité exécutif

## Joachim Kreuzburg 46

Président du Comité exécutif et
président-directeur général

est responsable des finances, des ressources humaines, des règles de conformité des affaires juridiques et de la communication du groupe. Il est titulaire d'un doctorat en économie et d'un diplôme universitaire en génie mécanique. Joachim Kreuzburg est aussi président-directeur général de Sartorius AG, société mère de Sartorius Stedim Biotech, et président du comité exécutif du groupe Sartorius.

## Oscar-Werner Reif 47

Directeur général délégué à la recherche et au développement

est responsable des activités de recherche et développement du groupe à l'échelle internationale. Il est titulaire d'un doctorat en génie chimique et a étudié la chimie et la biologie moléculaire en Allemagne et aux États-Unis. Oscar-Werner Reif est membre du comité exécutif du groupe Sartorius.

## Reinhard Vogt 56

Directeur général délégué au marketing, aux ventes et au service

est responsable du marketing, des ventes et du service. Il est titulaire d'un diplôme professionnel d'administration industrielle. Il est également membre du Directoire de Sartorius AG et membre du comité exécutif du groupe Sartorius.

## Volker Niebel 55

Directeur général délégué aux opérations et systèmes d'information

est responsable de la production, de la gestion de la chaîne logistique et des systèmes de traitement de l'information. Il est titulaire d'un diplôme universitaire en économie et en administration des affaires. Volker Niebel est membre du comité exécutif du groupe Sartorius.

# Action Sartorius Stedim Biotech

**Caractéristiques de l'action**

| | |
|---|---|
| **ISIN** | FR0000053266 |
| **Gestionnaire du compte de liquidité** | Gilbert Dupont |
| **Place de cotation** | Euronext Paris |
| **Segment de marché** | Local Securities - Compartiment B (Mid Caps) |
| **Indices** | SBF 250 ; CAC All SHARES ; CAC MID & SMALL 190 ; CAC SMALL ; CAC HEALTH CARE |
| **Nombre d'actions**[1)] | 17 025 948 |
| dont Sartorius AG | 67 % |
| dont flottant | 23 % |
| dont auto-détenues | 10 % |
| **Nombre d'actions en circulation**[1)2)] | 15 327 238 |
| dont Sartorius AG | 74,46 % |
| dont flottant | 25,54 % |
| **Droits de vote**[1)] | 28 857 961 |
| **Nombre de droits de vote en circulation**[1)3)] | 27 159 251 |

[1)] Au 31 décembre 2011
[2)] Nombre d'actions en circulation après déduction des actions auto-détenues
[3)] Nombre de droits de vote moins nombre de droits de vote en relation avec les actions auto-détenues

## Environnement de marché

Dans un contexte marqué par des perspectives économiques favorables, 2011 a démarré sur une note positive pour les marchés d'actions internationaux. L'indice SBF 250 par exemple a enregistré une progression de 9 % à la fin de l'année 2010 pour atteindre son plus haut niveau annuel en février, à 3 034 points. Pourtant, la montée de la crise de la dette souveraine et la hausse des risques pays qui l'a accompagnée, conjuguées à une évolution en demi-teinte de l'économie américaine, ont pesé sur la confiance des marchés d'actions à mesure que l'année avançait. Au final, le SBF 250 a perdu 16,3 % à 2 344 points en 2011.

## Évolution du cours de l'action

En 2011, le cours de l'action Sartorius Stedim Biotech a enregistré une meilleure performance que le marché d'actions français dans son ensemble. L'action a augmenté de 30,0 %, passant de 37,70 € à la fin de l'exercice 2010 à 49,00 € à la fin de l'exercice 2011.

L'action a atteint son cours de clôture le plus bas de l'année, 37,35 €, le 20 janvier 2011, avant de connaître une augmentation soutenue au cours des mois qui ont suivi. Son cours de clôture le plus haut a été enregistré à 54,89 € le 4 juillet 2011, sous l'effet de développements favorables de ses activités et d'une révision à la hausse de ses prévisions sur l'année.

**L'action Sartorius Stedim Biotech en** €
du 1 janvier 2011 au 31 décembre 2011

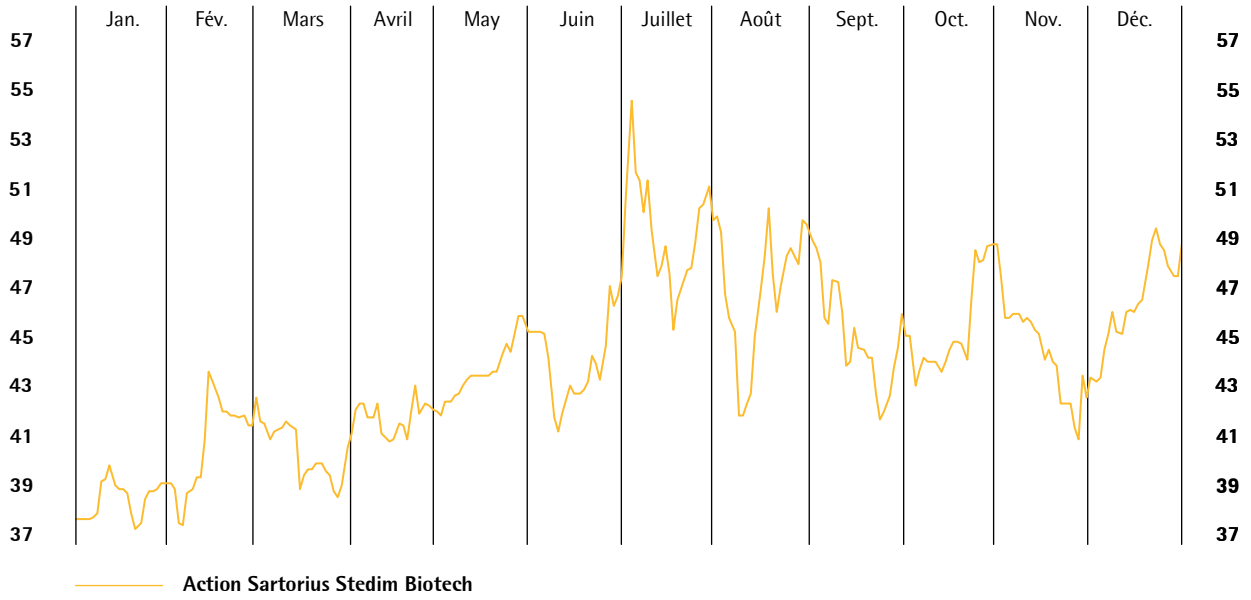


**L'action Sartorius Stedim Biotech comparée au SBF 250, CAC MID 100 et NASDAQ Biotechnology Index (indexé)**
du 1 janvier 2011 au 31 décembre 2011

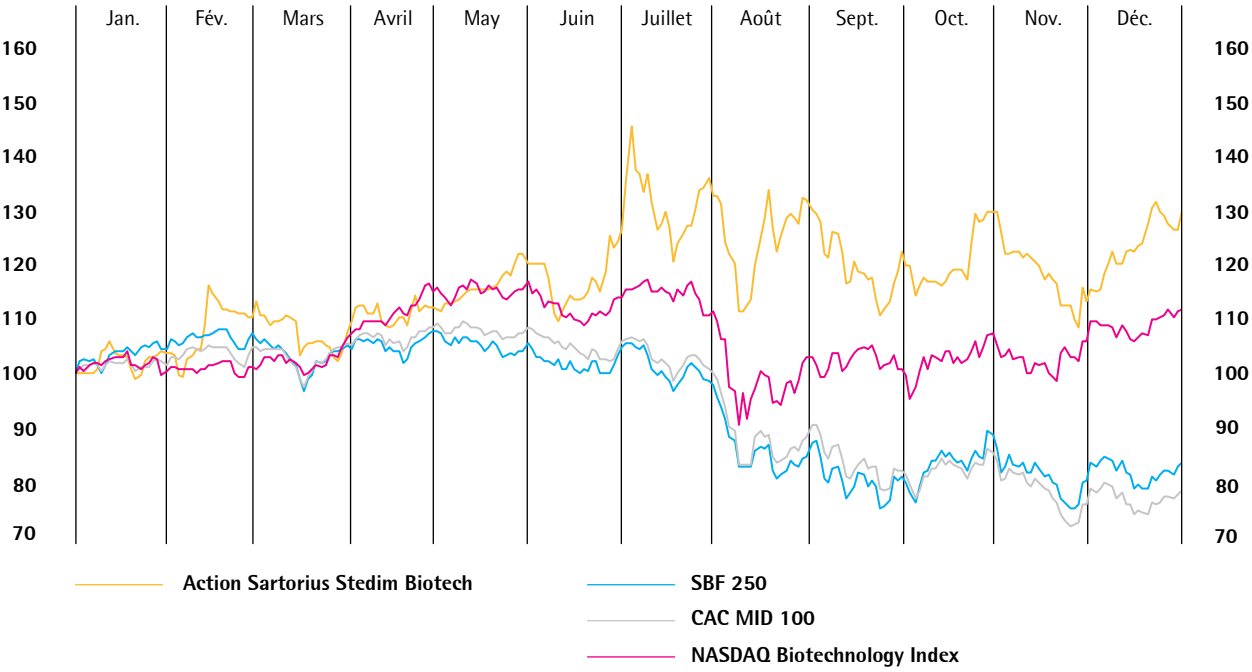

## Capitalisation boursière et volume de transactions

Sous l'effet de l'évolution positive du cours de l'action Sartorius Stedim Biotech, la capitalisation boursière a augmenté de 30,1 % sur la période considérée, passant de 577,4 millions d'euros au 31 décembre 2010 à 751,0 millions d'euros au 31 décembre 2011.

**Capitalisation boursière**
en millions €

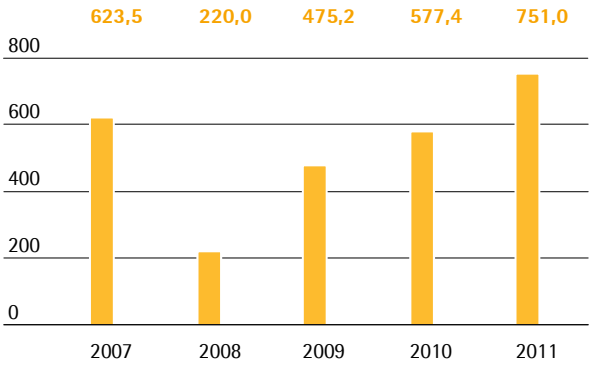


Le nombre moyen de titres de Sartorius Stedim Biotech négocié par jour à la Bourse de Paris s'est élevé à 7 435 sur la période de référence, soit un niveau sensiblement inférieur à celui de l'exercice précédent, établi à 14 965, conséquence du programme de rachat d'actions de Sartorius Stedim Biotech. Le volume total des transactions à la Bourse de valeurs Euronext est passé de 131,9 millions d'euros en 2010 à 85,2 millions d'euros en 2011.

**Volume des échanges**
en millions €

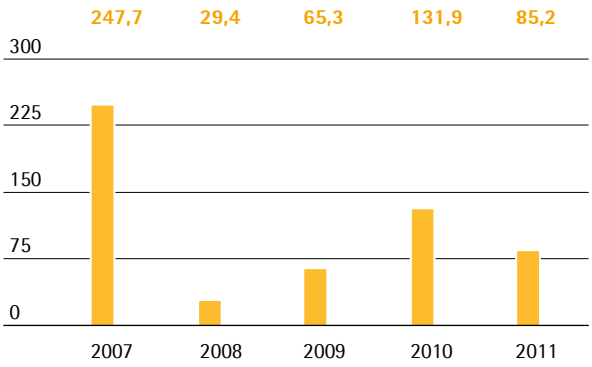


Source : Euronext

## Point de vue des analystes financiers

Les recommandations des analystes financiers sont un appui important pour la prise de décisions des investisseurs privés comme institutionnels. Actuellement, les sociétés suivantes préparent et mettent régulièrement à jour des rapports sur les actions de Sartorius Stedim Biotech.

**Recommandations des analystes**

| Société | Date | Recommandation |
|---|---|---|
| Oddo Midcap | 3 février 2012 | Neutre |
| Portzamparc | 3 février 2012 | Acheter |
| Gilbert Dupont | 2 février 2012 | Accumuler |
| Société Générale | 24 janvier 2012 | Achat |

## Relations avec les investisseurs

La mission de notre équipe relations investisseurs est fondée sur une communication ouverte et continue avec les actionnaires, les investisseurs potentiels et les analystes financiers. Nous nous efforçons de le faire avec un maximum de transparence et de garantir un accès en temps voulu aux données relatives au cours de l'action, tant aux actionnaires qu'au grand public intéressé. Dans le cadre de notre communication, nous publions donc régulièrement des informations détaillées sur notre stratégie, l'évolution de nos activités et de nos perspectives.

En 2011, nous avons fourni des informations régulières sur l'avancée des activités du groupe Sartorius Stedim Biotech par communiqués de presse et rapports périodiques (trimestriels, semestriel et annuel). Parallèlement aux téléconférences/webcast que nous proposons chaque trimestre, nous restons en contact avec les marchés financiers à l'occasion d'une série de roadshows menés sur les grandes places financières européennes, notamment Paris et Londres. Nous entretenons également un dialogue régulier avec les investisseurs lors de différentes conférences internationales et de nombreux entretiens individuels.

Toutes les informations et publications concernant Sartorius Stedim Biotech et son actionnariat sont disponibles sur notre site Internet www.sartorius-stedim.com. L'équipe relations investisseurs se tient à la disposition des investisseurs privés et institutionnels ainsi que des analystes financiers pour répondre directement à leurs questions concernant le groupe Sartorius Stedim Biotech.

**Chiffres clés de l'action Sartorius Stedim Biotech**

| | | **2011** | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Cours de l'action[1] en € | Jour d'arrêt des comptes | 49,00 | 37,70 | 28,00 | 13,00 | 36,90 |
| | Haut | 54,89 | 40,00 | 31,70 | 36,85 | 50,50 |
| | Bas | 37,35 | 28,00 | 13,45 | 11,60 | 32,00 |
| Dividendes[2] en € | | 1,00 | 0,90 | 0,60 | 0,30 | 0,30 |
| Total des dividendes versés[2] en millions € | | 15,3 | 13,8 | 10,2 | 5,1 | 5,1 |
| Ratio dividendes \| résultat[3] en % | | 29,3 | 30,5 | 29,4 | 29,4 | 19,5 |
| Rendement par action[4] en % | | 2,0 | 2,4 | 2,1 | 2,3 | 0,8 |
| Capitalisation boursière en millions € | | 751,0 | 577,4 | 475,2 | 220,0 | 623,5 |
| Volume d'activité moyen quotidien de l'action en nombre de transactions | | 7 435 | 14 965 | 10 427 | 4 576 | 22 785 |
| Volume d'échange de l'action en millions € | | 85,2 | 131,9 | 65,3 | 29,4 | 247,7 |
| CAC MID & SMALL | | 5 652 | 7 195 | 6 100 | 4 366 | 7 747 |
| SBF 250 | | 2 344 | 2 801 | 2 789 | 2 251 | 3 955 |

[1] Dernier cours du jour
[2] Pour 2011, montant proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires
[3] Basé sur le résultat net retraité avant amortissement (pour 2007 : pro forma)
[4] Dividendes par rapport au dernier cours de l'exercice
Sources : Euronext et vwd | Nom de l'action jusqu'au 29 juin, 2007 : Stedim S.A. ; Nom de l'action à partir du 30 juin 2007 : Sartorius Stedim Biotech S.A.

## Dividendes

Le Conseil d'administration envisage de nouveau de permettre aux actionnaires de participer comme il se doit à la réussite de l'entreprise pour l'exercice 2011. Dans cette optique, lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 17 avril 2012, le Conseil d'administration soumettra une proposition visant à verser un dividende net de 1,00 € par action prélevé sur le résultat net de l'exercice de 23,9 millions d'euros de Sartorius Stedim Biotech S.A. Ce montant de dividendes représenterait une augmentation de 11,1 % par rapport à celui de l'exercice précédent établi à 0,90 €. Le montant total distribué augmenterait ainsi de 13,8 millions d'euros à 15,3 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Sur la base du résultat net retraité (pour plus d'informations sur l'indicateur du résultat net retraité, voir le glossaire), le ratio dividendes | résultat net s'établirait à 29,3 %, par comparaison aux 30,5 % de l'année précédente. Le rendement de l'action par rapport au cours de clôture du 31 décembre 2011 (49,00 €) s'élèverait ainsi à 2,0 % contre 2,4 % l'année précédente.

**Dividendes**
en €

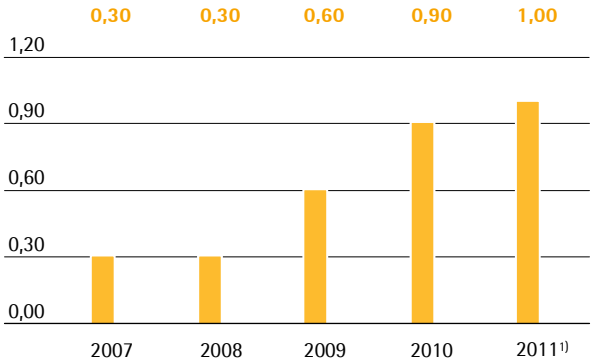


[1] Montant proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires

## Structure de l'actionnariat

Le capital social de Sartorius Stedim Biotech S.A. s'élève à 10,4 millions d'euros à la clôture de l'exercice et se compose de 17 025 948 actions, avec une valeur nominale de 0,61 €. Certaines actions étant dotées d'un droit de vote double, le total des droits de vote s'établit à 28 857 961 à la clôture de l'exercice.

Suite à la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions en 2010, Sartorius Stedim Biotech S.A. détient 10 % de ses actions propres à la date de clôture de l'exercice. Sartorius AG détient 67 % des actions et environ 84 % des droits de vote. Le flottant représente près de 23 % des actions (16 % des droits de vote). Sur la base des 15 327 238 actions en circulation (après déduction des actions auto-détenues), Sartorius AG détient 74,46 % des actions, les 25,54 % restants étant librement négociables sur le marché.

**Structure de l'actionnariat**
% du capital-actions

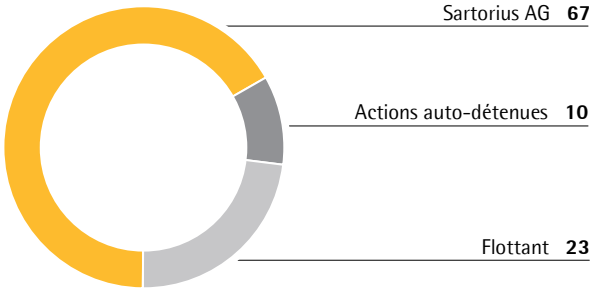


**Structure de l'actionnariat**
% des droits de vote

# Rapport de gestion

02

# À propos de Sartorius Stedim Biotech

## Stratégie

Le groupe Sartorius Stedim Biotech se positionne comme un fournisseur de solutions intégrées pour toutes les étapes clés des processus de production biopharmaceutiques (« Total Solution Provider »). Grâce à notre portefeuille complet de technologies, produits et services, nous aidons nos clients à développer et à fabriquer des médicaments et vaccins biotechnologiques en toute sécurité et efficacité. Nous sommes les leaders mondiaux dans les domaines de la filtration, de la fermentation, des technologies de gestion des fluides et de la chromatographie sur membrane.

### Le plus vaste portefeuille de produits à usage unique du secteur

Notre activité est principalement dédiée à la fourniture de produits à usage unique à nos clients de l'industrie biopharmaceutique afin de répondre à leurs besoins dans leurs processus de production. Les produits à usage unique représentent environ les trois quarts de notre chiffre d'affaires et sont une alternative novatrice aux traditionnels systèmes en acier inoxydable réutilisables. Ils sont très avantageux en termes de coûts et de gains de temps et réduisent le risque de contamination. Nous possédons le portefeuille le plus complet dans le domaine des technologies à usage unique et proposons également des systèmes à usage unique intégrés. Nos activités de services sur mesure adaptés spécifiquement aux exigences de chaque application et nos solutions complètes de conseil technique nous permettent de nous différencier de la concurrence.

**Solutions de procédés pour la production de principes actifs et de médicaments biopharmaceutiques**

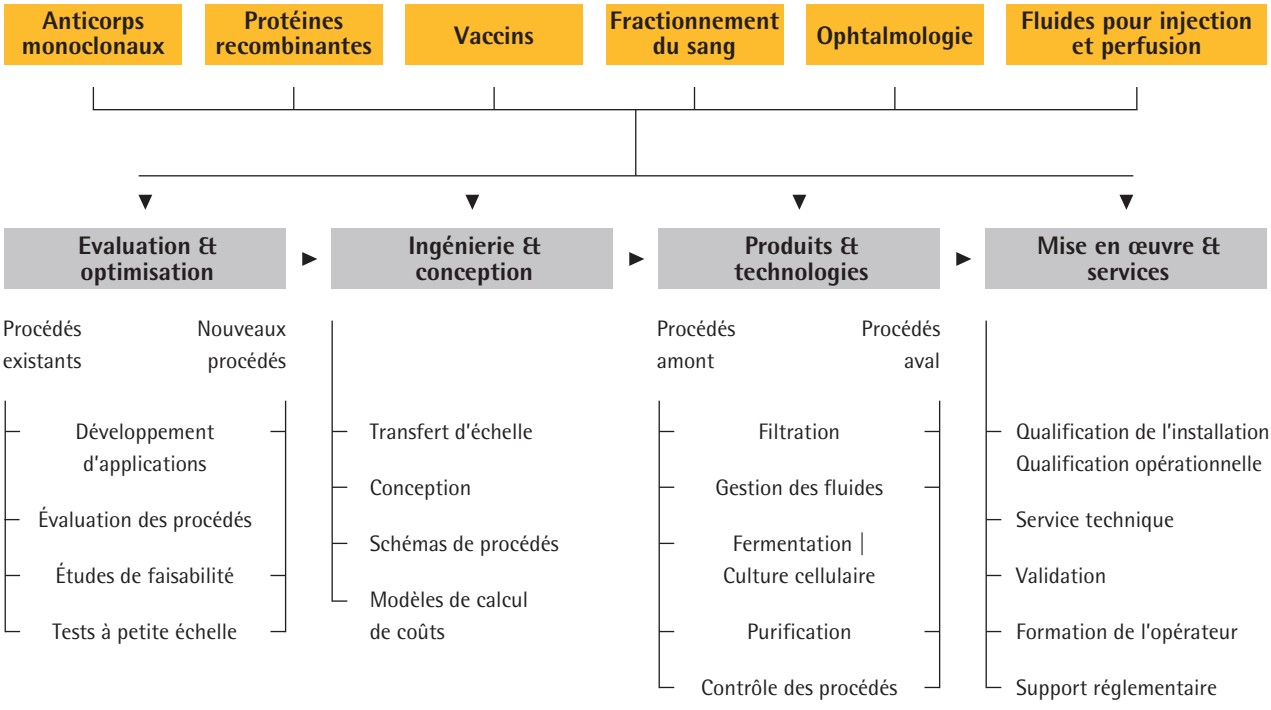

Une petite partie de notre activité est dédiée aux laboratoires biopharmaceutiques. Outre les appareils de laboratoire classiques comme les systèmes d'eau ultrapure ou les fermenteurs, nous proposons aux laboratoires des produits à usage unique, notamment des filtres, des poches et des conteneurs dédiés à la culture cellulaire. Les différents produits permettent à nos clients de développer et tester leurs processus de fabrication de principes actifs pharmaceutiques.

### Une stratégie R&D étendue

Des alliances stratégiques ciblées et des acquisitions ont un rôle essentiel aux côtés de nos propres activités de recherche et développement pour déployer notre stratégie de « Total Solution Provider ». Notre département R&D a ainsi acquis une expertise dans le domaine de l'intégration de technologies, qui permet d'adapter rapidement les technologies de nos partenaires à nos propres composants pour concevoir de nouveaux produits.

### Organisation

L'organisation fonctionnelle du groupe Sartorius Stedim Biotech est harmonisée à l'échelle mondiale. La gestion de l'entreprise s'articule donc autour d'unités opérationnelles clés telles que les départements marketing, ventes et distribution, services, recherche et développement, production, finance, etc. Aux niveaux supérieurs de direction, la responsabilité fonctionnelle s'exerce à l'échelle mondiale et recouvre les différents sites et pays.

Cette organisation fonctionnelle mondiale permet la mise en œuvre d'une stratégie centralisée ainsi qu'une coopération rapide et efficace au sein du groupe, lui donnant ainsi les moyens de mettre en place sa stratégie de fournisseur de solutions intégrées et facilitant son positionnement vis-à-vis de clients qui partagent la même envergure internationale.

**Produits intégrés tout au long de la chaîne de processus clients**

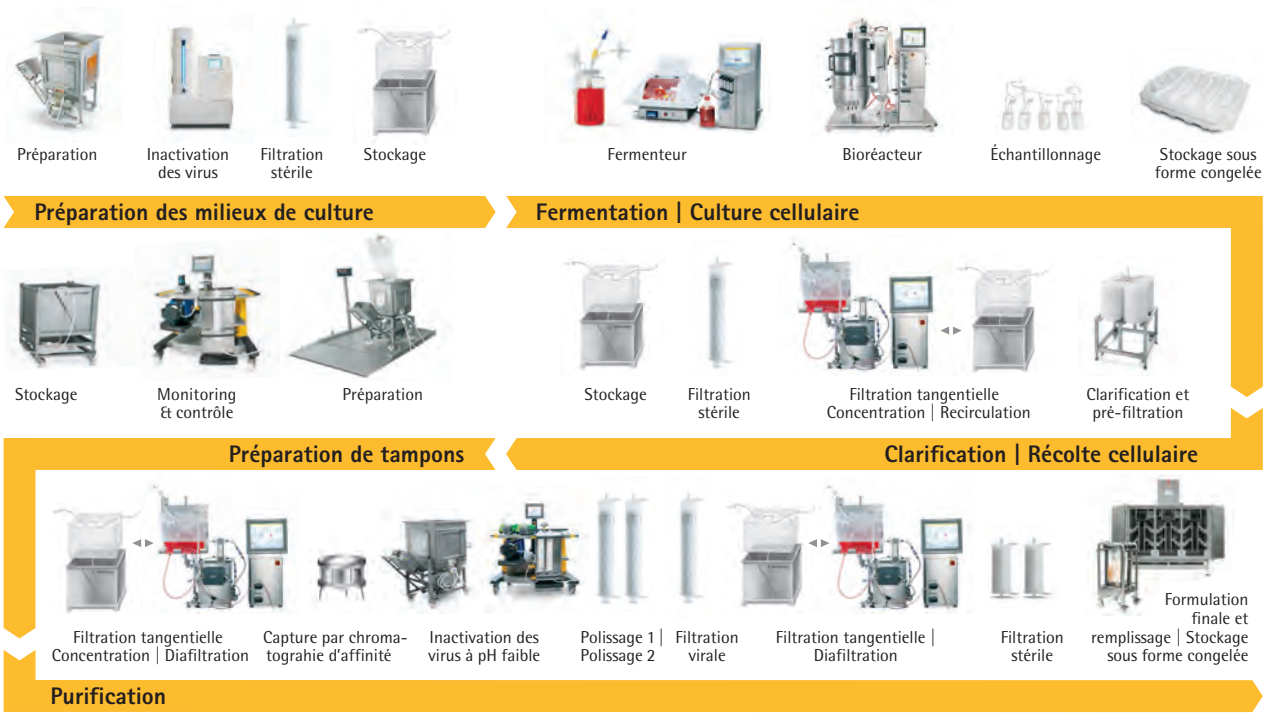

# Environnement macroéconomique et sectoriel

## Environnement macroéconomique

Début 2011, l'économie mondiale a connu une belle reprise qui s'est affaiblie au fur et à mesure que l'année avançait. Alors que le taux de croissance du PIB réel des principales économies mondiales s'est établi à quelque 2,4 % au premier trimestre, il n'a pas dépassé les 1,8 % au troisième trimestre. La disparition progressive des effets de la reprise dans la période d'après-crise, la catastrophe naturelle au Japon, l'envolée des prix des matières premières et la montée de la crise de la dette souveraine dans bon nombre de pays industrialisés sont autant de facteurs qui ont contribué à cet essoufflement de la croissance économique mondiale. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), l'économie mondiale a progressé de 4,0 % au cours de l'exercice considéré, contre 5,1 % en 2010.

**Évolution du PIB sur la période 2007-2011**
en %

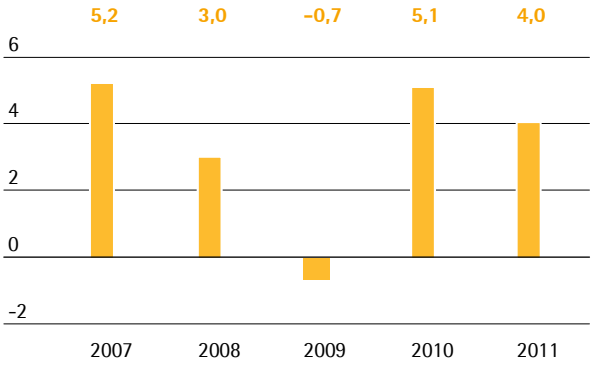


Source : International Monetary Fund

### Développement économique des pays industrialisés

Le développement économique des pays industrialisés a été à nouveau relativement hétérogène. Les chiffres du FMI montrent que l'activité économique des pays industrialisés a gagné 1,6 % dans l'ensemble en 2011 alors qu'elle s'établissait à 3,1 % l'année précédente.

L'économie américaine est restée marquée par les écueils structurels. Le pays, qui dépend largement de la consommation privée, a subi les répercussions négatives d'un niveau de chômage resté encore élevé, d'un marché de l'immobilier en mauvais point et d'un niveau d'endettement comparativement lourd pour les ménages comme pour l'État. Après avoir enregistré un taux de croissance de 3,0 % en 2010 sous l'effet des programmes de relance économique à grande échelle, l'activité économique a augmenté d'à peine 1,5 % sur la période considérée, selon les données du FMI.

A l'image de l'année précédente, le développement économique des États de la zone euro reste extrêmement inégal. La crise de la dette souveraine s'est intensifiée au cours de l'année pour culminer en une série de révisions à la baisse des notations de crédit de certains pays. En Grèce et au Portugal, les mesures d'austérité imposées face à une situation budgétaire qui ne cesse de s'aggraver ont provoqué un repli marqué de l'activité économique. À l'opposé, les deux grandes économies de la zone euro, l'Allemagne et la France, ont vu leur activité progresser sur l'année 2011.

L'économie allemande a démontré une solide résistance au cours de l'année passée, s'appuyant pour beaucoup sur le dynamisme de ses exportations. Dans le même temps, la demande intérieure s'est redressée, soutenue par des facteurs tels que les dépenses de consommation. Dans la lignée de la reprise dynamique de l'économie mondiale qui a fait suite à la crise de 2009 et du maintien de taux d'intérêt bas, les entreprises ont également sensiblement relevé leurs investissements. Pourtant, tous facteurs confondus, l'année s'est caractérisée par un fléchissement notable des taux de croissance économique, imputable à l'élargissement du phénomène de crise budgétaire des États. Le FMI prévoit une croissance de 2,7 % du PIB en 2011 contre 3,6 % en 2010.

En France, l'activité économique globale devrait afficher un taux de croissance de 1,7 % en 2011 contre 1,4 % en 2010. Dans l'hexagone, la consommation des ménages s'est bien tenue, malgré un taux de chômage demeurant élevé et l'annonce de vastes plans d'économies publics dans le but de maintenir à certaines limites les niveaux d'endettement de l'État.

Le FMI prévoit pour l'économie japonaise un déclin de 0,5 % sur l'année, contre une progression de 4,0 % l'année précédente, conséquence du tremblement de terre et du tsunami.

**Produit intérieur brut**
en %

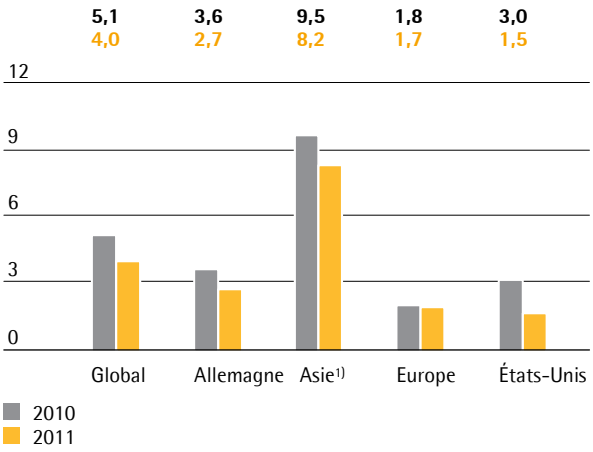


1) Asie = La Chine, l'Inde et l'ANASE-5 (Indonésie, Malaisie, Phillipines, Thailande et Viêtnam)

Source : International Monetary Fund

## Développement économique dans les pays émergents

La vigueur de la croissance économique d'un bon nombre de pays émergents asiatiques s'est tassée en cours d'année, consécutivement au recul de la demande de la zone euro et des États-Unis. Dans l'ensemble, l'économie asiatique (Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Vietnam) a connu une croissance de 8,2 % en 2011 contre 9,5 % l'année précédente.

Afin de contrer cette tendance, la banque centrale chinoise a par exemple réduit les taux de réserves minimum des banques sur la période considérée. Globalement, les prévisions de croissance économique du FMI concernant la Chine s'établissent à 9,5 % pour l'année 2011 contre 10,3 % en 2010.

En 2011, l'Inde a été pénalisée à la fois par le ralentissement général de l'économie mondiale et par une vague de hausses successives des taux d'intérêt dans l'objectif de juguler les pressions inflationnistes. Selon le FMI, le PIB du pays devrait s'accroître de 7,8 % en 2011 contre 10,1 % l'année précédente.

## Évolution des taux de change

Les activités du groupe Sartorius Stedim Biotech sont impactées par deux monnaies clés : l'euro et le dollar, auxquelles un certain nombre d'autres devises significatives sont rattachées. Début 2011, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar, dans un contexte de développement économique favorable en Europe, atteignant 1,48 dollar en mai 2011. Sur le reste de l'année, la valeur extérieure de la monnaie unique européenne s'est considérablement infléchie, tombant à 1,32 dollar en octobre, avant d'enregistrer une légère remontée depuis. En moyenne sur l'année, l'euro s'est toutefois renforcé, avec une parité de 1,39 dollar contre 1,33 en 2010.

**Évolution du taux de change euro-dollar**
Période: 30 déc. 2010 au 30 déc. 2011

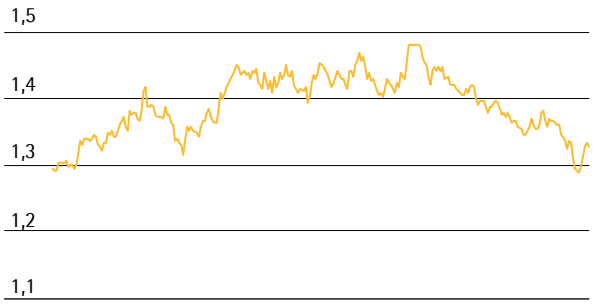


Source : vwd

## Évolution des taux d'intérêt

La moyenne des taux d'intérêt dans le monde a légèrement progressé sur l'exercice considéré, tout en restant à des planchers historiques. Le taux EURIBOR à trois mois, taux interbancaire de référence sur les dépôts à échéance fixe en euros, est passé de 1,0 % au 31 décembre 2010 à 1,4 % au 31 décembre 2011.

Sources : Fonds Monétaire International : perspectives de l'économie mondiale septembre 2011 ; OCDE : comptes nationaux trimestriels ; Statistisches Bundesamt ; vwd ; FMI : base de données des perspectives économiques mondiales, environnement macroéconomique.

## Conditions sectorielles

Les clients de Sartorius Stedim Biotech sont principalement issus de l'industrie biopharmaceutique et le groupe tient à ce que ses activités aient une influence sur l'évolution de cette industrie.

## Croissance restée stable dans l'industrie pharmaceutique

Les facteurs clés influant sur le secteur pharmaceutique sont restés largement inchangés au cours de la période considérée. L'évolution démographique, l'amélioration de l'accès à la santé, notamment dans les

marchés émergents, le développement des maladies liées aux modes de vie et maladies chroniques ainsi que la mise au point de nouveaux médicaments sont autant de moteurs de croissance pour l'industrie pharmaceutique. Ce développement est essentiellement contré par les mesures d'austérité qui affectent les systèmes de santé des pays industrialisés et par l'expiration de brevets.

L'institut de recherche « IMS Health » prévoit une croissance de 4 à 5 % du marché pharmaceutique mondial en 2011 après une hausse de 4,1 % l'année précédente.

**Croissance des marchés pharmaceutiques régionaux**
en %

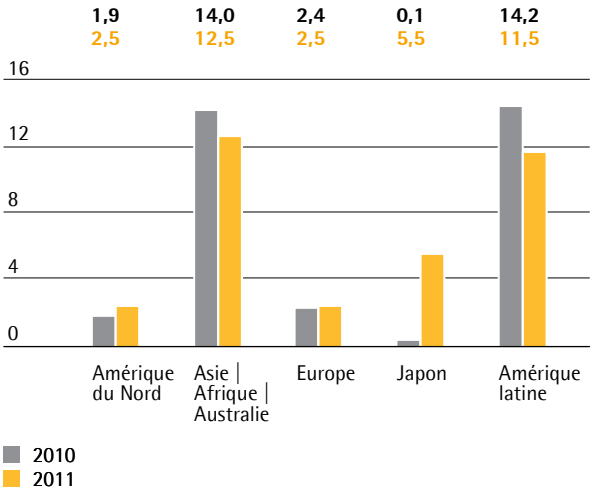


Source : IMS Health

La région Asie | Afrique | Australie et la région Amérique latine affichent une nouvelle fois les taux de croissance les plus élevés, et l'IMS prévoit respectivement des niveaux de l'ordre de 12 à 13 % pour la première et de 11 à 12 % pour la seconde. Ces régions ont notamment profité de l'expansion des systèmes de santé publique et d'une hausse des dépenses de santé des ménages. La Chine s'impose comme le troisième marché pharmaceutique au monde avec un taux de croissance moyen supérieur à 20 % au cours des cinq dernières années.

### Poursuite d'une croissance supérieure à la moyenne dans le secteur de la biotechnologie

Au niveau mondial, ces dernières années, le marché de la biotechnologie affiche une croissance supérieure à celle du secteur pharmaceutique. Cette performance s'explique notamment par l'introduction de nombreux nouveaux produits biopharmaceutiques ces dernières années et par l'extension des indications des médicaments existants. Selon les experts, la part des médicaments biotechnologiques est passée de 13 % en 2005 à quelque 19 % en 2011. Aujourd'hui, un nouveau médicament sur deux provient d'un laboratoire biotechnologique.

Les médicaments issus de procédés biopharmaceutiques peuvent être essentiellement classés selon trois groupes de principes actifs : les protéines thérapeutiques, les anticorps monoclonaux et les vaccins. Les protéines thérapeutiques jouent un rôle majeur dans le traitement du diabète ou de l'anémie chronique et constituent actuellement le groupe le plus important de principes actifs biotechnologiques. Cependant, les experts pensent que d'autres groupes de principes actifs devraient connaître un fort développement dans les années à venir. Ceux-ci sont utilisés dans le traitement du cancer, du sida et des maladies auto-immunes telles que la sclérose en plaques ou les rhumatismes. Aujourd'hui, quelque 300 anticorps monoclonaux sont ainsi en phase de développement clinique (Phase I-III).

### Acquisitions et collaborations entre entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques

Les collaborations et les acquisitions de petite et moyenne envergure ont fortement marqué le secteur pharmaceutique au cours de l'exercice considéré, bien qu'à un rythme légèrement moins soutenu qu'en 2010. Cette tendance a principalement été suivie par des entreprises qui cherchent à accélérer le développement de nouveaux médicaments, à explorer de nouveaux domaines d'activités et à s'étendre vers les marchés émergents.

Le phénomène actuel de concentration dans l'industrie pharmaceutique peut également avoir des effets sur les sous-traitants du secteur. Les structures de sous-traitance des entreprises fusionnées peuvent notamment être réexaminées et aboutir à une réduction du nombre de sous-traitants. Les sous-traitants qui proposent une présence mondiale, un portefeuille de produits stratégique, une expertise dans le domaine des applications et des performances supérieures à la moyenne ont un avantage indéniable sur les autres. Pour les sous-traitants, la gestion des grands comptes prend de plus en plus d'importance, en particulier lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre de nouvelles technologies et compétences sur des applications spécifiques.

### Forte tendance à l'utilisation de systèmes à usage unique dans la fabrication de produits biopharmaceutiques

Les méthodes de production biotechnologique sont bien plus complexes que les méthodes traditionnelles et se sont aussi avérées plus coûteuses jusqu'ici. Aussi,

les fabricants et sous-traitants mettent tout en œuvre pour améliorer l'efficacité des processus de fabrication par des technologies plus productives. C'est là que les produits à usage unique ont un rôle prépondérant à jouer. Ces produits requièrent des dépenses d'investissement moins importantes, permettent de réduire les coûts associés aux processus de nettoyage et de validation et diminuent les temps d'arrêt entre deux cycles de production. Les chiffres réels varient d'une application à l'autre mais la technologie à usage unique permet, à l'échelle du cycle de durée de vie, d'abaisser les coûts de production de 15 % à 40 %. Les produits à usage unique offrent également davantage de flexibilité et une mise sur le marché plus rapide. Les avantages des technologies à usage unique par rapport aux installations de systèmes en acier inoxydable sont d'autant plus marquants sur de petits volumes de production. Grâce à leur excellent rapport coût | efficacité, les produits à usage unique se sont aujourd'hui imposés dans presque tous les processus de production. La nette tendance en faveur de leur utilisation s'est confirmée durant l'exercice écoulé, que ce soit au niveau de la production, du transport ou du stockage de produits biopharmaceutiques. La forte pénétration commerciale des équipements à usage unique est allée de pair avec un intérêt croissant des fabricants pour des solutions intégrées qui couvrent l'intégralité du processus de production et contribuent ainsi à réduire davantage encore la complexité des méthodes de production biotechnologique.

### Secteur de la recherche publique : les pays émergents occupent une place croissante

Une part de la demande de nos équipements de laboratoire provient de la recherche publique. Selon l'OCDE, certains pays ont annoncé et mis en place des réductions budgétaires dans les domaines de la recherche et développement (R&D) suite à la crise économique. Dans l'ensemble, la croissance des dépenses de R&D s'est ralentie dans les pays de l'OCDE au cours des dernières années. Cette tendance a été compensée par une poussée contraire des pays émergents dont la part du total des dépenses de R&D a connu une progression soutenue ces dernières années.

### Concurrence

Les principaux facteurs qui permettent à des entreprises de se différencier de la concurrence sur le marché des biotechnologies sont la capacité d'innovation ainsi que la qualité et la performance de leurs produits. Le secteur de la biotechnologie cherche constamment à découvrir de nouveaux champs d'application et attend de ses fournisseurs une égale réactivité et créativité pour la mise au point de nouveaux équipements destinés à la fabrication de produits biotechnologiques. De nouveaux fournisseurs profitent de cette situation inhérente au marché de la biotechnologie pour se positionner avec des produits spécifiques sur un marché de niche. Les fournisseurs déjà présents sur le marché misent sur l'élargissement continu de leur portefeuille de produits.

Nous réalisons environ 85 % de notre chiffre d'affaires sur des processus validés. Le remplacement de nos produits par des produits concurrents sur ce type de processus validés est très onéreux dès lors que le médicament est entré en phase de production, ce qui nous confère une part importante d'activité récurrente d'une année sur l'autre. Le groupe Sartorius Stedim Biotech puise une force sans égal dans l'exploitation de ses solutions intégrées : depuis la conception et le développement de substances en laboratoire jusqu'à la fabrication du produit fini, nous offrons le plus large portefeuille de produits de notre branche d'activités. Notre positionnement stratégique sur les produits à usage unique nous offre un atout concurrentiel supplémentaire. Le groupe Sartorius Stedim Biotech se place parmi les leaders du marché mondial dans les domaines de la filtration, de la fermentation, de la gestion des fluides et de la chromatographie sur membrane.

La plupart de nos concurrents sont des multinationales basées aux États-Unis. Nos principaux concurrents sont Merck Millipore, Pall et General Electric Healthcare dans le domaine des processus ; Thermo Fisher et Corning dans le domaine du laboratoire ; et de plus petites entreprises telles qu'Applikon et ATMI, sur des segments précis de marché.

Sources : IMS Health : Market Prognosis March 2011 ; Datamonitor : Monoclonal Antibodies 2010 ; Evaluate Pharma : World Preview 2016 ; Science, technologie et industrie : perspectives de l'OCDE 2010 ; Cefic : rapports mensuels, commentaires et chiffres 2011 ; WestLB : European Pharmaceuticals.

# Évolution des activités du groupe

## Prises de commandes et chiffre d'affaires

Le volume total des prises de commandes du groupe Sartorius Stedim Biotech s'est établi à 500,2 millions d'euros pour l'exercice 2011. Ce volume représente une hausse de 13,0 %, ou 14,3 % à taux de change constant, par rapport aux 442,6 millions d'euros enregistrés en 2010. Sur la même période, le chiffre d'affaires a progressé de 10,2 %, soit 11,5 % à taux de change constant, pour atteindre 477,3 millions d'euros contre 432,9 millions d'euros pour l'exercice précédent. Ce résultat est largement supérieur à notre objectif de croissance du début d'exercice, établi entre 6 et 8 % hors effets de change.

**Prises de commandes et chiffre d'affaires**
en millions €

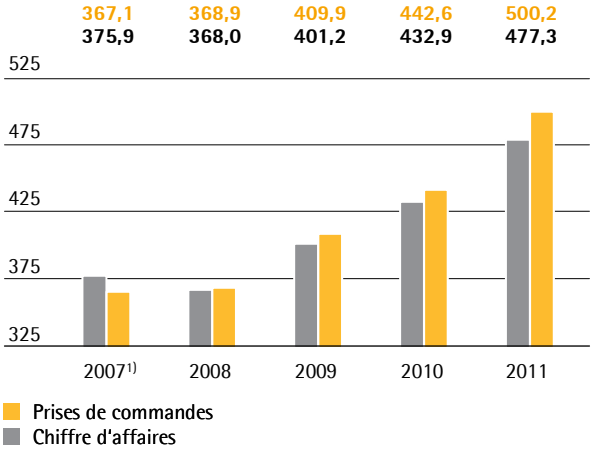


[1] pro forma

Le développement de l'activité a été porté par la poursuite de l'évolution dynamique de nos produits et technologies à usage unique. Parallèlement aux solutions déjà bien établies, principalement les filtres à usage unique, les solutions intégrées dédiées à couvrir des étapes entières de processus, mais aussi de nouveaux produits comme les membranes absorbantes pour la purification des milieux biopharmaceutiques et les bioréacteurs à usage unique, ont connu une avancée importante.

Portée par une demande soutenue en Asie et une expansion favorable en Europe, notre activité équipements a également largement contribué à la croissance en 2011.

**Répartition du chiffre d'affaires par régions[1]**
en %

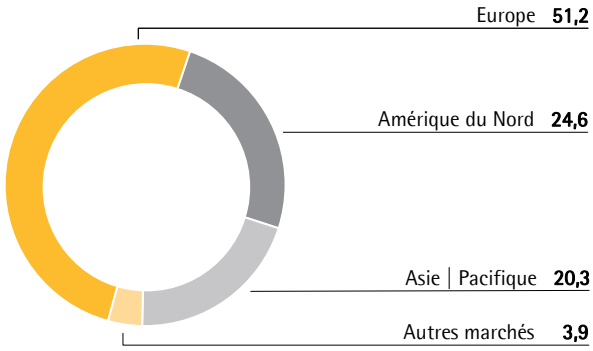


[1] Selon la localisation des clients

L'évolution des activités du groupe se présente différemment d'une région à l'autre. Ainsi, l'Europe, avec 51 % de l'activité, enregistre le chiffre d'affaires le plus élevé en volume avec un pourcentage de progression hors effets de change de 8,2 % pour l'exercice considéré.

L'Amérique du Nord a généré environ 25 % de notre chiffre d'affaires total. Le marché nord-américain a également apporté une contribution positive à la croissance sur l'exercice écoulé, avec une hausse de chiffre d'affaires de 7,6 % à taux de change constant.

La zone Asie | Pacifique avec en 2011 une part d'environ 20 % des activités connaît une progression encore très dynamique. C'est dans cette région que nous enregistrons la plus forte augmentation de chiffre d'affaires, en hausse de 28,7 % à taux de change constant.

**Chiffre d'affaires[1] et croissance[2] par régions**
en millions € (sauf indications particulières)

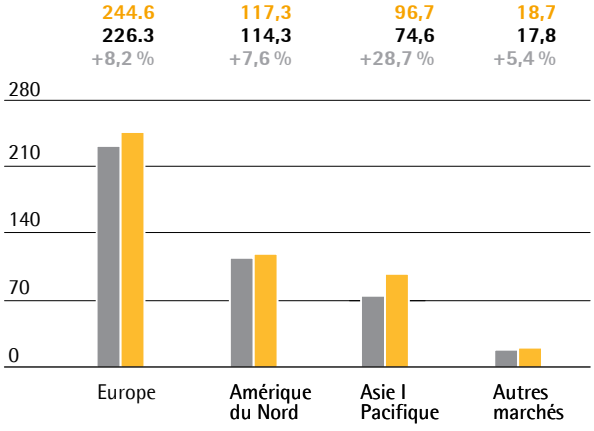


[1] Selon la localisation des clients
[2] A taux de change constant

| | Chiffre d'affaires[1] en millions € | Variation en % | Variation[2] en % |
|---|---|---|---|
| **Groupe** | **477,3** | **10,2 %** | **11,5 %** |
| Europe | 244,6 | 8,1 % | 8,2 % |
| Amérique du Nord | 117,3 | 2,6 % | 7,6 % |
| Asie \| Pacifique | 96,7 | 29,6 % | 28,7 % |
| Autres marchés | 18,7 | 5,3 % | 5,4 % |

[1] Selon la localisation des clients
[2] A taux de change constant

**EBITDA et EBITA**
en millions €

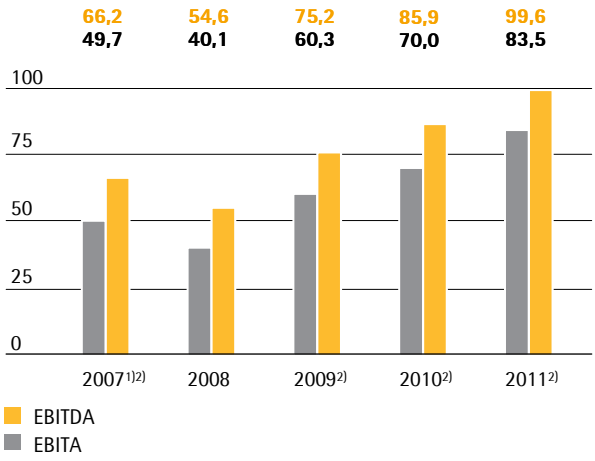


[1] pro forma
[2] retraité

**Marge d'EBITA**
en %

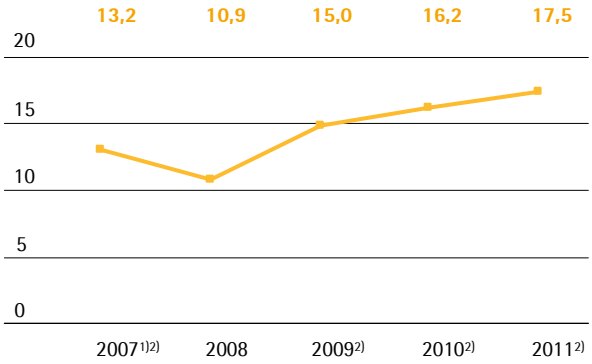


[1] pro forma
[2] retraité

## Résultat

Le groupe Sartorius Stedim Biotech utilise le résultat opérationnel avant amortissement lié à des regroupements d'entreprises, résultat financier et impôts (EBITA) comme indicateur clé de sa rentabilité. Dans ce contexte, le poste « Amortissement » fait exclusivement référence à l'allocation du prix d'achat en fonction des actifs incorporels acquis, conformément à la norme IFRS 3. Pour donner une image exhaustive et transparente de la rentabilité du groupe, nous présentons en outre un résultat (EBITDA, EBITA [voir glossaire] et résultat net) corrigé des éléments non-opérationnels (« retraité » ou résultat opérationnel). Pour de plus amples informations sur les définitions, merci de vous reporter au glossaire en page 170. Le rapprochement entre les indicateurs retraités et l'indicateur clé EBITA (voir glossaire) est précisé à la page suivante.

L'EBITA retraité du groupe Sartorius Stedim Biotech a connu une évolution très soutenue au cours de l'exercice 2011 passant de 70,0 millions d'euros à 83,5 millions d'euros, soit une progression de 19,3 %. La marge d'EBITA retraité augmente de 16,2 % à 17,5 %. Ces hausses sont principalement attribuables aux économies d'échelle des coûts fonctionnels. Les variations des taux de change par rapport aux niveaux de l'année dernière ont eu un effet légèrement négatif sur nos résultats.

Les éléments non-opérationnels se sont élevés à - 4,7 millions d'euros (contre - 3,0 millions d'euros en 2010) et correspondent en grande partie aux coûts exceptionnels de la délocalisation prévue en 2012 de notre site de production de poches basé à Concord en Californie vers Yauco à Porto Rico, ainsi qu'à plusieurs projets transversaux. Après prise en compte de tous les éléments non-opérationnels, l'EBITA (voir glossaire) du groupe a progressé de 67,0 millions d'euros à 78,9 millions d'euros, soit une marge d'EBITA (voir glossaire) correspondante en augmentation de 15,5 % à 16,5 %.

Le résultat net consolidé retraité a augmenté de 45,2 millions d'euros en 2010 à 52,3 millions d'euros pour l'exercice 2011. Ce chiffre est obtenu après correction des effets exceptionnels et élimination des

« amortissements » de 7,7 millions d'euros contre 7,1 millions d'euros en 2010. Le résultat par action correspondant progresse à 3,41 €, contre 2,81 € en 2010.

**Résultat net par action**
en €

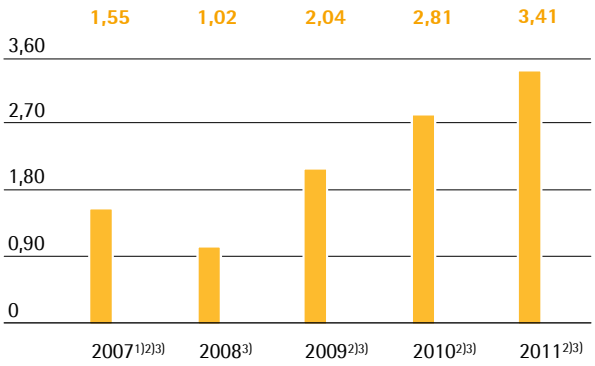


[1)] pro forma
[2)] retraité
[3)] hors amortissement

**Réconciliation entre les indicateurs retraités et l'indicateur clé EBITA**

| | **2011** | 2010 |
|---|---|---|
| **EBITA** | **78 866** | **67 012** |
| Éléments non opérationnels | – 4 684 | – 3 002 |
| **EBITA retraité** | **83 550** | **70 014** |
| Amortissement | – 7 711 | – 7 117 |
| Résultat financier | – 6 488 | – 3 905 |
| Autres taxes | – 1 955 | – 1 575 |
| Taux d'impôt normalisé (30 % en 2011 et 2010) | – 20 219 | – 17 225 |
| **Résultat net retraité** | **47 177** | **40 192** |
| Amortissement | 7 711 | 7 117 |
| Impôt sur Amortissement | – 2 469 | – 2 136 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | – 137 | 0 |
| **Résultat net retraité hors amortissement et participations ne donnant pas le contrôle** | **52 283** | **45 173** |

## Affectation du résultat

Le 17 avril 2012, la direction proposera à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de distribuer, au titre de l'exercice 2011, un dividende net de 1,00 € par action, en hausse par rapport au dividende de 0,90 € distribué pour l'exercice 2010. Le montant total distribué passerait ainsi de 13,8 millions d'euros en 2010 à 15,3 millions d'euros. Sur la base du cours de clôture de l'action au 31 décembre 2011 de 49,00 €, le ratio dividende | cours de bourse s'élèverait à 2,0 % (exercice précédent : 2,4 %).

## Recherche et développement (R&D)

Au cours de l'exercice 2011, le groupe Sartorius Stedim Biotech a intensifié ses activités de recherche et développement (R&D) et les dépenses de ce secteur ont augmenté de 2,7 % pour atteindre 28,6 millions d'euros (contre 27,8 millions d'euros l'exercice précédent). En conséquence, le ratio dépenses de R&D sur chiffre d'affaires s'établit à 6,0 % (contre 6,4 % l'exercice précédent).

**Frais de recherche et développement**
en millions €

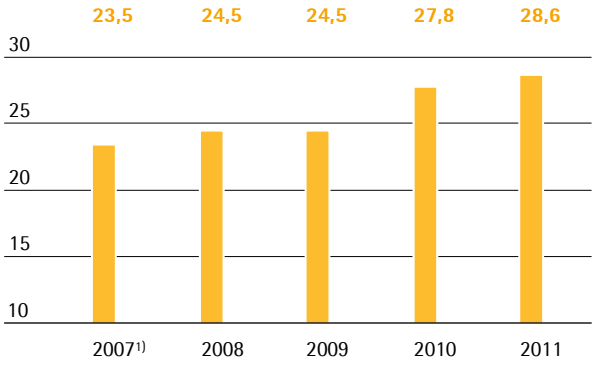


[1)] pro forma retraité

**Frais de recherche et développement**
en % du chiffre d'affaires

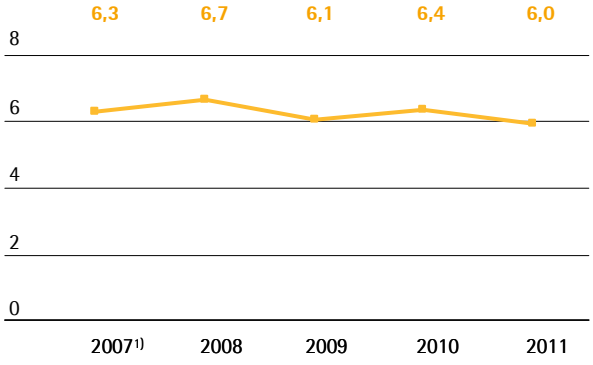


[1)] pro forma retraité

Nous avons une politique de protection de nos droits de propriété, aussi bien intellectuelle qu'industrielle, ciblée sur la préservation de notre savoir-faire. Nous contrôlons systématiquement le respect de ces droits et vérifions la nécessité de leur maintien du point de vue du rapport coût | bénéfice.

Le nombre de demandes de titres de protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle a été de 155 en 2011 alors qu'il s'établissait à 162 pour l'exercice précédent. Suite aux demandes déposées les années précédentes, 85 brevets et marques nous ont été accordés (2010 : 142). À la date de clôture de l'exercice, nous disposions au total de 1 397 brevets et marques dans notre portefeuille (2010 : 1 298).

| | **2011** | 2010 |
|---|---|---|
| Nombre de brevets et de marques déposés | 155 | 162 |
| Nombre de brevets et de marques enregistrés | 85 | 142 |

Le groupe Sartorius Stedim Biotech dispose d'un large portefeuille de technologies que nous n'avons cessé d'étoffer ces dernières années à la fois par nos propres activités de développement et par des accords passés avec des partenaires externes. Nos principales compétences technologiques portent sur la filtration, la technique de culture cellulaire, la technologie de gestion des fluides, la technique des matières membranaires et plastiques, les capteurs et l'automatisation. Trouver des combinaisons novatrices de ces différentes technologies reste l'une des principales sources d'innovations de la division. Nos bioréacteurs à usage unique et notre gamme FlexAct en sont de parfaites illustrations.

### Développement de plateformes technologiques et de nouvelles membranes à filtre

Nous avons mis en place des plateformes technologiques dédiées à un certain nombre de groupes de produits au cours de l'exercice écoulé, et avons également mené à leur terme plusieurs autres projets de recherche et développement. Citons notamment le redéveloppement complet de la membrane stérilisante Sartopore 3 qui a impliqué à la fois une recherche importante de la modification de surface et l'évolution entière des procédés. Nous avons aussi créé une plateforme pour les futurs produits de filtration prenant en compte le développement de couches de drainages plus fines pour des applications biopharmaceutiques. Par ailleurs, nous avons conçu plusieurs membranes OEM destinées à répondre à des besoins spécifiques de nos clients.

### Coopération pour développer de nouveaux produits à usage unique dans le domaine de la gestion des fluides

L'étude des nouvelles matières plastiques a constitué un autre axe de nos activités de recherche et développement. Nous prévoyons d'utiliser les nouvelles ressources identifiées dans la production future de tubes à usage unique et de poches à usage unique plus résistantes pour le transport de milieux en gros volumes. Dans ce domaine, nous avons conclu des accords de coopération sur la partie développement avec deux partenaires. Notre accord avec Südpack Medica AG, fabricant de solutions de conditionnement innovantes, couvre le développement, la production et la fourniture de films polymères synthétiques à utiliser pour le transport et le stockage de milieux pharmaceutiques ; et un projet de collaboration pour développer de nouveaux films multi-couches destinés aux cultures cellulaires.

Le second accord de coopération prévoit le développement conjoint de systèmes novateurs de gestion des fluides avec Raumedic, un des fabricants leaders, spécialiste des produits polymères. Cette alliance va favoriser un développement significatif de notre portefeuille de produits et services de gestion des fluides, et va nous permettre de proposer une gamme encore plus vaste de solutions à usage unique.

### De nouveaux bioréacteurs standardisés

L'année 2011 a vu se concrétiser un autre projet phare en recherche et développement : le développement de bioréacteurs traditionnels configurables. Notre gamme BIOSTAT D-DCU nous positionne comme premier fournisseur sur le marché des bioréacteurs en acier inoxydable pour des volumes pouvant atteindre jusqu'à 1 000 litres sous la forme de produits standardisés. Grâce à la plateforme technologique partagée, au cœur de tous ces bioréacteurs, les clients pourront également profiter d'une réduction des coûts et des délais de livraison. L'année 2011 a également été l'occasion d'avancées dans le domaine des systèmes de culture cellulaire basés sur des technologies à usage unique : nous avons ainsi amélioré notre UniVessel SU et l'avons modifié de telle sorte qu'il peut maintenant accepter des systèmes de contrôle d'autres fournisseurs, et nous avons introduit un nouveau système pour le bioréacteur BIOSTAT RM qui permet un contrôle simultané des processus multiples de cultures cellulaires.

### Collaboration avec des entreprises indiennes de biotechnologie

Le pôle recherche et développement de notre site de Bangalore en Inde prend en charge un volume croissant du travail de vérification nécessaire pour les produits de gestion des fluides afin d'alléger la tâche des sites de Goettingen et d'Aubagne. Nous avons renforcé nos partenariats mis en place avec des universités indiennes en 2011 et consolidé nos conventions de coopération avec deux entreprises indiennes de biotechnologie.

Au cours de l'exercice considéré, nous avons également conclu avec plusieurs fabricants de vaccins de renommée, des partenariats stratégiques pour la réalisation d'applications spécifiques et la mise en place de programmes de développement de produits.

## Personnel

Le nombre de salariés comptabilisé regroupe tous les collaborateurs, à l'exception de ceux en cours de formation, des stagiaires, des salariés en congé prolongé et de ceux en retraite anticipée. Ce chiffre est appelé "effectif" : il prend en compte tous les salariés, à temps plein comme à temps partiel.

Au 31 décembre 2011, le groupe Sartorius Stedim Biotech employait 2 858 collaborateurs. Par comparaison à l'effectif de 2 581 salariés au 31 décembre 2010, ce chiffre représente une augmentation de 10,7 %, soit 277 salariés.

**Effectifs par région**
31 décembre 2011, en %

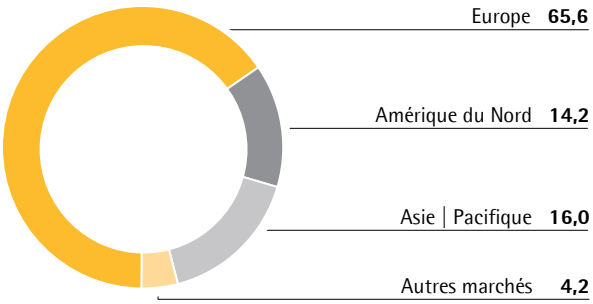


La plus forte augmentation a été enregistrée en Europe. Pour cette seule région, nous avons renforcé nos capacités de production de 155 embauches à Aubagne en France et à Goettingen en Allemagne. Nous avons ainsi répondu à la demande toujours aussi soutenue de produits à usage unique. Le nombre de salariés employés dans la région a globalement progressé de 11,4 %, soit 192 salariés, pour atteindre 1 876 collaborateurs contre 1 684 l'année précédente.

Dans la région Asie | Pacifique, l'effectif de Sartorius Stedim Biotech était de 457 collaborateurs à la clôture de l'exercice 2011, soit une augmentation de 15,7 % et de 62 salariés par rapport au 31 décembre 2010 avec 395 salariés. Ce chiffre comptabilise 44 salariés de Sartorius Korea Biotech Co. intégrés dans nos effectifs après l'acquisition par Sartorius Stedim Biotech d'une participation dans cet ex-partenaire sous franchise en novembre 2011.

En Amérique du Nord, l'effectif est resté constant à 405 salariés au 31 décembre 2011 alors que nous avons commencé à accroître notre main d'œuvre sur le site de Yauco à Porto Rico avec 6 nouvelles embauches. Nous prévoyons en effet d'augmenter très fortement la production de filtres et de poches sur ce site à compter de la mi-2012. Compte tenu d'une légère baisse du personnel sur d'autres sites, l'effectif est resté stable pour la région Amérique du Nord.

Sur notre site de production de poches à usage unique en Tunisie, enregistré dans la catégorie « Autres marchés », le personnel a augmenté de 23,7 % pour atteindre un total de 120 salariés contre 97 l'année précédente.

**Effectifs par fonction**
31 décembre 2011, en %

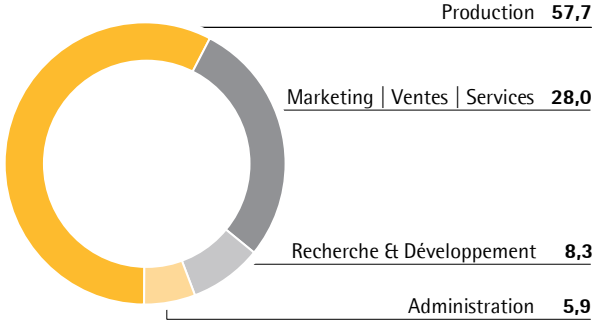


Concernant les effectifs par fonction, la majorité du personnel travaille en production où nous embauchons également le plus grand nombre de collaborateurs. Le personnel de production a augmenté : il est de 1 650 salariés contre 1 457 un an plus tôt. Le service marketing | ventes | services emploie un quart de l'ensemble de l'effectif global avec 801 salariés (contre 748 au 31 décembre 2010). Les activités de recherche et développement ont employé 237 salariés en 2011 contre 226 l'année précédente. 170 collaborateurs occupent des fonctions administratives, contre 149 l'année précédente. Ce chiffre ne tient pas compte de certaines tâches administratives supplémentaires, réalisées par l'entreprise Sartorius Corporate Administration GmbH, cette dernière ne faisant pas partie du groupe Sartorius Stedim Biotech.

## Marketing | Ventes et distribution | Services

Le groupe Sartorius Stedim Biotech, fournisseur de solutions complètes, a renforcé sa position de leader sur le marché en 2011. Cette année, nous avons plus particulièrement orienté nos activités marketing, ventes et distribution sur le lancement de nouveaux produits à usage unique. Les bioréacteurs à usage unique, que nous proposons à chaque étape de process, du laboratoire à la production, ont connu une forte progression, de même que nos produits utilisés dans la purification de milieux biopharmaceutiques, tels que les membranes de chromatographie et les systèmes de filtration tangentielle.

### Extension de l'offre en solutions intégrées

Lorsqu'il s'agit de concevoir de nouvelles unités de production ou de moderniser des structures existantes, les produits à usage unique et leur potentiel considérable en termes d'applications possibles s'imposent d'eux-mêmes. Nous avons développé notre division dédiée aux solutions intégrées avec pour objectif de concentrer ses activités sur l'identification de nouveaux projets intégrant le déploiement à grande échelle de solutions à usage unique. Les pays asiatiques en plein essor comme la Chine, la Corée du Sud, Singapour et l'Inde manifestent un intérêt tout particulier à cette activité. Nous y avons réalisé plusieurs projets de grande envergure en 2011. Nos services de conseil sont au cœur de notre offre sur ce type de projets. Nous avons également étoffé la gamme de nos solutions FlexAct entièrement préconfigurées pour faciliter l'intégration des modules à usage unique pour nos clients.

### Forte progression de nos structures de ventes et distribution en Asie

Sartorius Stedim Biotech dispose de structures de ventes et de services dans le monde entier, plus particulièrement sur les principaux marchés pharmaceutiques. Elle propose des produits, solutions et services qui répondent à des standards de qualité identiques à travers le monde. Nous avons renforcé nos structures commerciales et de distribution, notamment en Asie, afin de répondre toujours plus efficacement aux besoins de nos clients. Certaines avancées, comme la prise de participation chez notre ancien partenaire sous franchise Sartorius Korea Biotech Co., font partie de cette tendance d'expansion structurelle.

Nos efforts se sont concentrés sur les grands comptes présents aux États-Unis et en Europe et qui ont des projets de croissance en Asie. Nous avons également mis en place de nouvelles fonctions au sein de notre structure grands comptes pour aider nos clients dans le transfert de produits en phase de développement clinique. La gestion de grands comptes assure non seulement à nos clients un service commercial personnalisé mais peut également signifier l'implication d'experts en recherche et développement dans leurs projets afin d'apporter des solutions spécifiques dans des délais très courts. En 2011, nous avons également signé des accords comme fournisseur privilégié avec plusieurs grands comptes.

### Succès du développement des activités de services

Nous proposons des services d'expertise de haut niveau afin d'assurer une assistance optimale aux procédés de production complexes de nos clients. Ces services jouent un rôle essentiel dans la mise au point de nouvelles avancées technologiques et dans l'action en faveur de leur acceptation sur le marché. En 2011, nous avons enregistré une progression de la demande auprès de notre service validation, qui constitue une part importante de notre offre de services. Par ailleurs, nous avons enrichi notre gamme de services dédiée aux équipements de laboratoire et avons franchi de nouvelles étapes vers la mise en place d'une structure de services en Asie. Cette année, notre programme de formation a permis de former un millier de clients du secteur de la biotechnologie et de l'industrie alimentaire dans le monde entier.

### Des forums d'experts réussis

Depuis de nombreuses années, Sartorius organise des forums dédiés afin d'accélérer l'innovation dans des domaines techniques bien précis. Ces forums permettent de réunir nos experts, des chercheurs et des utilisateurs autour de sujets spécifiques. Nous avons organisé de nouveaux événements en 2011 parmi lesquels la Journée des produits à usage unique et la Journée de la Purification. Nous avons réitéré nos désormais familiers « Downstream technology forums » aux États-Unis et en Europe. Nous avons également organisé un forum de la production de médicaments par procédés biotechnologiques en Amérique Latine spécialement dédié aux clients de cette partie du monde. Le Forum « Extractables and Leachables », renouvelé en 2011 pour les clients intéressés par les questions de validation des produits à usage unique, a rencontré un franc succès.

**Produits**

Nous proposons une large gamme de solutions à usage unique tant pour les applications « Upstream que Downstream » Nous offrons notamment une gamme très étendue de filtres membranaires, de bioréacteurs à usage unique et réutilisables, de poches à usage unique, de connecteurs, cuves et conteneurs. Notre offre de produits est complétée par des instruments de laboratoire, comme des agitateurs, incubateurs et systèmes de purification d'eau ainsi qu'une vaste gamme de services.

### Nouvelle membrane de préfiltration, élargissement de la gamme de membranes de chromatographie

En 2011, nous avons lancé une série de nouveaux produits de filtration, dont notamment une nouvelle membrane pour la préfiltration de milieux biopharmaceutiques, particulièrement efficace pour éliminer les particules susceptibles de provoquer un blocage rapide des filtres stérilisants en aval. Nous avons également élargi notre gamme de filtres à usage unique et enrichi la ligne existante d'une membrane de chromatographie performante en condition salée afin de rendre possible la purification des protéines thérapeutiques sans avoir à passer par l'étape, par ailleurs indispensable, de la dilution du milieu biopharmaceutique.

### Lancement d'un nouveau système de filtration compact et flexible

Nous avons lancé un nouveau système de filtration tangentielle pour la purification des vaccins, anticorps monoclonaux et protéines recombinantes. De conception compacte et modulable, le système « Sartoflow Advanced » permet à l'utilisateur de concentrer avec efficacité de petits lots de production et convient pour les processus d'ultrafiltration, de microfiltration et de diafiltration. Il offre une grande souplesse d'utilisation et peut servir à la fois pour le développement en laboratoire et pour les activités de production à petite échelle.

### Présentation de nouveaux bioréacteurs

Nous avons lancé un bioréacteur à usage unique pour faible volume dédié aux applications de culture cellulaire. Le système, initialement conçu pour une utilisation en phase de développement de procédés, se révèle particulièrement utile pour répondre à un accroissement d'activité ponctuel nécessitant par exemple d'augmenter rapidement les capacités de cultures cellulaires. Nous avons également présenté un nouveau bioréacteur conventionnel configurable, répondant aussi bien au développement de procédés qu'aux procédés de production. Conçu principalement pour des lignes cellulaires qui peuvent difficilement être gérées à partir de bioréacteurs à usage unique, il est utilisé pour des applications de cultures cellulaires de clients qui utilisent encore des cuves de cultures en verre.

### Extension de la gamme de gestion des fluides

En 2011, nous avons étendu notre offre de solutions de gestion des fluides avec de nouvelles poches à usage unique et de nouveaux tubes plastique, connecteurs et autres équipements. Parmi ces innovations figure notamment la toute nouvelle gamme de tubes haute performance, TuFlux, en polymère et silicone pour les systèmes à usage unique. Nous avons par ailleurs élargi notre gamme de poches de mélange magnétique à usage unique qui est désormais disponible jusqu'à 2 000 litres.

### Nouvelle ligne de produits pour le contrôle microbiologique ; ajout d'un système d'eau déminéralisée

Nous avons développé un nouveau module de filtration à usage unique pour le contrôle de la qualité microbiologique, développé spécifiquement en vue de la détection quantitative de micro-organismes dans les produits pharmaceutiques. Fourni en emballage stérile et prêt à l'emploi, ce nouveau module offre à l'utilisateur des résultats d'analyse fiables en quelques étapes simples de l'échantillonnage à l'incubation. Nous avons également fait évoluer une nouvelle version du système de production d'eau déminéralisée en laboratoire que nous avions lancé l'année dernière.

**Gestion de la production et de la chaîne logistique**

Nous disposons d'un solide réseau international de production. Les usines de Goettingen (Allemagne) et d'Aubagne (France) sont les plus grandes, devant celles de Bangalore (Inde), Melsungen (Allemagne) et Yauco (Porto Rico). En 2011, nous avons démarré plusieurs grands projets de construction pour accroître, optimiser et moderniser notre infrastructure de production. Ces activités constituent une étape majeure dans la préparation de notre croissance future.

### Yauco devient notre site principal de production et de logistique aux États-Unis

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons lancé à Yauco un vaste projet de construction. Yauco deviendra le principal site de production et logistique pour tout le marché nord-américain quand nous aurons achevé la construction du nouveau bâtiment ultra-moderne destiné aux activités d'assemblage et de conditionnement final. Le site sera dédié à la fabrication de filtres à usage unique, de poches à usage unique et de produits de laboratoire sélectionnés qui répondent pleinement aux normes très exigeantes d'environnement de production imposées par nos grands comptes internationaux de l'industrie pharmaceutique. Les travaux de construction du nouvel équipement de l'usine ont démarré en mai 2011. Une fois achevé, ce site sera d'environ 4 000 mètres carrés. Le transfert sur le site est prévu mi-2012.

Compte tenu de l'expansion considérable de notre site de Porto Rico, nous avons décidé au cours de l'exercice écoulé de cesser les activités de production sur notre site plus petit de Concord aux Etats-Unis, d'ici fin 2012. La production des poches à usage unique et des systèmes de gestion de fluides actuellement réalisée à Concord sera progressivement transférée sur le site de Yauco au cours de l'année 2012. A partir de ce site, nous fournirons à bon nombre de nos clients américains de plus en plus les différentes combinaisons de produits à usage unique préassemblées dans l'usine. La concentration de l'intégralité de nos activités de production et de chaîne d'approvisionnement à Porto Rico permettra non seulement d'améliorer nos opérations de logistique, mais également d'en réduire la complexité et d'ouvrir la voie à des économies de coûts.

### Développement de la production de membranes

Au printemps 2011, nous avons entrepris les travaux de construction d'un nouveau bâtiment sur le site de Goettingen où sera mise en service au printemps 2012 une nouvelle étireuse destinée à la production de membranes en polyéther sulfone. Ceci permettra d'accroître considérablement nos capacités de production du site de Goettingen. Nous avons également modernisé l'équipement technique d'une étireuse existante et établi un programme de modernisation d'une seconde usine pour nous adapter encore plus vite à l'évolution des attentes du marché et des exigences de qualité. Nous avons décidé de développer les opérations de moulage par injection à Sartorius Stedim Plastics (Goettingen). Tous les plans d'extension nécessaires pour accueillir les nouvelles lignes de moulage par injection sont d'ores et déjà prêts.

### Extension de nos capacités de production de fermenteurs

La phase de construction de notre nouveau site industriel moderne à Guxhagen (Allemagne) a progressé comme prévu avec un démarrage des travaux en avril. Le bâtiment, d'une surface totale d'environ 9 000 mètres carrés, apportera de nouvelles capacités de production à même de répondre à la demande croissante en bioréacteurs à usage unique et nous permettra d'optimiser considérablement les processus opérationnels. Sartorius Stedim Systems qui fait partie du groupe, entreprise toujours basée à Melsungen, déménagera sur le nouveau site mi-2012.

### Standardisation des processus métier

En 2011, nous avons redéfini nos processus métier de l'ensemble du groupe Sartorius dans le but de créer une plateforme globale homogène au service d'une croissance durable et rentable. Ces nouveaux processus seront mis en œuvre sur la base d'un système ERP entièrement nouveau que nous prévoyons de mettre d'abord en place au siège social du groupe au cours de l'année prochaine avant de le déployer dans le monde entier.

# Rapport sur le développement durable

Le développement durable est l'une des valeurs fondamentales de la culture d'entreprise de Sartorius Stedim Biotech. Depuis la création de l'entreprise, le développement durable a toujours constitué un objectif essentiel pour l'entreprise.

Notre responsabilité première est de proposer à nos clients des produits et solutions attractifs. Pour atteindre cet objectif, nous misons sur l'innovation tout comme sur l'excellence stratégique et opérationnelle. Pour nous, le développement durable implique dans ce contexte de poursuivre nos objectifs avec une vision à long terme qui tient réellement compte des intérêts écologiques et sociaux. Nous prenons très au sérieux nos responsabilités envers les parties prenantes et sommes au développement des relations durables et bénéfiques pour tous. En conséquence, nous ne considérons pas uniquement la gestion des aspects sociaux et écologiques comme une contrepartie à nos activités industrielles, mais plutôt comme l'un de nos facteurs de réussite.

Forts de cette approche, nous estimons essentiel de respecter les normes juridiques et éthiques, de fabriquer des produits en tenant compte de nos responsabilités environnementales et de toujours avoir à l'esprit les impacts environnementaux quand il s'agit d'innovation. De même, notre politique en matière de ressources humaines respecte les droits et intérêts des salariés et vise à utiliser au mieux et à développer le potentiel de chacun. Sur l'ensemble de nos sites à travers le monde, nous finançons des programmes pédagogiques liés à des projets et participons ainsi à l'amélioration de l'environnement social.

Le rapport qui suit est un résumé, sur la base d'exemples, des projets et mesures mis en œuvre en 2011 dans trois domaines du développement durable : le développement durable et la gestion d'entreprise, le développement durable et l'écologie et l'engagement sociétal.

**Le développement durable et la gestion d'entreprise**

Toutes les informations utiles relatives aux stratégies et mesures utilisées par Sartorius Stedim Biotech pour atteindre une croissance profitable sont développées dans ce Document de Référence aux pages 18 et 19.

### Respect des normes juridiques et éthiques

Le groupe Sartorius Stedim Biotech conduit ses activités conformément aux normes juridiques de chaque pays et aux règles éthiques internationales. Nous agissons selon une gouvernance d'entreprise responsable et un contrôle orienté vers une valeur ajoutée durable. Ces principes tiennent compte du respect des réglementations légales et internes au groupe, d'une prise en compte des intérêts de nos différentes parties prenantes, d'une communication d'entreprise transparente, d'une gestion appropriée des risques et de politiques comptables et règles d'audit adéquates. Le groupe Sartorius Stedim Biotech se conforme aux règles et recommandations du Code AFEP-MEDEF pour les principes de gouvernance d'entreprise. Vous trouverez plus d'informations sur ce sujet dans le Rapport du président, dans le chapitre commençant à la page 66 du présent Document de Référence.

Ce système de conformité a pour but de garantir l'application par les dirigeants, les cadres et les collaborateurs de toutes les réglementations légales, des codes ainsi que des directives internes. De vocation préventive, ce

système a pour mission d'anticiper tout comportement inapproprié et de préserver l'entreprise de tout dommage économique et de toute atteinte à son image. Les principaux piliers de ce système de conformité sont le Code de conduite et le Code anticorruption. Ces codes fixent les critères minimaux à observer pour agir dans le respect de la loi et de l'éthique, critères imposés à tous les collaborateurs, de même que les directives en matière de prévention de la corruption. Ils sont destinés à aider nos collaborateurs à agir dans le respect de l'éthique et de la loi dans leur travail quotidien. Tous nos collaborateurs dans le monde entier sont tenus de suivre une formation basée sur des exemples fictifs afin de s'habituer à gérer des situations difficiles sur le plan éthique et juridique. Un portail d'informations et une hotline dédiés permettent également à nos collaborateurs, fournisseurs, clients ou autres partenaires de signaler tout comportement préjudiciable.

Nos activités se basent sur nos valeurs d'entreprise partagées par tous, à savoir : la persévérance, l'ouverture d'esprit et la joie. Ces valeurs régissent nos relations avec nos clients, partenaires commerciaux et investisseurs, de même qu'elles constituent le fondement de nos relations de travail au sein de l'entreprise. Parallèlement, ces valeurs servent de guide pour choisir la direction à prendre pour le développement futur de l'entreprise.

### Application de perspectives variées

En tant qu'entreprise internationale, la diversité de nos marchés, zones d'activité et clients trouve aussi écho dans la diversité de nos collaborateurs. Pour établir un groupe de travail, nous veillons à faire correspondre efficacement perspectives d'avenir et expériences. De même, lorsqu'il s'agit de pourvoir les postes de direction, nous prônons la mixité culturelle, la parité et la mixité intergénérationnelle. Au sein du deuxième niveau de direction, celui des vice-présidents, les postes sont occupés par exemple par des dirigeants d'origine allemande, française et américaine. Selon une évaluation représentative conduite au cours de l'exercice écoulé, plus de 27 % des quelques 370 cadres de Sartorius Stedim Biotech sont des femmes ; au niveau des équipes de direction, ce pourcentage atteint presque 22 %. Sur la totalité des salariés, le pourcentage de femmes est de 35 %. Par conséquent, selon ses propres estimations, Sartorius Stedim Biotech emploie actuellement un pourcentage de personnel féminin supérieur à la moyenne par comparaison aux autres entreprises de son secteur. Nous nous efforçons d'augmenter la proportion de femmes dans les fonctions de direction ainsi que d'évoluer vers une internationalisation encore plus forte de nos équipes dirigeantes à moyen terme.

### Renforcer le potentiel de développement de nos collaborateurs à travers le monde

Nous avons besoin d'un personnel compétent et qualifié pour pouvoir croître avec succès dans un environnement de marché dynamique. Sartorius Stedim Biotech investit régulièrement dans le développement professionnel de ses collaborateurs. À titre d'exemple, sur les sites français, Sartorius Stedim Biotech a investi 3 % de ses charges de personnel annuelles en formation professionnelle. Notre objectif déclaré est d'harmoniser nos politiques de ressources humaines à travers le monde. Nous avons une stratégie de formation globale pour garantir l'uniformisation de l'évaluation de nos collaborateurs en vertu de standards internationaux.

Au cours de l'exercice considéré, un nouveau programme de valorisation des ventes a été lancé sur le plan mondial pour tous nos commerciaux de terrain et nos spécialistes en applications. En parallèle d'un renforcement des qualifications dans le sens d'une meilleure compréhension des besoins de nos clients, ce programme apporte également des compétences en matière de conseil centré sur le client. La formation à la gestion de projets permet à nos équipes internationales d'étendre leurs capacités dans ce domaine selon des normes uniformes.

Le programme de développement du leadership, mis au point sur la base de nos directives en la matière, a été lancé sur nos différents sites à travers le monde depuis 2010. Par de tels programmes de développement, Sartorius Stedim Biotech contribue à l'intégration de cultures différentes partout dans le monde, dans l'objectif de développer une culture de gestion commune, partagée par tous. Les entretiens annuels de performance annuelles, dont le contenu et les critères d'appréciation ont été harmonisés pour l'ensemble des sites en 2010, encouragent également cette volonté d'intégration.

Sartorius Stedim Biotech cherche à recruter en grande partie en interne pour ses postes de direction et, pour ce faire, développe et encourage à travers le monde les collaborateurs qui ont un potentiel de direction. L'année 2011 a été l'occasion d'étendre à toute l'Europe notre programme de formation aux fonctions de direction, jusque-là uniquement suivi par les équipes allemandes. Ce programme d'une année aide les jeunes cadres à développer leurs qualités de leader, notamment par des entretiens individuels avec des directeurs ayant une grande expérience managériale pour s'enrichir de leur expérience. Nous avons pour projet de proposer ce programme sur d'autres sites du groupe en 2012.

### Découvrir et développer de nouveaux talents

Pour construire des équipes de talent hautement qualifiées, Sartorius Stedim Biotech a entamé en 2011 sur ses sites français et portoricain la mise en place d'un programme de formation professionnelle basé sur le modèle allemand. Nous proposons des stages de formation à des étudiants afin de les aider à accroître leurs connaissances et leur expérience. Nous soutenons nos stagiaires de différentes façons, notamment en leur permettant de prendre part à des initiatives en termes de formation. Grâce à notre partenariat avec l'Euromed Business School à Marseille, les stagiaires internationaux accueillis sur notre site d'Aubagne ont par exemple la possibilité de suivre les cours du « Master of Business Administration » (MBA) dispensés dans cette école.

### Liberté, flexibilité et sécurité au travail

Le groupe Sartorius Stedim Biotech confie à ses collaborateurs des missions exigeantes, leur laisse toute liberté dans l'organisation de leur travail quotidien et leur donne des responsabilités dès leur embauche. Un tel environnement suscite la motivation à long terme et une grande fidélité de nos collaborateurs. Il en découle des taux de rotation du personnel très faibles, avec seulement 4,9 % en France et 3,3 % en Allemagne. Selon une étude faite par le "German Institute for Employment Research " (IAB , ces deux taux sont nettement inférieurs à la moyenne. La flexibilité du temps de travail est fondamentale pour concilier vie de famille et vie professionnelle. Notre modèle de temps de travail, Sartoflex, donne la possibilité à tous nos employés des sites allemands de programmer leur temps de travail en toute souplesse. Ils peuvent notamment opter pour les horaires flottants, le temps partiel ou le télétravail. Nous adaptons constamment nos structures en termes de sécurité au travail et d'organisation du travail. Pour citer un exemple, nos sociétés allemandes suivent les directives émises par l'autorité allemande en charge des questions de santé et de sécurité au travail en complément du respect des lois et réglementations en vigueur.

Source : Thomas Rein - "Ist Europa auf dem Weg zum Turbo-Arbeitsmarkt? Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung (IAB)" - Kurzbericht 19/2010 - http:\\iab.de.

### Le développement durable et l'écologie

Une production durable et des innovations écologiques sont des facteurs essentiels à notre réussite économique à long terme. Nos processus de fabrication sont conçus dans le respect des ressources naturelles et nous proposons à nos clients des produits non seulement économiques et fiables, mais à même d'offrir par ailleurs des avantages environnementaux. Pour mettre en place nos processus, nous ne nous arrêtons pas à notre propre utilisation immédiate des ressources mais envisageons le cycle de vie entier des produits, y compris les processus de nos clients. Nos fournisseurs sont également tenus de se conformer aux exigences de notre approche écologique. Conjuguer la croissance et la préservation des ressources naturelles sont les objectifs que Sartorius Stedim Biotech met en place à différents niveaux.

### Des critères élevés pour la qualité et la protection de l'environnement

Le groupe Sartorius Stedim Biotech est certifié selon les normes internationales en vigueur pour la protection de l'environnement (ISO 14001) et pour la qualité (ISO 9001). Ces deux systèmes de gestion garantissent notre prudence concernant l'utilisation des ressources et notre respect des exigences de qualité dans la fabrication de nos produits. À l'origine introduites sur notre site de Goettingen, ces deux normes sont aujourd'hui la référence sur tous nos sites à travers le monde. Nous nous efforçons en permanence d'améliorer nos systèmes existants et travaillons à leur mise en place progressive sur tous nos sites de production. À Pékin par exemple, notre usine est certifiée conforme aux deux normes ISO depuis 2010 et Sartorius Stedim Biotech en Inde prévoit d'obtenir la certification ISO 14001 en 2012.

**Évolution du chiffre d'affaires[1] Et de la consommation d'énergie**
en %

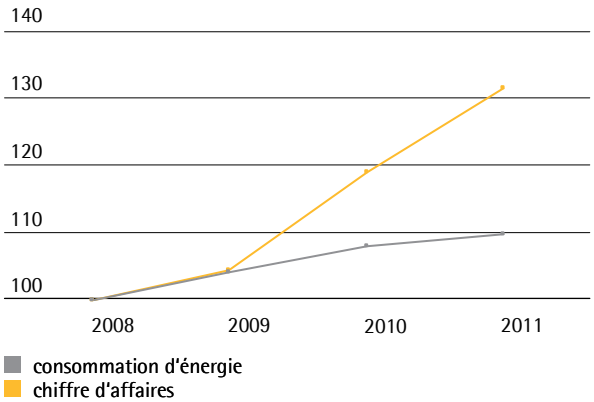


[1] Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, produits de sa propre fabrication

### Un développement de nos infrastructures respectueux de l'environnement

Avec trois grands projets de construction, deux sur nos deux sites allemands à Goettingen et à Guxhagen et un à Yauco à Porto Rico, 2011 a été une année intense pour le développement des infrastructures de Sartorius Stedim Biotech. Dans les nouveaux bâtiments comme dans les extensions d'infrastructures existantes, nous intégrons équipements et technologies écologiques les plus avancés et nous allons souvent au-delà des obligations imposées par les réglementations environnementales locales. Ainsi, sur notre site de Yauco à Porto Rico, en passe de devenir un centre de production et de logistique de premier plan pour le marché nord-américain, Sartorius Stedim Biotech s'efforce de répondre aux rigoureuses normes américaines en faveur d'infrastructures respectueuses de l'environnement et des ressources naturelles. Notre objectif est d'atteindre l'un des niveaux de qualité les plus élevés de la norme LEED, système d'accréditation pour les bâtiments verts aux États-Unis. À titre d'illustration, le nouveau complexe de Yauco est conçu pour réaliser une économie de consommation d'eau de 85 % et de plus d'un cinquième de la consommation d'énergie par rapport aux niveaux antérieurs. Sartorius Stedim Biotech prévoit de satisfaire près de 10 % de ses besoins en énergie à partir de sources renouvelables, notamment par des panneaux solaires installés sur le toit de l'usine.

### Utilisation efficace de l'énergie

L'une des priorités de l'entreprise est de trouver de nouvelles solutions pour améliorer notre efficacité énergétique. Depuis 2008, nous exploitons sur notre plus grand site de production, à Goettingen, une unité de cogénération (CHP) dont le degré d'efficacité atteint 80 %, soit un rendement deux fois plus élevé que celui des usines classiques. Cette installation de type CHP nous permet de produire environ 15 % des besoins en électricité du site allemand et la chaleur d'échappement récupérée couvre un cinquième de nos besoins en chauffage. L'exploitation de notre propre unité de cogénération contribue non seulement largement à la protection de l'environnement mais permet aussi une diminution sensible de nos dépenses énergétiques. Nous investissons de façon continue dans des programmes de régulation optimisés et des techniques de pointe afin d'atteindre le plus fort rendement possible avec une utilisation d'énergie minimale. La centrale d'air comprimé utilisée pour commander et régler les machines de production de notre usine de Goettingen, modernisée en 2010, consomme environ 45 % d'énergie en moins par rapport à l'installation précédente. Cette mesure de modernisation a réduit à elle seule nos émissions annuelles de CO2 de 400 tonnes métriques. Au total, les mesures de protection de l'environnement mises en place à ce jour sur le site de Goettingen se sont traduites par une réduction de notre empreinte carbone de quelque 5 600 tonnes métriques par an. Depuis 2008, la consommation d'énergie à Goettingen est restée largement inférieure à la normale. En effet, malgré l'ajout de locaux supplémentaires et l'augmentation de la production et des ventes de filtres, la consommation d'électricité et de gaz naturel est restée pratiquement constante pendant toute cette période. En Tunisie, nous avons modernisé l'éclairage sur toutes nos lignes de production en 2011 pour réaliser des économies d'énergie.

### Valorisation des matières recyclables

Nous avons également fait de grands progrès en matière de recyclage. Sur le site de Goettingen, où nous fabriquons des membranes pour cartouches filtrantes, nous disposons d'une station moderne de recyclage des solvants. Les alcools issus de la production de membranes sont recyclés directement dans l'enceinte de l'usine et réintroduits dans le processus de production. Ainsi, les substances sont maintenues en circuit fermé, nous minimisons les besoins en transport, réduisons la consommation d'eau et les volumes d'eaux usées. La station de recyclage des solvants offre une capacité suffisante pour absorber l'augmentation prévue de la production de membranes à compter de 2012. Grâce à nos propres travaux de recherche et de développement, nous sommes également parvenus à réduire les quantités de solvants nécessaires à la fabrication des membranes.

En qualité de fournisseur de l'industrie pharmaceutique, nous ne pouvons actuellement pas utiliser de matières plastiques recyclées pour des raisons de sécurité des produits mais nous envoyons constamment nos plastiques au recyclage où nous les éliminons dans le respect de l'environnement. À titre d'exemple, en 2011, plus de 90 % de tous les déchets générés sur nos sites français d'Aubagne et de Lourdes ainsi qu'en Tunisie à M'Hamdia ont été recyclés. Les déchets plastiques composites riches en énergie générés dans le processus de fabrication des poches ont servi à la production d'énergie par incinération dans une usine spéciale. La plus grande partie des déchets polymères a été séparée et collectée selon le type de matières, comme le polyamide et le polyéthylène, puis réutilisée sous forme de matières secondaires. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons encore réduit de 10 % la consommation de papier sur les sites précédemment mentionnés et avons éliminé les déchets papier dans le respect de l'environnement.

Sartorius Stedim Biotech respecte la directive et la réglementation européennes concernant le recyclage et la récupération des déchets de produits électroniques (WEEE). Sur nos sites allemands, grâce à l'introduction depuis 2010 des signatures électroniques pour les déchets dangereux comme la soude et le pétrole,

nous contrôlons la production de ces déchets et fournissons un suivi numérique de leur récupération et élimination. Nous garantissons ainsi une traçabilité complète de ce type de déchets du début à la fin du cycle.

### Innovations écologiques de nos produits

Nos efforts d'optimisation de la performance environnementale de nos produits et méthodes de production commencent dès la phase de recherche et développement. Chaque fois que la sécurité et la fonctionnalité des produits sont réunies, nous augmentons la part de matières premières renouvelables dans la production et réduisons les emballages. En 2011 par exemple, nous avons lancé un projet de coopération à long terme avec des partenaires industriels pour étudier des solutions afin d'obtenir des polymères pour nos membranes et capsules à partir de matières premières renouvelables ou recyclées. Les solutions intégrées de notre gamme de produits FlexAct sont un autre exemple de cette approche : au-delà des avantages écologiques généralement proposés par les technologies à usage unique, les solutions FlexAct réduisent le besoin de matériel fixe installé et donc la quantité de matières utilisée. L'unité de commande centrale polyvalente de FlexAct peut par exemple être utilisée dans un certain nombre de processus biopharmaceutiques différents.

### Des produits durables pour un meilleur bilan écologique de nos clients

Les produits à usage unique s'imposent de plus en plus dans la fabrication de médicaments innovants plus efficaces. Ils sont non seulement pratiques sur un plan économique mais apportent aussi des avantages écologiques : comparés aux équipements conventionnels en acier et en verre, ils rendent superflus les grands nettoyages à l'eau déminéralisée et le traitement des eaux usées. Selon les résultats démontrés par certaines études, les produits à usage unique en plastique donnent de bien meilleurs résultats que les équipements réutilisables complexes en termes de consommations d'énergie, d'eau et de substances chimiques sur la durée de vie du produit. Des experts ont comparé la méthode essentiellement basée sur des équipements réutilisables à celle axée sur des solutions à usage unique en fonction de plusieurs scénarios dont un processus industriel type de production d'anticorps monoclonaux. Le résultat est sans appel : un fabricant qui utilise essentiellement des solutions à usage unique consomme environ 87 % d'eau et 30 % d'énergie en moins. De plus, d'après les analyses établies par les experts, l'utilisation de solutions à usage unique permet de réduire la taille des unités de production. De même, l'espace de stockage dont a besoin le fabricant est inférieur de 30 %, d'où des économies d'énergie et de matériel supplémentaires. D'autres études ont confirmé que les produits à usage unique nécessitent deux fois moins d'énergie pour la stérilisation, le nettoyage et le matériel que les processus conventionnels.

Si les produits à usage unique ont un impact écologique positif du fait de leurs plus faibles consommations d'énergie et d'eau, leur utilisation génère plus de déchets. Toutefois, même sur ce point particulier, on peut largement améliorer la performance environnementale par une récupération et un recyclage réguliers. En effet, les matières plastiques ultra pures, utilisées dans la fabrication des différents produits à usage unique, contiennent environ 80 % à 90 % d'énergie de pétrole brut pur et constituent donc une matière première secondaire exploitable. L'énergie importante dégagée par les polymères peut être par exemple récupérée pour produire de l'énergie thermique ou électrique.

Notre pôle services aide nos clients à optimiser les solutions pour répondre au mieux à leurs besoins sur leurs sites de production. Nous procédons toujours à une analyse globale des processus du client et identifions les améliorations potentielles d'un point de vue à la fois financier et écologique. Nous contribuons ainsi à une gestion plus économique et plus écologique des processus de nos clients.

Sources : Sinclair A., Lindsay I., et al.: The Environmental Impact of DisposableTechnologies. BioPharm Int.2 novembre 2008. www.biopharmservices.com/docs/EnvironmentImpactDisposables.pdf. ; Rawlings B., Pora H. : Environmental Impact of Single-Use and Reusable Bioprocess Systems. BioProcess Int. Février 2009 : 18-25.

### Une base de données au service de l'identification d'économies d'énergie potentielles

Pour obtenir des données fiables sur nos propres émissions tout au long de la chaîne de valeur, nous avons établi notre « empreinte carbone » à notre siège d'Aubagne fin 2010 à partir de la méthode Bilan Carbone. D'après les résultats de cette analyse, les matières premières livrées par les fournisseurs du site représentent globalement 42 % de son empreinte carbone. Les autres sources d'émission de dioxyde de carbone sont le fret (20 %), l'emballage (12 %) et le transport (14 %). Cette évaluation tient également compte des trajets de nos collaborateurs pour se rendre au travail et de leurs déplacements professionnels. Sur la base de cette étude, nous avons établi un plan d'action pour réduire encore notre impact CO2. Dans l'ensemble, notre stratégie qui consiste, dans la mesure du possible, à fournir nos marchés locaux directement à partir de nos sites de production en local nous permet de limiter les transports et donc de réduire les rejets de dioxyde de carbone.

## L'engagement sociétal

Nos activités sur le plan social se concentrent sur des domaines liés à notre métier de base. Promouvoir la recherche et des opérations de soutien en faveur de la communauté scientifique restent nos principales priorités dans ce domaine. Sur les sites de production les plus significatifs du groupe, nous participons également à des programmes pédagogiques et sociaux.

### Soutien aux étudiants et jeunes diplômés

Grâce à ses propres programmes et aux coopérations nouées, Sartorius Stedim Biotech est certain de recruter les jeunes talents de demain. Notre programme international de bourses « Bioscience Scholarship » encourage les meilleurs étudiants et jeunes diplômés dans les domaines des sciences et de la technique par un soutien financier, professionnel et individuel. Notre programme est destiné à attirer vers nous de jeunes collaborateurs qualifiés, en particulier des pays émergents d'Asie, d'Europe de l'Est et d'Amérique latine pour développer des projets à l'international. Au siège social de notre entreprise à Aubagne, nous travaillons en collaboration avec l'École d'Ingénieurs de Marseille, afin de donner la possibilité à de jeunes ingénieurs en biotechnologie d'acquérir une expérience professionnelle comme ingénieur d'application en marketing. Le groupe Sartorius Stedim Biotech donne la possibilité aux étudiants de faire des stages professionnels pratiques pour leur permettre d'affiner leurs connaissances, compétences et expériences. Nous soutenons nos stagiaires en leur permettant par exemple de participer à nos initiatives de formation. À Aubagne, grâce à notre partenariat avec l'« Euromed Business School » à Marseille, les stagiaires étrangers peuvent par exemple suivre les cours du « Master of Business Administration » (MBA) dispensés dans cette école.

### Parrainage d'événements pour la communauté scientifique

Outre le maintien des coopérations nouées de longue date avec différents instituts scientifiques, nous participons régulièrement à des symposiums, congrès et conférences annuelles, avec par exemple en 2011, les conférences annuelles de « The American Society of Cell Biology » (ASCB), « The American Society of Microbiology » (ASM) et « The American Society for Industrial Microbiology) » (SIM). Ces organisations à but non lucratif présentent et débattent des dernières avancées scientifiques. Par ailleurs, Sartorius Stedim Biotech a parrainé les réunions annuelles de la « Neuroscience Society » (SFN) en Allemagne et de l'« American Association for Cancer Research » (AACR), spécialisées dans le développement de méthodes de traitement médical avancées. En 2011, nous avons également soutenu l' « International Society for Pharmaceutical Engineering » dont la conférence annuelle traitait des normes de production mondiales (GMP).

### Action en faveur d'organismes locaux sur les sites du groupe

Contribuer à équiper les écoles, attribuer des bourses, apporter des conseils à la construction de parcours professionnels et promouvoir la formation pratique : voilà autant d'actions dans lesquelles Sartorius Stedim Biotech est engagé sur différents sites.

Par exemple, à Yauco (Porto Rico), Sartorius Stedim Biotech apporte son soutien depuis de nombreuses années à plusieurs écoles et a permis l'émergence de nouveaux talents. À Goettingen également, nous nous impliquons auprès de plusieurs lycées, comme par exemple le Felix-Klein-Gymnasium. Celui-ci propose, en plus du diplôme de fin d'études secondaires allemand (Abitur), un baccalauréat reconnu sur le plan international. Sur notre site de Bangalore, nous avons apporté en 2011 notre soutien à l'école élémentaire locale située à proximité de l'entreprise afin d'ouvrir de nouvelles classes. De plus, sous l'impulsion d'un client indien, nous avons organisé en partenariat avec le Rotary Club local en 2011 une campagne de don du sang sur le site de l'entreprise à Bangalore. À Aubagne, nous avons soutenu une initiative locale destinée à préparer des chômeurs à la recherche d'un emploi à l'aide de formations spéciales.

# Patrimoine et situation financière

## Flux de trésorerie

Le groupe Sartorius Stedim Biotech a enregistré un flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle de 60,6 millions d'euros pour 2011 contre 72,8 millions d'euros pour l'année précédente. Si la contribution en hausse du résultat a eu un effet positif, elle a été largement contrebalancée par l'augmentation des versements au titre de l'impôt. Par ailleurs, le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle a été impacté par la consolidation du besoin en fonds de roulement principalement sous l'effet de la croissance du chiffre d'affaires.

**Trésorerie de l'activité opérationnelle**
en millions €

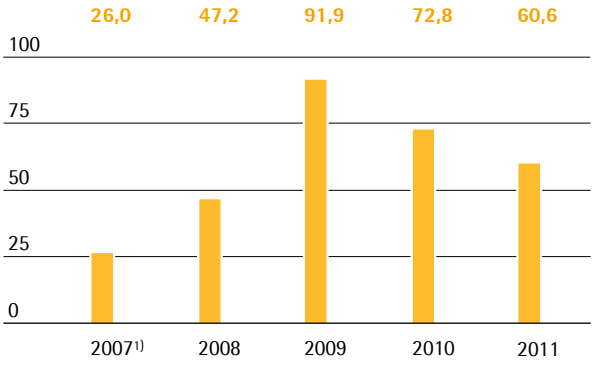


[1)] Le tableau de flux de trésorerie consolidé intègre 9 mois d'activité de l'ancien sous-groupe Sartorius Biotech (du 1er avril 2007 au 31 décembre 2007) et à 6 mois d'activité de l'ancien Groupe Stedim (du 1er juillet 2007 au 31 décembre 2007).

À - 41,8 millions d'euros contre - 15,3 millions d'euros l'année précédente, le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement a augmenté, comme anticipé, essentiellement en raison d'investissements conséquents dans nos capacités de production et de l'acquisition d'une participation dans Sartorius Korea Biotech, jusque-là notre partenaire franchisé.

Le flux net de trésorerie des activités de financement est en net repli à - 4,9 millions d'euros, par rapport au chiffre de l'année précédente de - 82,5 millions d'euros, qui intégrait les versements effectués dans le cadre du programme de rachat d'actions à hauteur de 61,3 millions d'euros. Par conséquent, la dette nette de l'exercice s'établit à 100,1 millions d'euros en 2011 contre 102,8 millions d'euros pour l'exercice 2010.

**Tableau de flux de trésorerie**
Abrégé

| en millions € | **2011** | 2010 |
|---|---|---|
| Trésorerie provenant de l'activité opérationnelle | 60,6 | 72,8 |
| Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement | – 41,8 | – 15,3 |
| Trésorerie provenant des opérations de financement | – 4,9 | – 82,5 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 46,8 | 29,7 |
| Endettement brut | 146,9 | 132,4 |
| Endettement net | 100,1 | 102,8 |

## Bilan consolidé

Le total bilan du groupe Sartorius Stedim Biotech a augmenté de 64,3 millions d'euros entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 pour atteindre 720,7 millions d'euros. Concernant les actifs, le groupe a enregistré une hausse des actifs non courants. Ils passent de 480,0 millions d'euros en 2010 à 500,5 millions d'euros en 2011, essentiellement sous l'effet des grands projets d'investissement conduits au cours de la période, d'une valeur de 38,6 millions d'euros contre 16,7 millions d'euros l'année précédente. Par conséquent, le ratio d'investissement a progressé passant de 3,9 % à 8,1 % au cours de l'exercice écoulé.

Les actifs courants ont également été en hausse pour atteindre 220,2 millions d'euros (2010 : 176,4 millions d'euros) en raison d'une augmentation de 17,2 millions d'euros de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, combinée à un accroissement du besoin en fonds de roulement de 25,6 millions d'euros.

**Chiffres clés du besoin en fonds de roulement**
en nombre de jours

| | | 2011 | 2010 |
|---|---|---|---|
| **Rotation des stocks** | | | |
| Stocks / Chiffre d'affaires | x 360 | 50 | 42 |
| **Rotation des créances clients** | | | |
| Créances clients / Chiffres d'affaires | x 360 | 70 | 69 |
| **Rotation de l'actif économique** | | | |
| Besoin en fonds de roulement net[1] / Chiffre d'affaires | x 360 | 78 | 73 |

[1] Somme des stocks et des créances clients moins les dettes fournisseurs

**Structure du bilan**
en %

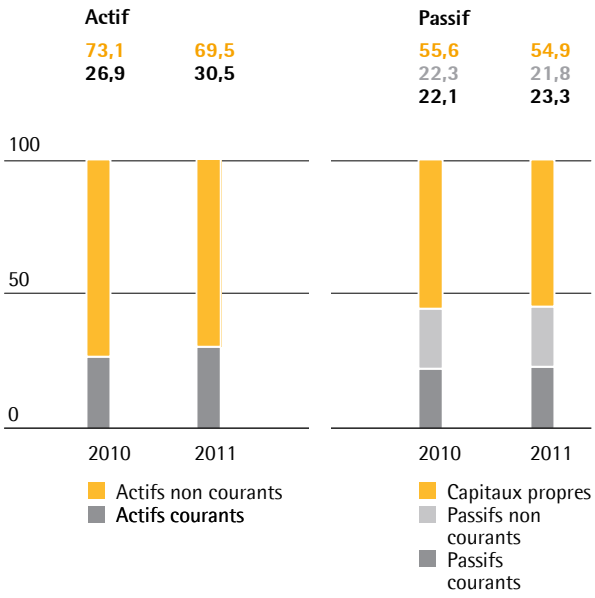


Les capitaux propres sont passés de 365,1 millions d'euros à 395,6 millions d'euros avec un ratio capitaux propres | total bilan du groupe Sartorius Stedim Biotech à 54,9 % (31 décembre 2010 : 55,6 %), et restent donc à un niveau toujours très satisfaisant.

**Chiffres clés du bilan**

| | 2011 | 2010 |
|---|---|---|
| **Ratio** | | |
| Capitaux propres / Total bilan | 54,9 % | 55,6 % |
| **Ratio** | | |
| Capitaux permanents / Immobilisations | 113,3 % | 109,4 % |

Les passifs non courants ont légèrement progressé évoluant de 146,4 millions d'euros au 31 décembre 2010 à 156,8 millions d'euros au 31 décembre 2011, principalement en raison de l'augmentation des emprunts et autres passifs financiers. Les passifs courants ont également augmenté pour atteindre 168,2 millions d'euros contre 144,9 millions d'euros en 2010, principalement en raison de dettes fournisseurs et comptes rattachés plus élevés.

Globalement, l'endettement bancaire brut a augmenté de 132,4 millions d'euros au 31 décembre 2010 à 146,9 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Le ratio capitaux à long terme | immobilisations s'est accentué passant de 109,4 % à 113,3 %. Le ratio endettement net | capitaux propres (« gearing ») se maintient à un niveau très satisfaisant à 0,3 (au 31 décembre 2010 : 0,3).

**Taux d'endettement**

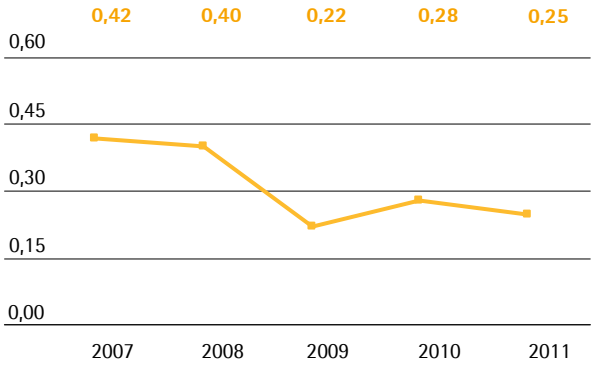

## Financement | Trésorerie

Le financement du groupe Sartorius Stedim Biotech repose sur un socle solide et s'inscrit sur le long terme. L'élément principal de ce dispositif est un crédit syndiqué. Cette ligne de crédit, actuellement chiffrée à un total de 181,0 millions d'euros et à échéance en septembre 2013, a été obtenue auprès d'un consortium de douze établissements de crédit dirigé par les banques allemandes Commerzbank et WestLB.

Par ailleurs, une convention de crédit à long terme d'un volume de 25 millions d'euros a été conclue avec Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) concernant des investissements en capacités de production.

Afin de diversifier notre structure de financement, nous avons également un programme d'affacturage, d'un volume maximal de 35,0 millions d'euros. De plus, nous disposons de plusieurs lignes de crédit bilatérales pour un montant total d'environ 22 millions d'euros.

Le ratio endettement net | EBITDA retraité était de 1,0 au 31 décembre 2011, soit une nouvelle amélioration par rapport au 31 décembre 2010 où il ressortait à 1,2. Le ratio de couverture des charges d'intérêt (ratio EBITDA retraité | intérêts payés) s'inscrit à 22,5 (25,8 au 31 décembre 2010). Les principaux indicateurs de solvabilité affichent donc d'excellents niveaux.

**Ratio endettement net EBITDA**

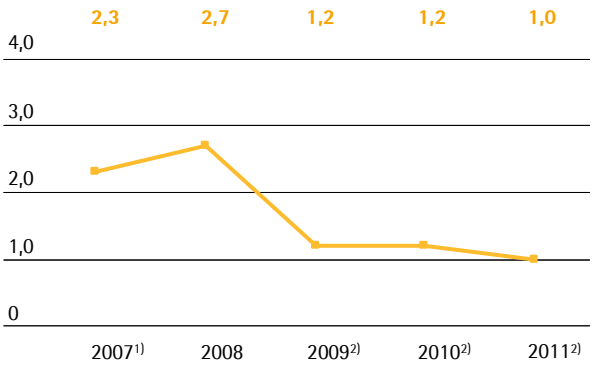


[1)] pro forma retraité
[2)] retraité

En raison de notre implantation mondiale en matière de commercialisation et de distribution, nos chiffres sont exprimés en différentes devises. Les principales monnaies concernées sont le dollar américain, le yen et la livre sterling. Nous sommes donc exposés aux fluctuations des taux de change, en particulier entre l'euro et le dollar américain. Grâce à notre réseau de production international disposant de sites en dehors de l'Allemagne et de la France, notamment en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Inde, nous pouvons compenser en grande partie les fluctuations des taux de change par une couverture naturelle. L'exposition nette restante est généralement couverte par des contrats sur devises à échéance jusqu'à un an et demi. Par rapport à 2010, nous avons sensiblement relevé notre niveau de couverture au cours de l'exercice 2011.

Compte tenu du niveau historiquement bas des taux d'intérêt, nous avons souscrit au cours de l'année écoulée, des contrats importants de couverture des taux d'intérêt. Par conséquent, près des deux tiers de nos emprunts bancaires, contractés à des taux d'intérêt variables, sont désormais couverts contre le risque de hausse des taux.

**Paramètres financiers**

| | **2011** | 2010 |
|---|---|---|
| **Ratio endettement net \| EBITDA[1)]** | | |
| Dette nette | 1,0[2)] | 1,2[2)] |
| EBITDA[1)] | | |
| **Couverture des intérêts** | | |
| EBITDA[1)] | 22,5[2)] | 25,8[2)] |
| Intérêts payés | | |
| **Taux d'endettement** | | |
| Dette nette | 0,3 | 0,3 |
| Capitaux propres | | |

[1)] Pour de plus amples informations sur l'indicateur EBITDA, veuillez vous référer au chapitre relatif à l'évolution des activités du groupe et au glossaire.
[2)] Retraité ; pour de plus amples informations sur la présentation retraitée, veuillez vous référer au chapitre relatif à l'évolution des activités du groupe et au glossaire

# Risques et opportunités

L'entreprise a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un impact sur son activité commerciale, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et les présente dans les paragraphes suivants.

**Système de gestion des risques**

Groupe à vocation internationale, Sartorius Stedim Biotech est par nature exposé à différents risques. Pour pouvoir gérer efficacement les risques latents ou potentiels, nous avons mis en œuvre un système de gestion des risques. Ce système de gestion des risques est conçu pour permettre d'anticiper l'identification, l'évaluation et le contrôle des risques. Ainsi, la direction de l'entreprise dispose à tout moment d'une information sur la situation des risques encourus et peut, le cas échéant, prendre les mesures appropriées.

Les responsables des différents services, les directeurs généraux des filiales du groupe ainsi que les responsables des services centraux sont tenus de contrôler, à intervalles réguliers, la situation des risques encourus dans leurs domaines de responsabilités respectifs et de signaler tout dépassement des seuils de risques définis.

Pour tous les risques identifiés au sein du groupe Sartorius Stedim Biotech qui peuvent avoir une incidence négative sur la situation patrimoniale et financière et | ou sur le résultat de l'entreprise, des mesures correctives et | ou comptables ont été le cas échéant mises en œuvre sur la période concernée.

**Rapport explicatif sur les risques encourus**

L'entreprise a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'l n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

### Risques généraux

Compte tenu de ses différents métiers, notre société est protégée dans une certaine mesure des cycles économiques qui s'exercent à une échelle plus large. Il n'en reste pas moins que notre capacité à prévoir et atténuer les conséquences directes et indirectes des risques au sens large, tels que les crises de change ou les catastrophes naturelles et leurs dommages associés sur des infrastructures importantes sur le plan commercial, voire vitales pour l'activité, est limitée.

### Risques liés à la chaîne logistique

Notre chaîne logistique couvre toutes les étapes des achats aux ventes, en passant par la production. Les dysfonctionnements de ce processus peuvent avoir des conséquences significatives notamment en matière de retards de livraison. Nous avons mis en place un système de gestion globale de la chaîne logistique pour éviter ces dysfonctionnements. Ce dispositif consiste à analyser et à piloter l'ensemble des processus afin de minimiser les risques encourus. Nous allons ci-après exposer les différents risques auxquels notre chaîne logistique est soumise.

### Risques fournisseurs

Nous nous approvisionnons auprès de fournisseurs pour une part importante de nos matières premières, pièces et composants, consommables et services. Nous sommes donc soumis à des risques liés à des problèmes de livraison imprévus et | ou aux augmentations de prix. La surveillance et le pilotage des opérations d'achat mis en place par notre système de gestion globale de la chaîne logistique permettent de réduire ces risques. De plus, nous procédons régulièrement à des audits de nos fournisseurs et mettons en place des systèmes d'alertes préventifs. Par ailleurs, nous constituons des stocks de sécurité pour les matières premières d'importance stratégique et faisons appel, quand cela est possible, à des sources d'approvisionnement alternatives.

### Risques de production

Notre compétence technologique de base nous permet de fabriquer nous-mêmes une grande partie de notre gamme de produits très diversifiés (par exemple les filtres). Pour d'autres produits tels que les bioréacteurs et les fermenteurs multi-usages, nous travaillons avec des fournisseurs et transférons de ce fait une partie des risques de production sur des tiers. Lorsque nous fabriquons nous-mêmes les produits, nous gérons et répondons aux problématiques de sous-capacité | surcapacité, arrêts de production, taux de rebut excessifs et niveaux élevés de fonds de roulement immobilisés. Nous limitons et réduisons ces risques grâce à une planification minutieuse des capacités de production, à l'utilisation de machines à applications variées, à des postes de travail semi-automatiques associés à des horaires de travail flexibles ; et grâce également à la surveillance continuelle du processus de production. En outre, notre im-

plantation internationale nous permet de faire face à d'éventuels goulets d'étranglement auxquels nous serions soumis en transférant la production d'un site à un autre.

### Risques liés à la vente et à la distribution

Nous utilisons une grande variété de circuits de vente et de distribution de nos produits à travers le monde. Des risques peuvent survenir en cas de changements imprévus sur la structure des commandes, d'une pression croissante sur les prix ainsi que du non-respect de délais convenus contractuellement avec des clients. Nous nous efforçons d'anticiper au maximum les commandes sur les différents segments de marché pour pouvoir réagir en conséquence à des demandes ciblées. Grâce à nos innovations techniques et à notre positionnement sur les marchés soumis à une moindre pression des prix, par exemple le marché des produits destinés aux processus de production certifiés dans l'industrie biopharmaceutique, nous réduisons le risque d'augmentation de pression sur les prix. Nous avons également minimisé l'exposition au risque logistique ces dernières années par la constitution et l'exploitation de stocks centralisés pour optimiser la logistique de distribution.

### Risques liés à la qualité

Nos clients utilisent les produits du groupe Sartorius Stedim Biotech dans un grand nombre de processus de production sensibles, notamment la fabrication de médicaments, de denrées alimentaires et de boissons ou encore de produits chimiques, ainsi que dans les laboratoires de recherche et de développement. Le risque principal est le non-respect des critères de qualité définis. Il pourrait entraîner des préjudices à nos clients que nous pourrions avoir à compenser sous forme de demandes de dédommagement. Grâce à des contrôles de qualité rigoureux et au recours à des procédés et systèmes de fabrication modernes, par exemple la production en salle blanche, nous nous assurons que nos produits satisfont aux critères de qualité les plus élevés. Nos procédés et systèmes de fabrication sont soumis à un contrôle constant dans le cadre du processus d'amélioration continu et sont optimisés en conséquence afin de satisfaire aux exigences en vigueur. Les validations données lors des divers audits effectués chaque année par nos clients ainsi que la certification ISO 9001 et ISO 13485, attestent du niveau de qualité élevé de nos produits et de nos processus. Indépendamment de ces mesures, nous souscrivons un contrat particulier d'assurance responsabilité civile pour tout dommage causé par nos produits. Pour apporter une réponse rapide en cas de produits défectueux et pour en minimiser les effets préjudiciables, Sartorius a mis en place un système de traçabilité avec la possibilité de rappeler un lot entier de produits de façon immédiate si nécessaire.

### Risques liés à la recherche et au développement

Nous investissons de manière importante en recherche et développement. Les risques potentiels sont le développement de produits ne correspondant pas aux attentes du marché, le non-respect des délais de développement ou encore le transfert involontaire de savoir-faire vers la concurrence. Ces risques sont fortement réduits par la mise en place d'une gestion de projet moderne, d'un contrôle intensif et de l'intégration précoce de nos clients aux processus de développement. Les brevets et une veille technologique et concurrentielle permanente protègent notre technologie.

### Risques clients

Les principaux clients du groupe Sartorius Stedim Biotech sont des entreprises pharmaceutiques et chimiques, ainsi que des instituts de recherche et des établissements de formation du secteur public. Ce sont pour la plupart des entreprises relativement importantes, existant depuis longtemps et d'assise financière solide. Comme nous disposons d'une structure de clientèle très diversifiée dans la plupart de nos domaines d'activités, nous dépendons relativement peu des différents grands comptes. Le programme d'affacturage s'est poursuivi en 2011 et permet de maintenir à un bas niveau notre exposition aux risques liés aux créances clients. Nous travaillons également à l'amélioration constante de notre gestion des créances et avons recours à des agences de notation externes pour mieux piloter les risques de crédit.

### Risques concurrentiels

Le groupe Sartorius Stedim Biotech occupe une position dominante sur la plupart de ses marchés. Certains de nos concurrents ont une taille plus importante que la nôtre et la plupart d'entre eux partagent notre envergure internationale, notamment Merck Millipore et Pall. Le risque de voir émerger de nouveaux concurrents nous semble relativement faible. En effet, nos principaux clients sont présents dans des secteurs extrêmement réglementés comme la biopharmacie ou l'agro-alimentaire et les barrières technologiques à l'entrée sont très élevées. De plus, notre présence mondiale constitue un avantage concurrentiel de taille.

### Risques liés au départ des collaborateurs

Entreprise technologique innovante, Sartorius emploie un grand nombre de salariés hautement qualifiés. Pour faire face au risque que fait peser l'évolution démographique et au risque de départ de nos collaborateurs, notamment ceux qui occupent des postes clés, notre système de rémunération est basé sur la performance. Nous proposons des formations continues ciblées et nous garantissons des perspectives d'évolution intéressantes, une formation continue et des apprentissages dédiés pour nos meilleurs talents. Nous proposons également des prestations sociales avantageuses. Le succès de ces choix se mesure ces dernières années par un très faible taux de rotation du personnel et par une durée moyenne de présence de nos collaborateurs dans l'entreprise relativement élevée. Certains contrats de travail incluent une clause de non-concurrence interdisant le départ vers un concurrent direct.

### Risques financiers

De par sa présence internationale, l'activité du groupe Sartorius Stedim Biotech est nécessairement soumise à des risques financiers. En parallèle des risques liés à la comptabilité des chiffres du groupe figurent les risques liés aux taux de change, aux taux d'intérêt et à la liquidité qui seront détaillés ci-après et en annexe des états financiers consolidés.

### Risques spécifiques liés à l'établissement des comptes consolidés

Ces risques peuvent par exemple survenir suite à la conclusion d'affaires complexes ou inhabituelles, qui ne peuvent pas être traitées de façon courante. Ils peuvent aussi résulter des marges de manœuvre laissées aux collaborateurs concernés pour l'estimation et l'évaluation des actifs et des passifs, ainsi que de l'externalisation et du transfert de travaux liés à l'établissement des comptes vers des prestataires extérieurs, tels que des actuaires ou des conseils. Les risques liés aux instruments financiers dérivés sont détaillés aux notes annexes des comptes consolidés.

### Risques liés au taux de change

Plus d'un tiers de notre chiffre d'affaires est indexé sur le dollar américain ou une devise qui en dépend, et une part moins conséquente sur d'autres devises étrangères. Aussi les variations des taux de change ont une forte incidence sur le bilan et le compte de résultat. Dans le même temps, notre réseau de production mondial nous a permis de compenser les ventes réalisées par des achats libellés dans la même devise. Ainsi, nous fabriquons localement une grande partie des produits destinés au marché nord-américain, ce qui nous permet d'être tout aussi compétitifs que nos concurrents américains. Nous nous couvrons avec des instruments financiers dérivés pour faire face au risque de change net, à savoir la part de chiffre d'affaires en devises étrangères dépassant les coûts de production en devises étrangères. Notre stratégie est en principe prévue jusqu'à une année et demie à l'avance. La couverture de ce risque est prise en charge par l'une de nos équipes et contrôlée par une autre (Voir Section 4, Chapitre 28 - partie E en page 118).

### Risques liés au taux d'intérêt

Nous avons conclu des contrats à taux fixe pour éliminer le risque de variation des taux sur une partie de nos crédits en cours sans risque de fluctuation de nos flux de règlement. Toutefois, la plupart des crédits en cours à la clôture de l'exercice sont indexés sur les taux d'intérêt du marché. Environ deux tiers de ces crédits sont actuellement couverts par des instruments de couverture de taux d'intérêt donc seul le tiers restant est soumis au risque de taux d'intérêt. Nous suivons l'évolution des taux en permanence et procédons le cas échéant à des opérations de couverture dans la mesure où elles nous semblent nécessaires et économiquement justifiées. (Voir Section 4, Chapitre 28 - partie F en page 119).

### Risques de liquidité

En avril 2011, le groupe a pu refinancer l'une des deux conventions de crédit syndiqué en cours à des conditions plus avantageuses avec un volume de crédit à la hausse. Cette nouvelle convention s'étend jusqu'en avril 2016. Aucun changement n'a été apporté à la seconde convention de crédit à échéance en septembre 2013 aux conditions en vigueur.

Une grande majorité de nos actifs immobilisés sont couverts par des éléments à long terme. Nous garantissons à tout moment la solvabilité du groupe par la planification à court, moyen et long termes de nos flux

de liquidités et le recours à un logiciel de gestion de trésorerie sophistiqué. (Voir Section 4, Chapitre 28 - partie G en page 120).

### Risques réglementaires

En tant que fournisseur de l'industrie biopharmaceutique et intervenant dans le système de la santé, le groupe Sartorius Stedim Biotech est directement affecté par l'environnement de ce secteur d'activité. Une éventuelle politique restrictive de la part des autorités de contrôle (FDA, EMEA) sur les accords concernant les nouveaux médicaments constitue le principal risque dans ce domaine. En cas de diminution du nombre de médicaments mis sur le marché, les perspectives de croissance du groupe Sartorius Stedim Biotech devraient être revues à la baisse sur le moyen terme.

### Risques environnementaux

La nature même de l'activité du groupe Sartorius Stedim Biotech interagit en permanence avec l'environnement et s'expose donc à ce titre aux risques liés à l'environnement. Il est demandé d'éviter et de réduire les risques pesant sur l'environnement à tous nos responsables sur tous nos sites à travers le monde. Notre département chargé des questions environnementales, de la santé et de la sécurité au travail assure la prévention et la surveillance des processus touchant à l'environnement. A l'échelle mondiale, le système de management environnemental mis en place par la direction de Sartorius Stedim Biotech est certifié DIN EN ISO 14001. Cette norme est applicable à l'ensemble du groupe et porte sur toute une série de mesures visant à minimiser les risques dans ce domaine.

### Risques liés aux systèmes d'information et autres

Outre les risques déjà mentionnés ci-dessus, nous faisons face à des risques potentiels liés aux systèmes d'information et de communication. Un fonctionnement pleinement opérationnel de ces systèmes est en effet essentiel au bon déroulement des activités de la société. Nous nous efforçons de diminuer ces risques par le développement et la mise en place de nouvelles directives et politiques de sécurité informatique. Ces règles et mesures se fondent sur la norme ISO 27001 et les normes établies par le « Federal Office for Information Security » en Allemagne (normes BSI). Nos applications et systèmes informatiques sont régulièrement soumis à des audits informatiques internes et externes visant à surveiller les risques potentiels et à prendre les mesures qui s'imposent pour les minimiser. Nous veillons à harmoniser en permanence notre stratégie informatique avec notre stratégie commerciale, à assurer le suivi de nos développements techniques et à recourir à du matériel et àdes logiciels modernes pour réduire les risques inhérents à l'exploitation de nos systèmes informatiques.

### Risques de procès

Aucune procédure judiciaire, ni aucun recours en justice susceptible d'avoir une incidence négative majeure sur le résultat du groupe ne sont en cours, autres que ceux figurant au bilan.

Il n'existe pas de/d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

### Assurances

Nous avons souscrit des polices d'assurance pour nous couvrir contre un grand nombre de risques. Ces assurances concernent la responsabilité civile, la perte d'exploitation, le transport, les dommages matériels et pécuniaires, etc. et couvrent les frais de justice. La nature et l'étendue de notre couverture sont régulièrement contrôlées et mises à jour par un service indépendant dédié à ces tâches travaillant en collaboration avec un courtier externe.

### Évaluation de la situation générale des risques encourus et évolution future

Au terme d'une analyse circonstanciée de la situation générale des risques encourus, nous n'avons pas identifié à ce jour de risques susceptibles de compromettre l'avenir de l'entreprise.

Pour l'avenir, nous ne prévoyons pas non plus à ce jour de risques susceptibles de compromettre l'entreprise et son évolution.

# Perspectives de développement de l'activité

**Environnement macroéconomique**

Selon les estimations du FMI, l'activité économique mondiale devrait connaître un niveau de croissance de 4,0 % en 2012, soit un taux identique à celui de l'exercice écoulé. Toutefois, ces prévisions sont soumises à des niveaux de risque supérieurs à la moyenne selon les instituts de prévision économique. Dans ce contexte, les chiffres anticipés par les experts varient selon une fourchette très large et ont déjà été plusieurs fois revus à la baisse au cours des derniers mois. Selon le FMI, l'incertitude suscitée par la crise de la dette et ses répercussions négatives potentielles sur l'économie réelle figurent parmi les facteurs de risque.

Le FMI considère que les problèmes budgétaires et la crise de confiance aux États-Unis comme dans certains États de la zone euro restent non résolus à ce jour. L'enjeu crucial pour les gouvernements consiste à trouver un juste équilibre entre l'élan nécessaire à la croissance économique et la nécessité de consolider les budgets nationaux. Tout bien considéré, le FMI ne peut exclure un glissement vers la récession de l'économie américaine et d'une poignée de pays de la zone euro.

## Développement économique dans les pays industrialisés

De façon générale, les estimations laissent à penser que la croissance du PIB des pays industrialisés atteindra 1,9 % en 2012 (contre 1,6 % en 2011). Selon les experts, la tendance aux économies dans les politiques budgétaires va étouffer la relance économique à court terme.

D'après les estimations du FMI, le PIB des États-Unis gagnera 1,8 % en 2012 contre 1,5 % en 2011. Ce léger relèvement par rapport à l'exercice précédent est attribuable à l'atténuation des effets négatifs causés par le tremblement de terre nippon. Les experts prévoient des risques importants pour l'économie américaine, conséquences de la mauvaise tenue du marché de l'immobilier, de niveaux d'endettement public et privé relativement élevés et de la perte de confiance des consommateurs.

Les spécialistes estiment qu'en Europe, le développement économique sera grevé par les plans d'austérité prévus ou déjà mis en place dans plusieurs États membres de la zone euro avec des impacts sur le développement économique, de sorte que la croissance économique risque fort de stagner dans l'ensemble. Dans un tel environnement, les prévisions par pays de la zone euro varient considérablement.

En Allemagne et en France, la croissance économique devrait connaître un ralentissement marqué par rapport à l'exercice considéré. Selon le FMI, l'Allemagne peut tabler sur une croissance de 1,3 % de son PIB pour l'année 2012 contre 2,7 % en 2011. Pourtant, l'OCDE prévoit à peine 0,8 % de croissance. La France est également confrontée à l'essoufflement de sa croissance selon les économistes. La progression de son PIB réel ne devrait pas dépasser 1,4 % en 2012 contre 1,7 % en 2011 et l'OCDE prévoit un chiffre largement inférieur à 0,3 %.

Le FMI anticipe une croissance de l'économie japonaise de l'ordre de 2,3 % en 2012, même s'il faut rappeler que ce chiffre est basé sur un niveau de croissance impacté l'année précédente par la catastrophe naturelle de mars 2011.

## Développement économique dans les pays émergents

Selon le FMI, la croissance globale des pays émergents va passer de 6,4 % en 2011 à 6,1 % en 2012, sur la base des données obtenues auprès d'environ 80 % de tous les pays en voie de développement et nouveaux pays industrialisés.

**Taux de croissance du PIB prévus pour 2012**
en %

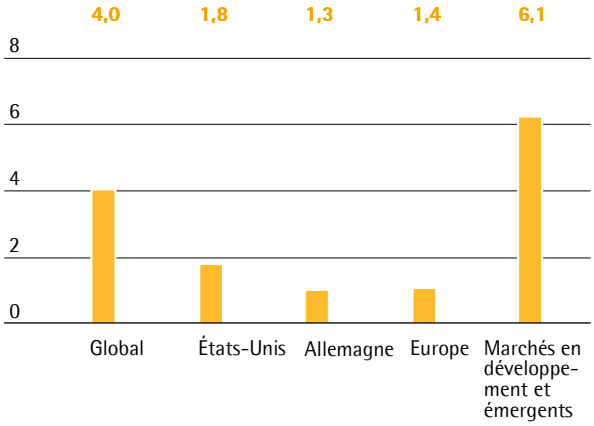


Source : International Monetary Fund

Le FMI anticipe une poursuite de l'essor de l'économie chinoise, avec une croissance de 9,0 % en 2012 (contre 9,5 % en 2011). Cette avancée devrait être freinée par un certain nombre de facteurs dont le fléchissement de la demande en provenance de l'Europe et des États-Unis.

En Inde également, les experts se rejoignent sur des prévisions de croissance globalement équivalentes aux niveaux observés au cours de l'exercice écoulé, soit environ 7,5 % (7,8 % en 2011).

### Évolution des taux de change et des taux d'intérêt

Nous prévoyons le maintien par les principales banques centrales de taux d'intérêt plancher en 2012, voire sur de nouvelles baisses des principaux taux de refinancement au sein de la zone euro. Les prévisions concernant la parité euro/dollar en 2012 varient entre 1,30 dollar et 1,35 dollar pour 1 euro, soit un niveau inférieur à l'exercice considéré avec une valeur moyenne de 1,39 dollar pour 1 euro.

Sources : Fonds Monétaire International, perspectives de l'économie mondiale septembre 2011 ; OCDE : statistiques nationales ; Reuters, vwd.

## Environnement sectoriel

### Croissance stable du secteur pharmaceutique

Le secteur pharmaceutique devrait avoir connu une progression de 4 % à 5 % en 2011 selon l' « IMS Health ». Pour l'avenir, les experts anticipent une poursuite de l'avancée des marchés pharmaceutiques internationaux de court à moyen terme car peu de changements sont attendus dans les principaux moteurs de croissance.

L'évolution démographique en particulier dans les pays occidentaux industrialisés, la forte amélioration de l'accès à la santé dans les pays émergents et en développement ainsi que le développement des maladies liées aux modes de vie et celui des maladies chroniques continueront à favoriser l'expansion du secteur. La mise au point de nouveaux médicaments devrait également agir favorablement sur la croissance du secteur même si ses effets seront contrebalancés par l'arrivée à expiration de brevets et par les mesures de restriction des dépenses de santé, notamment dans bon nombre de pays industrialisés, conséquence de la crise financière et budgétaire. Les médicaments pour lesquels les brevets vont expirer en 2012 représentent un chiffre d'affaires total de 26 milliards de dollars pour le seul marché nord-américain, de loin le plus important du secteur en termes de ventes.

Les analystes de l' « IMS Health » prévoient une croissance globale du secteur pharmaceutique comprise entre 3 % et 6 % pour la période 2010-2015.

### Croissance supérieure à la moyenne dans les nouveaux pays industrialisés

La croissance la plus forte sera une nouvelle fois à observer du côté des marchés pharma-émergents composés des 17 pays suivants selon l' « IMS Health » : Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Chine, Égypte, Inde, Indonésie, Mexique, Pakistan, Pologne, Roumanie, Russie, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Venezuela et Vietnam.

Il est prévu une croissance de 13 % à 16 % pour ces pays au cours de la période 2010-2015, bien qu'ils commencent d'un niveau relativement bas par rapport au marché dans son ensemble. L'augmentation prévue de la population, le développement des dispositifs de santé publique et la hausse des dépenses privées sont les principaux vecteurs de croissance du marché pharmaceutique dans ces pays.

La Chine, le plus grand marché pharma-émergent, devrait afficher une croissance de 19 % à 22 %. Sa part relative du marché mondial en termes de chiffre d'affaires devrait ainsi s'envoler d'environ 5 % en 2010 à environ 14 % d'ici 2015.

Les marchés pharmaceutiques occidentaux devraient enregistrer une faible croissance entre 2010 et 2015. À titre d'exemple, selon l' « IMS Health » pour les prochaines années, la croissance moyenne ne devrait pas dépasser 0 % à 3 % (CAGR 2011-15) en Amérique du Nord où l'arrivée à expiration d'un grand nombre de brevets et les mesures de réduction des dépenses de santé publique risquent fort d'avoir un effet défavorable. En Europe, on prévoit une croissance de 2 % à 5 % (CAGR 2011-15), là encore impactée par les restrictions budgétaires dans différents pays par l'effet de la crise de la dette.

**Les fortes tendances long-terme sont les fondements de notre croissance future**

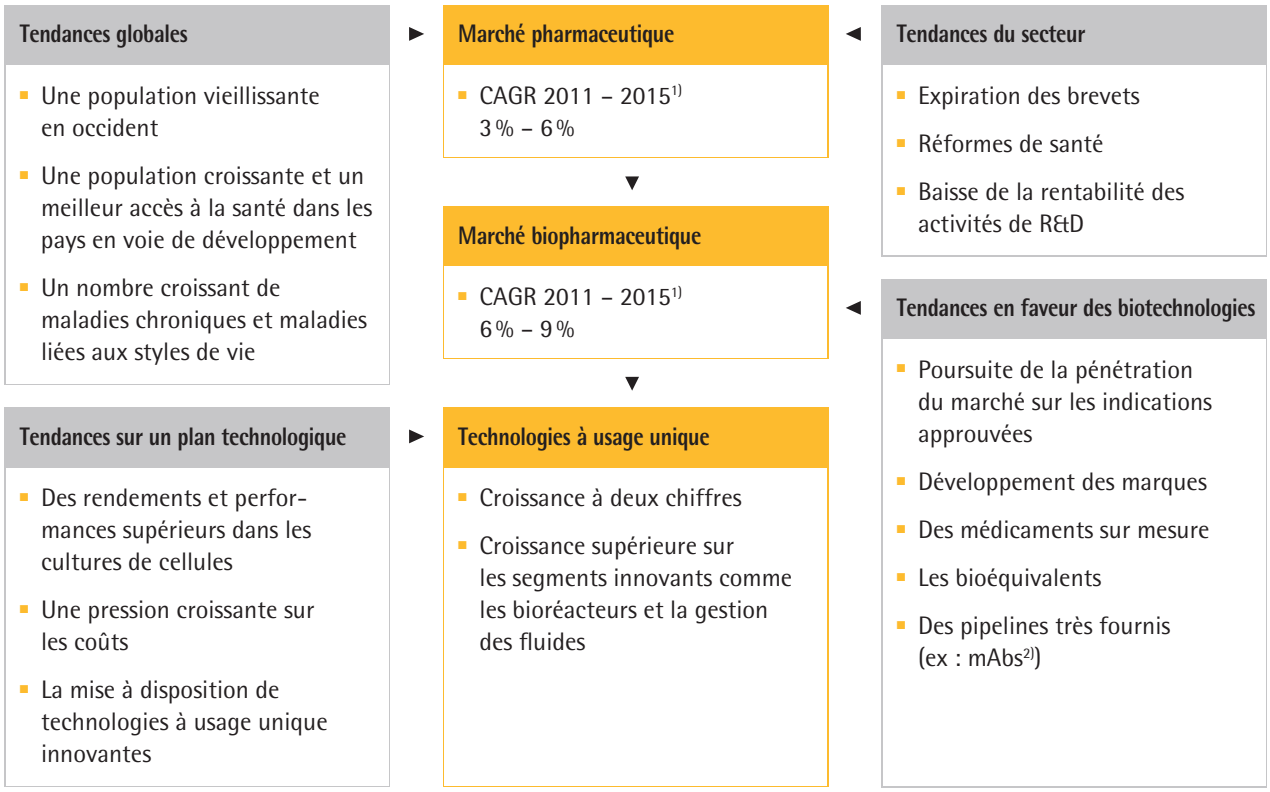


[1)] Source : IMS Institute of Healthcare Informatics. The Global Use of Medicines : Outlook Through 2015
[2)] Source : DataMonitor Monoclonal Antibodies 2010, HC00029-002 Slidepack 10/10

### Le secteur de la biotechnologie affiche une croissance supérieure au marché pharmaceutique

Le segment biotechnologique du marché pharmaceutique profite d'une croissance très soutenue depuis plusieurs années et, selon les prévisions de l' « IMS Health », il devrait continuer à croître plus rapidement que le marché dans son ensemble, avec des prévisions de croissance comprises entre 6 % et 9 % jusqu'en 2015 (contre 3 % à 6 % pour le marché pharmaceutique global). De leur côté, les analystes de "Business Insights" prévoient une croissance moyenne aux environs de 8 % (CAGR 2010-15). Ces prévisions s'appuient largement sur le lancement anticipé de nombreux nouveaux médicaments biotechnologiques et l'extension des indications des médicaments biotechnologiques existants. De plus, environ 300 anticorps monoclonaux sont actuellement en phase de développement clinique (Phase I-III).

### Investir dans la recherche du secteur public : un enjeu national

Les économistes estiment de façon générale que les investissements publics en recherche et développement vont encore progresser à long terme, malgré les risques macroéconomiques, compte tenu de l'influence reconnue de la capacité d'innovation pour dynamiser la performance économique d'un pays. L'orientation donnée par plusieurs pays industrialisés en faveur d'une hausse des financements consacrés aux entreprises, à la science et à l'éducation a été suivie par les principaux marchés émergents comme la Chine et l'Inde, qui ont massivement investi dans l'objectif de combler l'écart avec les marchés industrialisés et de réduire leur dépendance à l'égard des technologies étrangères.

**Volume du marché prévu du secteur biotechnologique par groupe de substances**
en millards de dollars US

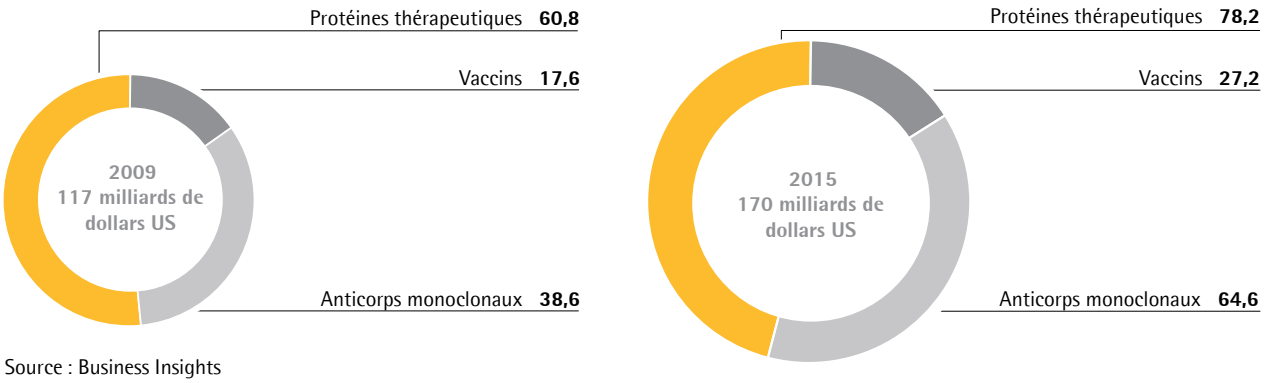


Source : Business Insights

Sources : 2011, IMS Health : IMS The Global Use of Medicine : Outlook Through 2015, IMS Market Prognosis Global, IMS MIDAS (73 marchés à travers le monde) ; PhRMA sector report ; EU Industrial R&D Investment Scoreboard ; Science, technologie et industrie : perspectives de l'OCDE 2011 ; Business Insights : The future of the Biologicals Market ; WestLB : European Pharmaceuticals, novembre 2011.

## Perspectives de développement

En tant que fournisseur de l'industrie biopharmaceutique, l'évolution de nos activités est moins impactée par les tendances conjoncturelles que, par exemple, par les décisions prises par les autorités réglementaires, notamment au travers des autorisations ou rejets de mise sur le marché de nouveaux médicaments. À partir de l'hypothèse selon laquelle la production de médicaments par procédés biotechnologiques et le recours croissant aux technologies à usage unique sont des tendances appelées à se confirmer, nous avons défini un objectif de croissance du chiffre d'affaires de 6 % à 8 % à taux de change constant pour l'exercice 2012. Nous misons une nouvelle fois sur une croissance plus prononcée de notre activité produits à usage unique que de notre activité équipements. Parallèlement, la direction table sur une hausse de l'EBITA retraité d'environ 6 % à 8 % (voir la définition de l'EBITA retraité en page 25 et | ou dans le glossaire).

# Rapport de gestion de la maison mère Sartorius Stedim Biotech S.A. au 31 décembre 2011

**Comptes sociaux**

Sartorius Stedim Biotech S.A. est la société mère du groupe. Hormis les activités opérationnelles qu'elle exerce, en étroite collaboration avec les fonctions support groupe basées en Allemagne, elle a pour vocation d'assurer la direction générale du groupe ainsi que tout ou partie des fonctions du groupe que sont les finances, les ressources humaines, la recherche et le développement, les systèmes d'information, la qualité et les achats.

En 2011, le chiffre d'affaires de Sartorius Stedim Biotech S.A. s'élève à 71 855 milliers d'euros contre 65 026 milliers d'euros en 2010, soit une augmentation de 10,5 %. Le résultat d'exploitation ressort à 3 277 milliers d'euros. Le résultat financier est de 20 347 milliers d'euros.

Enfin, le résultat net 2011 est de 23 860 milliers d'euros contre 21 066 milliers d'euros en 2010.

**Affectation du résultat**

L'Assemblée générale proposera d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 23 860 107,84 euros :

– A la réserve légale : 762,51 euros

– Soit un solde de : 23 859 345,33 euros

– Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur de 11 112 043,49 euros

Ce qui constitue un bénéfice distribuable de 34 971 388,82 euros

– Seront distribués à titre de dividendes 15 327 238,00 euros

– Soit un solde de 19 644 150,82 euros, en totalité versé au compte « Report à nouveau ».

Par suite, compte tenu du nombre d'actions auto-détenues par notre entreprise, chaque action d'une valeur nominale de 0,61 € donnera lieu au versement d'un dividende net de 1,00 €. Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° à l'article 158-3-2 du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée de la faculté offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire de 19 %.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 20 avril 2012.

Les sommes distribuées après le 1er janvier 2009 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

| | | Revenus éligibles ou non-éligibles à l'abattement |
|---|---|---|
| Exercice clos le | Dividendes en € | Autres revenus distribués |
| 31 déc. 2010 | 13 783 264 | |
| 31 déc. 2009 | 10 183 633 | |
| 31 déc. 2008 | 5 076 746 | |

## Capital de Sartorius Stedim Biotech S.A.

### Capital social au 31 décembre 2011

Le capital est fixé à la somme de dix millions trois cent quatre vingt cinq mille huit cent vingt huit euros et vingt huit centimes (10 385 828,28 euros). Il est divisé en 17 025 948 actions d'un montant unitaire de soixante et un centimes (0,61 €) toutes intégralement souscrites et libérées (titre I, article 6 des statuts).

### Evolution du capital de Sartorius Stedim Biotech S.A.

L'augmentation du capital social en 2011 s'explique exclusivement par l'exercice de stock-options.

| Date | Nature de l'opération | Nominal des actions | Augmentation du capital | Prime d'émission ou d'apport | Nombre d'actions créées | Nombre d'actions après opération | Montant du capital après l'opération |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1er semestre 2007 | Levée d'options de souscription d'actions | 0,6 | 48 354,7 | 818 031,9 | 79 270 | 7 136 825 | 4 353 463,3 |
| 29 juin 2007 | Acquisition inversée entre Sartorius et Stedim | 0,6 | 5 948 209,4 | 44 102 031,0 | 9 751 163 | 16 887 988 | 10 301 672,7 |
| 2ème semestre 2007 | Levée d'options de souscription d'actions | 0,6 | 6 050,0 | 134 400,0 | 10 000 | 16 897 988 | 10 307 722,7 |
| 1er semestre 2008 | Levée d'options de souscription d'actions | 0,6 | 3 222,0 | 30 186,3 | 5 200 | 16 903 188 | 10 310 944,7 |
| 2ème semestre 2008 | Levée d'options de souscription d'actions | 0,6 | 11 773,0 | 119 158,0 | 19 300 | 16 922 488 | 10 322 717,7 |
| 1er semestre 2009 | Levée d'options de souscription d'actions | 0,6 | 19 459,0 | 269 126,0 | 31 900 | 16 954 388 | 10 342 176,7 |
| 2ème semestre 2009 | Levée d'options de souscription d'actions | 0,6 | 11 183,1 | 190 160,6 | 18 333 | 16 972 721 | 10 353 359,8 |
| 1er semestre 2010 | Levée d'options de souscription d'actions | 0,6 | 16 266,9 | 486 939,4 | 26 667 | 16 999 388 | 10 369 626,7 |
| 2ème semestre 2010 | Levée d'options de souscription d'actions | 0,6 | 8 576,6 | 228 599,9 | 14 060 | 17 013 448 | 10 378 203,3 |
| 1er semestre 2011 | Levée d'options de souscription d'actions | 0,6 | 6 100,0 | 134 400,0 | 10 000 | 17 023 448 | 10 384 303,3 |
| 2ème semestre 2011 | Levée d'options de souscription d'actions | 0,6 | 1 525,0 | 72 250,0 | 2 500 | 17 025 948 | 10 385 828,3 |

### Situation de l'actionnariat Sartorius Stedim Biotech S.A. au 31 décembre 2011

Evolution de la répartition de l'actionnariat de Sartorius Stedim Biotech S.A.

| Actionnaires | Actions | Droits de vote |
|---|---|---|
| Plus de 50 % | Sartorius AG | Sartorius AG |
| Plus de 10 % mais moins de 50 % | Néant | Néant |
| Plus de 5 % mais moins de 10 % | Néant | Néant |

Le tableau ci-dessous mentionne la répartition du capital de l'entreprise à la date du 31 décembre 2011.

Sur les trois dernières années, le capital social de Sartorius Stedim Biotech S.A. se répartissait comme suit :

| | 31 décembre 2009 | | | 31 décembre 2010 | | | **31 décembre 2011** | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Actionnaires | Nombre d'actions | % du capital | % droits de vote | Nombre d'actions | % du capital | % droits de vote | **Nombre d'actions** | **% du capital** | **% droits de vote** |
| Sartorius AG | 10 166 950 | 59.9% | 53.5% | 9 770 178 | 57.4% | 57.6% | 9 770 178 | 57.4% | 71.9% |
| Droits de vote simples | 10 166 950 | 59.9% | 53.5% | 9 770 178 | 57.4% | 57.6% | | | |
| Droits de vote doubles | | | | | | | 9 770 178 | 57.4% | 71.9% |
| VL Finance[a] | 2 012 095 | 11.9% | 21.2% | 1 642 095 | 9.7% | 19.4% | 1 642 095 | 9.6% | 12.1% |
| Droits de vote simples | | | | | | | | | |
| Droits de vote doubles | 2 012 095 | 11.9% | 21.2% | 1 642 095 | 9.7% | 19.4% | 1 642 095 | 9.6% | 12.1% |
| **Total du groupe Sartorius** | **12 179 045** | **71.8%** | **74.7%** | **11 412 273** | **67.1%** | **77.0%** | **11 412 273** | **67.0%** | **84.0%** |
| | | | | | | | | | |
| Financière de la Seigneurie | 902 744 | 5.3% | 4.8% | [b] | [b] | [b] | [b] | [b] | [b] |
| Actions auto-détenues | | | | 1 698 710 | 10.0% | 0.0% | 1 698 710 | 10.0% | 0.0% |
| Salariés et actionnaires divers | | | | | | | | | |
| Public | 3 890 932 | 22.9% | 20.5% | 3 902 465 | 22.9% | 23.0% | 3 914 965 | 23.0% | 16.0% |
| Droits de vote simples | 3 890 932 | 59.9% | 53.5% | 3 902 465 | 22.9% | 23.0% | 3 495 225 | | 12.9% |
| Droits de vote doubles | | | | | | | 419 740 | | 3.1% |
| **Total du capital social** | **16 972 721** | **100.0%** | **100.0%** | **17 013 448** | **100.0%** | **100.0%** | **17 025 948** | **100.0%** | **100.0%** |

[a] Appartenant à Sartorius AG depuis l'acquisition inversée entre Sartorius et Stedim
[b] Avec le franchissement de seuil de 5 % à la baisse le 12 février 2010, cette information n'est plus communiquée par le groupe Sartorius Stedim Biotech. Les actions de Financière de la Seigneurie sont désormais intégrées sur la ligne "Public".

### Franchissement de seuil

Aucun franchissement seuil n'a été enregistré par la société au cours de l'exercice 2011.

### Contrôle de l'entreprise au 31 décembre 2011

La société Sartorius AG détient directement ou indirectement 67 % du capital et 84 % des droits de votes. Les actions auto-détenues sont dépourvues de leur droit de vote.

### Actionnariat du personnel

En dehors des plans d'option de souscription d'actions (plans de stock-options), il n'existe pas de programme de participation des salariés au capital de l'entreprise.

### Actions propres détenues par Sartorius Stedim Biotech S.A.

Conformément à la décision prise en Assemblée générale le 19 avril 2010, Sartorius Stedim Biotech S.A. a mis en place un programme de rachat d'actions au cours de l'exercice 2010. Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2011 au titre du programme de rachat d'actions.

Pour rappel, les transactions suivantes ont été réalisées au cours de l'exercice 2010 :

| | |
|---|---|
| Nombre d'actions achetées | 1 698 710 |
| Cours moyen d'achat (en €) | 36,10 |
| Montant des frais de négociation (en €) | 2 243 |
| Nombre d'actions détenues à la clôture | 1 698 710 |
| Valeur au cours d'achat (en €) | 61 327 190 |
| Valeur nominale de l'action (en €) | 0,61 |
| Fraction du capital représentée | 9,98 % |

Les actions auto-détenues sont affectées aux objectifs suivants :

- 5 % : remettre des actions à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe

- 5 % : remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, au capital de la société.

### Capital non libéré

Néant

### Capital autorisé non émis

Néant

### Titres non représentatifs du capital

Néant

### Délégation donnée par l'Assemblée générale au Conseil d'administration

L'Assemblée générale n'a donné aucune délégation au Conseil d'administration pour la réalisation d'une augmentation de capital.

### Autres titres donnant accès au capital

### Stock-options

Les plans de stock-options sont détaillés dans le tableau ci-dessous. La délégation octroyée au Conseil d'administration pour la mise en place d'un nouveau plan de stock-options est arrivée à expiration. Le Conseil d'administration n'a plus délégation pour la mise en place d'aucun nouveau plan.

### Plan de souscription d'actions

| Date de l'Assemblée générale autorisant le plan | Date du Conseil d'administration | Nombre total d'actions pouvant être souscrites | Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux | Nombre de mandataires sociaux concernés | Nombre de bénéficiaires initiaux | Prix de souscription (€) | Nombre d'actions souscrites du 1er janv. au 31 déc. 2011 | Nombre d'options attribuées et exerçables | Nombre d'options soumises à objectif | Nombre de bénéficiaires d'options valides |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 23 juin 2000 | 02 août 2000 | 139 105 | | | 5 | 8,59 | | | | |
| 23 juin 2000 | 28 sept. 2001 | 142 855 | | | 7 | 11,94 | | | | |
| 23 juin 2000 | 14 oct. 2002 | 12 100 | | | 1 | 6,78 | | | | |
| 23 juin 2000 | 10 sept. 2003 | 22 000 | | | 1 | 7,9 | | | | |
| 23 juin 2000 | 11 fév. 2004 | 66 000 | | | 1 | 6,42 | | | | |
| 23 juin 2000 | 23 juil. 2004 | 140 000 | | | 19 | 9,23 | 5 000 | 20 000 | | 2 |
| 10 juin 2005 | 15 sept. 2005 | 127 500 | | | 15 | 18,87 | 5 000 | 5 000 | | 1 |
| 10 juin 2005 | 10 nov. 2005 | 35 000 | | | 2 | 29,51 | 2 500 | 15 000 | | 2 |
| **Total** | | **684 560** | **0** | **0** | **51** | | **12 500** | **40 000** | **0** | **5** |
| | | | | | | | | | **40 000** | |

Évolution du nombre de stock-options entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2011 :

| | **2011** | 2010 | 2009 |
|---|---|---|---|
| En circulation au 1er janvier | 52 500 | 93 227 | 143 460 |
| Attribuées durant la période | | 0 | 0 |
| Annulées durant la période | 0 | 0 | 0 |
| Exercées durant la période | – 12 500 | – 40 727 | – 50 233 |
| Expirées durant la période | 0 | 0 | 0 |
| **En circulation au 31 décembre** | **40 000** | **52 500** | **93 227** |

### Dilution du capital

Au 31 décembre 2011, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises sur la base des options de souscription d'actions soumises à objectifs, représentait un total potentiel de 40 000 actions soit 0,23 % du capital après dilution.

### Options de souscription d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers au cours de l'exercice 2011

Néant.

### Options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers au cours de l'exercice 2011

Néant.

### Levées d'options durant l'exercice

Sur les 12 500 options exercées sur l'exercice, les dix plus importantes en représentent un total de 12 500 options.

### Bons de souscription d'actions

Il n'existe pas de bons de souscription d'actions sur Sartorius Stedim Biotech S.A.

### Nantissement des actions

Les actions de Sartorius Stedim Biotech S.A. ne font l'objet d'aucun nantissement.

### Nantissement d'actifs

Néant.

### Politique de distribution des dividendes

L'entreprise suit une politique de distribution de dividendes liée, d'une part aux profits du groupe sur l'année concernée, et d'autre part à l'évolution prévisible du groupe et de sa rentabilité.

L'Assemblée générale du 18 avril 2011 a voté un dividende net de 0,90 euro par action. La mise en paiement du dividende a été réalisée le 29 avril 2011.

Les dividendes et acomptes sur dividendes mis en paiement et non réclamés, se prescrivent par cinq ans au profit de l'état, à compter de leur date de mise en paiement (article 2277 du Code civil).

| En € | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 |
|---|---|---|---|---|---|
| Dividende de l'exercice par action | 0,90 | 0,60 | 0,30 | 0,30 | 0,19 |
| Nombre d'actions | 15 314 738 | 16 972 721 | 16 922 488 | 16 897 988 | 7 057 955 |
| **Dividende corrigé par action[1)]** | **0,90** | **0,66** | **0,33** | **0,33** | **0,08** |

[1)] Ramené au nombre d'actions au 31 décembre 2010

### Mandataires sociaux

Les informations relatives aux mandataires sociaux de Sartorius Stedim Biotech S.A., ainsi que la liste des mandats qu'ils exercent ou qu'ils ont exercés au cours des cinq dernières années, sont portées dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise.

### Jetons de présence versés aux administrateurs

Les jetons de présence versés sont calculés annuellement. Le mode de calcul des jetons de présence est resté inchangé au cours de l'exercice 2011. Ils sont ainsi calculés comme suit :

Les administrateurs reçoivent des jetons de présence dont le montant et la répartition sont fixés par le Conseil d'administration suivant les critères suivants, dans les limites fixées par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires :

– Chaque membre du Conseil d'administration recevra une rémunération fixe de 10 000 euros par an, qui devra être payée après l'approbation des comptes annuels par l'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires. La rémunération sera augmentée de 200 euros pour chaque 0,01 euro de dividende payé aux actionnaires ordinaires, à la condition que le montant du dividende par action excède 0,30 euro. Le président du Conseil d'administration reçoit le double de ces montants. De plus, les membres du Conseil d'administration percevront des jetons de présence pour 1 000 euros à chaque réunion du Conseil d'administration à laquelle ils participeront et se verront rembourser leurs dépenses, en plus de leur rémunération annuelle.

– Pour leur participation à un quelconque Comité, chaque administrateur, recevra une somme forfaitaire de 3 000 euros pour chaque année complète où il sera membre dudit Comité. Il recevra en complément 1 000 euros par Comité auquel il participera. Lorsqu'un administrateur exerce la fonction de président d'un Comité, il percevra une rémunération forfaitaire différente à savoir 6 000 euros pour chaque année complète de présidence en complément des montants relatifs aux jetons de présence. La rémunération pour les travaux effectués dans le cadre d'un Comité sera due dans les mêmes conditions que celles prévues au paragraphe précédent.

– Toute TVA est remboursée par l'entreprise tant que les membres du Conseil d'administration sont en droit de facturer séparément l'entreprise pour ladite TVA, et que cette faculté est exercée.

Le montant total des jetons de présence versé au titre de l'exercice 2011 aux administrateurs sera de 160 000 euros.

**Avantages accordés à l'équipe de direction**

| | | Salaires de base \| fixes en milliers € | Prime annuelle en milliers € | Prime sur objectifs à long terme en milliers € | Autres[2] en milliers € | Stock options en milliers € | Indemnités de départ en milliers € | Jetons de présence en milliers € |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2010 | 1 440,0 | 822,0 | 768,0 | 326,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| **Total** | **2011** | **1 460,0** | **963,0** | **541,0** | **252,0** | **0,0** | **0,0** | **0,0** |
| Joachim Kreuzburg[1] 2010 | | 568,0 | 313,0 | 668,0 | 211,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Joachim Kreuzburg[1] 2011 | | 568,0 | 318,0 | 416,0 | 156,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Reinhard Vogt[3] 2010 | | 334,0 | 171,0 | 100,0 | 115,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Reinhard Vogt[3] 2011 | | 356,0 | 197,0 | 125,0 | 96,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Volker Niebel[4] 2010 | | 270,0 | 169,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Volker Niebel[4] 2011 | | 270,0 | 224,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Oscar-Werner Reif[5] 2010 | | 268,0 | 169,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Oscar-Werner Reif[5] 2011 | | 266,0 | 224,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |

[1] Joachim Kreuzburg reçoit son salaire de Sartorius AG au titre de sa responsabilité dans l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Mechatronics. Sa rémunération est fixée annuellement par le Directoire de Sartorius AG.

[2] Le « phantom stock plan » est utilisé comme une composante de la rémunération variable et inclut une part de risque. Cette rémunération dépend du développement du cours de l'action Sartorius AG sur une période d'au moins quatre ans (anciennement trois). Cette rémunération ne sera décaissée que si le cours de l'action augmente d'au moins 7,5 % (anciennement 10 %) par an par rapport à la date d'établissement de ce plan ou si le cours de l'action réalise une meilleure performance que le TecDAX®. Le montant maximum qui peut être payé est « capé » à 2,5 fois le cours de l'action à la date de mise en place du plan, avec à chaque fois comme base, la base de la tranche annuelle concernée. L'utilisation d'une composante qui combine une part variable à long terme et un risque assorti est une recommandation du code de gouvernance d'entreprise français et allemand. A la date d'aujourd'hui, aucun versement n'a été réalisé à l'attention de Joachim Kreuzburg et Reinhard Vogt sur la base de ce « phantom stock plan ».

[3] Reinhard Vogt reçoit son salaire de Sartorius AG au titre de sa responsabilité dans l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Mechatronics. Sa rémunération est fixée annuellement par le Directoire de Sartorius AG.

[4] Volker Niebel reçoit son salaire de la filiale Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre des tâches réalisées dans l'ensemble du groupe Sartorius Stedim Biotech. Sa rémunération est fixée annuellement par les actionnaires de Sartorius Stedim Biotech GmbH.

[5] Oscar-Werner Reif reçoit son salaire de la filiale Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre des tâches réalisées dans l'ensemble du groupe Sartorius Stedim Biotech. Sa rémunération est fixée annuellement par les actionnaires de Sartorius Stedim Biotech GmbH.

### Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes de Sartorius Stedim Biotech S.A. sont :

- Ernst & Young, représenté par Anis Nassif
  Suppléant : Auditex

- Deloitte & Associés, représenté par Vincent Gros
  Suppléant : BEAS

### Conventions réglementées

Il est demandé aux actionnaires du groupe Sartorius Stedim Biotech d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration telles qu'elles leur sont présentées.

### Délais de paiement fournisseurs

Au 31 décembre 2011, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs s'élevait à 9 817 403 € et était constitué de :

- 69,02 % de factures payables à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture,

- 12,58 % de factures payables à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture.

À cette même date, le solde comprenait 18,40 % de dettes échues.

**Résultat des cinq derniers exercices de la société mère Sartorius Stedim Biotech S.A.**

| en milliers € | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | **2011** |
|---|---|---|---|---|---|
| **Capital en fin d'exercice** | | | | | |
| Capital social | 10 308 | 10 323 | 10 353 | 10 378 | 10 386 |
| Nombre d'actions existantes | 16 897 988 | 16 922 488 | 16 972 721 | 17 013 448 | 17 025 948 |
| **Opérations et résultats de l'exercice** | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 48 616 | 46 655 | 64 626 | 65 026 | 71 855 |
| Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations-reprises sur amortissements et provisions | 6 502 | – 6 298 | 16 067 | 25 884 | 23 617 |
| Impôts sur les bénéfices | – 282 | – 1 364 | 1 813 | 1 185 | 1 069 |
| Participation des salariés due au titre de l'exercice | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat net | – 11 481 | 5 654 | 14 160 | 21 066 | 23 860 |
| Dividendes versés ou proposition de distribution | 5 071 | 5 077 | 10 184 | 13 783 | **15 327** |
| **Résultats par action** | | | | | |
| Résultat après impôt et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions | 0,37 | – 0,29 | 1,05 | 1,59 | 1,45 |
| Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | – 0,68 | – 0,38 | 0,84 | 1,24 | 1,40 |
| Dividende attribué à chaque action | 0,30 | 0,30 | 0,60 | 0,90 | 1,00 |
| **Personnel** | | | | | |
| Nombre de salariés | 246 | 285 | 299 | 293 | 336 |
| Montant de la masse salariale | 9 990 | 10 577 | 11 381 | 11 177 | 11 843 |
| Montant des sommes versées au titre des charges sociales | 5 112 | 5 431 | 5 758 | 6 007 | 6 574 |

# Gouvernance d'entreprise

03

# Le Conseil d'administration et ses comités

**Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration est composé de huit membres, dont un membre indépendant. Les administrateurs sont nommés pour trois ans.

Composition au 31 décembre 2011

**Joachim Kreuzburg**

Président-directeur général
Né le 22 avril 1965
Nationalité : allemande

Nommé le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres fonctions et mandats d'administrateur actuels, au sein du groupe :
Président du Directoire de Sartorius AG,
Vice-président du Conseil de surveillance de Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Vice-président du Directoire de Sartorius Weighing Technology Gmbh,
Gérant de Sartorius Lab Holding GmbH
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim North America Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim SUS Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Filters Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Japan K.K.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Lab Ltd.,
Président de VL Finance S.A.S.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Mechatronics Japan K.K.,
Membre du Conseil d'administration de Denver Instrument (Beijing) Co. Ltd ;
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Scientific Instruments (Beijing) Co. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Mechatronics Hong Kong Ltd., Hong Kong, Chine
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Biohit Liquid Handling Oy, Finlande

Autres fonctions et mandats d'administrateur actuels, en dehors du groupe :
Membre du Comité consultatif de Commerzbank AG,
Membre du Comité consultatif de Hameln Group GmbH, Allemagne
Membre du Comité consultatif de Norddeutsche Landesbank, Allemagne

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours des cinq dernières années, en dehors du groupe :
Membre du Conseil de surveillance de E.ON Mitte AG

Formation et parcours professionnel : ingénieur en génie mécanique, Dr. rer. pol., titulaire d'un doctorat en économie et d'un diplôme universitaire en génie mécanique.

| | |
|---|---|
| 1992–1995 | Assistant scientifique à l'institut de recherche sur l'énergie solaire de Basse-Saxe (Hamelin) |
| 1995–1999 | Assistant scientifique au département de sciences économiques de l'université de Hanovre |
| Depuis le 01\|05\|1999 | Sartorius AG, Goettingen, Allemagne<br>Dernier poste : vice-président finance et relations investisseurs |
| Depuis le 11/11/2002 | Membre du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne |
| Du 01/05/2003 au 10/11/2005 | Porte-parole du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne |
| Depuis le 11/11/2005 | Président-directeur général et président du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne |

### Volker Niebel

Membre exécutif – Directeur général délégué opérations et systèmes d'information
Né le 14 août 1956
Nationalité : allemande

Nommé le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels, au sein du groupe :
Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim North America Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim SUS Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Filters Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim India PVT. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Lab Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Aseptics S.A.,
Gérant de Sartorius Stedim Biotech SARL
Gérant de Sartorius Stedim Integrated SARL
Gérant de Sartorius Stedim Bioprocess SARL

Formation et parcours professionnel : titulaire d'un diplôme universitaire en économie et administration des affaires

| | |
|---|---|
| 1983–1985 | Schmidt & Clemens, Lindlar, Allemagne<br>Directeur commercial chez Petro Chemical Industry (USA) |
| 1985–1998 | Gambro AB, Lund, Suède |
| 1998–2001 | Skanska AB, Malmö, Suède<br>Membre de la direction générale de Poggenpohl GmbH, Herford, Allemagne |
| 2001–2007 | Sartorius AG, Goettingen, Allemagne<br>Dernier poste : vice-président senior exploitation, division Biotech |
| Depuis 2007 | Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne |

### Oscar-Werner Reif

Membre exécutif – Directeur général délégué recherche et développement
Né le 11 novembre 1964
Nationalité : allemande

Nommé le 21 avril 2009
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels, au sein du groupe :
Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Switzerland, AG, Suisse

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours des cinq dernières années
Aucun

Formation et parcours professionnel : doctorat en génie chimique, diplôme universitaire de la chimie et biologie moléculaire

| | |
|---|---|
| 1991-1995 | Associé en recherche à l'institut « Chemical Engineering » de l'université de Hanovre, Allemagne |
| 1995-2009 | Sartorius AG Goettingen, Allemagne- Dernier poste : directeur général délégué en R&D et Technologies |
| 2007-2009 | Sartorius Stedim Biotech GmbH Dernier poste : directeur général délégué R&D et Technologies |
| Depuis 2009 | Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne |

### Reinhard Vogt

Membre exécutif – Directeur général délégué marketing, ventes et services
Né le 4 août 1955
Nationalité : allemande

Nommé 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels, au sein du groupe :
Membre du Directoire de Sartorius AG,
Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Gérant de Sartorius Weighing Technology GmbH,
Gérant de Sartorius Lab Holding GmbH
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim North America Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim SUS Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim India PVT. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech (Beijing) Co. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Malaysia Sdn. Bhd.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Australia Pty. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de Denver Instrument (Beijing) Co. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Scientific Instruments (Beijing) Co. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Mechatronics Hong Kong Ltd., Hong Kong, China
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Switzerland AG, Suisse
Membre du Conseil d'administation de Sartorius Mechatronics Japan KK

Formation et parcours professionnel : titulaire d'un diplôme d'administration commerciale et industrielle

| | |
|---|---|
| 1979–1983 | Sarstedt AG, Nuembrecht, Allemagne<br>Directeur Général de Sarstedt AB, Suède |
| 1983–2007 | Sartorius AG, Goettingen, Allemagne<br>Dernier poste : Vice-président senior Ventes et marketing, division Biotech |
| Depuis 2007 | Gérant de<br>Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne |
| Depuis 2009 | Membre du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne.<br>Dernier poste : responsable du marketing, des ventes et services |

### Liliane de Lassus

Membre non exécutif
Née le 29 décembre 1943
Nationalité : française

Nommée le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels, en dehors du groupe :
Gérant de L2 L Conseil SARL (conseil dans le management des hommes)

Formation et parcours professionnel :
Ph D en chimie organique (1972),
MBA (1966),
Master en sanskrit (1969)

| | |
|---|---|
| 1969–1977 | Chargée de recherches au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), puis à l'université de Californie de Berkeley (Etats-Unis) |
| 1977–1981 | PSA – Automobiles Citroën, chef de département Plan \| Programmes |
| 1981–1985 | Renault Automation (robotique) : planification stratégique |
| 1985–1989 | Présidente d'une start-up high-tech, spécialisée en intelligence artificielle (Cognitech) |
| 1989–2005 | Consultante en gestion des ressources humaines pour les postes de direction, notamment dans des environnements multiculturels |
| 2005–2007 | Directeur général de Stedim Biosystems |
| 2007-2008 | Directeur général délégué de Sartorius Stedim Biotech |
| Depuis mai 2008 | Gérant de L2 L Conseil SARL : conseil dans le management des hommes |

### Bernard Lemaître

Membre non exécutif
Né le 16 décembre 1938
Nationalité : française

Nommé le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 252 744

Autres mandats d'administrateur et postes actuels, en dehors du groupe :
Président de Financière de la Seigneurie S.A.S.,
Membre du Conseil d'administration de Senova Systems Inc.

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours des cinq dernières années, en dehors du groupe :
Membre du Conseil de surveillance de Intrasense S.A.

Formation et parcours professionnel :
1979–2007 Fondateur, Président-directeur général de Stedim S.A.

### Arnold Picot

Membre non exécutif
Né le 28 décembre 1944
Nationalité : allemande

Nommé le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels, au sein du groupe :
Président du Conseil de surveillance de Sartorius AG,
Président du Conseil de surveillance de Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Président du Conseil de surveillance de Sartorius Weighing Technology GmbH

Autres mandats d'administrateur et postes actuels, en dehors du groupe :
Membre du Conseil de surveillance de Takkt AG,
Membre du Conseil de surveillance du Wissenschaftliches Institut für Infrastruktur und Kommunikationsdienste GmbH und WIK-Consult GmbH.

Mandat d'administrateur achevé, exercé au cours des cinq dernières années, en dehors du groupe :
Vice-président du directoire de Etelon e-solutions AG

Formation et parcours professionnel :
titulaire d'un diplôme en gestion commerciale, Dr., professeur universitaire, docteur honoris causa

| | |
|---|---|
| 1970–1975 | Assistant de recherche et professeur assistant, université de Munich |
| 1976–1984 | Professeur d'université, faculté de gestion des entreprises, université de Hanovre, directeur de l'institut de gestion et d'organisation |
| 1980–1981 | Professeur invité, université de Stanford, Californie |
| 1984–1987 | Professeur d'université, faculté de gestion des entreprises, université technique de Munich, directeur de l'institut de gestion d'entreprises générales et industrielles |
| Depuis 1988 | Professeur d'université, faculté de gestion des entreprises, université de Munich, directeur de l'institut d'information, d'organisation et de gestion |
| 2004–2005 | Professeur invité Konrad Adenauer, université de Georgetown, Washington (District de Columbia) |

### Henri Riey

Membre non exécutif
Administrateur indépendant
Né le 5 novembre 1961
Nationalité : monégasque

Nommé le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech
Détenues : 300

Autres mandats d'administrateur et postes actuels, en dehors du groupe :
Président de Aidea
Président du groupe HR SAS

Formation et parcours professionnel : diplôme de l'institut supérieur de gestion (France)

| | |
|---|---|
| 1985–1988 | Gestionnaire de fonds à Paribas |
| 1988–1996 | Gestionnaire de fonds, responsable de l'équipe de gestion des fonds européens de valeurs mobilières à la Barclays, France |
| 1996–1999 | Directeur de recherche, Barclays Asset Management Europe |
| 1999–2004 | Vice-président Barclays Asset Management, en charge de toutes les activités de gestion de fonds |
| Depuis 2004 | Directeur financier de Hendyplan S.A. |

### Domiciliations

Pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du Conseil d'administration et de la direction générale sont domiciliés au siège social de l'entreprise.

**Administrateurs indépendants**

Conformément aux principes de gouvernance d'entreprise, les membres indépendants ne doivent être ni actionnaires, ni même clients, fournisseurs ou banquiers majeurs du groupe ; ils ne doivent avoir aucune relation susceptible d'influencer leur jugement.

Le Conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech S.A. comporte un administrateur indépendant, Henri Riey.

Les critères pour pouvoir être qualifié d'administrateur indépendant sont les suivants :

- Ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.
- Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement, significatif de la société ou de son groupe, ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité.
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

**Autres informations :**

À la connaissance de l'entreprise, au cours des cinq dernières années :

- Aucune condamnation pour fraude et | ou aucune incrimination et | ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un administrateur par des autorités statutaires ou réglementaires.
- Aucun administrateur n'a été associé en tant que gérant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation.
- Aucun administrateur n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de gestion ou de surveillance d'un émetteur ou de participer à la gestion ou à la conduite des affaires d'un émetteur.

À la connaissance de l'entreprise, il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'administration.

En outre, à la connaissance de l'entreprise, il n'existe aucun conflit d'intérêts entre les attributions des membres du Conseil d'administration et leurs intérêts privés et | ou leurs autres attributions. Les administrateurs sont tenus de porter immédiatement à la connaissance du Conseil d'administration tout conflit d'intérêts, même potentiel, qu'ils découvriraient, ainsi que de s'abstenir de participer aux discussions concernées et au vote de la résolution correspondante.

À la connaissance de l'entreprise, aucun arrangement ni accord n'a été conclu avec les actionnaires, clients, fournisseurs, etc., en vue de la nomination d'un administrateur.

À la connaissance l'entreprise, aucun administrateur n'est lié au groupe Sartorius Stedim Biotech par un contrat de service qui lui confèrerait des avantages.

**Comité d'audit**

Le Comité d'audit compte actuellement trois membres :

Henri Riey,
Président du Comité d'audit depuis le 5 décembre 2007

Arnold Picot,

Bernard Lemaître.

Le président du Comité d'audit est indépendant.

Le président du Conseil d'administration, également directeur général du groupe, possède le statut d'invité permanent au Comité d'audit, mais ne dispose d'aucun droit de vote.

Au cours de l'exercice 2011, le Comité d'audit s'est réuni cinq fois.

**Comité de rémunération**

Le Comité de rémunération compte actuellement quatre membres :

Arnold Picot,
Président du Comité depuis le 29 juin 2007,

Joachim Kreuzburg,

Henri Riey,

Bernard Lemaître.

Un des quatre membres du Comité de rémunération est indépendant.

Au cours de l'exercice 2011 le Comité de rémunération s'est réuni deux fois.

Pour en savoir plus sur l'organisation, le fonctionnement et les activités de chaque Comité au cours de l'exercice 2011, vous pouvez, conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce français, vous référer au rapport de gestion du président du Conseil d'administration inclus dans ce Document de Référence (pages suivantes).

# Le Comité exécutif Groupe

Le Comité exécutif Groupe dirige les activités opérationnelles du groupe. Il définit la stratégie et les priorités de l'entreprise, sans interférer avec les responsabilités du Conseil d'administration. Le Comité exécutif traduit les décisions et résolutions du Conseil d'administration au quotidien. Le Comité exécutif est composé des personnes suivantes :

- Joachim Kreuzburg
- Volker Niebel
- Reinhard Vogt
- Oscar Werner Reif
- Joerg Pfirrmann
- Dominique Baly

Le Comité exécutif s'est réuni douze fois au cours de l'exercice 2011.

# Rapport du président établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce français

Conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, le président du Conseil d'administration rend compte dans ce rapport couvrant l'exercice clos le 31 décembre 2011, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ; ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par l'entreprise au sein du groupe.

Conformément au dernier paragraphe de l'article L. 225-235 du Code du commerce, les commissaires aux comptes de l'entreprise préparent un rapport portant sur le rapport du président du Conseil d'administration décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

**Code de gouvernance d'entreprise**

Depuis l'exercice 2008, le Conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech S.A. a décidé de suivre le code AFEP-MEDEF comme code de gouvernance de référence (voir le site internet www.medef.fr).

Le code de gouvernance d'entreprise AFEP-MEDEF (le « Code ») définit un ensemble de règles pour une gouvernance d'entreprise équilibrée et responsable. Il suit le principe « appliquer ou expliquer » qui prévaut dans la plupart des pays de l'Union européenne. Si une entreprise cotée n'applique pas l'un des éléments du Code, elle doit s'expliquer dans son rapport relatif à la gouvernance d'entreprise.

Sartorius Stedim Biotech S.A. applique l'essentiel du Code. Elle doit néanmoins justifier de certains écarts.

Le Conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech S.A. n'est pas composé d'au moins un tiers de membres indépendants, et les Comités du Conseil ne sont pas composés d'au moins deux tiers ou d'une majorité de membres indépendants. Sartorius Stedim Biotech S.A. ayant été créée suite à une fusion en 2007, il était nécessaire que la direction soit très impliquée dans le processus d'intégration. L'augmentation future du nombre des membres du Conseil, en particulier des membres indépendants, est en cours d'étude par le Conseil. Ce sujet sera finalisée au cours de l'année 2012 en tenant en compte la règlementation Copé / Zimmermann. Le processus d'intégration explique par ailleurs le fait que l'entreprise soit dotée d'un président-directeur général et non d'un président et d'un directeur général. Nous n'avons pas mis en place de Conseil d'administration à renouvellement échelonné du fait de la réorganisation complète de l'entreprise en 2007 par le biais d'une fusion et de la nécessité d'élire tous les membres du Conseil. L'éventuelle modification de la structure du Conseil sera étudiée ultérieurement.

## Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

**Règles internes et règlement intérieur**

Les procédures régissant l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'administration sont définies par le règlement intérieur du Conseil.

Le Conseil d'administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de l'entreprise et règle par sa délibération les affaires qui la concernent.

**Ses missions**

Les principales missions du Conseil d'administration sont les suivantes :

- Le Conseil d'administration détermine les orientations stratégiques de l'entreprise, les examine dans leur ensemble au moins une fois par an, sur proposition du directeur général, et veille à leur mise en œuvre. Il désigne également les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie et revoit les délégations de pouvoir.

- Le Conseil d'administration contrôle la gestion du groupe et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes, notamment sur les titres de l'entreprise.

- Le Conseil d'administration approuve les projets d'investissements stratégiques et toute opération, notamment d'acquisitions ou de cessions, susceptible d'affecter significativement le résultat de l'entreprise la structure de son bilan ou son profil de risque.

- Le Conseil d'administration délibère préalablement sur les modifications des structures de direction de l'entreprise et est informé des principales modifications de son organisation.

- Le Conseil d'administration examine les comptes sociaux et consolidés, et approuve le rapport de gestion ainsi que les chapitres du rapport annuel traitant de gouvernance d'entreprise et présentant la politique suivie en matière de rémunération et d'options de souscription ou d'achat d'actions.

- Le Conseil d'administration convoque les Assemblées générales et propose les modifications statutaires.

Les missions mentionnées ci-dessus sont un résumé du règlement intérieur du Conseil d'administration.

**Rapport d'activités du Conseil d'administration pour l'exercice 2011**

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice. Le taux de participation moyen a atteint 92,50 %.

Le Conseil a examiné et approuvé les comptes sociaux et consolidés de 2010.

Lors de ses réunions, le Conseil d'administration a abordé et débattu les points suivants :

- orientations stratégiques et grands projets du groupe ;
- comptes annuels, semestriels et données trimestrielles ;
- budgets présentés par la direction ;
- informations relatives à la structure financière et à la situation de la trésorerie ;
- approbation de garanties bancaires ;
- vente de l'activité Lab Water et achat de l'activité PAT (conventions réglementées) ;
- engagements hors bilan significatifs ;
- indicateurs de risque dans le groupe ;
- projets d'organisation interne ;
- évolution boursière ;
- auto-évaluation du Conseil d'administration.

En 2011, une évaluation formelle du fonctionnement du Conseil d'administration a été réalisée pour la seconde année consécutive. Un questionnaire d'appréciation a été remis à chaque membre. La synthèse des réponses fait apparaître une appréciation globalement très positive du Conseil.

Les présidents des Comités annexes ont soumis leurs recommandations au Conseil d'administration pour discussion.

Les commissaires aux comptes ont été invités à deux réunions du Conseil d'administration.

**Informations à fournir aux administrateurs**

Avant chaque réunion du Conseil, les administrateurs reçoivent suffisamment à l'avance un rapport sur les sujets à l'ordre du jour nécessitant un examen préliminaire.

Les chiffres provisoires des comptes annuels ou des comptes sur des périodes intermédiaires sont généralement envoyés à tous les administrateurs au moins une semaine avant la réunion du Comité d'audit. Ce Comité se tient toujours la veille ou le jour même du Conseil d'administration.

En plus des réunions du Conseil d'administration, le président informe régulièrement les administrateurs de tout événement ou changement, susceptibles d'avoir une conséquence sur les activités du groupe ou sur une information précédemment communiquée au Conseil d'administration.

Tout communiqué de presse émis par l'entreprise sans l'aval exprès du Conseil est transmis aux administrateurs. Les administrateurs peuvent, à tout moment, demander des informations complémentaires au président du Conseil d'administration, à qui il revient d'évaluer la pertinence de la requête.

**Comités du Conseil**

Le Comité d'audit et le Comité des rémunérations ont pour mission d'étudier et de préparer les principales délibérations du Conseil afin d'accroître son efficacité.

Chaque réunion du Conseil est précédée, selon les sujets à l'ordre du jour, d'au moins une réunion de l'un des deux comités. Les Comités rendent des comptes au Conseil d'administration concernant leur travail et leurs observations et soumettent leurs avis, propositions et recommandations.

Les procédures mises en œuvre par les Comités sont également définies par leur règlement respectif.

Attributions du Comité d'audit :

Le Comité d'audit assiste le Conseil d'administration en matière de règles comptables, de préparation des états comptables et financiers, de trésorerie et instruments de couverture, de contrôles interne et externe, de communication financière et de gestion des risques.

Le Comité d'audit s'est appuyé sur le rapport du groupe de travail Poupart Lafarge du 22 juillet 2010 pour établir les attributions du Comité.

Concernant les règles comptables et le contrôle interne, les attributions du Comité d'audit consistent principalement à :

- Examiner les comptes annuels sociaux et consolidés : revoir tous les états financiers, les comptes semestriels et annuels sociaux et consolidés, y compris les annexes jointes aux états financiers, ainsi que le rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011 ; soumettre ses observations | recommandations au Conseil d'administration.
- S'assurer de la pertinence et de la permanence des règles et méthodes comptables choisies par l'entreprise et se porter garant de leur bonne application.
- Contrôler le traitement comptable de toute opération significative entreprise par l'entreprise.

En matière de contrôle externe, les attributions du Comité d'audit consistent à :

- Soumettre ses recommandations au Conseil d'administration au sujet des commissaires aux comptes, en vue de leur nomination et de leur renouvellement par l'Assemblée générale des actionnaires.
- Etudier et émettre un avis sur la définition, l'étendue et le calendrier de leur mission et de leurs honoraires.
- S'assurer de l'indépendance des commissaires aux comptes.

En matière d'analyse et de prévention des risques, les attributions du Comité d'audit consistent à :

- Définir le plan d'audit interne des sociétés du groupe et obtenir un compte rendu des audits réalisés. Le cas échéant, définir un plan d'actions associé pour la mise en place de nouvelles procédures dans les entreprises concernées.
- Examiner l'exposition de l'entreprise à des risques significatifs (cartographie des risques).
- Vérifier la bonne application des contrôles internes et des procédures de préparation des états comptables et financiers.

En matière de communication financière, les missions du Comité d'audit consistent à :

- Contrôler la communication financière prévue par l'entreprise pour la publication de ses comptes sociaux semestriels et annuels et de ses résultats trimestriels.

Le Comité peut également être chargé de toute autre activité que le Comité et le Conseil d'administration considèrerait nécessaire ou adéquate.

Rapport d'activités du Comité d'audit pour l'exercice 2011 :

Le Comité d'audit s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice. Le taux de participation moyen a atteint 100 %.

Les principaux sujets traités par le Comité d'audit sont les suivants :

- Examen des comptes annuels sociaux et consolidés : revue de tous les états financiers, des comptes trimestriels, semestriels et annuels sociaux et consolidés, incluant la mise en place des sujets spécifiques éventuels liés aux standards IFRS.
- Travaux sur les instruments de couverture.
- Revue des travaux de l'audit interne.
- Revue trimestrielle des risques principaux.
- Approbation des honoraires des commissaires aux compte.
- Approbation de garanties bancaires.

Attributions du Comité des rémunérations :

Le Comité des rémunérations a pour objet d'assister le Conseil d'administration de l'entreprise à définir la politique de rémunération des dirigeants de l'entreprise, notamment pour les mesures incitatives (attribution d'options de souscription, attribution d'options d'achat d'actions ou engagement d'attribution d'actions) que l'entreprise peut mettre en place.

Le Comité des rémunérations a également la responsabilité de faire des recommandations en matière de nomination de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration et de ses Comités.

Rapport d'activités du Comité des rémunérations pour l'exercice 2011 :

Le Comité des rémunérations s'est réuni deux fois au cours de l'exercice. Le taux de participation a atteint 100 %.

Les principaux sujets traités par le Comité des rémunérations sont les suivants :

- Revue des rémunérations des dirigeants de l'entreprise.
- Revue des jetons de présence à verser aux administrateurs.
- Revue des nominations | renouvellements des membres du Conseil d'administration
- Validation du respect du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'administration.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration consulte le Comité de rémunération pour toute proposition concernant :

- Le montant total du budget alloué à la rémunération des administrateurs et les conditions d'attribution des différents éléments de rémunération, avec prise en compte de la présence effective des administrateurs aux réunions du Conseil et éventuellement aux séances des Comités.
- Le montant de la rémunération fixe des dirigeants de l'entreprise et les conditions de la rémunération variable.
- La politique générale en matière d'attribution d'options de souscription, d'attribution d'achat d'actions ou d'engagement d'attribution gratuite d'actions de l'entreprise
- La politique de nomination ou de renouvellement d'administrateurs en son sein.

Le Comité des rémunérations recommande le renouvellement du mandat d'administrateur de Oscar-Werner Reif pour une durée de trois ans jusqu'à l'Assemblée générale qui se tiendra en 2015 sur les comptes clos au 31 décembre 2014.

### Limitations des pouvoirs du président-directeur général

Le 29 juin 2007, le Conseil d'administration a voté la combinaison des fonctions de président et de directeur général sans aucune autre limitation en termes de pouvoirs que celles prévues par le règlement intérieur du Conseil d'administration, à savoir principalement les projets d'investissements stratégiques et toute opération, notamment acquisition ou cession, susceptible d'affecter significativement le résultat. Cette procédure concerne les opérations d'un montant supérieur à un million d'euros.

### Rémunération des membres exécutifs et non exécutifs du Conseil d'administration (« Mandataires sociaux »)

La rémunération totale, avantages de toutes natures compris versé durant l'exercice à chaque mandataire social (président du Conseil d'administration, directeur général, administrateurs) y compris sous forme d'attribution de titres de capital, est décrite dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise du groupe Sartorius Stedim Biotech (cf. pages 73 à 80).

Nous avons créé un Comité des rémunérations chargé de superviser la révision de la rémunération des membres exécutifs du Comité. Ce Comité a également en charge la validation du montant des jetons de présence attribués annuellement aux administrateurs.

La rémunération de Joachim Kreuzburg et de Reinhard Vogt est fixée annuellement par un le Conseil de surveillance du groupe Sartorius AG. Leur rémunération est composée d'une part fixe et d'une part variable en ligne avec leur degré de responsabilité. La partie variable contient une part des éléments payés annuellement et un « phantom stock plan » ayant le caractère de prime à long terme. Le « phantom stock plan » est utilisé comme une composante de la rémunération variable et inclut une part de risque. Cette rémunération dépend du développement du cours de l'action Sartorius AG sur une période d'au moins quatre ans (anciennement trois ans). Cette rémunération ne sera décaissée que si le cours de l'action augmente d'au moins 7,5 % par an (anciennement 10 % par an) par rapport à la date d'établissement de ce plan ou si le cours de l'action réalise une meilleure performance que le TecDAX®. Le montant maximum qui peut être payé est capé à 2,5 fois le cours de l'action à la date de mise en place du plan, avec à chaque fois comme base, la base de la tranche annuelle concernée. L'utilisation d'une composante qui combine une part variable à long terme et un risque assorti est une recommandation des codes de gouvernance d'entreprise allemand et français. À la date d'aujourd'hui, aucun versement n'a été réalisé à l'attention de Joachim Kreuzburg ou de Reinhard Vogt sur la base de ce « phantom stock plan ».

Les rémunérations de Oscar-Werner Reif et de Volker Niebel sont examinées par le Comité des rémunérations, puis votées par l'Assemblée générale de Sartorius Stedim Biotech GmbH, entreprise avec laquelle Oscar-Werner Reif et Volker Niebel ont signé leur contrat de travail. Leur rémunération est composée d'une partie fixe et d'une partie variable en ligne avec leur degré de responsabilité.

## Procédures de contrôle interne

### Introduction

Les objectifs que le président assigne au système de contrôle interne du groupe Sartorius Stedim Biotech sont les suivants :

- Prévenir les risques de nature à mettre en danger la qualité du patrimoine du groupe Sartorius Stedim Biotech, voire son existence.
- Veiller à ce que les actions entreprises par la direction, les opérations réalisées et le comportement des collaborateurs s'inscrivent dans le cadre de référence défini par la direction, les lois et règlements applicables, les valeurs fondamentales, les normes et règles internes de l'entreprise, ainsi que par la déontologie propre aux métiers de la santé.
- Garantir que les informations comptables et financières et les données de gestion communiquées à la direction de l'entreprise reflètent fidèlement les activités du groupe Sartorius Stedim Biotech.
- Prévenir les risques résultant de l'activité, d'erreurs ou de fraudes, notamment en matière de comptabilité et de finance.

### Périmètre du contrôle interne

Le système de contrôle interne décrit porte sur la société mère et ses filiales.

### Composantes du contrôle interne

Environnement de contrôle

Le fonctionnement de toute entreprise repose sur ses collaborateurs (leurs qualités individuelles, notamment l'intégrité, les valeurs éthiques et les compétences) et sur l'environnement dans lequel ils évoluent. Ils sont le moteur et le fondement de l'entreprise.

Procédure d'évaluation des risques – Cartographie des risques

L'entreprise doit connaître les risques auxquels elle est exposée, et savoir y faire face. Elle doit définir des objectifs en tenant compte des services de vente, de production, de marketing, de finance, etc., afin de s'assurer un fonctionnement harmonieux. Elle doit également établir des procédures pour identifier, analyser et gérer les risques correspondants.

Activités de contrôle

Il s'agit des activités mises en place à chaque niveau du groupe afin de garantir l'efficacité du contrôle interne : vérification de la précision, de l'exhaustivité, de l'approbation, de la validation et de la consignation des opérations et de la répartition des attributions entre différentes personnes afin de limiter les risques d'erreurs ou de fraudes.

Information et communication

Il est essentiel de disposer d'informations précises fiables et exhaustives, d'une part pour permettre l'atteinte du niveau d'activité escompté, et d'autre part pour porter ces mêmes informations à la connaissance des personnes concernées dans le respect des lois et des règlementations en vigueur.

Pilotage

Tout système de contrôle interne repose sur la certitude que toutes les responsabilités et autorités ont été définies et comprises, à tous les niveaux de l'entreprise. La séparation des tâches doit toujours être réalisée de telle sorte qu'une personne soit chargée de vérifier et de valider le travail d'une autre. Dans la mesure où la taille de l'entité le permet, l'initiation, l'approbation, la consignation et le traitement des opérations doivent toujours être confiés à des personnes différentes.

Il incombe à la direction de chaque entité d'assurer en permanence la mise en œuvre des vérifications et des procédures de contrôle interne.

### Acteurs du contrôle interne

Direction générale

Le président-directeur général est responsable de la gestion du système de contrôle interne. Il est également en charge du développement, du fonctionnement et du pilotage des systèmes de contrôle interne et doit être le garant de la mise en place de ces différentes étapes.

Comité d'audit

Le Comité d'audit doit examiner et évaluer, lorsque cela s'avère nécessaire, les procédures de contrôle interne, notamment celles concernant les informations financières, contribuant ainsi à la préparation des comptes annuels consolidés du groupe. Pour avoir plus d'informations sur le Comité d'audit, voir pages 67 et 68.

Gestion des risques

Le groupe Sartorius Stedim Biotech est, par nature, inévitablement exposé à différents risques opérationnels à travers le monde. Pour y répondre de manière efficace, un système de gestion des risques a été mis en place en interne pour identifier, évaluer et piloter ces risques. Au sein de ce système, un Comité ad hoc composé de représentants issus de différents domaines d'activité se penche régulièrement sur les sujets liés à la gestion des risques. Ce Comité fournit ainsi à la direction générale une vue d'ensemble des risques auxquels l'entreprise est exposée. Cette organisation permet à la direction, le cas échéant, de prendre les mesures qui s'imposent.

Audit interne

L'audit interne a pour mission de contrôler l'efficacité et l'adéquation de la gestion des risques et du système de contrôle interne au sein des entreprises du groupe Sartorius Stedim Biotech, ainsi que la conformité de toutes les activités et procédures avec l'ensemble des règles et normes internes. Il assure un audit et un conseil indépendants, se focalisant principalement sur la conformité avec les dispositions légales applicables et les possibilités d'amélioration des processus au sein de l'entreprise. Pour garantir l'indépendance des auditeurs internes, le Comité d'audit reçoit au moins une fois par an un rapport du service audit interne reprenant l'étendue des travaux réalisés (conformément au plan d'audit interne défini par ce même Comité) et les conclusions liées à leur intervention dans les filiales du groupe.

Département finance et contrôle de gestion

Les départements finance et contrôle de gestion surveillent et contrôlent les activités et les projets dans le but d'optimiser la rentabilité du groupe (résultats et trésorerie) en mettant des informations fiables à la disposition de l'ensemble des parties prenantes, en interne comme en externe.

Ces deux services définissent les règles et méthodes comptables du groupe et les principaux processus financiers (business plan à cinq ans, budget, etc.), ainsi que les outils de reporting, pour exercer un contrôle sur les activités au quotidien.

## Procédures de préparation des états financiers du groupe et des autres informations financières

Les comptes des filiales sont préparés conformément aux règles et méthodes comptables du groupe. Les données sont ensuite ajustées si nécessaire, pour établir les comptes sociaux afférents, conformément aux dispositions légales et fiscales applicables localement. Un logiciel de consolidation est utilisé à la fois pour la production des états financiers consolidés et du rapport de gestion groupe.

Règles comptables

Les comptes consolidés sont préparés conformément aux normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne à ce jour. Les états financiers sont conformes aux règles et méthodes comptables décrites dans l'annexe aux comptes consolidés.

Rôle des départements finance et contrôle de gestion

Les départements finance et contrôle de gestion contrôlent la qualité des reportings remontés par les filiales. Ils portent une attention particulière aux éléments suivants : la validation des données sociales et des retraitements de consolidation enregistrés au niveau local, l'élimination des opérations réciproques, le traitement comptable des opérations non récurrentes pour la période considérée et la validation des principaux mouvements entre les bilans d'ouverture et de clôture pour préparer le tableau des flux de trésorerie.

La direction financière vérifie également le résultat des procédures telles que les écarts de conversion ou l'élimination des opérations intra-groupe, etc.

Parmi les principaux points de contrôle figurent la préparation et la validation du tableau de variation des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie.

Informations financières et reporting

Les règles et procédures du groupe liées au reporting financier et à la comptabilité sont définies dans le manuel de comptabilité et de reporting. L'application et le respect de ces principes, règles et procédures sont placés sous la responsabilité directe des directeurs financiers de chaque filiale. Ils doivent s'assurer que les informations intégrées dans le système d'information répondent parfaitement aux exigences en la matière.

La direction générale contrôle régulièrement l'efficacité du contrôle interne sur le reporting financier. Elle vérifie notamment que les opérations ont été consignées correctement et conformément aux normes comptables internationales IFRS mises en œuvre par le groupe, comme défini dans le manuel de comptabilité et de reporting, pour s'assurer de la pertinence des opérations et des actifs comptabilisés dans les délais impartis.

## Le contrôle interne en 2011

Cette année, les objectifs assignés par le groupe au système de contrôle interne ont été les suivants :

### Formation concernant le Code de conduite et le Code anticorruption

Après avoir mis en place le Code de conduite et le Code anticorruption qui concernent tous les salariés du groupe, une formation a été dispensée à tous les collaborateurs pour les aider à faire face aux défis éthiques et juridiques rencontrés au quotidien.

### Perspectives à moyen terme

Le groupe va continuer à travailler sur la problématique du contrôle interne en renforçant son approche en matière de cartographie des risques et de gestion des risques. Cette démarche s'appuiera sur les éléments figurant dans le cadre de référence de contrôle interne de l'Autorité des Marchés Financiers.

Aubagne, le 29 février 2012

Le président et les membres du Conseil d'administration

Joachim Kreuzburg
Volker Niebel
Reinhard Vogt
Oscar-Werner Reif
Liliane de Lassus
Bernard Lemaître
Arnold Picot
Henri Riey

# Rémunérations des membres exécutifs & non exécutifs du Conseil d'administration

## Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

**Joachim Kreuzburg**
**(Président-directeur général)**

| en milliers € | **Année 2011** | Année 2010 |
|---|---|---|
| Rémunération perçue | 1 302 | 1 549 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice | 0 | 0 |
| Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social | 156 | 211 |
| **Total** | **1 458** | **1 760** |

**Volker Niebel**
**(Directeur général délégué aux opérations et systèmes d'information)**

| en milliers € | **Année 2011** | Année 2010 |
|---|---|---|
| Rémunération perçue | 494 | 439 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice | 0 | 0 |
| Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social | 0 | 0 |
| **Total** | **494** | **439** |

**Reinhard Vogt**
**(Directeur général délégué marketing, ventes et service)**

| en milliers € | **Année 2011** | Année 2010 |
|---|---|---|
| Rémunération perçue | 678 | 605 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice | 0 | 0 |
| Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social | 96 | 115 |
| **Total** | **774** | **720** |

**Oscar-Werner Reif**
**(Directeur général délégué à la recherche et au développement)**

| en milliers € | **Année 2011** | Année 2010 |
|---|---|---|
| Rémunération perçue | 490 | 437 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice | 0 | 0 |
| Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social | 0 | 0 |
| **Total** | **490** | **437** |

## Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

**Joachim Kreuzburg**[1]
**(Président-directeur général)**

| | Année 2011 | | **Année 2010** | |
|---|---|---|---|---|
| en milliers € | Montants dus | Montants versés | **Montants dus** | **Montants versés** |
| Rémunération fixe | | 550 | | 550 |
| Rémunération variable[2] | 318 | | 313 | 0 |
| Prime sur objectifs à long terme[3] | 572 | | 879 | |
| Rémunération exceptionnelle | | | | |
| Jetons de présence | | | | |
| Avantages en nature[4] | | 18 | | 18 |
| **Total** | **890** | **568** | **1 192** | **568** |

[1] Joachim Kreuzburg perçoit son salaire de Sartorius AG au titre de ses responsabilités dans l'ensemble du groupe Sartorius y compris Sartorius Mechatronics. Sa rémunération est fixée annuellement par le Directoire de Sartorius AG

[2] La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et également des objectifs définis individuellement qui reflètent les objectifs opérationnels et stratégiques du groupe

[3] En complément du plan de retraite, du « Phantom Stock Plan » et d'une autre composante à long terme, y compris l'évaluation de ces composantes pour les années passées

[4] Véhicule de fonction

**Volker Niebel**[1]
**(Directeur général délégué aux opérations et systèmes d'information)**

| | **Année 2011** | | Année 2010 | |
|---|---|---|---|---|
| en milliers € | **Montants dus** | **Montants versés** | Montants dus | Montants versés |
| Rémunération fixe | | 260 | | 260 |
| Rémunération variable[2] | 224 | | 169 | 0 |
| Rémunération exceptionnelle | | | | |
| Jetons de présence | | | | |
| Avantages en nature[3] | | 10 | | 10 |
| **Total** | **224** | **270** | **169** | **270** |

[1] Volker Niebel reçoit son salaire de Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre de ses responsabilités dans le groupe Sartorius Stedim Biotech
[2] La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et également des objectifs définis individuellement qui reflètent les objectifs opérationnels et stratégiques du groupe
[3] Véhicule de fonction

**Reinhard Vogt**[1]
**(Directeur général délégué marketing, ventes et service)**

| | **Année 2011** | | Année 2010 | |
|---|---|---|---|---|
| en milliers € | **Montants dus** | **Montants versés** | Montants dus | Montants versés |
| Rémunération fixe | | 340 | | 320 |
| Rémunération variable[2] | 197 | | 171 | |
| Prime sur objectifs à long terme[3] | 221 | | 215 | |
| Rémunération exceptionnelle | | | | |
| Jetons de présence | | | | |
| Avantages en nature[4] | | 16 | | 14 |
| **Total** | **418** | **356** | **386** | **334** |

[1] Reinhard Vogt perçoit son salaire de Sartorius AG au titre de ses responsabilités dans l'ensemble du groupe Sartorius y compris Sartorius Mechatronics. Sa rémunération est fixée annuellement par le Directoire de Sartorius AG
[2] La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et également des objectifs définis individuellement qui reflètent les objectifs opérationnels et stratégiques du groupe
[3] En complément du plan de retraite, du « Phantom Stock Plan » et d'une autre composante à long terme, y compris l'évaluation de ces composantes pour les années passées
[4] Véhicule de fonction

**Oscar-Werner Reif**[1]
**(Directeur général délégué à la recherche et au développement)**

| | **Année 2011** | | Année 2010 | |
|---|---|---|---|---|
| en milliers € | **Montants dus** | **Montants versés** | Montants dus | Montants versés |
| Rémunération fixe | | 260 | | 262 |
| Rémunération variable[2] | 224 | | 169 | 0 |
| Rémunération exceptionnelle | | | | |
| Jetons de présence | | | | |
| Avantages en nature[3] | | 6 | | 6 |
| **Total** | **224** | **266** | **169** | **268** |

[1] Oscar-Werner Reif reçoit son salaire de Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre de ses responsabilités dans le groupe Sartorius Stedim Biotech.
[2] La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et également des objectifs définis individuellement qui reflètent les objectifs opérationnels et stratégiques du groupe
[3] Véhicule de fonction

## Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

| en milliers € | **Année 2011** | Année 2010 |
|---|---|---|
| **Bernard Lemaître** | | |
| Jetons de présence | 42 | 41 |
| Autres rémunérations | | |
| **Arnold Picot** | | |
| Jetons de présence | 45 | 44 |
| Autres rémunérations | | |
| **Liliane de Lassus** | | |
| Jetons de présence | 28 | 28 |
| Autres rémunérations | | |
| **Henri Riey** | | |
| Jetons de présence | 45 | 44 |
| Autres rémunérations | | |
| **Total** | **160** | **157** |

### Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

| Nom du dirigeant mandataire social | Date du plan | Nature des options | Valorisation des options selon la méthode retenue dans les comptes consolidés | Nombre d'options attribuées durant l'exercice | Prix d'exercice des options | Période d'exercice |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Joachim Kreuzburg | | | | | | |
| Volker Niebel | | | AUCUN | | | |
| Reinhard Vogt | | | | | | |
| Oscar-Werner Reif | | | | | | |
| **Total** | | | | | | |

### Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

| Nom du dirigeant mandataire social | Date du plan | Nombre d'options levées durant l'exercice | Prix d'exercice |
|---|---|---|---|
| Joachim Kreuzburg | | | |
| Volker Niebel | | AUCUN | |
| Reinhard Vogt | | | |
| Oscar-Werner Reif | | | |
| **Total** | | | |

### Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

| Actions de performance attribuées à chaque mandataire social[1)] | Date du plan | Nombre d'action attribuées durant l'exercice | Conditions d'acquisitions |
|---|---|---|---|
| Joachim Kreuzburg | | Aucun | |
| Volker Niebel | | Non applicable | |
| Reinhard Vogt | | Aucun | |
| Oscar-Werner Reif | | Non applicable | |
| Liliane de Lassus | | Non applicable | |
| Bernard Lemaître | | Non applicable | |
| Henri Riey | | Non applicable | |
| **Total** | | | |

[1)] Les actions de performance sont des actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux, qui s'inscrivent dans le cadre des articles L225–197–1 et suivants du code de commerce, et qui sont soumises à des exigences supplémentaires prévues par les recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008.

**Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social**

| Actions de performance devenues disponibles au cours de la période pour chaque mandataire social de l'émetteur ou d'une compagnie du groupe | Date du plan | Nombre d'action devenues disponibles durant l'exercice | Valorisation des actions selon la méthode retenue dans les comptes consolidés | Date d'acquisition | Date de disponibilité | Conditions liées à la performance[1)] |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Joachim Kreuzburg | | 5 165 | 156 | 1er jan. 2011 | 1er jan. 2015 | |
| Volker Niebel | | 0 | | | | |
| Reinhard Vogt | | 3 193 | 96 | 1er jan. 2011 | 1er jan. 2015 | |
| Oscar-Werner Reif | | 0 | | | | |
| Liliane de Lassus | | | | | | |
| Bernard Lemaître | | | | | | |
| Henri Riey | | | | | | |
| **Total** | | **8 358** | | | | |

[1)] Les actions de performance comprennent un « phantom stock plan ». Celui-ci est utilisé comme une composante de la rémunération variable et inclut une part de risque. Cette rémunération dépend du développement du cours de l'action Sartorius AG sur une période d'au moins quatre ans (anciennement trois ans). Elle ne sera décaissée que si le cours de l'action augmente d'au moins 7,5 % (anciennement 10 %) par an par rapport à la date d'établissement de ce plan ou si le cours de l'action réalise une meilleure performance que le TecDAX®. Le montant maximum qui peut être payé est capé à 2,5 fois le cours de l'action à la date de mise en place du plan, avec à chaque fois comme base, la base de la tranche annuelle concernée. L'utilisation d'une composante qui combine une part variable à long terme et un risque assorti est une recommandation des codes de gouvernance d'entreprise français et allemand.

.

### Historique des attributions de stock-options de souscriptions

| | Plan N°2 | Plan N°3 | Plan N°4 | Plan N°5 | Plan N°6 | Plan N°7 | Plan N°8 | Plan N°9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Date d'assemblée | | | | | | | | |
| Date de conseil d'administration | | | | | | | | |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par : | | | | | | | | |
| Joachim Kreuzburg président du Comité exécutif et président-directeur général | | | | | | | | |
| Reinhard Vogt | | | | | | | | |
| Volker Niebel | | | | AUCUN | | | | |
| Arnold Picot | | | | | | | | |
| Oscar-Werner Reif | | | | | | | | |
| Bernard Lemaître | | | | | | | | |
| Liliane de Lassus | | | | | | | | |
| Henri Riey | | | | | | | | |
| Point de départ d'exercice des options | | | | | | | | |
| Date d'expiration | | | | | | | | |
| Prix | | | | | | | | |
| Modalités d'exercice | | | | | | | | |
| Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2011 | | | | | | | | |
| Nombre cumulé d'options de souscription annulées ou caduques | | | | | | | | |
| Options de souscription restantes en fin d'exercice | | | | | | | | |

### Options de souscription consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

| Options de souscription consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers | Nombre total d'options attribuées | Prix Moyen en € | Plan N°2 | Plan N°3 | Plan N°4 | Plan N°5 | Plan N°6 | Plan N°7 | Plan N°8 | Plan N°9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées est le plus élevé | 40 727 | 18,18 | 0 | 4 060 | 0 | 0 | 0 | 0 | 36 667 | 0 |

**Informations complémentaires sur les membres exécutifs**

| Directeur général | Contrat de travail | | Plan de retraite complémentaire | | Indemnités ou compensations dues relatives à la fin du contrat de travail ou de la fonction occupée | | Indemnisation pour clause de non-concurrence | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non |
| Joachim Kreuzburg Président-directeur général et président du CA | [1] | | [4] | | [5] | | [6] | |
| Reinhard Vogt | [2] | | | Aucun | [5] | | [6] | |
| Oscar-Werner Reif | [3] | | | Aucun | [5] | | [7] | |
| Volker Niebel | [3] | | | Aucun | | Aucun | [7] | |

[1] Joachim Kreuzburg a un contrat de travail avec Sartorius AG pour ses fonctions de président-directeur général de l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Mechatronics. C'est la pratique habituelle en Allemagne

[2] Reinhard Vogt a un contrat de travail avec Sartorius AG pour ses fonctions en tant que membre du directoire de l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Mechatronics. C'est la pratique habituelle en Allemagne

[3] Oscar-Werner Reif et Volker Niebel ont un contrat de travail avec Sartorius Stedim Biotech GmbH pour leurs fonctions de directeur général de la société. C'est la pratique habituelle en Allemagne

[4] Un plan de retraite commun a été mis en place au niveau de Sartorius AG au bénéfice de Joachim Kreuzburg. Ses droits à prestations au titre du plan de retraite de la société dépendent de son mandat

[5] L'indemnité de départ octroyée aux membres du Comité exécutif est limitée à deux années de rémunération à la date de rupture du contrat de travail. Dans le cas où le contrat de travail se termine dans un délai inférieur à deux ans, le montant de l'indemnité de départ est limité au nombre de mois restant à courir jusqu'à la fin du contrat

6] Joachim Kreuzburg et Reinhard Vogt sont liés par une clause obligatoire de non-concurrence pendant la durée de leur mandat de membre du directoire de Sartorius AG. Pendant une période de deux ans après la fin de leur mandat de membre du directoire de Sartorius AG, ils sont liés par une clause de non-concurrence supplémentaire qui prévoit que leur soit versée une indemnité égale à la moitié du salaire brut perçu par année de période de non-concurrence. La période de non-concurrence est de deux ans

[7] Pendant une période de deux ans après la fin de leur contrat de travail avec Sartorius Stedim Biotech GmbH, Volker Niebel et Oscar-Werner Reif sont liés par une clause de non-concurrence qui prévoit que leur soit versée une indemnité égale à la moitié du salaire brut perçu par année de période de non-concurrence. La période de non-concurrence est de deux ans.

**Informations complémentaires sur la rémunération des membres exécutifs**

Part fixe de la rémunération

Le montant total de la rémunération d'un membre exécutif comprend les responsabilités du membre exécutif concerné, sa performance personnelle, le développement de l'activité de l'entreprise et sa progression. De plus, nous nous appliquons à comparer ces salaires avec les salaires d'autres dirigeants d'entreprises de taille équivalente. La rémunération comprend une partie fixe et une partie variable et est revue annuellement pour s'assurer qu'elle demeure appropriée. Pour 100 % d'atteinte des objectifs, la part variable de la rémunération représente environ la moitié de la rémunération totale à l'exclusion des cotisations retraite et des avantages en nature.

Part variable de la rémunération

La part variable de la rémunération comprend une part court terme payée annuellement (subordonnée à des objectifs, à savoir le chiffre d'affaires | les prises de commandes, l'EBITA (voir glossaire), le ratio dette nette | EBITDA ainsi que des objectifs individuels) et une part pluriannuelle (mesurée sur la base suivante : résultat net consolidé).

a) Rémunération variable payée annuellement

La proportion de la rémunération variable qui doit être payée annuellement dépend du degré d'atteinte des objectifs. Les objectifs sont ceux mentionnés dans le paragraphe ci-dessus. Chaque objectif fait l'objet d'un paiement séparé.

Chiffre d'affaires | Prise de commandes

Si le niveau d'atteinte des objectifs est inférieur à 90 %, aucune rémunération ne sera payée. Si le chiffre de 90 % est atteint, 50 % de la part variable sera alors payée. Ensuite, le paiement augmente linéairement jusqu'à 104 % de niveau d'atteinte, pour lequel sera alors payé 120 % de la part variable. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

EBITA (voir glossaire)

Si le niveau d'atteinte des objectifs est inférieur à 70 %, aucune rémunération ne sera payée. Si le chiffre de 70 % est atteint, 70 % de la part variable sera alors payée. Ensuite, le paiement augmente linéairement jusqu'à 120 % de niveau d'atteinte, pour lequel sera alors payé 120 % de la part variable. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

Ratio dette nette sur EBITDA

Aucune rémunération variable n'est versée si le ratio dette nette sur EBITDA est inférieur à la limite fixée. Si cette limite est atteinte, 50 % de la part variable sera alors payée. Ensuite, le paiement augmente linéairement jusqu'à 120 % de niveau d'atteinte, pour lequel sera alors payé 120 % de la part variable. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

Objectifs individuels

Des objectifs quantitatifs et qualitatifs raisonnables sont fixés annuellement selon les responsabilités de chaque membre du Comité exécutif. Ces objectifs sont en lien avec les projets prioritaires et les objectifs du groupe. A la fin de chaque exercice, le Comité de surveillance détermine individuellement la part variable de cette rémunération. Le paiement peut dépasser 100 % uniquement si celui-ci est en adéquation avec le développement de l'entreprise.

b) Rémunération variable : Résultat net consolidé

Les composantes de la rémunération déterminée par une évaluation pluriannuelle dépendent du degré d'atteinte de l'objectif. Il s'agit du résultat net consolidé.

Résultat net consolidé

Pour cet objectif, la base d'évaluation est le résultat net consolidé après intérêts minoritaires hors amortissement (test de perte de valeur sur les actifs incorporels, comme par exemple les relations clients ou les brevets, qui proviennent des regroupements d'entreprise conformément à la norme IFRS 3). La part variable annuelle payée s'appuie sur le niveau d'atteinte de ces objectifs en prenant en compte la moyenne des trois dernières années écoulées. Cette approche a été mise en place cette année. Un acompte de 50 % est versé au cours de l'exercice. Si le montant des acomptes excède la rémunération due sur l'exercice considéré, la différence sera imputée sur les composantes de la rémunération (fixe ou variable) au cours de l'année suivante. Aucun acompte ne sera réalisé l'année précédent le départ d'un membre exécutif. Ce montant est ainsi réservé et le développement futur des résultats continue à avoir un impact sur la rémunération du membre exécutif concerné même après son départ de la société. Si la valeur minimale prédéfinie est atteinte, le paiement sera réalisé de manière linéaire de 0 % à 120 % conformément à l'objectif défini. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

c) Rémunération variable : Phantom Stock Plan

Phantom Stock Plan

Seuls Joachim Kreuzburg et Reinhard Vogt bénéficient du Phantom Stock Plan au titre de leurs responsabilités dans Sartorius AG.

A travers le sujet du « phantom stock », les membres exécutifs sont considérés comme possédant un certain nombre d'actions de Sartorius AG, sans être pour autant autorisé à recevoir un dividende. Le développement de la valeur de ce « phantom stock plan » est lié au développement de l'action Sartorius, les hausses comme les baisses de l'action étant nécessairement prises en compte. Dans un second temps, ces actions sont évaluées sur la base du cours de bourse à date et font l'objet d'un paiement, dans la mesure où les conditions initiales sont respectées. Le « phantom stock » ne peut pas être coté et ne donne aucun droit à souscription d'actions.

Selon le « phantom stock plan » de Sartorius AG, chaque membre exécutif reçoit, au début de chaque année, un crédit de « phantom stock » valorisée à un certain montant. La valeur de cette action ne peut être payée que par tranche. Le paiement peut être demandé, au plus tôt, après une période de quatre ans, et au plus tard après huit ans.

Un membre exécutif peut recevoir le paiement de ces crédits de « phantom stock » uniquement si le prix de l'action, au moment du règlement, s'est apprécié de 7,5 % par an par rapport à la date de mise en place des crédits de « phantom stock » ou si le cours de l'action a réalisé une meilleure performance que le TecDAX®. Le « phantom stock plan » exclut des changements de paramètres utilisés pour la valorisation d'action comparable. Le montant payé est plafonné à 2,5 fois le prix de l'action au moment de l'attribution, basé à chaque fois sur la tranche annuelle concernée.

L'attribution de « phantom stock » et le règlement corrélatif dépend du cours moyen des actions ordinaires et préférentielles de Sartorius AG à la clôture du marché du Frankfurt Stock Exchange. Sur cette base, le calcul est effectué sur les 20 derniers cours de bourse de l'année précédente ou sur les 20 derniers cours de bourse précédents la demande de règlement. Ce mode de calcul permet de lisser les fluctuations court terme du cours de l'action.

Le « phantom stock » ne peut pas être payé au cours des quatre semaines qui précèdent la publication des résultats trimestriels, semestriels ou annuels, ainsi que dans les 20 jours de bourse qui suivent ces mêmes publications. Ces périodes « noires » sont observées pour prévenir de tous risques de délit d'initiés.

# Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235

**Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code du commerce français sur le rapport du président du Conseil d'administration de la société Sartorius Stedim Biotech**

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Sartorius Stedim Biotech et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

## Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Marseille, le 28 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

| | |
|---|---|
| DELOITTE & ASSOCIES | ERNST & YOUNG Audit |
| Vincent Gros | Anis Nassif |

# Honoraires des commissaires aux comptes

**Commissaires aux comptes titulaires**

**Ernst & Young Audit**

408, avenue du Prado – BP 116 – 13267 Marseille Cedex 08 – France
Représenté par Anis Nassif. Premier mandat nommé par l'Assemblée générale mixte du 28 juin 1985. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2015 clôturant les comptes de 2014. Membre de la Compagnie régionale de Versailles.

**Deloitte et Associés**

10, Place de la Joliette – Les Docks – Atrium 10.4 – BP 64529 – 13567 Marseille Cedex 02 – France
Représenté par Vincent Gros. Premier mandat nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2006. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2012 clôturant les comptes de 2011.

Proposition de renouvellement de Deloitte et Associés lors de l'Assemblée générale du 17 avril 2012.

**Honoraires versés aux Commissaires aux comptes**

| | | | **Ernst & Young** | | | | **Deloitte** | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| en milliers € | | **2011** | | 2010 | | **2011** | | 2010 |
| **Audit** | | | | | | | | |
| Commissariat aux comptes, certification, comptes individuels et consolidés | | | | | | | | |
| Emetteur | 115 | 92,0 % | 108 | 78,8 % | 115 | 17,3 % | 113 | 19,8 % |
| Filiales intégrées globalement | 5 | 4,0 % | 9 | 6,6 % | 332 | 49,8 % | 315 | 55,1 % |
| Prestations liées directement à la mission | | | | | | | | |
| Emetteur | | | | | | | | |
| Filiales intégrées globalement | | | | | | | | |
| **Sous-Total** | **120** | **96,0 %** | **117** | **85,4 %** | **447** | **67,1 %** | **428** | **74,8 %** |
| **Autres services** | | | | | | | | |
| Fiscal, Légal | | | | | 50 | 7,5 % | 71 | 12,4 % |
| Autres prestations | 5 | 4,0 % | 20 | 14,6 % | 169 | 25,4 % | 73 | 12,8 % |
| **Sous-Total** | **5** | **4,0 %** | **20** | **14,6 %** | **219** | **32,9 %** | **144** | **25,2 %** |
| **Total** | **125** | **100 %** | **137** | **100 %** | **666** | **100 %** | **572** | **100 %** |

**Commissaires aux comptes suppléants**

**Auditex**

Tour Ernst & Young – Faubourg de l'Arche – 92037 Paris-La Défense
Membre de la Compagnie régionale de Versailles. Premier mandat nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 21 avril 2009. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2015 clôturant les comptes de 2014.

**BEAS**

7|9, Villa Houssay – 92200 Neuilly sur Seine – France
Représenté par Alain Pons. Nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2006. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2012 clôturant les comptes de 2011.

Proposition de renouvellement de BEAS lors de l'Assemblée générale du 17 avril 2012.

| | | | **Autres** | | | | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **2011** | | 2010 | | **2011** | | 2010 |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | 230 | 19,8 % | 221 | 20,1 % |
| 296 | 80,4 % | 260 | 66,5 % | 633 | 54,6 % | 584 | 53,1 % |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| **296** | **80,4 %** | **260** | **66,5 %** | **863** | **74,5 %** | **805** | **73,2 %** |
| | | | | | | | |
| 45 | 12,2 % | 131 | 33,5 % | 95 | 8,2 % | 202 | 18,4 % |
| 27 | 7,3 % | | | 201 | 17,3 % | 93 | 8,5 % |
| **72** | **19,6 %** | **131** | **33,5 %** | **296** | **25,5 %** | **295** | **26,8 %** |
| **368** | **100 %** | **391** | **100 %** | **1 159** | **100 %** | **1 100** | **100 %** |

# États financiers consolidés et notes annexes

04

# État de la situation financière

| Actif | Notes en annexe | **31 déc. 2011 en milliers €** | 31 déc. 2010 en milliers € |
|---|---|---|---|
| **A. Actifs non courants** | | | |
| I. Goodwill | [13] | 254 436 | 250 277 |
| II. Immobilisations incorporelles | [13] | 98 733 | 102 067 |
| III. Immobilisations corporelles | [14/15] | 131 569 | 112 683 |
| IV. Titres de participation | [16] | 2 764 | 2 247 |
| | | **487 501** | **467 274** |
| V. Créances et autres actifs | [19] | 576 | 806 |
| VI. Impôts différés actifs | [17] | 12 435 | 11 882 |
| | | **500 512** | **479 962** |
| **B. Actifs courants** | | | |
| I. Stocks | [18] | 66 432 | 50 776 |
| II. Créances clients | [19] | 92 482 | 82 508 |
| III. Impôts courants | [19] | 3 384 | 3 363 |
| IV. Autres actifs | [19] | 11 030 | 10 066 |
| V. Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 46 825 | 29 661 |
| | | **220 153** | **176 373** |
| **Total actif** | | **720 665** | **656 335** |

| Passif | Notes en annexe | **31 déc. 2011 en milliers €** | 31 déc. 2010 en milliers € |
|---|---|---|---|
| **A. Capitaux propres** | | | |
| I. Capital social | [20] | 10 386 | 10 378 |
| II. Réserves | [21] | 278 406 | 278 199 |
| III. Bénéfices non distribués et autres | [21] | 105 177 | 76 491 |
| IV. Participations ne donnant pas le contrôle | | 1 657 | 0 |
| | | **395 626** | **365 068** |
| **B. Passifs non courants** | | | |
| I. Provisions pour indemnités de départ en retraite | [22] | 17 640 | 15 984 |
| II. Impôts différés passifs | [17] | 29 932 | 34 202 |
| III. Autres provisions | [23] | 3 733 | 3 946 |
| IV. Emprunts et autres passifs financiers non-courants | [24] | 103 945 | 92 133 |
| V. Autres passifs | [24] | 1 589 | 87 |
| | | **156 839** | **146 352** |
| **C. Passifs courants** | | | |
| I. Provisions | [25] | 5 370 | 4 789 |
| II. Dettes fournisseurs et comptes rattachés | [26] | 55 935 | 45 999 |
| III. Emprunts et autres passifs financiers courants | [26] | 42 996 | 40 285 |
| IV. Impôts courants | [26] | 19 108 | 16 094 |
| V. Autres passifs | [26] | 44 793 | 37 748 |
| | | **168 201** | **144 915** |
| **Total capitaux propres et passif** | | **720 665** | **656 335** |

# Compte de résultat

| | Notes en annexe | **2011 12 mois en milliers €** | 2010 12 mois en milliers € |
|---|---|---|---|
| 1. Chiffre d'affaires | [30] | **477 300** | 432 949 |
| 2. Coût des ventes | [31] | – 238 880 | – 217 292 |
| **3. Marge brute** | | **238 420** | **215 657** |
| 4. Frais commerciaux et de distribution | [32] | – 100 128 | – 94 792 |
| 5. Frais de recherche et développement | [33] | – 28 580 | – 27 824 |
| 6. Frais généraux | [34] | – 26 329 | – 24 887 |
| 7. Autres produits et charges opérationnels | [35] | – 4 517 | – 1 142 |
| **8. Résultat opérationnel avant amortissement lié à des regroupements d'entreprises (EBITA)[1)]** | | **78 866** | **67 012** |
| 9. Amortissement[2)] | | – 7 711 | – 7 117 |
| **10. Résultat opérationnel (EBIT)** | | **71 155** | **59 894** |
| 11. Produits financiers | [36] | 978 | 431 |
| 12. Charges financières | [36] | – 7 466 | – 4 336 |
| **13. Résultat financier** | | **– 6 488** | **– 3 905** |
| **14. Résultat avant impôts** | | **64 667** | **55 989** |
| 15. Impôts différés | [37] | 3 591 | 2 245 |
| 16. Charge d'impôts | [37] | – 23 113 | – 18 148 |
| 17. Autres taxes | | – 1 955 | – 1 575 |
| **18. Impôts** | | **– 21 477** | **– 17 478** |
| **19. Résultat net de l'exercice** | | **43 190** | **38 511** |
| Attribuable à : | | | |
| **20. Résultat net part du groupe Sartorius Stedim Biotech** | | **43 053** | **38 511** |
| 21. Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | | 137 | 0 |
| Résultat net par action (€) | [38] | 2,82 | 2,39 |
| Résultat net dilué par action (€) | [38] | 2,81 | 2,39 |

[1)] Le groupe Sartorius Stedim Biotech utilise l'EBITA (résultat opérationnel avant amortissement lié à des regroupements d'entreprises, résultat financier et impôts) comme indicateur clé pour la mesure de la performance et de la rentabilité du groupe

[2)] Le poste « Amortissement » se réfère uniquement à la dépréciation (éventuelle) du goodwill et à l'amortissement des actifs incorporels constatés dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition selon la norme IFRS 3 (voir note 9 - Regroupements d'entreprises).

# État du résultat global

| | **2011 12 mois en milliers €** | 2010 12 mois en milliers € |
|---|---|---|
| Résultat net de l'exercice | 43 190 | 38 511 |
| Gains | (pertes) nets sur couvertures de change | – 4 617 | 1 158 |
| Gains | (pertes) actuariels sur provisions pour retraite | – 148 | – 2 016 |
| Écarts de conversion | 3 280 | 5 165 |
| Investissement dans une entité étrangère | – 777 | – 963 |
| Impôts différés | 1 672 | 532 |
| **Total des produits et charges directement en capitaux propres** | **– 590** | **3 876** |
| **Résultat global** | **42 600** | **42 387** |
| | | |
| Attribuable à : | | |
| Part du groupe Sartorius Stedim Biotech | 42 433 | 42 387 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 167 | 0 |

# État de variation des capitaux propres

| en milliers € | Capital social | Réserves | Réserves sur opérations de couverture | Réserves pour retraites | Réserves non distribuées | Réserves de conversion | Capitaux propres part du groupe | Participations ne donnant pas le contrôle | **Total capitaux propres** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Solde au 1er janvier 2010** | **10 353** | **338 810** | **– 104** | **– 189** | **49 696** | **– 5 367** | **393 199** | **0** | **393 199** |
| **Résultat global** | **0** | **0** | **811** | **– 1 497** | **37 837** | **5 236** | **42 387** | **0** | **42 387** |
| Stock options | 25 | 716 | 0 | 0 | 0 | 0 | 741 | 0 | 741 |
| Dividendes | 0 | 0 | 0 | 0 | – 10 183 | 0 | – 10 183 | 0 | – 10 183 |
| Programme de rachats d'actions[1)] | 0 | – 61 327 | 0 | 0 | 0 | 0 | – 61 327 | 0 | – 61 327 |
| Autres variations | 0 | 0 | 0 | – 14 | 265 | 0 | 251 | 0 | 251 |
| **Solde au 31 décembre 2010 \| 1er janvier 2011** | **10 378** | **278 199** | **707** | **– 1 700** | **77 615** | **– 131** | **365 068** | **0** | **365 068** |
| **Résultat global** | **0** | **0** | **– 3 232** | **– 116** | **42 508** | **3 272** | **42 432** | **167** | **42 600** |
| Stock options | 8 | 207 | 0 | 0 | 0 | 0 | 215 | 0 | 215 |
| Dividendes | 0 | 0 | 0 | 0 | – 13 779 | 0 | – 13 779 | 0 | – 13 779 |
| Variation des participations ne donnant pas le contrôle | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 489 | 1 489 |
| Autres variations | 0 | 0 | 0 | 0 | 33 | 0 | 33 | 0 | 33 |
| **Solde au 31 décembre 2011** | **10 386** | **278 406** | **– 2 525** | **– 1 816** | **106 378** | **3 141** | **393 969** | **1 657** | **395 626** |

[1)] Le programme de rachat est présenté dans les notes annexes aux états financiers (notes 10 et 20).

# Tableau de flux de trésorerie

| | Notes en annexe | **2011 12 mois en milliers €** | 2010 12 mois en milliers € |
|---|---|---|---|
| **Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle** | | | |
| Résultat net | | 43 190 | 38 511 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | 0 | 0 |
| Charge d'impôt | [37] | 21 477 | 17 477 |
| Charges financières | [36] | 6 488 | 3 905 |
| Amortissement \| dépréciation des immobilisations | | 24 484 | 22 982 |
| Augmentation \| diminution des provisions | [23/25] | 434 | 191 |
| Augmentation \| diminution des créances | [19] | – 12 239 | – 7 611 |
| Augmentation \| diminution des stocks et en-cours | [18] | – 13 513 | – 2 589 |
| Augmentation \| diminution des dettes | [26] | 11 210 | 12 803 |
| Produits provenant de la cession d'immobilisations | | – 818 | 0 |
| Impôts décaissés | [37] | – 20 120 | – 12 911 |
| **Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle** | | **60 593** | **72 759** |
| | | | |
| **Trésorerie liée aux opérations d'investissement** | | | |
| Acquisitions d'actifs financiers | [16] | – 15 | – 10 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | [14/15] | – 32 786 | – 12 346 |
| Produits provenant de la cession d'immobilisations | [14/15] | 1 642 | 1 397 |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | [13] | – 5 766 | – 4 339 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis par regroupement d'entreprises | | 0 | 0 |
| Impacts liés aux regroupements d'entreprises | | – 4 923 | 0 |
| **Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement** | | **– 41 848** | **– 15 298** |
| | | | |
| **Trésorerie provenant des opérations de financement** | | | |
| Variation de capital | | 215 | 741 |
| Intérêts reçus | [36] | 800 | 431 |
| Intérêts payés | [36] | – 4 283 | – 1 949 |
| Autres charges financières | | – 218 | 0 |
| Paiements relatifs aux instruments financiers dérivés | [36] | | 0 |
| Dividendes payés : | | | |
| - aux actionnaires de Sartorius Stedim Biotech SA | | – 13 779 | – 10 183 |
| - aux participations ne donnant pas le contrôle | | 0 | 0 |
| Variation des participations ne donnant pas le contrôle | | 0 | 0 |
| Programme de rachats d'actions | [20] | 0 | – 61 327 |
| Remboursements (-) \| Souscriptions (+) d'emprunts | [24/26] | 12 405 | – 10 212 |
| **Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement** | | **– 4 860** | **– 82 499** |
| | | | |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | | 13 885 | – 25 039 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice | | 29 661 | 54 849 |
| Incidences des variations de cours des devises | | 3 280 | – 150 |
| **Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture** | | **46 825** | **29 661** |
| | | | |
| **Endettement financier brut** | | **146 940** | **132 418** |
| **Endettement financier net** | | **100 115** | **102 758** |

# Notes annexes aux états financiers

## 1. Présentation du groupe

Sartorius Stedim Biotech est l'un des principaux fournisseurs d'équipements et de services de pointe destinés aux processus de développement, d'assurance qualité et de production dans l'industrie pharmaceutique. Avec des solutions intégrées dans les domaines de la fermentation, de la filtration, de la purification, du stockage des fluides ainsi que des technologies de laboratoire, Sartorius Stedim Biotech aide l'industrie biopharmaceutique dans le monde entier à développer et fabriquer des médicaments biotechnologiques avec rapidité et rentabilité. Avec une forte concentration sur les technologies à usage unique novatrices et les services créateurs de plus-values, Sartorius Stedim Biotech est au cœur de la mutation technologique fulgurante de son secteur. Fortement ancrée dans la communauté scientifique et étroitement liée à ses clients et ses partenaires technologiques, l'entreprise transforme la science en solutions efficaces conformément à sa philosophie « Turning science into solutions ».

Sartorius Stedim Biotech S.A. est cotée sur Euronext Paris (code ISIN : FR 0000053266) et a son siège social à Aubagne en France.

## 2. Règles et méthodes comptables

En application du règlement européen 1606|202 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes internationales, les états financiers consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont préparés en conformité avec les normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011 et disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Au 31 décembre 2011, les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception du « carve out » d'IAS 39 et des textes en cours d'adoption, ce qui est sans effet sur les comptes du groupe. Par conséquent, les états financiers consolidés du groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 28 février 2012.

Les principes comptables retenus par le groupe sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, à l'exception des nouvelles normes et interprétations suivantes d'application obligatoire pour les comptes clos au 31 décembre 2011 :

- IAS 24 (révisée) : Informations relatives aux parties liées (applicable au 1er janvier 2011);
- Amendements à IAS 32 : Classification des émissions de droits (applicable au 1er janvier 2011);
- IFRIC 14 : Paiements d'avance & d'exigence de financement minimal (applicable au 1er janvier 2011);
- IFRIC 19 : Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres (applicable au 1er janvier 2011);
- Améliorations aux IFRS (Mai 2010);
- Amendements à IFRS 7 : Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2011).

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2011, le groupe Sartorius Stedim Biotech a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- Néant.

En outre, le groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2011 :

- Voir le tableau ci-après :

| Normes \| Interprétations | Titre | Applicable aux exercices ouverts au | Adoption par la Commission européenne |
|---|---|---|---|
| **Norme** | | | |
| Amendements à IFRS 7 | Informations à fournir dans le cadre de transfert d'actifs financiers | 1er juillet 2011 | Oui |
| Amendements à IAS 12 | Impôts différés : Recouvrement des actifs sous-jacents | 1er janvier 2012 | Non |
| Amendements à IAS 1 | Présentation des autres éléments du résultat global | 1er juillet 2012 | Non |
| IFRS 10 | Etats financiers consolidés | 1er janvier 2013 | Non |
| IFRS 11 | Partenariats | 1er janvier 2013 | Non |
| IFRS 12 | Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités | 1er janvier 2013 | Non |
| IFRS 13 | Evaluation à la juste valeur | 1er janvier 2013 | Non |
| Amendements à IAS 19 | Avantages du personnel | 1er janvier 2013 | Non |
| IAS 27 (Révisée) | Etats financiers individuels | 1er janvier 2013 | Non |
| IAS 28 (Révisée) | Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises | 1er janvier 2013 | Non |
| IFRS 9 | Instruments financiers | 1er janvier 2015 | Non |
| **Interprétations** | | | |
| IFRIC 20 | Frais de découverture dans la phase de production d'une mine à ciel ouvert | 1er janvier 2013 | Non |

Le processus de détermination par le groupe Sartorius Stedim Biotech des impacts potentiels de ces textes sur les comptes consolidés du groupe est en cours. Le groupe Sartorius Stedim Biotech n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés. D'une manière générale, la première application des normes, interprétations et amendements est effective sur les états financiers de la période concernée.

## 3. Méthodes comptables | Hypothèses et estimations

Lors de la préparation des états financiers consolidés, la direction a recours à des estimations et hypothèses fondées sur leurs meilleures connaissances de la situation actuelle et future à un instant donné. Toutefois, les résultats pourraient être différents des estimations et hypothèses retenues. Ces hypothèses et estimations sont révisées régulièrement et les incidences de toute modification sont immédiatement comptabilisées en produit | (charge) sur la période.

Par ailleurs, la direction du groupe exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise les problématiques comptables concernées.

Les principaux sujets faisant l'objet d'hypothèses et estimations sont :

- IAS 12 : Impôts : un impôt différé actif doit être enregistré pour toutes différences temporaires ou déficits reportables à condition que l'imposition future permette d'imputer ces différences temporaires et ces déficits reportables. Par conséquent, l'application d'IAS 12 fait appel des jugements et des estimations en matière de projection de résultats taxables pour les entités concernées. Ces principales estimations sont expliquées dans la note 17.

- IAS 19 : Avantages du personnel : l'évaluation des provisions pour indemnités de départ à la retraite repose sur des hypothèses incluant l'évolution future des salaires et le taux d'actualisation. Ces principales estimations sont expliquées dans la note 22.

- IAS 36 : Dépréciation d'actifs : un test de dépréciation doit être effectué dès lors que certains événements conduisent à penser qu'un actif devrait être déprécié. Dans ce cas, la valeur nette comptable de l'actif doit être comparée avec sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur réalisable nette et la valeur d'utilité. Le calcul de la valeur d'utilité prend en considération les projections de flux de trésorerie faites sur la base des informations disponibles à la date de clôture du bilan. Ce calcul inclut des hypothèses portant sur les projections de chiffre d'affaires et sur les coûts de développement. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une dépréciation est enregistrée. Ces principales estimations sont expliquées dans les notes 13 et 14.

- IAS 37 : Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : des provisions sont comptabilisées lorsque des engagements juridiques ou autres existent à la date de clôture. Pour déterminer le montant de ces engagements, certaines évaluations et hypothèses doivent être appliquées, dont l'évaluation de la probabilité du risque et le montant des coûts considérés. En outre, il doit être procédé au calcul de la valeur actuelle de ces montants par l'application d'un taux d'intérêt estimé. Ces principales estimations sont expliquées dans les notes 23 et 25.

– IAS 38 : Immobilisations incorporelles : la capitalisation des immobilisations incorporelles développées en interne fait également appel à certaines estimations comme par exemple l'évaluation de la faisabilité d'un projet de développement, les perspectives commerciales attendues et la détermination des durées d'utilisation. Ces principales estimations sont expliquées dans la note 13.

## 4. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie présente les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, aux activités d'investissement et aux activités de financement.

Ainsi, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont calculés selon la méthode indirecte, c'est-à-dire que les charges sans incidence sur la trésorerie sont ajoutées au résultat alors que les produits sans incidence sur la trésorerie sont soustraits. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont constitués essentiellement du remboursement d'emprunts.

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend toutes les disponibilités, c'est-à-dire la caisse et la trésorerie en banque. L'endettement financier brut comprend l'ensemble des dettes dues aux établissements financiers, l'endettement financier net correspond au montant de l'endettement financier brut diminué du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

## 5. Secteurs opérationnels

Selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », applicable au 1er janvier 2009, la présentation des secteurs opérationnels doit être basée sur une « approche management », c'est-à-dire que la détermination des secteurs opérationnels s'appuie sur les structures internes de gouvernance et de reporting financier de l'entité. Un secteur opérationnel à présenter est donc une composante d'une entité qui se livre à des activités économiques à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges, dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité (= le Comité exécutif du Conseil d'administration) en vue de prendre des décisions en matière d'affectation de ressources au secteur et d'évaluation des performances et pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles. La structure du management et le système de reporting financier interne au sein de Sartorius Stedim Biotech sont basés sur une approche en tant que « fournisseur de solutions intégrées » pour nos clients. En conséquence, l'identification des secteurs opérationnels à présenter demeure sans changement en comparaison à la norme IAS 14 : le secteur opérationnel à présenter au sein de Sartorius Stedim Biotech est l'activité « Biopharma ».

L'indicateur EBITA (résultat opérationnel avant amortissement lié à des regroupements d'entreprises, résultat financier et impôts) est l'indicateur clé utilisé en interne pour mesurer le résultat du secteur opérationnel (cf. note 11). Par conséquent, les impôts et les produits et charges financiers ne sont pas inclus dans la mesure du résultat (profit ou perte) du secteur opérationnel. Les principes de comptabilité et d'évaluation pour le secteur opérationnel correspondent aux principes comptables généraux appliqués par le groupe. Les éléments passifs du secteur opérationnel ne sont pas fournis régulièrement au principal décideur opérationnel de l'entité. C'est pourquoi, aucune information n'est communiquée à ce sujet en matière d'information sectorielle.

Les indicateurs EBIT (voir glossaire) et EBITDA (voir glossaire) sont présentés en note 11.

**Information sectorielle par activité**

| | Biopharma | | | Actifs et passifs non affectés | | | Groupe | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| en milliers € | **2011** | **2010** | Variation | **2011** | 2010 | Variation | **2011** | 2010 | Variation |
| Prise de commandes | 500 200 | 442 568 | 13 % | | | | 500 200 | 442 568 | 13 % |
| Chiffre d'affaires | 477 300 | 432 949 | 10 % | | | | 477 300 | 432 949 | 10 % |
| En % du total | 100,0 % | 100,0 % | | | | | 100,0 % | 100,0 % | |
| EBITDA | 95 639 | 82 877 | 15 % | | | | 95 639 | 82 877 | 15 % |
| En % du chiffre d'affaires | 20,0 % | 19,1 % | | | | | 20,0 % | 19,1 % | |
| Dotation aux amortissements et aux provisions | 16 773 | 15 865 | 6 % | | | | 16 773 | 15 865 | 6 % |
| EBITA | 78 866 | 67 012 | 18 % | | | | 78 866 | 67 012 | 18 % |
| En % du chiffre d'affaires | 16,5 % | 15,5 % | | | | | 16,5 % | 15,5 % | |
| Amortissements | 7 711 | 7 117 | 8 % | | | | 7 711 | 7 117 | 8 % |
| EBIT | 71 155 | 59 894 | 19 % | | | | 71 155 | 59 894 | 19 % |
| En % du chiffre d'affaires | 14,9 % | 13,8 % | | | | | 14,9 % | 13,8 % | |
| Actifs par segments | 658 022 | 611 430 | 8 % | 62 643 | 44 905 | 40 % | 720 665 | 656 335 | 10 % |
| Passifs par segments | 121 103 | 106 859 | 13 % | 203 936 | 184 408 | 11 % | 325 039 | 291 267 | 12 % |
| Investissements | 38 552 | 16 686 | 131 % | | | | 38 552 | 16 686 | 131 % |
| En % du chiffre d'affaires | 8,1 % | 3,9 % | | | | | 8,1 % | 3,9 % | |
| Frais de recherche et développement | 28 580 | 27 824 | 3 % | | | | 28 580 | 27 824 | 3 % |
| Effectifs au 31 déc. | 2 858 | 2 581 | 11 % | | | | 2 858 | 2 581 | 11 % |

## 6. Informations complémentaires par région

En complément de l'information sectorielle prévue par la norme IFRS 8, le tableau ci-dessous présente une information complémentaire par zone géographique. La zone « Europe » comprend les marchés relatifs à l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. La zone « Amérique du Nord » comprend les marchés américain et canadien. Le Japon, la Chine, l'Australie et l'Inde ainsi que d'autres pays composent la zone « Asie | Pacifique ». La zone « Autres marchés » comprend principalement l'Amérique Latine et l'Afrique. Les chiffres clés relatifs aux zones géographiques font référence à la localisation de la société, à l'exception du chiffre d'affaires qui est également présenté selon la localisation des clients.

**Informations complémentaires par région**

| | Europe | | | Amérique du Nord | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| en milliers € | **2011** | 2010 | Variation | **2011** | 2010 | Variation |
| Chiffre d'affaires | | | | | | |
| Selon la localisation des clients | 244 606 | 226 276 | 8 % | 117 280 | 114 313 | 3 % |
| En % du total | 51,2 % | 52,3 % | | 24,6 % | 26,4 % | |
| Selon la localisation de la société | 300 041 | 272 404 | 10 % | 118 597 | 114 032 | 4 % |
| Investissements | 26 328 | 13 623 | 93 % | 11 258 | 1 310 | 759 % |
| En % du chiffre d'affaires | 8,8 % | 5,0 % | | 9,5 % | 1,1 % | |
| Effectifs au 31 déc. | 1 876 | 1 684 | 11 % | 405 | 405 | 0 % |

| Asie \| Pacifique | | | Autres marchés | | | Actifs et passifs non affectés | | | Groupe | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **2011** | 2010 | Variation | **2011** | 2010 | Variation | **2011** | 2010 | Variation | **2011** | 2010 | Variation |
| 96 670 | 74 565 | 30 % | 18 744 | 17 795 | 5 % | | | | 477 300 | 432 949 | 10 % |
| 20,3 % | 17,2 % | | 3,9 % | 4,1 % | | | | | 100,0 % | 100,0 % | |
| 58 662 | 46 513 | 26 % | 0 | 0 | | | | | 477 300 | 432 949 | 10 % |
| 890 | 1 674 | – 47 % | 76 | 79 | – 4 % | | | | 38 552 | 16 686 | 131 % |
| 1,5 % | 3,6 % | | -- | -- | | | | | 8,1 % | 3,9 % | |
| 457 | 395 | 16 % | 120 | 97 | 24 % | | | | 2 858 | 2 581 | 11 % |

## 7. Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés et individuels du groupe Sartorius Stedim Biotech comprennent les états financiers annuels de toutes les sociétés qui sont contrôlées directement ou indirectement par Sartorius Stedim Biotech S.A. Au regard d'IAS 27, « Etats financiers consolidés et individuels », l'entité est sous contrôle si Sartorius Stedim Biotech S.A. ou ses filiales ont le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Ces entreprises sont intégrées dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle Sartorius Stedim Biotech S.A. ou ses filiales en ont pris le contrôle. Elles ne sont plus prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les filiales sont consolidées sur la base de leurs états financiers annuels pour la même période de reporting que la société mère, en utilisant des méthodes de comptabilisation et d'évaluation homogènes avec celles retenues pour les comptes consolidés.

Les créances et dettes entre sociétés consolidées sont éliminées et les amortissements ou provisions intra-groupe sont annulés. Les produits et charges intra-groupe sont entièrement éliminés.

## 8. Périmètre de consolidation

Les états financiers 2011 des filiales suivantes :

– Sartorius Stedim Hongrie,

– Sartorius Stedim Pologne,

– Sartorius ICR, Russie,

n'ont pas été intégrés dans le périmètre des sociétés consolidées, en raison du caractère non significatif de leurs montants.

La filiale Sartorius Korea Biotech Co. Ltd, acquise au cours de l'exercice, a été consolidée pour la première fois dans les comptes de l'exercice 2011 (Cf. note 9 en page 97).

Les états financiers des sociétés indiquées ci-dessous ont été consolidés par intégration globale dans les états financiers du groupe :

| | Quote-part du capital détenu |
|---|---|
| **Europe** | |
| Sartorius Stedim Biotech S.A., Aubagne, France | Société mère |
| Sartorius Stedim Austria GmbH, Vienne, Autriche | 100 |
| Sartorius Stedim Belgium N.V., Vilvoorde, Belgique | 100 |
| Sartorius Stedim Nordic A/S, Taastrup, Danemark | 100 |
| Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne | 100 |
| Sartorius Stedim Plastics GmbH, Goettingen, Allemagne | 100 |
| Sartorius Stedim Systems GmbH, Melsungen, Allemagne | 100 |
| Sartorius Stedim France S.A.S., Aubagne, France | 100 |
| Sartorius Stedim Aseptics S.A., Lourdes, France | 100 |
| Sartorius Stedim U.K. Ltd., Epsom, Royaume-Uni | 100 |
| Sartorius Stedim Lab Ltd., Louth, Royaume-Uni | 100 |
| Sartorius Stedim Italy S.p.A., Florence, Italie | 100 |
| Sartorius Stedim Netherlands B.V., Nieuwegein, Pays-Bas | 100 |
| Sartorius Stedim Switzerland AG, Tagelswangen, Suisse | 100 |
| Sartorius Stedim Spain S.A., Madrid, Espagne | 100 |
| Sartorius Stedim Ireland, Dublin, Irlande | 100 |
| **Amérique du Nord** | |
| Sartorius Stedim North America Inc., New York, États-Unis | 100 |
| Sartorius Stedim SUS Inc., Concord, Californie, États-Unis | 100 |
| Sartorius Stedim Filters Inc., Yauco, Puerto Rico | 100 |
| **Asie \| Pacifique** | |
| Sartorius Stedim Australia Pty. Ltd., East Oakleigh, Australie | 100 |
| Sartorius Stedim India Pvt. Ltd., Bangalore, Inde | 100 |
| Sartorius Stedim Japan K.K., Tokyo, Japon | 100 |
| Sartorius Stedim Malaysia Sdn. Bhd., Kuala Lumpur, Malaisie | 100 |
| Sartorius Stedim Singapore Pte. Ltd., Singapour | 100 |
| Sartorius Stedim Biotech (Beijing) Co. Ltd, Chine | 100 |
| Sartorius Korea Biotech Co. Ltd, Seoul, Corée du Sud | 49 |
| **Autres marchés** | |
| Sartorius Stedim Bioprocess SARL | 99,9 |

Aucune société en joint-venture n'est incluse dans le périmètre de consolidation.

## 9. Regroupement d'entreprises

Le groupe applique la norme IFRS 3 révisée pour les regroupements intervenus à compter du 1er janvier 2010.

Les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels acquis par le groupe sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du regroupement d'entreprise. Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle. Dans le cadre de regroupement d'entreprises en une seule opération, la part des participations ne donnant pas le contrôle est évaluée pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs acquis, ou pour leur juste valeur, ce choix pouvant être fait par le groupe à chaque regroupement d'entreprises.

Les frais directement liés aux regroupements d'entreprises sont comptabilisés dans le résultat de la période.

Un regroupement d'entreprises a eu lieu au cours de l'exercice 2011 et concerne l'acquisition de la société Sartorius Korea Biotech Co Ltd.

Au 1er novembre 2011, Sartorius Stedim Biotech a acquis 49 % des actions de la société Sartorius Korea Biotech Co Ltd. De plus, Sartorius Stedim Biotech détient une option d'achat sur la participation restante, (soit 51 % des actions). Comme cette option est actuellement exerçable, cela sous-entend que Sartorius Stedim Biotech a le pouvoir de déterminer la politique financière et la politique opérationnelle de cette entité

et il est donc nécessaire de l'inclure dans les états financiers consolidés.

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'affectation du coût d'acquisition :

| | Valeurs comptables immédiatement avant le regroupement d'entreprises en milliers € | Juste valeur à la date d'acquisition en milliers € |
|---|---|---|
| Immobilisations incorporelles | 68 | 1 468 |
| Immobilisations corporelles | 718 | 718 |
| Stocks | 1 817 | 1 817 |
| Clients et comptes rattachés | 4 303 | 4 303 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 694 | 694 |
| Impôts différés nets | 0 | – 350 |
| Provisions | – 328 | – 328 |
| Passifs financiers | – 2 165 | – 2 165 |
| Autres passifs | – 3 172 | – 3 172 |
| **Actif net acquis** | **1 935** | **2 985** |
| | | |
| Pourcentage d'acquisition (49 %) | | 1 463 |
| Prix d'acquisition | | 5 622 |
| **Goodwill** | | **4 159** |

## 10. Parties liées

Sartorius AG est l'actionnaire majoritaire de Sartorius Stedim Biotech S.A. Elle détient directement ou indirectement (via VL Finance, filiale détenue à 100%) 67% des actions en tenant compte des actions auto-détenues - 74,5% en excluant les actions auto-détenues - et 84% des droits de vote.

Les transactions entre Sartorius Stedim Biotech S.A. et ses filiales (présentées en note 8) ont été éliminées lors de la consolidation et ne sont pas mentionnées dans la présente note. Des détails sur les transactions entre le groupe et les autres parties liées, principalement avec les sociétés appartenant à la division Mechatronics du groupe Sartorius, sont mentionnés ci-dessous.

Plusieurs contrats de service et de sous-location ont été signés entre les sociétés du groupe Sartorius (division Mechatronics) et celles du groupe Sartorius Stedim Biotech. Ces contrats de services et de sous-location ont donné lieu à de nombreuses refacturations entre parties liées compte tenu du « carve-out » de l'activité Biotechnologie au 1er avril 2007. En effet, certaines fonctions dites support sont restées sous la responsabilité de l'une des sociétés (Biotech ou Mechatronics) et les affectations analytiques des coûts ont été remplacées par des contrats de service et de sous-location souscrits de manière indépendante.

Ces contrats comprennent un bail de sous-location pour locaux et la refacturation des fonctions administratives centrales comme la comptabilité et le contrôle de gestion, la gestion des ressources humaines et l'informatique. À ce titre, les sociétés en question refacturent les loyers, les salaires et charges sociales et plus généralement des frais généraux (honoraires, conseils et prestations) exercés dans le cadre de cette activité, majorés d'une rémunération proportionnelle.

Le contrat le plus important a été passé entre Sartorius Stedim Biotech GmbH Allemagne et Sartorius Corporate Administration GmbH Allemagne, filiale à 100 % de Sartorius AG. Cette société fournit de manière indépendante l'ensemble des fonctions de services et d'administration centrales à Sartorius Stedim Biotech GmbH ainsi qu'à Sartorius AG. En 2011, elle a fourni pour 13,9 millions d'euros de services à la société Sartorius Stedim Biotech GmbH (11,5 millions d'euros en 2010). Ces services couvrent principalement des fonctions administratives (comptabilité et contrôle de gestion, affaires juridiques, gestion des ressources humaines et informatique) ainsi que le marketing d'entreprise et les relations publiques, la maintenance centrale et l'infogérance. À ce titre, Sartorius Corporate Administration GmbH refacture les loyers, les salaires et charges sociales et plus généralement des frais généraux (honoraires, conseils et prestations) exercés dans le cadre de cette activité, majorés d'une rémunération proportionnelle.

Pendant l'année 2011, le groupe a poursuivi les relations suivantes avec des parties liées (division Mechatronics du groupe Sartorius et entités non consolidées) :

| | **Chiffre d'affaires 2011 en milliers €** | **Achats 2011 en milliers €** | **Créances clients au 31 déc. 2011 en milliers €** | **Dettes fournisseurs au 31 déc. 2011 en milliers €** |
|---|---|---|---|---|
| Parties liées du groupe Sartorius | 8 480 | 8 241 | 4 964 | 8 893 |

| | Chiffre d'affaires 2010 en milliers € | Achats 2010 en milliers € | Créances clients au 31 déc. 2010 en milliers € | Dettes fournisseurs au 31 déc. 2010 en milliers € |
|---|---|---|---|---|
| Sociétés de la Division Mechatronics du groupe Sartorius | 7 223 | 6 091 | 3 483 | 5 464 |

Dans le cadre des accords de service décrits précédemment, les sociétés du groupe ont fourni pour 0,7 million d'euros de services administratifs à des parties liées faisant partie du groupe Sartorius et ont consommé 16,6 millions d'euros en 2011 en paiement de services reçus (respectivement 0,6 millions d'euros et 14,2 millions d'euros en 2010).

Au 31 décembre 2011, Sartorius Stedim Biotech a acquis l'activité "Technologies d'analyse de process" des filiales du Groupe Sartorius Mechatronics et a cédé l'activité "Système de purification d'eau". Les transactions ont été réalisées selon le critère de la pleine concurrence, au prix d'achat d'environ 1,5 millions d'euros chacune.

**Rémunération des dirigeants :**

En 2010 et en 2011, les membres de la direction ont perçu les rémunérations suivantes :

| | Avantages à court terme en milliers € | Avantages postérieurs à l'emploi en milliers € | Autres avantages à long terme en milliers € | Indemnités de fin de contrat de travail en milliers € | Paiements en actions[2] en milliers € |
|---|---|---|---|---|---|
| 2011[1] | 2 171 | 793 | 0 | 0 | 252 |
| 2010[1] | 2 151 | 879 | 0 | 0 | 326 |

[1] Joachim Kreuzburg et Reinhard Vogt reçoivent leurs salaires de Sartorius AG au titre de leurs responsabilités dans l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Mechatronics. Leurs rémunérations sont fixées annuellement par le Directoire de Sartorius AG.

[2] Ce montant comprend la valeur actuelle du « phantom stock plan ». Cet élément de rémunération dépend de l'évolution du cours de l'action Sartorius pendant au moins quatre ans (anciennement trois ans) et est payable seulement si ce cours dépasse un montant minimum défini au préalable ou l'évolution d'un indice comparatif. Le principe d'utilisation de cet élément de rémunération - qui est conçu pour avoir un effet incitatif à long terme – reste sujet à risque (selon les codes de gouvernance d'entreprise français et allemand).

**Programme de rachats d'actions :**

L'Assemblée générale du 19 avril 2010 a autorisé la société Sartorius Stedim Biotech S.A. à mettre en place un programme de rachat de ses propres actions pour une période maximale de 18 mois, soit jusqu'au 19 octobre 2011.

Pour rappel, les transactions suivantes entre parties liées ont été enregistrées au cours de l'année 2010 :

| | Nombre d'actions | Prix unitaire en € | Montant en € |
|---|---|---|---|
| Bernard Lemaître | 250 000 | 37,50 | 9 375 000 |
| Sartorius AG | 449 719 | 37,50 | 16 864 463 |
| Sartorius AG | 449 053 | 35,01 | 15 721 346 |
| VL Finance SAS | 370 000 | 34,32 | 12 698 400 |
| Total | 1 518 772 | | 54 659 208 |

Aucune transaction n'a été enregistrée au titre du programme de rachat d'actions au titre de l'exercice 2011.

## 11. Définitions des principaux agrégats et présentation du bilan et du compte de résultat

Le groupe Sartorius Stedim Biotech utilise l'agrégat EBITA (voir glossaire) comme indicateur clé pour la mesure de la performance et de la profitabilité du groupe Sartorius Stedim Biotech. Le terme « Amortissement » fait référence à la dépréciation éventuelle du goodwill et à l'amortissement des actifs incorporels constatés dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition conformément à la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises.

Ainsi, l'EBITA (voir glossaire), incluant des amortissements et dépréciations de toutes les immobilisations incorporelles et corporelles, est un indicateur pertinent permettant de mesurer la performance opérationnelle du groupe Sartorius Stedim Biotech.

L'indicateur EBITDA (voir glossaire) utilisé dans l'information sectorielle correspond au résultat avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions. Comparé à l'EBITA (voir glossaire), l'EBITDA (voir glossaire) exclut également les dotations aux amortissements des actifs corporels et incorporels « classiques ».

L'indicateur EBIT (voir glossaire) utilisé dans le compte de résultat et dans l'information sectorielle correspond au résultat opérationnel.

Pour plus de clarté dans la présentation des états financiers, nous avons regroupé certaines rubriques dans le bilan et le compte de résultat et nous les avons décrites séparément dans les notes annexes. Des changements de présentation ou des reclassifications sont effectués lorsqu'ils permettent de fournir des informations fiables et plus pertinentes pour les utilisateurs des états financiers et si la présentation modifiée est susceptible de perdurer, de manière à ne pas affecter la comparabilité. Lorsque de tels changements de présentation sont réalisés et que leurs impacts sur les états financiers sont jugés significatifs, les informations comparatives sont également modifiées.

## 12. Écarts de conversion

Les comptes consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech ont été établis en milliers d'euros. Dans les comptes annuels de chaque société, les opérations en monnaies étrangères ont été converties au taux de change applicable à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère ont été convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains et pertes de change ont été constatés directement dans le poste « Autres produits et charges d'exploitation ».

Les comptes annuels des filiales établis en monnaies étrangères ont été convertis conformément à la norme IAS 21, Effet des variations des cours des monnaies étrangères, conformément au concept de monnaie fonctionnelle. Les filiales étrangères ont été traitées comme des sous-divisions indépendantes du groupe Sartorius Stedim Biotech. Les postes du bilan ont été convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les postes de produits et charges ont été convertis aux taux moyens. Tout écart de conversion résultant de l'utilisation de taux de change différents pour les postes du bilan et du compte de résultat est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Pour certains emprunts à long-terme, le groupe applique le principe de « Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger ». Les écarts de conversion résultant de ces emprunts sont comptabilisés directement dans les capitaux propres selon la norme IAS 39.102.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion monétaire :

| | Taux de change à la date de clôture | | Taux de change moyens | |
|---|---|---|---|---|
| Pour 1 € | **2011** | 2010 | **2011** | 2010 |
| USD | 1,29320 | 1,33800 | 1,39154 | 1,32657 |
| GBP | 0,83670 | 0,86250 | 0,86769 | 0,85790 |
| AUD | 1,27140 | 1,31680 | 1,34857 | 1,44290 |
| JPY | 100,07000 | 108,80000 | 110,92595 | 116,26929 |
| INR | 68,58550 | 59,82760 | 64,85982 | 60,64245 |
| CHF | 1,21700 | 1,25300 | 1,23336 | 1,38080 |
| SGD | 1,68130 | 1,71620 | 1,74896 | 1,80718 |
| MYR | 4,10100 | 4,12680 | 4,25512 | 4,27069 |
| TND | 1,93230 | 1,92680 | 1,95676 | 1,89747 |
| CNY | 8,14350 | 8,82050 | 8,99564 | 8,98047 |
| DKK | 7,43400 | 7,45400 | 7,45072 | 7,44743 |

# Notes relatives aux postes de bilan

## Actifs non courants

### 13. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

#### Goodwill

| | Goodwill en milliers € |
|---|---|
| Valeurs brutes au 1er janv. 2010 | 250 277 |
| Écarts de conversion | 0 |
| Variation de périmètre | 0 |
| Investissements | 0 |
| Cessions | 0 |
| Transfert de compte à compte | 0 |
| Valeurs brutes au 31 déc. 2010 | 250 277 |
| Cumul des dépréciat. \| amortiss. au 1er janv. 2010 | 0 |
| Écarts de conversion | 0 |
| Dépréciations \| amortissements | 0 |
| Reprises sur cessions | 0 |
| Transfert de compte à compte | 0 |
| Cumul des dépréciat. \| amortiss. au 31 déc. 2010 | 0 |
| **Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2010** | **250 277** |

| | Goodwill en milliers € |
|---|---|
| Valeurs brutes au 1er janv. 2011 | 250 277 |
| Écarts de conversion | 0 |
| Variation de périmètre | 4 159 |
| Investissements | 0 |
| Cessions | 0 |
| Transfert de compte à compte | 0 |
| Valeurs brutes au 31 déc. 2011 | 254 436 |
| Cumul des dépréciat. \| amortiss. au 1er janv. 2011 | 0 |
| Écarts de conversion | 0 |
| Dépréciations \| amortissements | 0 |
| Reprises sur cessions | 0 |
| Transfert de compte à compte | 0 |
| Cumul des dépréciat. \| amortiss. au 31 déc. 2011 | 0 |
| **Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2011** | **254 436** |

Le poste goodwill (254 436 milliers d'euros) correspond au montant résiduel provenant des regroupements d'entreprises. Conformément à la norme IFRS 3 révisée, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises n'est pas amorti, et doit être soumis à un « impairment test » au moins une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Le complément de goodwill enregistré sur l'exercice 2011 correspond au rachat de Sartorius Biotech Korea Co Ltd (Cf. note 9 en page 98).

Dans le cadre de l' « impairment test », le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (U.G.T.) susceptibles de bénéficier des synergies liées au regroupement d'entreprises. L'U.G.T. représente le plus petit niveau bénéficiant d'une gestion interne autonome et ne peut pas être plus importante qu'un secteur opérationnel, au sens de l'information sectorielle. Dans le cadre du rapprochement de la branche Biotechnologie du groupe Sartorius avec l'ancien groupe Stedim, le groupe Sartorius Stedim Biotech nouvellement créé a pour stratégie d'être un fournisseur de solutions innovantes pour ses clients. En raison des interdépendances de ce marché, le plus petit niveau auquel puisse être affecté le goodwill est le segment Biopharma. Le goodwill a donc été affecté en totalité à cette U.G.T.

Comme pour l'exercice 2010, le test de dépréciation réalisé pour l'exercice 2011 évalue la valeur recouvrable sur la base de la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie (segment Biopharma). Nos prévisions de trésorerie prennent en compte les résultats passés et sont sur les budgets approuvés par la direction sur une période de trois à cinq ans. Le groupe a retenu pour 2011 les hypothèses suivantes, à savoir un taux d'actualisation de 5,8 % et un taux de croissance à l'infini de 3,0 % pour les années après 2016. Ce dernier taux provient des attentes du marché qui prévoient des taux de croissance significatifs pour le marché biopharmaceutique visé. Le principal vecteur de la croissance pour le groupe Sartorius Stedim Biotech sera, notamment, le transfert progressif de produits multi-utilisation vers l'utilisation de produits à usage unique (par exemple des filtres et des poches) pour les industries biopharmaceutiques.

Pour l'exercice 2011, nos calculs n'ont pas montré de perte de valeur. En conséquence, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur la période.

Différentes analyses de sensibilité basées sur des scénarios avec différentes estimations pour le taux d'actualisation (+ 16,6 % par rapport aux hypothèses définies ci-dessus) et le taux de croissance à l'infini (- 25,60 % par rapport aux hypothèses définies ci-dessus), conduiraient à déterminer une valeur récupérable équivalente à la valeur nette comptable.

## Immobilisations incorporelles

| | Concessions, droits propriété indus. et droits similaires, licences, etc. en milliers € | Marque en milliers € | Relation clients en milliers € | Coûts de développement capitalisés en milliers € | Acomptes en milliers € | **Total en milliers €** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Valeurs brutes au 1er janv. 2010 | 25 538 | 10 779 | 81 267 | 20 797 | 0 | 138 381 |
| Écarts de conversion | 1 648 | 0 | 52 | 367 | 0 | 2 067 |
| Variation de périmètre | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Investissements | 327 | 0 | 0 | 3 900 | 112 | 4 339 |
| Cessions | – 181 | 0 | 0 | – 648 | 0 | – 829 |
| Transfert de compte à compte | 21 | 0 | 0 | – 93 | 0 | – 72 |
| **Valeurs brutes au 31 déc. 2010** | **27 353** | **10 779** | **81 319** | **24 323** | **112** | **143 886** |
| Cumul des dépréciat. \| amortiss. au 1er janv. 2010 | – 9 031 | 0 | – 13 721 | – 9 039 | 0 | – 31 791 |
| Écarts de conversion | – 292 | 0 | – 6 | – 7 | 0 | – 305 |
| Dépréciations \| amortissements | – 2 413 | 0 | – 5 489 | – 2 368 | 0 | – 10 270 |
| Reprises sur cessions | 181 | 0 | 0 | 294 | 0 | 475 |
| Transfert de compte à compte | – 21 | 0 | 0 | 93 | 0 | 72 |
| **Cumul des dépréciat. \| amortiss. au 31 déc. 2010** | **– 11 576** | **0** | **– 19 216** | **– 11 027** | **0** | **– 41 819** |
| **Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2010** | **15 777** | **10 779** | **62 103** | **13 296** | **112** | **102 067** |

| | Concessions, droits propriété indus. et droits similaires, licences, etc. en milliers € | Marque en milliers € | Relation clients en milliers € | Coûts de développement capitalisés en milliers € | Acomptes en milliers € | **Total en milliers €** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Valeurs brutes au 1er janv. 2011 | 27 353 | 10 779 | 81 319 | 24 323 | 112 | 143 886 |
| Écarts de conversion | 301 | 0 | 25 | 68 | | 394 |
| Variation de périmètre | 68 | 0 | 1 400 | 0 | | 1 468 |
| Investissements | 817 | 0 | 270 | 4 625 | 54 | 5 766 |
| Cessions | – 278 | 0 | 0 | 0 | | – 278 |
| Transfert de compte à compte | 8 | 0 | 0 | 0 | – 112 | – 104 |
| **Valeurs brutes au 31 déc. 2011** | **28 269** | **10 779** | **83 014** | **29 016** | **54** | **151 132** |
| Cumul des dépréciat. \| amortiss. au 1er janv. 2011 | – 11 576 | 0 | – 19 216 | – 11 027 | 0 | – 41 819 |
| Écarts de conversion | – 90 | 0 | – 9 | – 7 | | – 106 |
| Variation de périmètre | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0 |
| Dépréciations \| amortissements | – 2 459 | 0 | – 5 399 | – 2 874 | | – 10 732 |
| Reprises sur cessions | 258 | 0 | 0 | 0 | | 258 |
| Transfert de compte à compte | | 0 | 0 | 0 | | 0 |
| **Cumul des dépréciat. \| amortiss. au 31 déc. 2011** | **– 13 867** | **0** | **– 24 624** | **– 13 908** | **0** | **– 52 399** |
| **Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2011** | **14 402** | **10 779** | **58 390** | **15 108** | **54** | **98 733** |

Les immobilisations incorporelles acquises sont constatées à leur coût diminué du cumul des dotations aux amortissements (calculés selon la méthode linéaire) et d'éventuelles pertes de valeur. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est la période pendant laquelle elle contribue directement ou indirectement aux flux de trésorerie d'une entité.

La marque est considérée comme ayant une durée d'utilité indéterminée et n'est donc pas amortie. Il n'y a pas de limite finie sur la durée pendant laquelle la marque générera des flux de trésorerie pour le groupe. La marque est soumise à un « impairment test » au moins une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

En raison de l'intégration de la marque Stedim dans la marque Sartorius Stedim Biotech, une mesure séparée des flux de trésorerie n'est pas possible. Par conséquent aucun « impairment test » individualisé n'a été effectué en 2011, la recouvrabilité relative à la marque a été mesurée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (U.G.T.) : segment Biopharma.

Les coûts encourus au titre du développement de nouveaux produits sont activés en tant qu'immobilisations incorporelles générées en interne si les critères suivants sont réunis :

- la faisabilité technique de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever cet actif incorporel ;
- la capacité à utiliser ou vendre cet actif incorporel ;
- la probabilité que l'immobilisation générée en interne pourra générer des avantages économiques futurs ;
- l'existence de ressources disponibles (techniques et financières) pour achever le développement ou vendre l'actif incorporel ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Au cours de l'exercice 2011, un total de 4 625 milliers d'euros en coûts de développement a été comptabilisé en immobilisations (3 900 milliers d'euros en 2010). Les coûts de développement activés ont couvert principalement les coûts alloués aux personnels participant aux efforts de recherche et développement, aux matières premières et fournitures, aux services externes et aux charges directement imputables. Les immobilisations incorporelles générées en interne ont été amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité qui, en général, ne dépasse pas quatre années.

Si une immobilisation incorporelle générée en interne ne peut pas être reconnue, les coûts de développement sont inclus dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les coûts des activités de recherche sont comptabilisés directement en charge sur l'exercice concerné.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est basé sur les périodes de durée d'utilité suivantes :

| | |
|---|---|
| Logiciel | 2 à 5 ans |
| Relations client et technologies | 5 à 15 ans |
| Marque | n.a. |

## 14. Immobilisations Corporelles

| | Terrains, constructions et agencements des constructions en milliers € | Installations techniques, matériels et outillages en milliers € | Autres immobilisations corporelles en milliers € | Immobilisations en cours en milliers € | **Total en milliers €** |
|---|---|---|---|---|---|
| Valeurs brutes au 1er janv. 2010 | 92 818 | 59 298 | 42 210 | 3 287 | 197 613 |
| Écarts de conversion | 626 | 1 013 | 649 | 314 | 2 602 |
| Investissements | 324 | 3 170 | 4 245 | 4 607 | 12 346 |
| Cessions | – 4 | – 940 | – 1 133 | – 32 | – 2 109 |
| Transferts de compte à compte | 4 150 | 1 231 | 606 | – 4 402 | 1 585 |
| Variation de périmètre | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| **Valeurs brutes au 31 déc. 2010** | **97 914** | **63 772** | **46 577** | **3 774** | **212 037** |
| Cumul des amortissements au 1er janv. 2010 | – 24 263 | – 37 462 | – 25 093 | 0 | – 86 818 |
| Écarts de conversion | – 211 | – 643 | – 395 | 0 | – 1 249 |
| Amortissements | – 3 450 | – 4 273 | – 4 715 | 0 | – 12 438 |
| Reprises sur cessions | 0 | 266 | 886 | 0 | 1 152 |
| Transferts de compte à compte | – 23 | – 376 | – 2 | 0 | – 401 |
| Variation de périmètre | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| **Cumul des amortissements au 31 déc. 2010** | **– 27 947** | **– 42 488** | **– 29 319** | **0** | **– 99 754** |
| **Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2010** | **69 967** | **21 284** | **17 258** | **3 774** | **112 283** |

| | Terrains, constructions et agencements des constructions en milliers € | Installations techniques, matériels et outillages en milliers € | Autres immobilisations corporelles en milliers € | Immobilisations en cours en milliers € | **Total en milliers €** |
|---|---|---|---|---|---|
| Valeurs brutes au 1er janv. 2011 | 97 914 | 63 772 | 46 577 | 3 774 | 212 037 |
| Écarts de conversion | – 357 | 149 | 23 | 525 | 340 |
| Investissements | 3 451 | 3 587 | 4 960 | 20 788 | 32 786 |
| Cessions | – 760 | – 968 | – 540 | – 156 | – 2 423 |
| Transferts de compte à compte | 17 | 407 | 472 | – 791 | 105 |
| Variation de périmètre | 0 | 0 | 684 | | 684 |
| **Valeurs brutes au 31 déc. 2011** | **100 266** | **66 946** | **52 177** | **24 140** | **243 528** |
| Cumul des amortissements au 1er janv. 2011 | – 27 947 | – 42 488 | – 29 319 | 0 | – 99 754 |
| Écarts de conversion | – 123 | – 270 | – 75 | | – 467 |
| Amortissements | – 4 070 | – 4 393 | – 5 126 | 0 | – 13 589 |
| Reprises sur cessions | 364 | 812 | 443 | 0 | 1 619 |
| Transferts de compte à compte | 0 | – 17 | 17 | 0 | 0 |
| Variation de périmètre | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| **Cumul des amortissements au 31 déc. 2011** | **– 31 776** | **– 46 356** | **– 34 060** | **0** | **– 112 192** |
| **Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2011** | **68 490** | **20 590** | **18 117** | **24 139** | **131 337** |

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et, le cas échéant, sont amorties selon leur durée de vie estimée. La méthode linéaire est appliquée pour l'amortissement comptabilisé dans les comptes consolidés.

Les intérêts d'emprunts sont capitalisés au regard d'IAS 23 (révisée). En 2011, un montant d'intérêt d'emprunt de 300 milliers d'euros a été capitalisé.

L'amortissement des immobilisations est calculé sur les périodes d'utilité suivantes :

| | |
|---|---|
| Constructions | 15 à 50 ans |
| Machines | 5 à 15 ans |
| Équipement atelier et matériel de bureau | 3 à 13 ans |

### Dépréciation d'actifs

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles (autres que goodwill et marques) et corporelles sont examinées dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, en application de la norme IAS 36, Dépréciation d'actifs. En cas d'indice de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif est évaluée. La valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (U.G.T.) correspond à la plus haute valeur entre la valeur recouvrable (diminuée des coûts pour vendre l'actif ou l'unité génératrice de trésorerie) et la valeur d'usage. S'il s'avère impossible d'évaluer la valeur recouvrable de l'actif en question, la valeur recouvrable de son unité génératrice de trésorerie est évaluée.

Si la valeur recouvrable évaluée d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) devient inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur recouvrable, en comptabilisant une dépréciation.

Si les causes de la perte de valeur d'un actif disparaissent, la valeur comptable de l'actif (ou de l'U.G.T.) est ajustée sur la base de la nouvelle valeur recouvrable évaluée, en impactant directement le résultat. Toutefois, l'augmentation de la valeur comptable est limitée à la valeur que l'actif (ou l'U.G.T.) aurait eu si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée au cours d'exercices précédents. En 2011, comme pour l'exercice 2010, aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée pour les immobilisations incorporelles et corporelles.

### 15. Contrats de location

| | Contrats de location en milliers € |
|---|---|
| Valeurs brutes au 1er janv. 2010 | 5 514 |
| Écarts de conversion | 0 |
| Investissements | 0 |
| Cessions | – 1 075 |
| Transferts de compte à compte | – 305 |
| Variation de périmètre | 0 |
| **Valeurs brutes au 31 déc. 2010** | **4 134** |
| Cumul des amortissements au 1er janv. 2010 | – 4 543 |
| Écarts de conversion | 0 |
| Amortissements | – 275 |
| Reprises sur cessions | 1 000 |
| Transferts de compte à compte | 83 |
| Variation de périmètre | 0 |
| **Cumul des amortissements au 31 déc. 2010** | **– 3 735** |
| **Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2010** | **399** |
| | |
| Valeurs brutes au 1er janv. 2011 | 4 134 |
| Écarts de conversion | 0 |
| Investissements | 0 |
| Cessions | – 234 |
| Transferts de compte à compte | 0 |
| Variation de périmètre | 0 |
| **Valeurs brutes au 31 déc. 2011** | **3 900** |
| Cumul des amortissements au 1er janv. 2011 | – 3 735 |
| Écarts de conversion | 0 |
| Amortissements | – 163 |
| Reprises sur cessions | 230 |
| Transferts de compte à compte | 0 |
| Variation de périmètre | 0 |
| **Cumul des amortissements au 31 déc. 2011** | **– 3 668** |
| **Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2011** | **232** |

Le groupe Sartorius Stedim Biotech agit en tant que bailleur pour l'utilisation des systèmes d'équipement de filtration. Ces actifs sont loués aux clients dans le cadre d'opérations de contrats de location. Nous avons élaboré deux types de contrats de location, qui peuvent être adaptés pour répondre aux différentes exigences du locataire. Le premier type de contrat, dit « classique » est un contrat de crédit-bail qui couvre simplement un nombre spécifique de modules de filtration en lien avec les consommables fournis initialement. D'autre part, nous offrons un contrat dit « politique globale de filtration » par lequel des modules de rechange sont également fournis. Notre activité de location couvre principalement des pays tels que l'Italie, la France, l'Espagne et l'Allemagne.

Au cours de l'exercice 2011, nos revenus de location se sont élevés à 545 milliers d'euros (688 milliers d'euros en 2010). En 2012, nous prévoyons de réaliser 498 milliers d'euros avec les contrats de location existants et un total de 655 milliers d'euros, pour la période comprise entre 2013 et 2016.

## 16. Titres de participation

Les investissements dans des filiales non consolidées et autres titres de participation sont évalués au coût historique car il n'existe pas de marché actif pour ces actifs financiers et la juste valeur de ces titres est difficilement mesurable. Ces sociétés ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation car elles ne répondent pas aux critères prévus par la norme IAS 37.

## 17. Impôts différés

| | Impôts différés actifs | | Impôts différés passifs | |
|---|---|---|---|---|
| | **31 déc. 2011 en milliers €** | 31 déc. 2010 en milliers € | **31 déc. 2011 en milliers €** | 31 déc. 2010 en milliers € |
| Immobilisations incorporelles | 3 608 | 3 279 | 27 477 | 28 792 |
| Immobilisations corporelles | 193 | 374 | 4 277 | 4 880 |
| Stocks | 1 882 | 2 041 | 0 | 0 |
| Créances clients et autres actifs courants | 774 | 421 | 1 225 | 1 436 |
| Provisions | 4 140 | 3 199 | 0 | 0 |
| Passif | 97 | 250 | 0 | 0 |
| **Montant brut** | **10 694** | **9 564** | **32 979** | **35 109** |
| Déficits reportables | 1 741 | 2 318 | 0 | 0 |
| Compensation | 0 | 0 | – 3 047 | – 907 |
| | **12 435** | **11 882** | **29 932** | **34 202** |

En application de la norme IAS 12, Impôts, les impôts différés sont évalués en utilisant la méthode bilantielle du report variable pour des différences temporaires existantes à la date de clôture entre la valeur comptable au bilan des actifs et passifs et la base fiscale correspondante. Les impôts différés au niveau des différentes sociétés et ceux résultant de la consolidation sont ainsi comptabilisés.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés si l'existence probable d'un bénéfice imposable ultérieur – sur lequel pourraient être imputées les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales non utilisées reportées en avant – est attendue. Des impôts différés passifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et sont présentés séparément en tant qu'impôts différés au passif du bilan. Aucun impôt différé n'est comptabilisé en particulier si la différence temporaire est produite par un goodwill ou un goodwill négatif.

Les impôts différés sont évalués en fonction du taux d'imposition prévu lors du débouclage des positions des différences temporaires. En France, les postes d'impôts différés ont été calculés au taux d'imposition prévu pour 2012 : 33,33 %. En Allemagne, nous pouvons attendre un taux d'imposition des sociétés de 15 % pour 2012 et compte tenu de la contribution de solidarité au taux de 5,5 % et du taux d'imposition moyen des bénéfices commerciaux du groupe, le taux d'imposition utilisé pour calculer les impôts différés est donc d'environ 30 %.

### Impôts différés actifs

À la date de clôture, le groupe présentait des déficits reportables de 5,9 millions d'euros (9,6 millions d'euros en 2010). Des impôts différés ont été constatés pour environ 4,2 millions d'euros (8,4 millions d'euros en 2010). Pour les déficits reportables résiduels, aucun montant d'impôt différé n'a été enregistré en raison du manque de visibilité sur les futurs bénéfices imposables.

### Impôts différés passifs

Les impôts différés passifs liés aux immobilisations incorporelles se rapportent à des actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises et par conséquent sont principalement liés aux relations clients (2011 : 19,5 millions d'euros ; 2010 : 20,5 millions d'euros).

Par ailleurs, le groupe a enregistré des impôts différés passifs pour un montant de 0,5 million d'euros. Ce calcul se base sur les 33 millions d'euros de réserves cumulées non distribuées par les filiales. En effet, le groupe considère que ces réserves ne feront pas l'objet d'un réinvestissement systématique au sein des filiales mais, au contraire, pourraient faire l'objet d'une distribution de dividendes en France ou en Allemagne.

Le groupe n'a pas identifié d'impôts différés passifs sur les autres réserves cumulées des filiales lorsque ces réserves feront l'objet d'un réinvestissement. Si les dividendes sont payés, un montant de 5 % des dividendes concernés sera imposé au regard des réglementations française et allemande (application d'une retenue à la source, le cas échéant). En outre, un impôt additionnel pourrait être appliqué dans le cadre de société holding intermédiaire. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer la base taxable correspondant aux différences temporaires assises sur les réserves non distribuées.

## Actifs courants

### 18. Stocks

| | **31 déc. 2011 en milliers €** | 31 déc. 2010 en milliers € |
|---|---|---|
| Matières premières et approvisionnements | 17 507 | 13 632 |
| En-cours de production | 15 765 | 13 430 |
| Produits finis | 31 246 | 22 482 |
| Acomptes sur commandes en cours | 1 914 | 1 232 |
| | **66 432** | **50 776** |

Pour les matières premières et approvisionnements, la méthode de valorisation appliquée est le coût moyen pondéré. Les produits finis et l'en-cours de production sont constatés au coût complet. Ce coût intègre les coûts directs, qui peuvent être imputés à ces éléments, et une quote-part des frais généraux de production et de manutention des matières, d'amortissement et | ou de dépréciation, sous réserve que ces charges soient liées à la production. Les intérêts d'emprunts ne sont pas capitalisés.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable, les éléments de stock concernés sont alors dépréciés. La valeur recouvrable correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour le marketing, la vente et la distribution. En cas de risques liés aux stocks (sur-stockage ou rotation lente des stocks par exemple), les stocks sont dépréciés en conséquence.

### 19. Créances clients | Autres actifs courants

| | **31 déc. 2011 en milliers €** | 31 déc. 2010 en milliers € |
|---|---|---|
| Créances clients tiers | 87 419 | 78 922 |
| Créances clients sur les autres sociétés du groupe Sartorius AG | 4 964 | 3 483 |
| Créances clients liées aux participations | 99 | 103 |
| **Créances clients** | **92 482** | **82 508** |
| Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés | 9 059 | 8 662 |
| Charges constatées d'avance | 1 971 | 1 404 |
| **Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés** | **11 030** | **10 066** |
| Impôts courants | 3 384 | 3 363 |
| | **106 896** | **95 937** |

Le poste « Créances clients sur les autres sociétés du groupe Sartorius AG » correspond aux créances enregistrées dans nos comptes et qui concernent les sociétés de la division Mechatronics du groupe Sartorius.

En 2011, le groupe a transféré 27,4 millions d'euros du poste « Créances clients » à une entité indépendante (26,2 millions d'euros en 2010) au titre de son programme de factoring.

Comme le groupe a fourni au cessionnaire une garantie de crédit supérieure au montant de remboursement prévu, le transfert ne peut pas être qualifié de déconsolidant au sens d'IAS 39. En conséquence, le groupe continue de reconnaitre le montant total (à recevoir) des créances clients concernées et il a comptabilisé les fonds reçus par le biais d'un compte d'emprunt.

Les créances clients et comptes rattachés ont été enregistrées en prenant en compte les risques identifiés à la clôture de l'exercice. Les valeurs comptables des créances clients et comptes rattachés sont considérées comme représentatives de leur juste valeur compte tenu des dates de maturité et des risques de crédit. Pour déterminer la recouvrabilité des créances clients, le groupe considère toute évolution de la qualité du crédit à partir de la date où il a été initialement consenti. Le risque de crédit est considéré comme négligeable dans la mesure où nous travaillons avec une base de clients relativement élargie.

La note 28 fournit de plus amples détails sur le poste « Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés ».

**Évolution des provisions clients**

| | **31 déc. 2011 en milliers €** | 31 déc. 2010 en milliers € |
|---|---|---|
| Provisions à l'ouverture de l'exercice | – 3 767 | – 3 561 |
| Dotations | – 1 895 | – 1 494 |
| Reprises et consommation | 648 | 237 |
| Recouvrement des montants précédemment dépréciés | 1 136 | 1 098 |
| Variation de périmètre | – 54 | 0 |
| Écarts de conversion | 46 | – 47 |
| **Provisions à la clôture de l'exercice** | **– 3 887** | **– 3 767** |

Balance âgée des créances clients échues (non dépréciées) :

| | **31 déc. 2011 en milliers €** | 31 déc. 2010 en milliers € |
|---|---|---|
| 1 à 30 jours | 12 810 | 9 855 |
| 31 à 90 jours | 5 116 | 4 305 |
| 91 à 180 jours | 2 441 | 2 045 |
| 181 à 360 jours | 652 | 583 |
| plus de 360 jours | 155 | 751 |
| | **21 175** | **17 539** |

### Contrats de construction

Dans le secteur d'activité de la fermentation, le groupe a recours à des contrats de construction à long terme. Ces contrats de construction sont comptabilisés en application de la norme IAS 11, Contrats de construction, selon la méthode du pourcentage d'avancement.

Le montant cumulé des coûts reconnu dans le compte de résultat sur les projets en cours à la date de clôture est de 16 426 milliers d'euros (2010 : 13 246 milliers d'euros). Pour ces projets, les paiements anticipés représentent un montant de 12 806 milliers d'euros (2010 : 7 499 milliers d'euros). Pour cette année, le revenu reconnu dans le compte de résultat au titre de ces projets en cours est de 11 026 milliers d'euros.

## 20. Capital social

Au 31 décembre 2011, le capital social s'élève à 10 386 milliers d'euros. Celui-ci correspond au capital social de la société mère, Sartorius Stedim Biotech S.A., soit 17 025 948 actions de valeur nominale égale à 0,61 euro. Toutes les actions sont entièrement libérées.

Il n'existait pas au 31 décembre 2010 ni au 31 décembre 2011 d'instruments dilutifs autres que les programmes d'options de souscriptions d'actions.

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins quatre ans bénéficient d'un droit de vote double.

L'Assemblée générale du 19 avril 2010 a autorisé la société Sartorius Stedim Biotech S.A. à mettre en place un programme de rachat de ses propres actions pour une période maximale de 18 mois, soit jusqu'au 19 octobre 2011.

À la fin du mois de décembre 2010, la société Sartorius Stedim Biotech SA avait racheté 1 698 710 de ses propres actions pour un montant de 61,3 millions d'euros. Certaines de ces actions ont été rachetées auprès des parties liées (voir la note 10). Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'année 2011.

L'évolution du capital émis est présentée dans le tableau de variation des capitaux propres.

## 21. Autres primes, réserves et bénéfices non distribués

L'évolution des autres primes, réserves et bénéfices non distribués est présentée dans l'état de variation des capitaux propres consolidés.

Réserves sur opérations de couverture

Les réserves sur opérations de couverture comprennent les impacts liés aux gains et pertes provenant de la variation de la juste valeur des instruments de couverture pour la partie efficace de la couverture, en application de la norme IAS 39 relative aux opérations de couverture.

Réserves pour retraites

En application de la norme IAS 19, les gains et les pertes actuariels sur provisions pour retraites sont comptabilisés dans les capitaux propres dans le poste « réserves pour retraites ».

Réserves de conversion

Les réserves de conversion comprennent les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers en euros des filiales n'appartenant pas à la zone Euro.

Dividendes

Le Conseil d'administration soumettra à l'Assemblée générale des actionnaires la proposition suivante d'affectation pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2011 : paiement d'un dividende net de 1,00 euro par action, soit un montant de 15 327 238 euros.

| | **31 déc. 2011** | 31 déc. 2010 |
|---|---|---|
| Nombre d'actions à l'ouverture | 17 013 448 | 16 972 721 |
| Souscription de stock-options | 12 500 | 40 727 |
| Augmentation de capital | 0 | 0 |
| **Nombre d'actions à la clôture** | **17 025 948** | **17 013 448** |
| Valeur nominale de l'action (en €) | 0,61 | 0,61 |
| Montant du capital social (en milliers d'€) | 10 386 | 10 378 |

## Passifs non courants

### 22. Provisions pour avantages au personnel

| | **31 déc. 2011 en milliers €** | 31 déc. 2010 en milliers € |
|---|---|---|
| Provisions pour retraites et obligations similaires | 17 640 | 15 984 |
| Autres provisions non courantes | 3 733 | 3 946 |
| | **21 373** | **19 929** |

### Régimes à prestations définies

Le montant total de 17 640 milliers d'euros comprend notamment les provisions pour retraite relatives aux plans de départ en retraite de notre personnel allemand (13 820 milliers d'euros en 2011 contre 13 517 milliers d'euros en 2010). Ces provisions concernent principalement les engagements directs liés aux régimes à prestations définies. Dans le cadre de ces engagements, les employés obtiennent des avantages pour les années de service accomplies au sein de l'entité. Les avantages obtenus dépendent du niveau de rémunération et de l'âge respectif des employés. Ces avantages de retraite ne font généralement pas l'objet d'un versement sur un fonds de placement.

Les provisions pour retraites et obligations similaires ont été comptabilisées dans les comptes consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech conformément à la norme IAS 19, Avantages du personnel, selon la méthode des unités de crédit projetées. Outre le taux de mortalité, cette méthode prend en compte l'évolution future des salaires et des retraites.

Tous les gains et pertes actuariels sont directement comptabilisés dans les capitaux propres (hors compte de résultat) en application de l'option permise par la norme IAS 19. Les pertes actuarielles, qui ont été comptabilisées aux réserves pour retraites, résultent essentiellement d'une variation du taux d'actualisation et s'élèvent à 148 milliers d'euros en 2011 (contre une perte actuarielle de 2 016 milliers d'euros en 2010).

L'évaluation des obligations concernant les avantages postérieurs à l'emploi repose sur les hypothèses actuarielles suivantes :

Pour l'Allemagne :

| en % | **31 déc. 2011** | 31 déc. 2010 |
|---|---|---|
| Taux d'actualisation | 4,80 | 4,70 |
| Taux d'augmentation des salaires | 3,00 | 3,00 |
| Taux d'augmentation des pensions de retraite | 2,00 | 2,00 |

Pour la France :

| en % | **31 déc. 2011** | 31 déc. 2010 |
|---|---|---|
| Taux d'actualisation | 4,50 | 4,20 |
| Taux d'augmentation des salaires | 3,00 | 2,75 |
| Taux d'augmentation des pensions de retraite | 2,00 | 2,00 |

Les montants enregistrés dans le compte de résultat correspondent aux éléments suivants :

| | **31 déc. 2011 en milliers €** | 31 déc. 2010 en milliers € |
|---|---|---|
| Coût des services rendus[1)] | 662 | 630 |
| Coût financier[2)] | 818 | 749 |
| | **1 480** | **1 379** |

[1)] Le coût des services rendus est compris dans le résultat opérationnel

[2)] Le coût financier est compris dans le résultat financier

Notre filiale suisse est engagée dans un régime multi-employeur qui est généralement considéré comme une obligation à prestations définies. Jusqu'au 31 décembre 2009, ce régime a été considéré comme une obligation à cotisations définies conformément à IAS 19.30 dans la mesure où les informations nécessaires ne pouvaient pas être collectées. Depuis début 2010, ce régime est désormais considéré comme une obligation à prestations définies.

La valeur actuelle des obligations a évolué comme suit :

| | **31 déc. 2011 en milliers €** | 31 déc. 2010 en milliers € |
|---|---|---|
| Valeur actuelle des obligations à l'ouverture | 18 462 | 12 888 |
| Ajustement relatif à l'entité suisse | 0 | 2 331 |
| Coût des services rendus | 662 | 630 |
| Coût financier | 818 | 749 |
| Variation de périmètre | 0 | 0 |
| Gains \| pertes actuariels | 123 | 1 770 |
| Écarts de conversion | 158 | 335 |
| Indemnités de départ à la retraite versées au cours de l'exercice | **– 901** | – 807 |
| Variation de périmètre | 579 | 0 |
| Autres variations | 1 640 | 566 |
| **Valeur actuelle des obligations à la clôture** | **21 541** | **18 462** |

Le poste autres variations comprend principalement les contributions versées par les participants aux plans et les réductions de plan.

La valeur nette de l'actif de couverture et la valeur nette de l'obligation comptabilisées au bilan ont évolué comme suit :

| | **31 déc. 2011 en milliers €** | 31 déc. 2010 en milliers € |
|---|---|---|
| Actif sous-jacent au 1er janv. | 2 478 | 0 |
| Revenu attendu | 93 | 81 |
| Ajustement relatif à l'entité suisse | 0 | 2 331 |
| Gains \| pertes actuariels | – 25 | – 246 |
| Contribution du groupe | 492 | 81 |
| Écarts de conversion | 96 | 231 |
| Variation de périmètre | 317 | 0 |
| Autres variations | 450 | 0 |
| **Actif sous-jacent au 31 déc.** | **3 901** | **2 478** |

| | **31 déc. 2011 en milliers €** | 31 déc. 2010 en milliers € |
|---|---|---|
| Valeur actuelle des obligations à la clôture | 21 541 | 18 462 |
| Juste valeur de l'actif sous-jacent (-) | – 3 901 | – 2 478 |
| **Valeur actuelle des obligations** | **17 640** | **15 984** |

Le passif net à la date de clôture (17 640 milliers d'euros) comprend principalement le passif net relatif à des régimes à prestations définies non financés à hauteur de 15 215 milliers d'euros au 31 décembre 2011 (14 616 milliers d'euros au 31 décembre 2010).

En 2012, Sartorius Stedim Biotech envisage d'effectuer des paiements en faveur des régimes à prestations définies à hauteur d'un montant équivalent à celui de l'exercice 2011.

Pour le calcul des obligations relatives aux régimes à prestations définies allemands, le groupe s'attend à régler un montant équivalent à celui payé au cours de l'exercice 2011 (approximativement 1 million d'euros).

### Régimes à cotisations définies

La plupart des entités du groupe Sartorius Stedim Biotech effectuent également des règlements auprès d'organismes gérant les régimes généraux de retraite gouvernementaux.

En 2011, le montant total des cotisations enregistrées en charge s'élève à 9 783 milliers d'euros (9 120 milliers d'euros en 2010).

## 23. Autres provisions non courantes

| | Paiements aux employés bénéficiant de plan de préretraite pour compensation de la réduction du temps de travail en milliers € | Provisions pour anniversaires de présence, médailles du travail en milliers € | Autres en milliers € | **Total en milliers €** |
|---|---|---|---|---|
| Solde au 1er janv. 2010 | 2 683 | 336 | 176 | 3 195 |
| Écarts de conversion | 0 | 0 | 17 | 17 |
| Consommation | 0 | – 9 | – 54 | – 63 |
| Reprises | – 180 | – 20 | – 2 | – 202 |
| Compléments | 949 | 42 | 8 | 999 |
| Reclassement | 0 | 0 | 0 | 0 |
| **Solde au 31 déc. 2010** | **3 452** | **349** | **145** | **3 946** |

| | Paiements aux employés bénéficiant de plan de préretraite pour compensation de la réduction du temps de travail en milliers € | Provisions pour anniversaires de présence, médailles du travail en milliers € | Autres en milliers € | **Total en milliers €** |
|---|---|---|---|---|
| Solde au 1er janv. 2011 | 3 452 | 349 | 145 | 3 946 |
| Écarts de conversion | 0 | 0 | 8 | 8 |
| Consommation | – 308 | 0 | 0 | – 308 |
| Reprises | 0 | 0 | – 2 | – 2 |
| Compléments | 63 | 22 | 4 | 89 |
| Reclassement | 0 | 0 | 0 | 0 |
| **Solde au 31 déc. 2011** | **3 207** | **371** | **155** | **3 733** |

Les autres provisions non courantes comprennent principalement des provisions relatives à des plans de préretraite partielle et à des primes d'ancienneté de présence. Ces engagements concernent principalement les sociétés allemandes du groupe. Les régimes de préretraite partielle permettent à des employés de travailler à temps partiel pendant trois à cinq ans avant leur retraite officielle. Les bonifications d'ancienneté sont accordées après 20, 25, 30 et 40 années de service et se traduisent par des jours supplémentaires de congés et de faibles gratifications financières.

Les provisions non courantes sont constatées à leur valeur actuelle à la date de clôture. Le taux d'actualisation pour les salariés bénéficiant du plan de préretraite et pour les provisions pour ancienneté est de 4,8 %. La provision pour les salariés bénéficiant du plan de préretraite a une durée maximale de cinq ans.

Des profits et les pertes actuariels ainsi que les coûts de service sur les engagements sont enregistrés en produits ou en charges.

## 24. Autres passifs non courants

Ce poste est composé des éléments suivants :

| | **Solde au 31 déc. 2011 en milliers €** | **Terme à courir supérieur à cinq ans « 31 déc. 2011 » en milliers €** | Solde au 31. déc. 2010 en milliers € | Terme à courir supérieur à cinq ans « 31 déc. 2010 » en milliers € |
|---|---|---|---|---|
| Emprunts et autres passifs financiers non-courants | 103 945 | 12 629 | 92 133 | 557 |
| Autres passifs | 1 589 | 0 | 87 | 0 |
| | **105 534** | **12 629** | **92 220** | **557** |

En septembre 2008, la signature d'un crédit syndiqué d'un montant de 220 millions d'euros sur une période de cinq ans a permis au groupe Sartorius Stedim Biotech de s'assurer, sur le long terme, une base de financement confortable. Dix établissements bancaires ont rejoint la syndication, menée par Commerzbank Aktiengesellschaft, Dresdner Kleinwort et WestLB AG afin de participer à la mise en place de cette facilité de crédit.

Ce crédit syndiqué conclu par le groupe Sartorius Stedim Biotech a fait partie intégrante du refinancement de la dette du groupe Sartorius portant sur un volume de 400 millions d'euros.

(Pour plus d'informations, voir la note 28 - Partie G)

## Passifs courants

### 25. Provisions courantes

Au cours des exercices 2010 et 2011, les provisions courantes ont évolué comme suit :

| | Garanties en milliers € | Autres en milliers € | **Total en milliers €** |
|---|---|---|---|
| Solde au 1er janv. 2010 | 1 162 | 3 767 | 4 929 |
| Écarts de conversion | 56 | 210 | 266 |
| Variation de périmètre | 0 | 0 | 0 |
| Consommation | – 477 | – 935 | – 1 412 |
| Annulation | – 126 | – 654 | – 780 |
| Compléments | 1 142 | 644 | 1 786 |
| **Solde au 31 déc. 2010** | **1 757** | **3 032** | **4 789** |

| | Garanties en milliers € | Autres en milliers € | **Total en milliers €** |
|---|---|---|---|
| Solde au 1er janv. 2011 | 1 757 | 3 032 | 4 789 |
| Écarts de conversion | 3 | 48 | 51 |
| Variation de périmètre | 0 | 0 | 0 |
| Consommation | – 1 063 | – 153 | – 1 216 |
| Annulation | – 70 | – 71 | – 141 |
| Compléments | 1 116 | 622 | 1 737 |
| Autres variations | 0 | 150 | 150 |
| **Solde au 31 déc. 2011** | **1 742** | **3 627** | **5 370** |

Toute obligation actuelle résultant d'opérations commerciales antérieures ou d'événements passés se traduisant probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et dont le montant peut être estimé de manière fiable, conduit à la comptabilisation d'une provision.

Les provisions sont enregistrées si elles résultent d'une obligation légale ou implicite à l'égard d'un tiers.

Le poste « Autres » se réfère essentiellement aux coûts liés à la consolidation de nos sites de production aux États-Unis.

## 26. Autres passifs courants

| | **31 déc. 2011 en milliers €** | 31 déc. 2010 en milliers € |
|---|---|---|
| Avances et acomptes sur commandes | 12 180 | 11 022 |
| Dettes fournisseurs tiers | 34 482 | 29 080 |
| Dettes fournisseurs entreprises liées | 380 | 433 |
| Dettes fournisseurs auprès des autres sociétés du groupe Sartorius AG | 8 893 | 5 464 |
| **Fournisseurs et comptes rattachés** | **55 935** | **45 999** |
| Emprunts et autres passif financiers | 42 996 | 40 285 |
| Impôts courants | 19 108 | 16 094 |
| Autres dettes | 44 792 | 37 748 |
| | **162 831** | **140 126** |

Le poste « Dettes fournisseurs auprès des autres sociétés du groupe Sartorius AG » correspond aux dettes concernant les sociétés de la division Mechatronics du groupe Sartorius.

## 27. Autres obligations financières | Engagements financiers donnés et engagements reçus

Outre les provisions, passifs et passifs éventuels, les autres obligations financières correspondent aux éléments suivants :

| | **31 déc. 2011 en milliers €** | 31 déc. 2010 en milliers € |
|---|---|---|
| Crédit-baux et contrats de location | | |
| - à échéance au cours de l'exercice 2012 | 4 622 | |
| - à échéance au cours de l'exercice 2011 | | 4 626 |
| - à échéance entre 2013 et 2016 | 9 995 | |
| - à échéance entre 2012 et 2015 | | 11 571 |
| - à échéance après 2016 | 10 237 | |
| - à échéance après 2015 | | 11 382 |
| Engagements de garanties | 0 | 0 |
| Autres engagements financiers | 5 377 | 0 |

## 28. Instruments financiers | Risques financiers

### A. Information générale

Cette partie présente une vue d'ensemble de l'impact des instruments financiers sur les états financiers du groupe Sartorius Stedim Biotech et des informations complémentaires sur les postes du bilan intégrant des instruments financiers.

La juste valeur des actifs financiers dérivés est déterminée selon la méthode « mark-to-market » qui utilise des techniques d'évaluation mathématique. Les justes valeurs sont déterminées par référence aux données de marchés disponibles lors du calcul de la valeur de ces instruments financiers dérivés et reflètent les conditions de marchés à la clôture.

### B. Types d'instruments financiers | Résultats nets | Échéance

Les tableaux suivants comparent les valeurs comptables et les justes valeurs de toutes les catégories d'instruments financiers et réconcilient ces derniers avec les montants inscrits au bilan. Les justes valeurs des actifs et des passifs financiers sont assez proches des valeurs comptables en raison de leur échéance, principalement à court terme.

| 31 décembre 2010 | Actifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat | | Actifs financiers à la juste valeur : impact reconnu directement dans les capitaux propres | | | Sous-Total | | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Evalués à la juste valeur sur option en milliers € | Détenus à des fins de transaction en milliers € | Instruments de couverture en milliers € | Prêts et créances en milliers € | Actifs financiers : détenus jusqu'à l'échéance en milliers € | en milliers € | Hors application IFRS 7 \| IAS 39 en milliers € | **en milliers €** |
| **Actifs non courants** | | | | | | | | |
| Actifs financiers | | | | | 33 | 33 | 2 214 | **2 247** |
| Créances clients et autres actifs | | | | 302 | | 302 | 504 | **806** |
| **Actifs courants** | | | | | | **-** | | |
| Créances clients | | | | 80 933 | | 80 933 | 1 575 | **82 508** |
| Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés | | | 943 | 4 410 | | 5 353 | 4 713 | **10 066** |
| Trésorerie et équivalents | | | | 29 661 | | 29 661 | | **29 661** |
| Total | | | | | | 116 282 | 9 006 | 125 288 |

| 31 décembre 2011 | Actifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat | | Actifs financiers à la juste valeur : impact reconnu directement dans les capitaux propres | | | Sous-Total | | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Evalués à la juste valeur sur option en milliers € | Détenus à des fins de transaction en milliers € | Instruments de couverture en milliers € | Prêts et créances en milliers € | Actifs financiers : détenus jusqu'à l'échéance en milliers € | en milliers € | Hors application IFRS 7 \| IAS 39 en milliers € | **en milliers €** |
| **Actifs non courants** | | | | | | | | |
| Actifs financiers | | | | | 536 | 536 | 2 228 | **2 764** |
| Créances clients et autres actifs | | | | 576 | | 576 | | **576** |
| **Actifs courants** | | | | | | **-** | | |
| Créances clients | | | | 92 482 | | 92 482 | - | **92 482** |
| Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés | | | - | 4 175 | | 4 175 | 6 855 | **11 030** |
| Trésorerie et équivalents | | | | 46 825 | | 46 825 | | **46 825** |
| Total | | | | | | 144 594 | 9 083 | 153 677 |

Le risque maximum de crédit concernant les actifs financiers correspond à leur valeur nette comptable au bilan.

Les engagements donnés sont fournis dans la note 27.

| 31 décembre 2010 | Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat | | Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat | | | Sous-Total | | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Instruments de couverture en milliers € | | Evalués à la juste valeur sur option en milliers € | Détenus à des fins de transaction en milliers € | Passifs financiers au coût amorti en milliers € | en milliers € | Hors application IFRS 7 \| IAS 39 en milliers € | **en milliers €** |
| **Passifs non-courants** | | | | | | | | |
| Emprunts et autres passifs financiers non-courants | | | | | 92 133 | 92 133 | | **92 133** |
| Autres passifs | | | | | 87 | 87 | | **87** |
| **Passifs courants** | | | | | | | | |
| Emprunts et autres passifs financiers non-courants | | | | | 40 285 | 40 285 | | **40 285** |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | | | | 34 977 | 34 977 | 11 022 | **45 999** |
| Autres passifs | 11 | | | | 17 639 | 17 650 | 20 098 | **37 748** |
| Total | | | | | | 185 132 | 31 120 | 216 252 |

| 31 décembre 2011 | Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat | | Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat | | | Sous-Total | | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Instruments de couverture en milliers € | | Evalués à la juste valeur sur option en milliers € | Détenus à des fins de transaction en milliers € | Passifs financiers au coût amorti en milliers € | en milliers € | Hors application IFRS 7 \| IAS 39 en milliers € | **en milliers €** |
| **Passifs non-courants** | | | | | | | | |
| Emprunts et autres passifs financiers non-courants | | | | | 103 945 | 103 945 | | **103 945** |
| Autres passifs | 1 589 | | | | | 1 589 | | **1 589** |
| **Passifs courants** | | | | | | | | |
| Emprunts et autres passifs financiers non-courants | | | | | 42 996 | 42 996 | | **42 996** |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | | | | 43 755 | 43 755 | 12 180 | **55 935** |
| Autres passifs | 3 732 | | | | 32 311 | 36 043 | 8 748 | **44 791** |
| Total | | | | | | 228 328 | 20 928 | 249 256 |

Les gains et pertes sur les différentes catégories d'instruments financiers sont présentés dans le tableau suivant :

**Résultats relatifs aux créances et dettes**

| | **2011 12 mois en milliers €** | 2010 12 mois en milliers € |
|---|---|---|
| Produits financiers | 0 | 0 |
| Dépréciations | – 1 895 | – 1 494 |
| Reprises de provisions devenues obsolètes | 1 136 | 1 098 |
| Pertes et gains de change | – 2 264 | 431 |
| | **– 3 024** | **35** |

L'ensemble des actifs de trésorerie et des équivalents de trésorerie a une échéance inférieure à un an.

Le tableau ci-dessous présente l'échéance des passifs financiers :

| | Valeur comptable 31 déc. 2010 en milliers € | Cash Flow au 31 déc. 2010 en milliers € | < 1 an en milliers € | 1 – 5 ans en milliers € | > 5 ans en milliers € |
|---|---|---|---|---|---|
| Emprunts et autres passifs financiers (non-courants et courants) | 132 418 | 138 497 | 42 769 | 95 171 | 557 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 45 999 | 45 999 | 45 999 | 0 | 0 |
| Autres passifs | 33 046 | 33 046 | 32 959 | 87 | 0 |
| **Passifs financiers** | **211 463** | **217 542** | **121 727** | **95 258** | **557** |

| | **Valeur comptable 31 déc. 2011 en milliers €** | **Cash Flow au 31 déc. 2011 en milliers €** | < 1 an en milliers € | 1 – 5 ans en milliers € | > 5 ans en milliers € |
|---|---|---|---|---|---|
| Emprunts et autres passifs financiers (non-courants et courants) | 146 941 | 155 146 | 45 922 | 95 474 | 13 750 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 43 755 | 43 755 | 43 755 | 0 | 0 |
| Autres passifs | 37 632 | 37 632 | 36 043 | 1 589 | 0 |
| **Passifs financiers** | **228 328** | **236 533** | **125 720** | **97 063** | **13 750** |

Les emprunts et autres passifs financiers courants incluent des passifs résultant de la vente de créances clients opérée dans le cadre d'un programme de factoring qui a été mis en place en 2009.

## C. Gestion du capital

Au sein du groupe Sartorius Stedim Biotech, le capital est géré avec l'objectif de maximiser les résultats des actionnaires tout en optimisant le ratio capitaux propres | dettes. De plus, nous nous assurons que toutes les sociétés du groupe respectent le principe de continuité d'exploitation.

Cette gestion du capital couvre les dettes financières détaillées dans les notes ci-après ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les capitaux propres décrits en notes 20 à 21.

### D. Objectifs de la gestion des risques financiers

Le département trésorerie du groupe Sartorius Stedim Biotech est centralisé au niveau de la société Sartorius Corporate Administration GmbH, filiale de Sartorius AG. Ce département fournit des services à toutes les sociétés du groupe Sartorius, y compris le groupe Sartorius Stedim Biotech, et coordonne l'accès aux marchés nationaux et internationaux. Le département Trésorerie surveille et contrôle en outre les risques financiers au moyen d'un processus de reporting qui consiste à analyser les risques en fonction de leur gravité et de leur ampleur. Ces risques concernent essentiellement les devises, les taux d'intérêt et le risque de liquidité.

Le groupe Sartorius Stedim Biotech s'efforce de réduire l'impact du risque de change en utilisant des instruments financiers dérivés. Les opérations de couverture et leur contrôle sont exécutés par des personnes différentes. Par ailleurs, le département Audit interne du groupe surveille régulièrement l'utilisation de ces instruments financiers. Les instruments financiers dérivés négociés sont traités principalement à des fins de couverture.

Après avoir réalisé une analyse approfondie de la situation actuelle et à venir des taux d'intérêt, le groupe a jugé nécessaire de recourir à des opérations de couverture sur les taux d'intérêt. Dans ce contexte, plusieurs contrats de couvertures de taux d'intérêt ont été conclus au cours de l'exercice 2011. Nous neutralisons les risques de liquidité en maintenant des lignes de crédit suffisantes ainsi qu'en planifiant nos financements à court, moyen et long terme.

### E. Gestion des risques de taux de change

Le groupe est exposé au risque de change dans la mesure où un tiers de son chiffre d'affaires est généré en dollars américains ou dans des monnaies liées au cours du dollar et, dans une moindre mesure, dans d'autres monnaies étrangères. Par conséquent, nous utilisons également des instruments financiers dérivés pour couvrir l'exposition au risque résultant de la conversion des monnaies constituant notre chiffre d'affaires.

En règle générale, nous utilisons des contrats à terme afin de figer le cours des ventes futures. De plus, nous avons recours à des contrats de stratégie optionnelle de change à prix d'exercice fixe pour optimiser nos couvertures de change. Ces contrats nous donnent le droit de figer un cours de change des ventes futures avec un taux plafond et un taux plancher.

Notre horizon de couverture est d'environ un an et demi. La politique de couverture est révisée à intervalle régulier afin de l'adapter au mieux aux fluctuations de cours.

A la date de clôture du bilan, nous avons souscrit des contrats à terme pour un montant de 108 millions de dollars afin de couvrir le risque de fluctuation des taux de change EUR | USD. Ce montant couvre environ les deux tiers de l'exposition nette attendue pour le dollar sur une période de 1,5 ans.

De plus, nous avons souscrit des instruments de couverture en yens pour un montant de 800 millions de yens.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à leur juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à leur juste valeur. Tous gains et pertes provenant des variations de juste valeur de ces instruments financiers dérivés sont comptabilisés directement en résultat à la date de clôture. Si les gains et pertes provenant des variations de juste valeur de dérivés peuvent être qualifiés d'instruments de couverture, au sens d'IAS 39 (couverture de flux de trésorerie), ils sont comptabilisés directement en capitaux propres. Les montants directement comptabilisés en capitaux propres sont reconnus dans le compte de résultat lorsque les transactions couvertes concernées affectent le résultat.

En 2011, un impact négatif de 2 124 milliers d'euros (contre un impact positif de 67 milliers d'euros en 2010) a été reconnu directement dans les capitaux propres (réserves sur opérations de couverture) pour la partie efficace de la couverture, la partie inefficace de la couverture effective - à savoir un impact négatif de 1 608 milliers d'euros (contre un impact négatif de 78 milliers d'euros en 2010) - a été reconnu dans le résultat financier. Le montant qui avait été reconnu dans les réserves sur opérations de couverture en 2010 (à savoir un impact négatif de 78 milliers d'euros) a été transféré au compte de résultat en 2011 (impact négatif de 148 milliers d'euros dans le compte de résultat en 2010).

Si le taux de change du dollar américain contre l'euro avait baissé de 5 %, la situation nette aurait augmenté de 4,7 millions d'euros (1,3 million d'euros en 2010) et le résultat aurait augmenté de 2,8 millions d'euros.

À l'inverse, si le taux de change du dollar américain contre l'euro avait augmenté de 5 %, l'impact sur le résultat financier aurait été une perte de 1,7 million d'euros et l'impact sur le résultat global aurait été une perte de 3,6 million d'euros (perte de 1,1 million d'euros en 2010).

Le tableau suivant présente tous les contrats de couverture du risque de change en vigueur au 31 décembre 2011 :

| Type de contrat | Monnaie étrangère | Volume | Échéance | Taux à terme pour 1 € | Valeur de marché en milliers € |
|---|---|---|---|---|---|
| Contrat à terme | USD | 9 000 000 | T1 2012 | 1,3468 | – 256 |
| Contrat à terme | USD | 15 000 000 | T2 2012 | 1,3496 | – 438 |
| Contrat à terme | USD | 8 500 000 | T3 2012 | 1,3631 | – 304 |
| Contrat à terme | USD | 8 500 000 | T4 2012 | 1,3913 | – 416 |
| Contrat à terme | USD | 5 500 000 | T1 2013 | 1,3766 | – 219 |
| Contrat à terme | USD | 7 000 000 | T2 2013 | 1,3410 | – 178 |
| | **USD** | **53 500 000** | | | **– 1 811** |
| Contrat à terme | JPY | 100 000 000 | T1 2012 | 109,9600 | – 91 |
| Contrat à terme | JPY | 200 000 000 | T2 2012 | 103,0050 | – 56 |
| Contrat à terme | JPY | 100 000 000 | T3 2012 | 100,0000 | – 0 |
| Contrat à terme | JPY | 100 000 000 | T4 2012 | 112,1300 | – 109 |
| Contrat à terme | JPY | 150 000 000 | T1 2013 | 103,6500 | – 56 |
| Contrat à terme | JPY | 150 000 000 | T2 2013 | 101,4700 | – 28 |
| | | **800 000 000** | | | **– 341** |
| Contrat de change à prix d'exercice fixe | USD | 12 000 000 | T4 2012 | 1,3590 | – 533 |
| Contrat cash | USD | 30 000 000 | T4 2013 | 1,2715 | – 753 |
| Contrat de change à prix d'exercice fixe | USD | 12 000 000 | T4 2013 | 1,2500 | – 293 |
| | | **54 000 000** | | | **– 1 579** |

## F. Gestion des risques de taux d'intérêts

Le financement du groupe Sartorius Stedim Biotech est traditionnellement assuré par l'intermédiaire de la filiale allemande Sartorius Stedim Biotech GmbH et de la société mère française Stedim Biotech S.A. Ces deux sociétés financent l'ensemble des sociétés du groupe à l'aide de prêts intra-groupes.

Le groupe est de ce fait exposé à des risques de taux d'intérêt, étant donné que ces prêts sont principalement souscrits à des taux d'intérêt variables. Pour contrôler les risques de taux d'intérêt, nous maintenons un juste équilibre entre les prêts à taux fixe et les prêts à taux variable. Nous revoyons régulièrement les couvertures en matière de taux d'intérêt afin de couvrir ou non ce risque. Au cours de l'exercice 2011, nous avons souscrit des contrats relatifs à des opérations de couverture de risque de taux d'intérêts, présentés dans le tableau ci-dessous.

Les swaps de taux mis en place nous permettent de figer le taux d'intérêt payé sur une partie de notre dette et sur une période donnée.

Le tableau suivant présente la liste des contrats de couverture du risque de taux au 31 décembre 2011 :

| No | Instrument sous-jacent | Volume de couverture au 31 déc. 2011, en milliers € | Volume de couverture au 31 déc. 2010, en milliers € | Date de valeur du contrat | Échéance contrat | Taux d'intérêt couvert | Valeur de marché au 31 déc. 2011, en milliers € |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Swap de taux | 30 000 | 30 000 | Déc. 2010 | Sept. 2013 | 1,52 % | – 93 |
| 2 | Swap de taux | 30 000 | 30 000 | Déc. 2010 | Sept. 2013 | 1,86 % | – 298 |
| 3 | Swap de taux | 20 000 | 20 000 | Déc. 2010 | Sept. 2013 | 1,91 % | – 212 |
| | **Sous-Total** | **80 000** | **80 000** | | | | **– 603** |
| 4 | Forward Swaps | 30 000 | 30 000 | Sept. 2013 | Sept. 2015 | 2,37 % | – 376 |
| 5 | Forward Swaps | 30 000 | 30 000 | Sept. 2013 | Sept. 2015 | 2,77 % | – 610 |
| | **Sous-Total** | **60 000** | **60 000** | | | | **– 986** |
| | **Total** | | | | | | **– 1 589** |

| 31 décembre 2011 | Passifs financiers | | Instruments de couverture | | Exposition nette après couverture | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| (en milliers €) | Taux fixe | Taux variable | Taux fixe | Taux variable | Taux fixe | Taux variable |
| <1 an | 25 631 | 91 000 | 0 | 80 000 | 25 631 | 11 000 |
| 1 – 3 ans | 9 638 | 78 000 | | 80 000 | 9 638 | – 2 000 |
| 3 – 5 ans | 15 904 | 0 | | 60 000 | 15 904 | – 60 000 |

## G. Gestion du risque de liquidité

Le groupe contrôle le risque de liquidité en maintenant avec ses banques des lignes de crédit et d'autres facilités, en suivant en permanence les flux de trésorerie prévus et réels, ainsi qu'en gérant les profils de maturité des actifs et passifs financiers.

Le tableau ci-dessous présente les lignes de crédit disponibles à la date de clôture du bilan :

| | Lignes de crédit au 31 déc. 2010 | < 1 an en milliers € | 1 – 5 ans en milliers € | > 5 ans en milliers € | Taux d'intérêt | Lignes de crédit utilisées au 31 déc. 2010 | Lignes de crédit non utilisées au 31 déc. 2010 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ligne de crédit syndiqué | 194 000 | 13 000 | 181 000 | 0 | variable | 104 000 | 90 000 |
| Ligne de crédit bilatérale | 33 626 | 33 626 | 0 | 0 | variable et fixe | 28 418 | 5 208 |
| **Total** | **227 626** | **46 626** | **181 000** | **0** | | **132 418** | **95 208** |

| | **Lignes de crédit au 31 déc. 2011** | < 1 an en milliers € | 1 – 5 ans en milliers € | > 5 ans en milliers € | Taux d'intérêt | **Lignes de crédit utilisées au 31 déc. 2011** | **Lignes de crédit non utilisées au 31 déc. 2011** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ligne de crédit syndiqué | 181 000 | 13 000 | 168 000 | 0 | variable | 91 000 | 90 000 |
| Ligne de crédit bilatérale | 46 891 | 21 891 | 0 | 25 000 | variable et fixe | 33 825 | 13 066 |
| **Total** | **227 891** | **34 891** | **168 000** | **25 000** | | **124 825** | **103 066** |

Si le taux d'intérêt du marché avait été supérieur d'un point, les charges financières enregistrées dans le compte de résultat auraient été supérieures de 0,4 million d'euros et un montant de 3,3 millions d'euros aurait dû être constaté directement dans les capitaux propres sur la ligne transaction de couverture.

Inversement, si le taux d'intérêt du marché avait été inférieur d'un 1 %, l'impact sur le résultat financier aurait été un gain de 0,7 million d'euros et l'impact sur les capitaux propres aurait été une perte de 0,8 millions d'euros.

Des variations opposées auraient généré des charges d'intérêts sur les dettes financières retraitées.

Comme expliqué à la note 24, le groupe a mis en place en septembre 2008 une ligne de financement d'un montant de 220 millions d'euros pour une durée de cinq ans. Cet accord impose au groupe Sartorius Stedim Biotech de respecter certains agrégats financiers, dits « Covenants ». Dans ce contexte, la couverture de la dette (ratio de la dette nette rapportée à l'EBITDA (voir glossaire)) ne doit pas dépasser 3,0 et la couverture des intérêts (ratio de l'EBITDA (voir glossaire) par rapport aux intérêts payés) ne doit pas être inférieure à 5,0 pour les exercices 2008 à 2010, 6,0 pour les exercices suivants. Au 31 décembre 2011, le groupe Sartorius Stedim Biotech atteignait les ratios suivants :

| Dette nette en milliers € | EBITDA de référence en milliers € | Ratio dette nette \| EBITDA | Intérêts payables en milliers € | Ratio EBITDA \| Intérêts payables |
|---|---|---|---|---|
| 100 115 | 100 346 | 1,0 | 4 507 | 22,26 |

L'EBITDA retraité (voir glossaire) correspond à l'EBITDA (voir glossaire) corrigé des éléments liés aux coûts de réorganisation. La dette nette correspond au total des emprunts bancaires diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

## 29. Paiements fondés sur des actions

Les paiements basés sur des actions concernent des plans de stock-options consentis au personnel.

| | **31 déc. 2011, nombre d'options** | 31 déc. 2010, nombre d'options |
|---|---|---|
| En circulation en début de période | 52 500 | 93 227 |
| Attribuées durant la période | 0 | 0 |
| Annulées durant la période | 0 | 0 |
| Exercées durant la période | – 12 500 | – 40 727 |
| **Expirées durant la période** | **0** | **0** |
| | | |
| En circulation en fin de période | 40 000 | 52 500 |
| Pouvant être exercées en fin de période | 40 000 | 52 500 |

La situation des différents plans de stock-options au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011 est résumée ci-après.

| Date de l'Assemblée générale autorisant le plan | Date d'attribution par le Conseil d'administration | Nombre initial d'options à souscrire | Nombre d'actions à souscrire par les cadres dirigeants | Nombre de cadres dirigeants concernés | Nombre de bénéficiaires initiaux | Souscription au prix en € | Nombre d'actions souscrites sur l'exercice 2010 | Nombre d'options consenties et pouvant être exercées au 31 déc. 2010 | Nombre d'options soumises à des objectifs au 31 déc. 2010 | Total du nombre de bénéficiaires d'options valables |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 23 juin 2000 | 02 août 2000 | 139 105 | 0 | 0 | 5 | 8,59 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 23 juin 2000 | 28 sept. 2001 | 142 855 | 0 | 0 | 7 | 11,94 | 4 060 | 0 | 0 | 0 |
| 23 juin 2000 | 14 nov. 2002 | 12 100 | 0 | 0 | 1 | 6,78 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 23 juin 2000 | 10 sept. 2003 | 22 000 | 0 | 0 | 1 | 7,9 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 23 juin 2000 | 11 fév. 2004 | 66 000 | 0 | 0 | 1 | 6,42 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 23 juin 2000 | 23 juil. 2004 | 140 000 | 0 | 0 | 19 | 9,23 | 0 | 25 000 | 0 | 3 |
| 10 juin 2005 | 15 sept. 2005 | 127 500 | 0 | 0 | 15 | 18,87 | 36 667 | 10 000 | 0 | 2 |
| 10 juin 2005 | 10 nov. 2006 | 35 000 | 0 | 0 | 2 | 29,51 | 0 | 17 500 | 0 | 2 |
| **Total** | | **684 560** | **0** | | **51** | **0** | **40 727** | **52 500** | **0** | **7** |
| | | | | | | | | | **52 500** | |

| Date de l'Assemblée générale autorisant le plan | Date d'attribution par le Conseil d'administration | Nombre initial d'options à souscrire | Nombre d'actions à souscrire par les cadres dirigeants | Nombre de cadres dirigeants concernés | Nombre de bénéficiaires initiaux | Souscription au prix en € | Nombre d'actions souscrites sur l'exercice 2011 | Nombre d'options consenties et pouvant être exercées au 31 déc. 2011 | Nombre d'options soumises à des objectifs au 31 déc. 2011 | Total du nombre de bénéficiaires d'options valables |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 23 juin 2000 | 02 août 2000 | 139 105 | 0 | 0 | 5 | 8,59 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 23 juin 2000 | 28 sept. 2001 | 142 855 | 0 | 0 | 7 | 11,94 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 23 juin 2000 | 14 nov. 2002 | 12 100 | 0 | 0 | 1 | 6,78 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 23 juin 2000 | 10 sept. 2003 | 22 000 | 0 | 0 | 1 | 7,90 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 23 juin 2000 | 11 fév. 2004 | 66 000 | 0 | 0 | 1 | 6,42 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 23 juin 2000 | 23 juil. 2004 | 140 000 | 0 | 0 | 19 | 9,23 | 5 000 | 20 000 | 0 | 2 |
| 10 juin 2005 | 15 sept. 2005 | 127 500 | 0 | 0 | 15 | 18,87 | 5 000 | 5 000 | 0 | 1 |
| 10 juin 2005 | 10 nov. 2006 | 35 000 | 0 | 0 | 2 | 29,51 | 2 500 | 15 000 | 0 | 2 |
| **Total** | | **684 560** | **0** | | **51** | **0** | **12 500** | **40 000** | **0** | **5** |
| | | | | | | | | | **40 000** | |

La charge de l'exercice 2011 est nulle. Il n'y a eu aucun nouveau plan d'option en 2011.

Des options d'achat et de souscription d'actions sont attribuées à certains employés et dirigeants par le groupe et dénouées en actions Sartorius Stedim Biotech. La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options est évaluée, par référence à la juste valeur des dites options, à la date de leur attribution. Pour procéder à cette évaluation, le groupe utilise un modèle mathématique de type binomial.

La juste valeur totale de chaque plan ainsi déterminée est reconnue en charge étalée de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits du plan en question. Cette dépense est constatée en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées.

Lors de l'exercice des options, le montant en trésorerie perçu par le groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie du capital social et des réserves.

Sartorius AG, actionnaire majoritaire de Sartorius Stedim Biotech, prévoit des éléments de rémunération basés sur l'évolution du cours de l'action (« phantom stock units »). La juste valeur de ces éléments est évaluée comme suit.

| Éléments avec un impact sur la rémunération à long terme | Nombre d'unités de « phantom stock » | Prix de souscription en € | Juste valeur attribuée au 1er janvier en milliers € | **Juste valeur à la clôture au 31 décembre 2011 en milliers €** | Montants versés en milliers € | Exerçable |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Unités de « phantom stock » pour 2008 | 4 754 | 28,92 | 138 | 0 | 138 | Oui |
| Unités de « phantom stock » pour 2009 | 20 905 | 8,16 | 171 | 427 | 0 | non |
| Unités de « phantom stock » pour 2010 | 13 469 | 15,78 | 213 | 419 | 0 | non |
| Unités de « phantom stock » pour 2011 | 8 358 | 26,62 | 223 | 252 | 0 | non |
| | **47 486** | | **745** | **1 098** | **0** | |

# Notes sur le compte de résultat

### 30. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté après le transfert du risque à l'acheteur. Il existe une exception : les produits liés aux contrats à long terme, qui sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement. Le stade d'avancement correspond à l'exécution partielle de la commande réalisée par le groupe à la date de clôture. Le taux d'avancement correspond au ratio charges engagées à la date de clôture | total charges budgétisées. Les pertes sur contrat prévues sont prises en compte au moyen de provisions. Les produits fixés par contrat sont définis comme produits de contrat (pour plus d'informations, voir la note 19).

Le chiffre d'affaires par zone géographique peut être ventilé comme suit :

| | **2011 12 mois en milliers €** | 2010 12 mois en milliers € |
|---|---|---|
| France | 42 763 | 39 090 |
| Allemagne | 62 096 | 64 372 |
| Autres pays | 372 441 | 329 487 |
| | **477 300** | **432 949** |

Le chiffre d'affaires réalisé avec des filiales hors groupe Sartorius Stedim Biotech (Mechatronics) s'élève à 8 480 milliers d'euros en 2011 et à 7 223 milliers d'euros en 2010.

### 31. Coût des ventes

Ce poste intègre les prix de revient des produits vendus et les coûts d'acquisition des marchandises vendues.

Outre les charges pouvant être réparties directement (matières premières et approvisionnements, charges directes de personnel et coûts d'énergie), le coût des ventes intègre également des frais généraux, qui peuvent être imputés au secteur de fabrication, ainsi que les dépréciations et amortissements correspondants.

### 32. Frais commerciaux et de distribution

Ces frais concernent, en particulier, ceux liés aux activités commerciales et de marketing, de distribution, de publicité et d'étude de marché.

### 33. Frais de recherche et développement

Ce poste intègre les frais de recherche et développement de produits et de procédés. Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif, sous réserve qu'ils remplissent les critères de reconnaissance conformément à la norme IAS 38. L'amortissement de frais de développement est également enregistré dans cette rubrique du compte de résultat.

### 34. Frais généraux

Ce poste intègre essentiellement les charges de personnel et tout autre frais administratif.

## 35. Autres produits et charges opérationnels

| | **2011 12 mois en milliers €** | 2010 12 mois en milliers € |
|---|---|---|
| Gains de change | 6 769 | 10 369 |
| Produits liés aux reprises de provisions pour dépréciation clients | 1 134 | 1 098 |
| Reprise sur provisions consommées | 2 160 | 690 |
| Subventions | 1 628 | 2 181 |
| Autres produits | 1 418 | 726 |
| **Autres produits** | **13 109** | **15 064** |
| | | |
| Pertes de change | – 4 684 | – 9 937 |
| Coûts de réorganisation | – 9 034 | – 3 002 |
| Charges liées aux dotations de provisions pour dépréciation clients | – 1 896 | – 1 507 |
| Autres charges | – 2 012 | – 1 760 |
| **Autres charges** | **– 17 626** | **– 16 206** |
| **Total** | **– 4 517** | **– 1 142** |

Les éléments non-opérationnels se sont élevés à - 4,7 millions d'euros (- 3,0 millions d'euros en 2010) et correspondent en grande partie aux coûts liés à la délocalisation prévue en 2012 de notre site de production de poches basé à Concord en Californie vers Yauco à Porto Rico, ainsi qu'à plusieurs projets transversaux. Après prise en compte de tous les éléments non-opérationnels, l'EBITA (voir glossaire) de la division du groupe a progressé de 67,02 millions d'euros à 78,90 millions d'euros, soit une marge d'EBITA (voir glossaire) correspondante en augmentation de 15,5 % à 16,5 %.

## 36. Résultat financier

| | **2011 12 mois en milliers €** | 2010 12 mois en milliers € |
|---|---|---|
| Produits financiers | 978 | 431 |
| - dont montants des autres sociétés du groupe | [600] | [251] |
| Autres charges financières[1)] | – 4 507 | – 3 325 |
| - dont montants des autres sociétés du groupe | [71] | [63] |
| Charges sur instruments financiers dérivés | – 1 913 | – 116 |
| Charges d'intérêts sur retraites | – 899 | – 888 |
| Autres charges financières | – 147 | – 7 |
| | **– 6 488** | **– 3 905** |

[1)] Les charges financières correspondent principalement aux intérêts sur emprunts et lignes de crédit.

## 37. Charge d'impôts

| | **2011 12 mois en milliers €** | 2010 12 mois en milliers € |
|---|---|---|
| Impôts courants | – 23 113 | – 18 148 |
| Impôts différés | 3 591 | 2 245 |
| | **– 19 522** | **– 15 902** |

Par principe, les impôts en France sont calculés au taux de 33,33 % sur le bénéfice imposable évalué de l'exercice. En Allemagne, un taux de 30 % a été appliqué au résultat imposable pour 2010 et 2011. Le résultat généré hors de France et d'Allemagne est imposé aux taux en vigueur dans les pays concernés.

Compte tenu des taux d'imposition moyens en France et en Allemagne ainsi que de l'effet d'autres législations fiscales, le taux d'imposition prévu pour le groupe Sartorius Stedim Biotech est d'environ 30 %-32 %. Le tableau suivant présente la différence entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt constatée pour l'exercice concerné.

| | **2011 12 mois en milliers €** | 2010 12 mois en milliers € |
|---|---|---|
| Charge d'impôt estimé (30 % en 2011 et 2010) | 18 814 | 16 324 |
| Différence avec le taux d'imposition moyen du groupe | – 352 | – 344 |
| Charges non déductibles pour raisons fiscales | 417 | 414 |
| Pertes et différences temporaires non considérées comme des actifs | 484 | – 73 |
| Ajustements sur exercices antérieurs | 22 | – 990 |
| Produit non imposable et autres exonérations | – 262 | – 14 |
| Autres | 399 | 585 |
| | **19 522** | **15 902** |
| | | |
| Taux d'imposition effectif | 31,1 % | 29,2 % |

## 38. Résultat par action

Le résultat net dilué par action est calculé en tenant compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation sur la période, tels que des options de souscriptions d'actions (soit un montant de 40 000 actions auxquelles peuvent souscrire certains salariés).

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2011 a été calculé sur la base des éléments de l'exercice 2011 incluant le nombre d'actions existantes et éventuelles futures (y compris optionnelles). Les actions auto-détenues ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

| | **2011** | 2010 |
|---|---|---|
| Résultat net après impôts (en milliers €) | 43 190 | 38 511 |
| Résultat net part du groupe après impôts (en milliers €) | 43 053 | 38 511 |
| Résultat par action (€) | 2,82 | 2,39 |
| Résultat net dilué par action (€) | 2,81 | 2,39 |
| Nombre de titres (statutaire) | 17 025 948 | 17 013 448 |
| Titres auto-détenus (plan de rachat des titres) : montant moyen | – 1 698 710 | – 932 764 |
| Nombre d'actions utilisé pour calcul du résultat par action | 15 327 238 | 16 080 684 |
| Options futures | 40 000 | 52 500 |
| Options éventuelles | 0 | 0 |
| **Nombre d'actions utilisé pour calcul du résultat dilué par action** | **15 367 238** | **16 133 184** |

En application de la norme IAS 33 « Résultat par action », le résultat par action est calculé en divisant le résultat net | part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période.

## 39. Autres informations

Les comptes consolidés ont été arrêtés selon le principe de la continuité d'exploitation.

### Faits marquants après la date de clôture

Pas de faits marquants depuis le 31 décembre 2011.

### Ventilation par nature du résultat opérationnel

| | **2011 12 mois en milliers €** | 2010 12 mois en milliers € |
|---|---|---|
| Chiffre d'affaires | 477 300 | 432 949 |
| Achats consommés | – 127 066 | – 109 252 |
| Autres coûts liés aux achats | – 11 334 | – 10 405 |
| Frais de personnel | – 146 731 | – 131 261 |
| Amortissement et dépréciation | – 24 484 | – 22 982 |
| Autres charges opérationnelles | – 96 530 | – 99 154 |
| | **– 406 145** | **– 373 055** |
| **Résultat opérationnel** | **71 155** | **59 894** |
| Résultat financier | – 6 488 | – 3 905 |
| Impôt et autres taxes | – 21 477 | – 17 478 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | – 137 | 0 |
| **Résultat net - part du groupe** | **43 053** | **38 511** |

### Matières premières et approvisionnements

Ce poste peut être ventilé comme suit :

| | **2011 12 mois en milliers €** | 2010 12 mois en milliers € |
|---|---|---|
| Achats consommés | 127 066 | 109 252 |
| Autres coûts liés aux achats | 11 334 | 10 405 |
| | **138 400** | **119 657** |

### Frais de personnel

Ce poste peut être ventilé comme suit :

| | **2011 12 mois en milliers €** | 2010 12 mois en milliers € |
|---|---|---|
| Salaires | 119 871 | 106 361 |
| Charges sociales | 25 083 | 22 813 |
| Charges de retraite et charges relatives aux indemnités de départ à la retraite | 1 777 | 2 088 |
| | **146 731** | **131 261** |

### Effectifs

L'effectif moyen employé durant l'exercice s'élève à 2 741 personnes en 2011 (2 492 personnes en 2010).

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Sartorius Sedim Biotech, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes consolidés ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro (et en particulier la Grèce). Cette crise s'accompagne d'une crise économique et de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le paragraphe 3 « Méthodes comptables / Hypothèses et estimations » de l'annexe aux états financiers consolidés mentionne les jugements et les estimations significatifs retenus par la Direction, en particulier ceux relatifs à l'activation des frais de recherche et développement, aux tests de perte de valeur portant sur les écarts d'acquisition et sur les actifs à durée de vie indéfinie.

Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwills et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs long-terme, selon les modalités de la note 13 de l'annexe aux états financiers consolidés « Goodwill et autres immobilisations incorporelles ».

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers consolidés donnent une information appropriée sur les hypothèses et options retenues par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Marseille, le 28 février 2012

Les commissaires aux comptes

| | |
|---|---|
| DELOITTE & Associés | ERNST & YOUNG Audit |
| Vincent Gros | Anis Nassif |

# Comptes annuels Sartorius Stedim Biotech S.A. et notes annexes

05

# Comptes annuels

## Bilan actif (en milliers d'euros)

| | **Valeurs brutes au 31 déc. 2011** | **Amortissements et provisions au 31 déc. 2011** | **Valeurs nettes au 31 déc. 2011** | Valeurs nettes au 31 déc. 2010 |
|---|---|---|---|---|
| Immobilisations incorporelles | 2 867 | – 2 456 | 411 | 330 |
| Immobilisations corporelles | 29 376 | – 18 829 | 10 547 | 10 167 |
| Immobilisations financières | 146 301 | | 146 301 | 144 095 |
| **Total actif immobilisé** | **178 544** | **– 21 285** | **157 259** | **154 592** |
| | | | | |
| Stocks et en-cours | 9 390 | – 1 112 | 8 278 | 5 960 |
| Créances | | | | |
| Créances clients tiers | 10 656 | – 297 | 10 359 | 9 819 |
| Autres créances | 8 844 | 0 | 8 844 | 4 884 |
| Valeurs mobilières de placement | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Disponibilités | 95 | 0 | 95 | 96 |
| **Total actif circulant** | **28 985** | **– 1 409** | **27 576** | **20 759** |
| | | | | |
| Charges constatées d'avance | 101 | 0 | 101 | 72 |
| Écart de conversion actif | 3 607 | 0 | 3 607 | 2 470 |
| **Total de l'actif** | **211 237** | **– 22 694** | **188 543** | **177 893** |

## Bilan passif (en milliers d'euros)

| | **Au 31 déc. 2011** | Au 31 déc. 2010 |
|---|---|---|
| Capital | 10 386 | 10 378 |
| Primes d'émission et de fusion | 59 500 | 59 295 |
| Réserves | 1 628 | 1 625 |
| Report à nouveau solde débiteur | 11 112 | 3 827 |
| Résultat de l'exercice | 23 860 | 21 066 |
| Provisions réglementées | 3 679 | 2 862 |
| **Total capitaux propres** | **110 165** | **99 053** |
| | | |
| Provisions pour risques et charges | 4 110 | 3 119 |
| **Total provisions pour risques et charges** | **4 110** | **3 119** |
| | | |
| Emprunts et dettes assimilés | 0 | 0 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 9 752 | 7 349 |
| Dettes fiscales et sociales | 4 938 | 4 391 |
| Dettes sur immobilisations | 382 | 182 |
| Autres dettes | 59 186 | 63 795 |
| **Total dettes** | **74 258** | **75 717** |
| | | |
| Écart de conversion actif | 10 | 4 |
| **Total du passif** | **188 543** | **177 893** |

## Compte de résultat (en milliers d'euros)

| | **Au 31 déc. 2011** | Au 31 déc. 2010 |
|---|---|---|
| Chiffre d'affaires | 71 855 | 65 026 |
| Production stockée | 352 | – 936 |
| Production immobilisée | 0 | 0 |
| Reprise sur amortissements et provisions | 4 518 | 2 093 |
| Autres produits d'exploitation et transfert de charges | 312 | 139 |
| Achats consommés | – 36 885 | – 31 303 |
| Services extérieurs | – 10 775 | – 8 480 |
| Impôts et taxes | – 1 738 | – 1 712 |
| Charges de personnel | – 18 417 | – 17 184 |
| Dotation aux amortissements et aux provisions | – 5 038 | – 3 912 |
| Autres charges | – 907 | – 250 |
| **Résultat opérationnel** | **3 277** | **3 481** |
| Résultat financier | 20 347 | 17 325 |
| **Résultat courant** | **23 624** | **20 806** |
| Résultat exceptionnel | – 833 | – 925 |
| Participation des salariés | 0 | 0 |
| Impôts sur le résultat | 1 069 | 1 185 |
| **Résultat net** | **23 860** | **21 066** |

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité d'exploitation. Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement du CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du plan comptable.

Sartorius Stedim Biotech S.A. est une société cotée sur Euronext Paris compartiment B (code ISIN FR 0000053266). Elle établit par ailleurs des comptes consolidés en conformité avec les normes internationales d'informations financières (I.F.R.S.) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011.

### 1.1. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception des frais engagés pour leur acquisition.

Pour les immobilisations incorporelles et corporelles, la société applique le règlement CRC n° 2002-10, recodifié par l'article 2-4 du règlement CRC n° 2004-06 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs selon la méthode « Approche par composants ».

#### 1.1.1. Immobilisations incorporelles

Sont évalués sous cette rubrique : les frais d'établissement, les brevets et les logiciels.

Toutes ces immobilisations sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

– Frais d'établissement : de un à cinq ans
– Logiciels : de un à trois ans
– Brevets : vingt ans.

Dans le cadre de l'implémentation de logiciels intégrés, les coûts de main d'œuvre directement concernés sont incorporés au montant immobilisé à leur coût de revient en fonction du temps passé.

La méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles est celle du coût d'acquisition diminué des amortissements et des pertes de valeur constatées, dans le cadre récurrent.

Les frais de recherche et développement ne sont pas capitalisés. Ils sont maintenus en charge dans les comptes annuels et s'élèvent à 4 004 milliers d'euros.

#### 1.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition comprenant les frais d'installation de ces biens.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale et économique d'utilisation des biens sur le mode linéaire.

Toutes ces immobilisations sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

– Constructions : de vingt à quarante ans
– Agencement, aménagement, installations : de dix à quinze ans
– Matériel et outillage industriel : de quatre à dix ans
– Matériel de bureau et informatique : de trois à cinq ans
– Matériel de transport : de quatre à cinq ans.

La méthode d'évaluation des immobilisations corporelles est celle du coût d'acquisition, diminué des amortissements et des pertes de valeur constatées, dans le cadre récurrent.

Les immobilisations mises à disposition chez les tiers font l'objet d'une dépréciation annuelle en fonction de la durée de vie estimée.

#### 1.1.3. Immobilisations financières

Les titres de participations correspondent pour l'essentiel aux investissements en capital dans les filiales et aux titres auto-détenus dans le cadre du programme de rachat d'actions ; ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, plus les éventuels frais d'acquisition.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment, soit du cours de Bourse, soit de l'actif réel de ces filiales, de leur situation économique et de leurs perspectives.

Les participations détenues dans les filiales sont soumises à un test de dépréciation.

### 1.2. Stocks et en-cours

Les marchandises et les approvisionnements sont évalués selon la méthode FIFO.

Les frais de stockage ou d'acquisition ne sont pas pris en compte.

Les en-cours et les produits finis sont valorisés au coût de production selon la méthode du coût complet industriel.

Une dépréciation est calculée le cas échéant lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives d'utilisation ou de vente de ces stocks apparaissent inférieurs à la valeur brute d'inventaire.

### 1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances dont le recouvrement est jugé incertain font l'objet d'une dépréciation.

### 1.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique.

En revanche, aucune plus-value latente n'est enregistrée dans les comptes.

### 1.5. Écarts de conversion

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du cours de change du 31 décembre. L'écart constaté par rapport au cours historique est porté en compte « Écarts de conversion ».

Les pertes latentes résultant de cette conversion font l'objet d'une provision pour perte de change lorsque le cours de la créance ou la dette n'a pas été couvert par des opérations à terme (voir § 6.1).

## 2. Immobilisations (en milliers d'euros)

### 2.1. Immobilisations incorporelles

| Immobilisations brutes | Au 31 déc. 2010 | **Augmentation en 2011** | **Diminution en 2011** | **Au 31 déc. 2011** |
|---|---|---|---|---|
| Frais d'établissement | 4 | 0 | 0 | 4 |
| Brevets | 325 | 0 | 0 | 325 |
| Logiciels, licences | 2 353 | 39 | – 38 | 2 354 |
| Fonds commercial | 2 | 0 | 0 | 2 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 50 | 132 | 0 | 182 |
| **Total** | **2 734** | **171** | **– 38** | **2 867** |
| Amortissement et dépréciation | 2 404 | 65 | – 13 | 2 456 |
| **Montant net** | **330** | **106** | **– 25** | **411** |

### 2.2. Immobilisations corporelles

| Immobilisations brutes | Au 31 déc. 2010 | **Augmentation en 2011** | **Diminution en 2011** | **Au 31 déc. 2011** |
|---|---|---|---|---|
| Terrains | 396 | 0 | 0 | 396 |
| Constructions | 13 591 | 28 | 0 | 13 619 |
| Installations techniques, matériels et outillages industriel | 7 908 | 569 | – 126 | 8 351 |
| Autres immobilisations corporelles | 5 791 | 113 | – 101 | 5 803 |
| Immobilisations corporelles en cours & avances s \| immob. | 221 | 987 | | 1 208 |
| **Total** | **27 907** | **1 697** | **– 227** | **29 377** |

| Amortissement et dépréciation | Au 31 déc. 2010 | **Dotations** | **Annulation** | **Au 31 déc. 2011** |
|---|---|---|---|---|
| Constructions | 6 807 | 487 | | 7 294 |
| Installations techniques, matériels et outillages | 6 379 | 478 | – 103 | 6 754 |
| Autres immobilisations | 4 554 | 326 | – 98 | 4 782 |
| **Total** | **17 740** | **1 291** | **– 201** | **18 830** |
| | | | | |
| **Montant net des immobilisations corporelles** | **10 167** | | | **10 547** |

La variation des immobilisations corporelles (+ 1 470 milliers d'euros) correspond principalement à des investissements relatifs à du matériel industriel (569 milliers d'euros) et à des immobilisations en cours (987 milliers d'euros). La variation intègre également la diminution des immobilisations, suite à des cessions d'immobilisations pour un montant de 54 milliers d'euros et à des mises au rebut pour un montant de 147 milliers d'euros.

### 2.3. Immobilisations financières

| Immobilisations financières | Au 31 déc. 2010 | **Augmentation en 2011** | **Diminution en 2011** | **Au 31 déc. 2011** |
|---|---|---|---|---|
| Participations | 84 426 | 3 140 | – 2 629 | 84 937 |
| Dépréciation des participations | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dépôts et cautionnements | 19 | 28 | – 10 | 37 |
| Actions auto-détenues | 61 327 | 0 | 0 | 61 327 |
| Dépréciation des titres auto-détenus | – 1 677 | 0 | 1 677 | 0 |
| **Total** | **144 095** | **3 168** | **– 962** | **146 301** |

Le poste « Participations » représente :

- 99,99 % du capital de Sartorius Stedim Bioprocess SARL, société tunisienne qui a réalisé une fusion/absorption de la société Sartorius Stedim SUS SARL acquise en janvier 2002, en date du 1er janvier 2011. Cette fusion a généré un boni de fusion de 498 milliers d'euros, les terrains et les bâtiments ayant fait l'objet d'une réévaluation à la valeur de marché par un commissaire aux apports tandis que les autres actifs ont été valorisés à la valeur nette comptable;

- 100 % du capital de Sartorius Stedim Biotech GmbH, société de droit allemand, suite au rapprochement des groupes Sartorius et Stedim en juin 2007;

- 100 % du capital de Sartorius Stedim Aseptics S.A., société française acquise en 2004;

- Autres participations : 0,1 milliers d'euros.

Le poste « Titres auto-détenus » correspond à la mise en application du programme de rachat d'action suite à l'approbation des 7ème et 8ème résolutions par l'Assemblé générale du 19 avril 2010. À la clôture 2010 et à la clôture 2011, le nombre de titres auto-détenus s'élève à 1 698 710, rachetés à un prix moyen de 36,10 € pour un montant total de 61 327 190 €. Il a été constaté une dépréciation de 1 676 553 € au 31 décembre 2010 reprise en 2011.

## 3. Détail des stocks et créances (en milliers d'euros)

### 3.1. État des stocks à la clôture d'exercice

| Éléments de stocks | Au 31 déc. 2010 | Mouvements | **Au 31 déc. 2011** |
|---|---|---|---|
| Matières premières | 3 566 | 1 328 | 4 894 |
| Autres consommables | 149 | 0 | 149 |
| En-cours et produits finis | 3 284 | 351 | 3 635 |
| Marchandises | 561 | 151 | 712 |
| **Valeur brute** | **7 560** | **1 830** | **9 390** |
| Dépréciation des matières premières et consommables | – 607 | 130 | – 477 |
| Dépréciation des en-cours et produits finis | – 574 | 419 | – 155 |
| Dépréciation des marchandises | – 419 | – 61 | – 480 |
| **Dépréciation des stocks** | **– 1 600** | **488** | **– 1 112** |
| **Valeur nette** | **5 960** | **2 318** | **8 278** |

En 2011, le niveau des stocks a augmenté de 1,8 million d'euros en valeur brute, et de 2,3 millions d'euros en valeur nette. Le stock de matières premières a été volontairement augmenté pour faire face à l'augmentation de l'activité d'environ 10 % et pour sécuriser des stocks de composants stratégiques. Par ailleurs, nous avons stocké en avance pour réduire nos délais de livraison, notamment sur le nouveau marché en croissance des consommables destinés à la bio-fermentation. Les négociations en cours auprès de nos fournisseurs devraient nous permettre en 2012 de réduire la chaîne amont d'approvisionnement et ainsi de réduire le ratio de couverture de nos stocks. La hausse de 0,4 million d'euros de produits finis est due à un portefeuille de commande en croissance, avec des livraisons prévues dès le début 2012. La baisse de 0,5 million d'euros de la provision pour dépréciation est principalement due à l'assainissement des stocks de composants devenus non utilisables.

### 3.2. Échéance des créances à la clôture de l'exercice

| Nature de la créance | Montant net | Part à - de 1 an | Part à + d'1 an |
|---|---|---|---|
| Dépôts et cautionnements | 36 | 0 | 36 |
| **Actifs immobilisés** | **36** | **0** | **36** |
| Avances et acomptes | 299 | 299 | 0 |
| Clients et comptes rattachés | 10 359 | 10 359 | 0 |
| Personnel et comptes rattachés | 6 | 6 | 0 |
| Organismes sociaux | 5 | 5 | 0 |
| Impôts et taxes | 2 002 | 2 002 | 0 |
| Groupe | 6 496 | 6 496 | 0 |
| Débiteurs divers | 36 | 36 | 0 |
| **Actif circulant** | **19 203** | **19 203** | **0** |
| Charges constatées d'avance | 101 | 101 | 0 |
| **Total des créances** | **19 340** | **19 304** | **36** |

Le poste « Clients » comprend des créances vis-à-vis de sociétés du groupe (pour un montant de 8 704 milliers d'euros) et un montant de 1 290 milliers d'euros correspondant à des factures à établir.

Le poste « Groupe » (6 496 milliers d'euros) comprend les créances de filiales et correspond notamment à des avances en trésorerie via des comptes courants effectuées auprès des sociétés Sartorius Stedim Biotech GmbH, Sartorius Stedim SUS SARL et Sartorius Stedim France.

Le poste « Impôts et taxes » (2 002 milliers d'euros) comprend principalement la créance relative au crédit d'impôt recherche et des créances relatives à la TVA.

### 4. Échéance des dettes à la clôture de l'exercice (en milliers d'euros)

| Nature de la dette | Montant net | Part à - de 1 an | Part de 1 à 5 ans | Part à + de 5 ans |
|---|---|---|---|---|
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | | | |
| Moins de 2 ans à l'origine | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Plus de 2 ans à l'origine | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Concours bancaires courants & intérêts courus | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 9 752 | 9 752 | 0 | 0 |
| - dont effets de commerce | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dettes fiscales et sociales | 4 938 | 4 938 | 0 | 0 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 382 | 382 | 0 | 0 |
| Groupe et associés | 58 976 | 58 976 | 0 | 0 |
| Autres dettes | 210 | 186 | 24 | 0 |
| **Total dettes** | **74 258** | **74 234** | **24** | **0** |

Les charges à payer incluses dans ces postes représentent 6 334 milliers d'euros et concernent les éléments :

| Nature des éléments | **Au 31 déc. 2011** |
|---|---|
| Frais bancaires à payer | 2 |
| Fournisseurs, factures non parvenues | 2 817 |
| Congés payés, charges sociales incluses | 1 526 |
| Primes, charges sociales incluses et intéressement | 1 549 |
| Organismes sociaux à payer | 219 |
| Charges fiscales à payer | 254 |
| Participation | 0 |
| **Total des charges à payer** | **6 367** |

## 5. Tableaux de variation des capitaux propres (en milliers d'euros)

### 5.1. Capitaux propres

Au 31 décembre 2011, le capital social s'élève à 10 386 milliers d'euros, répartis en 17 025 948 actions de valeur nominale égale à 0,61 €. La variation des capitaux propres sur l'exercice 2011 s'explique par les éléments suivants :

- des levées de stock-options de 12 500 actions de valeur nominale 0,61 € soit un montant de 8 milliers d'euros ;

- une prime d'émission liée à cette augmentation de capital soit un montant de 206 milliers d'euros.

L'Assemblée générale du 18 avril 2011 a approuvé l'affectation du bénéfice de l'exercice de + 21 066 milliers d'euros, comme suit :

- affectation en report à nouveau : 7 280 milliers d'euros ;

- réserve légale : 3 milliers d'euros.

Il a été distribué à titre de dividendes un montant de 13 783 milliers d'euros (soit un dividende net par action de 0,90 €, hors « Titres auto-détenus »).

| | Affectation du résultat de 2010 | | | | | Capitaux propres avant affectation du résultat 2011 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Avant | Mouvements | Après | Augmentation | Diminution | |
| Nombre d'actions | 17 013 448 | | 17 013 448 | 12 500 | | 17 025 948 |
| Capital social | 10 378 | | 10 378 | 8 | | 10 386 |
| Prime d'émission ou d'apport | 43 155 | | 43 155 | 206 | | 43 361 |
| Prime de fusion | 16 140 | | 16 140 | | | 16 140 |
| Réserve légale | 1 035 | 3 | 1 038 | | | 1 038 |
| Autres réserves | 590 | | 590 | | | 590 |
| Report à nouveau | 3 827 | 7 280 | 11 107 | 5 | | 11 112 |
| Distribution de dividendes | 0 | 13 783 | 13 783 | | 13 783 | 0 |
| Résultat de l'exercice à affecter | 0 | | 0 | | | 0 |
| Résultat de l'exercice en cours | 21 066 | – 21 066 | 0 | 23 860 | | 23 860 |
| Provisions réglementées | 2 862 | | 2 862 | 817 | | 3 679 |
| **Total** | **99 053** | **0** | **99 053** | **24 895** | **13 783** | **110 165** |

### 5.2. Stock-options

Dans le cadre d'une politique de motivation des cadres dirigeants du groupe, Sartorius Stedim Biotech S.A. a consenti des stock-options à certains de ses salariés.

Le nombre d'options de souscription d'actions acquises et non levées à ce jour est de 40 000.

Il n'y a plus d'options de souscription soumises à la réalisation d'objectifs futurs.

## 6. État des risques et provisions (en milliers d'euros)

### 6.1. Provisions

| Nature de la provision | Provisions au 31 déc. 2010 | Dotations 2011 | Annulations 2011 | **Provisions au 31 déc. 2011** |
|---|---|---|---|---|
| **Provision réglementées** | | | | |
| Sur amortissements dérogatoires | 2 862 | 817 | 0 | 3 679 |
| **Sous-total – 1** | **2 862** | **817** | **0** | **3 679** |
| | | | | |
| **Provisions pour risques et charges** | | | | |
| Sur risque de change | 2 470 | 3 607 | 2 470 | 3 607 |
| Sur charges | 649 | 76 | 222 | 503 |
| Sur impôts | 0 | 0 | 0 | 0 |
| **Sous-total – 2** | **3 119** | **3 683** | **2 692** | **4 110** |
| **Total général** | **5 981** | **4 500** | **2 692** | **7 789** |

### 6.2. Exposition au risque de marché

**Risque sur les flux d'exploitation**

Au 31 décembre 2011, le montant total net libellé en devises des postes créances et dettes s'élève à :

– 2 595 milliers de dollars (position débitrice);

– 6 112 milliers de dollars (position créditrice);

– 1 184 871 milliers de yens (position créditrice);

– 370 milliers de livres sterling (position débitrice).

Les créances clients non couvertes font l'objet d'une réévaluation au cours de clôture.

Les pertes latentes sont provisionnées systématiquement. Les gains latents, quant à eux, ne sont pas constatés.

Les écarts de conversion actifs et passifs se décomposent comme suit :

| | Solde au 31 déc. 2011 | |
|---|---|---|
| en milliers € | Actif | Passif |
| **Diminution des créances \| dettes** | **3 607** | |
| Fournisseurs | 103 | |
| Clients | 16 | |
| Comptes courants | 3 488 | |
| **Diff. actifs \| couvert. change** | **0** | |
| Fournisseurs | 0 | |
| Clients | 0 | |
| Clients groupe | 0 | |
| **Augmentation des créances \| dettes** | | **10** |
| Fournisseurs | | 0 |
| Clients | | 10 |
| Comptes courants | | 0 |
| **Diff. passifs \| couvert. change** | | **0** |
| Fournisseurs | | 0 |
| Clients | | 0 |
| Clients groupe | | 0 |
| **Écarts de conversion** | **3 607** | **10** |

Sartorius Stedim Biotech GmbH a développé, au fil des années, une politique de développement et de gestion permettant d'accroître la maîtrise du risque de change.

Ainsi :

- la trésorerie du groupe est centralisée en Allemagne au sein de la société Sartorius Stedim Biotech GmbH,
- le risque financier net, après compensation, est géré par des opérations de couverture, le cas échéant,
- de ce fait, la gestion du risque dollar sur le résultat groupe est optimisée.

## 7. Situation fiscale et situation fiscale latente (en milliers d'euros)

L'entreprise a opté le 1er janvier 2008 pour le régime d'intégration fiscale dans le cadre d'un groupe fiscal dont la société mère est la société Sartorius Stedim Biotech S.A. Les autres sociétés membres sont Sartorius Stedim Aseptics S.A. et Sartorius Stedim France.

Les sociétés membres constatent l'impôt comme en l'absence d'intégration. C'est la société mère qui bénéficie des économies d'impôts liées au correctif et au déficit des autres sociétés membres. Au 31 décembre 2011, les déficits reportables cumulés s'élèvent à 1 439 milliers d'euros pour la société mère.

Pour 2011, l'impact net au titre de l'intégration fiscale représente une charge de 150 milliers d'euros. Le montant de l'impôt que devra liquider en 2012 Sartorius Stedim Biotech SA, au titre de l'intégration fiscale pour l'exercice 2011, est de 2 195 milliers d'euros.

La situation fiscale latente résulte :

- des impôts payés d'avance relatifs à des charges comptabilisées dans l'exercice, mais déductibles fiscalement au cours d'exercices futurs ;
- des impôts payés d'avance relatifs à des profits latents non encore comptabilisés.

Ces impôts différés n'ont fait l'objet d'aucune écriture au bilan.

Ces différences temporaires des charges et produits imposables sont les suivantes :

| **Situation fiscale latente** | | | **au 31 déc.** |
|---|---|---|---|
| **Accroissements** | | | |
| Contribution de solidarité 2011 | | 115 | |
| Mouvements nets 2011 des écarts de change | | 10 | |
| Participation des salariés 2011 | | 0 | |
| Dépréciation clients & stocks | | 0 | |
| **Total des accroissements** | | | **125** |
| Allègements | | | |
| Contribution de solidarité 2010 | | 104 | |
| Mouvements nets 2010 des écarts de change | | 4 | |
| Participation des salariés 2010 | | 0 | |
| Dépréciation clients & stocks | | 519 | |
| **Total des allègements** | | | **627** |
| **Situation fiscale latente 2011** | | | **– 502** |
| **Accroissements** | | | |
| Contribution de solidarité 2010 | | 104 | |
| Mouvements nets 2010 des écarts de change | | 4 | |
| Participation des salariés 2010 | | 0 | |
| Dépréciation clients & stocks | | 542 | |
| **Total des accroissements** | | | **650** |
| Allègements | | | |
| Contribution de solidarité 2009 | | 103 | |
| Mouvements nets 2009 des écarts de change | | 24 | |
| Participation des salariés 2009 | | 0 | |
| Dépréciation des bons de souscription | | 129 | |
| **Total des allègements** | | | **256** |
| **Situation fiscale latente 2010** | | | **394** |

## 8. Produits d'exploitation (en milliers d'euros)

### 8.1. Chiffre d'affaires par activité

| Activité | 2011 | % | 2010 | % |
|---|---|---|---|---|
| Biopharma | 71 855 | 100 % | 65 026 | 100 % |
| **Total** | **71 855** | **100 %** | **65 026** | **100 %** |

### 8.2. Chiffre d'affaires par zone géographique

| Zone géographique | 2011 | % | 2010 | % |
|---|---|---|---|---|
| **France** | **10 248** | **14 %** | **8 280** | **13 %** |
| **Exportation** | **61 607** | **86 %** | **56 746** | **87 %** |
| dont Europe communautaire et autres pays | 55 160 | *89,54 %* | 50 025 | *88,16 %* |
| dont Continent nord-américain | 6 447 | *10,46 %* | 6 721 | *11,84 %* |
| **Total** | **71 855** | **100 %** | **65 026** | **100 %** |

## 9. Produits et charges exceptionnels (en milliers d'euros)

| | | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2010 |
|---|---|---|---|
| **Produits exceptionnels** | | | |
| sur opérations de gestion | | 0 | 0 |
| sur opérations en capital | | 19 | 607 |
| Reprises sur provisions et transfert de charges | | 16 | 0 |
| **Total produits exceptionnels** | | **35** | **607** |
| | | | |
| **Charges exceptionnelles** | | | |
| sur opérations de gestion | | 2 | 144 |
| sur opérations en capital | | 22 | 571 |
| Dotations aux amortissements et provisions | [1] | 844 | 817 |
| **Total charges exceptionnelles** | | **868** | **1 532** |
| **Résultat exceptionnel** | | **– 833** | **– 925** |

[1] Les dotations aux amortissements correspondent principalement aux amortissements dérogatoires constatés sur les frais capitalisés liés à l'acquisition de Stedim par Sartorius en juin 2007. Fiscalement, lorsque les frais sont imputés sur les primes, ceux-ci sont déductibles extra-comptablement.

En 2007, un montant de 4 104 860 euros a été constaté dans le compte « immobilisations » et sera donc amorti sur cinq ans, prorata temporis.

## 10. Participation des salariés au résultat de l'exercice

Dans le cadre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, la société applique un accord de participation.

Aucune participation ne sera versée au titre de l'exercice 2011.

## 11. Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation relatif à la formation professionnelle a pour objet de permettre à tout salarié ayant au moins un an d'ancienneté de se constituer un capital de temps de formation de 20 heures minimum par an sur six ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur. A ce titre, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au 31 décembre 2011 s'élève à 24 418 heures.

## 12. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (en milliers d'euros)

| | | | **Au 31 déc. 2011** | | | Au 31 déc. 2010 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Résultat avant impôt** | **Impôt correspondant** | **Résultat après impôt** | Résultat avant impôt | Impôt correspondant | Résultat après impôt |
| Résultat courant | 23 624 | – 33 | 23 591 | 20 806 | – 8 | 20 798 |
| Résultat exceptionnel | – 833 | – 32 | – 865 | – 925 | 0 | – 925 |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Crédit d'impôt recherche | 0 | 1 284 | 1 284 | 0 | 1 084 | 1 084 |
| Éléments liés à l'intégration fiscale | 0 | – 150 | – 150 | 0 | 109 | 109 |
| **Résultat comptable** | **22 791** | **1 069** | **23 860** | **19 881** | **1 185** | **21 066** |

## 13. Répartition de l'effectif

| Effectif présent au 31 décembre | | | **2011** | | | 2010 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Hommes** | **Femmes** | **Total** | Hommes | Femmes | Total |
| Cadres | 51 | 48 | 99 | 49 | 40 | 89 |
| Collaborateurs | 90 | 147 | 237 | 77 | 127 | 204 |
| **Total** | **141** | **195** | **336** | **126** | **167** | **293** |

## 14. Information relative aux dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des Conseils d'administration au titre des jetons de présence s'élèvent à 157 milliers d'euros. Ils sont relatifs à l'exercice 2010 et ont été versés en 2011.

Aucun montant n'a été versé aux membres de la direction générale par Sartorius Stedim Biotech au cours de l'exercice 2011.

## 15. Engagements financiers hors bilan (en milliers d'euros)

| Nature de l'engagement | Nota | **Au 31 déc. 2011** | Au 31 déc. 2010 |
|---|---|---|---|
| **Engagements donnés** | | | |
| Engagement pour départ à la retraite | [1] | 1 271 | 1 076 |
| Garanties données pour lignes de crédit bilatérales | [2] /[ 3] | 14 500 | 14 500 |
| Garanties données pour contrats de couverture de change | [2] /[ 3] | 33 000 | 33 000 |
| Contrats de location & de leasing | | 225 | 346 |
| **Engagement reçus** | | | |
| Capacité contractuelle d'emprunts auprès des établissements de crédit | | 4 458 | 6 226 |

[1] Les engagements pour départ à la retraite n'ont pas été portés en comptabilité. Cette évaluation tient compte de la pyramide des âges du personnel de la société, de l'ancienneté des salariés et du taux de rotation constaté.

Les engagements de retraite et autres avantages du personnel à long terme concernent des salariés en activité. Le régime mis en place pour couvrir ces avantages est un régime à prestations définies. Ce régime donne lieu à constitution de provisions et concerne essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

Il est tenu compte de la probabilité de chaque salarié d'être présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite et ceci en fonction de la tranche d'âge dans laquelle il se situe. Sartorius Stedim Biotech S.A. considère un départ volontaire du salarié à la retraite à l'âge de soixante-cinq ans.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

| Année | **Taux d'actualisation** | **Taux d'augmentation** | **Age moyen départ retraite** |
|---|---|---|---|
| 2010 | 4,20 % | 2,75 % | 65 ans |
| 2011 | 4,50 % | 2,75 % | 65 ans |

Les hypothèses de taux de rotation par tranche d'âge sont :

| Tranche d'âge | **Taux de rotation au 31 déc. 2011** | **Taux de rotation au 31 déc. 2011** |
|---|---|---|
| | **Cadres** | **Collaborateurs** |
| de 20 à 29 ans | 4,00 % | 4,00 % |
| de 30 à 39 ans | 3,00 % | 3,00 % |
| de 40 à 49 ans | 2,75 % | 2,75 % |
| de 50 à 59 ans | 2,75 % | 2,50 % |
| de 60 à 65 ans | 2,50 % | 2,25 % |

[2] La société Sartorius Stedim Biotech S.A. a contracté, au cours de l'exercice 2008, un crédit syndiqué sur cinq ans d'un montant de 220 millions d'euros, porté par sa filiale Sartorius Stedim Biotech GmbH. Cet accord impose au groupe Sartorius Stedim Biotech de respecter certains agrégats financiers dits « covenants ». Se référer à la note 28 | paragraphe G (p. 121) des comptes consolidés pour plus de détails.

[3] Les garanties données concernent la société Sartorius Stedim Biotech GmbH.

## 16. Éléments concernant les parties liées (en milliers d'euros)

Les entreprises liées sont principalement les sociétés détenues par Sartorius Stedim Biotech S.A., à savoir les sociétés Sartorius Stedim Bioprocess SARL, Sartorius Stedim Aseptics S.A. et Sartorius Stedim Biotech GmbH.

La société Sartorius Stedim Biotech S.A. est consolidée dans les comptes de Sartorius AG, Weender Landstrasse, 94-108, 37075 Goettingen (Allemagne).

**Programme de rachats d'actions** :

L'Assemblé générale du 19 avril 2010 a autorisé la société Sartorius Stedim Biotech S.A. à mettre en place un programme de rachat de ses propres actions pour une période maximale de 18 mois, soit jusqu'au 19 octobre 2011.

Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'année 2011.

Vous trouverez ci-après le tableau des principaux montants relatifs aux entreprises liées :

| Postes | **Au 31 déc. 2011** | Au 31 déc. 2010 |
|---|---|---|
| Participations | 84 937 | 84 425 |
| Créances clients et comptes rattachés | 9 994 | 9 542 |
| Autres créances | 6 495 | 3 500 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 3 170 | 2 555 |
| Autres dettes | 58 976 | 63 451 |
| Produits de participation | 21 000 | 21 500 |
| Autres produits financiers | 27 | 32 |
| Charges financières | 1 615 | 869 |

Vous trouverez ci-après le tableau des filiales et participations :

| Au 31 déc. 2011 | Capital social | Réserves prime d'émission et report à nouveau avant affectation | Quote part du capital détenu | Valeur comptable des titres détenus | | Prêts et avances consentis non remboursés | Mouvement des cautions et avals | C.A. H.T. de l'exercice | Résultat net | Dividendes encaissés |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | brute | nette | | | | | |
| **Sartorius Stedim Biotech GmbH** | | | **100,00 %** | | | | | | | |
| (Euros) | 6 000 | 55 296 | | 79 949 | 79 949 | – 48 180 | 0 | 237 860 | 20 153 | 20 000 |
| **Sartorius Stedim Bioprocess SARL**[1)] | | | **99,99 %** | | | | | | | |
| (Dinars) | 5 940 | 0 | | | | | | 18 239 | 1 257 | 0 |
| (Euros) | | | | 3 132 | 3 132 | 948 | 0 | 9 321 | 642 | 0 |
| **Sartorius ICR** | | | **100,00 %** | | | | | | | |
| (Roubles) | 0 | 0 | | | | | | 0 | 0 | 0 |
| (Euros) | | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| **Sartorius Stedim Aseptics S.A.** | | | **100,00 %** | | | | | | | |
| (Euros) | 448 | 2 144 | | 1 848 | 1 848 | – 3 280 | 0 | 6 859 | 1 781 | 1 000 |

| Au 31 déc. 2010 | Capital social | Réserves prime d'émission et report à nouveau avant affectation | Quote part du capital détenu | Valeur comptable des titres détenus | | Prêts et avances consentis non remboursés | Mouvement des cautions et avals | C.A. H.T. de l'exercice | Résultat net | Dividendes encaissés |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | brute | nette | | | | | |
| **Sartorius Stedim Biotech GmbH** | | | **100,00 %** | | | | | | | |
| (Euros) | 6 000 | 45 353 | | 79 949 | 79 949 | – 57 792 | 0 | 213 036 | 29 943 | 20 000 |
| **Sartorius Stedim SUS SARL** | | | **99,99 %** | | | | | | | |
| (Dinars) | 4 357 | – 2 662 | | | | | | 16 884 | 1 664 | 0 |
| (Euros) | | | | 2 628 | 2 628 | 719 | 0 | 8 898 | 877 | 0 |
| **Sartorius Stedim Aseptics S.A.** | | | **100,00 %** | | | | | | | |
| (Euros) | 448 | 1 663 | | 1 848 | 1 848 | – 2 603 | 0 | 6 664 | 1 481 | 1 500 |

[1)] Fusion/absorption de la société Sartorius Stedim SUS SARL par la société Sartorius Stedim Bioprocess SARL le 1er Janvier 2011.

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Sartorius Stedim Biotech, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 1.1.3 et 2.3 de l'annexe aux comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation et des titres auto-détenus. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marseille, 28 février 2012

Les commissaires aux comptes

| | |
|---|---|
| DELOITTE & Associés | ERNST & YOUNG Audit |
| Vincent Gros | Anis Nassif |

# Informations complémentaires

06

# Document annuel d'information

Historique et disponibilité des informations publiées depuis le 1er janvier 2011 et informations relatives à la gouvernance d'entreprise et à l'actionnariat

Pour chacun de ces thèmes, les types et dates de publication sont précisés.

| Type de document | Titre de la parution | Site web | BALO | AMF | Euronext | La Tribune | Business Wire |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **2011** | | | | | | | |
| Communiqué | Bilan annuel du contrat de liquidité | 7 jan. | - | 7 jan. | 7 jan. | - | 7 jan. |
| Communiqué | Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social | 10 jan. | - | 10 jan . | 10 jan. | - | 10 jan. |
| Communiqué de presse : résultats | Résultats préliminaires de l'exercice 2010 | 9 fév. | - | 9 fév. | 9 fév. | 9 fév. | 9 fév. |
| Communiqué de presse | Proposition de dividende par le Conseil d'administration | 3 mars | - | 3 mars | 3 mars | - | 3 mars |
| Communiqué | Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social | 8 mars | - | 8 mars | 8 mars | 8 mars | 8 mars |
| Document de Référence 2010, version française | Groupe Sartorius Stedim Biotech \| Document de Référence 2010 | 10 mars | - | 10 mars | 10 mars | - | 10 mars |
| Convocation | Assemblées d'actionnaires et de porteurs de parts | 11 mars | 11 mars | - | - | - | - |
| Résultats : rapport trimestriel | Groupe Sartorius Stedim Biotech : information financière trimestrielle janvier à mars 2011 | 20 avr | - | 20 avr | 20 avr | - | 20 avr |
| Communiqué | Sartorius Stedim Biotech : : communiqués de mise à disposition de documents (information financière trimestrielle janvier à mars 2011) | - | - | 3 mai | 3 mai | - | 3 mai |
| Communiqué : rapport trimestriel | Groupe Sartorius Stedim Biotech : information financière trimestrielle janvier à mars 2011 | 6 mai | - | 6 mai | 6 mai | 6 mai | 6 mai |
| Communiqué de presse : résultats | Premier semestre 2011 : SSB revoit à la hausse ses prévisions pour l'exercice | 25 juil. | - | 25 juil. | 25 juil. | 25 juil. | 25 juil. |
| Communiqué: contrat de liquidité | Bilan semestriel du contrat de liquidité | 28 juil. | - | 28 juil. | 28 juil. | - | 28 juil. |
| Communiqué : | Sartorius Stedim Biotech : communiqués de mise à disposition de documents (information financière semestrielle janvier à juin 2011) | - | - | 30 juil. | 30 juil. | - | 30 juil. |
| Résultats : rapport semestriel | Sartorius Stedim Biotech : information financière semestrielle - Premier semestre 2011 | 5 août | - | 5 août | 5 août | - | 5 août |
| Communiqué de presse : résultats | Troisième trimestre 2011 : SSB poursuit sa croissance rentable | 21 oct. | - | 21 oct. | 21 oct. | 21 oct. | 21 oct. |
| Communiqué : | Sartorius Stedim Biotech : communiqués de mise à disposition de documents (information financière trimestrielle janvier à septembre 2011) | - | - | 29 oct. | 29 oct. | - | 29 oct. |
| Communiqué : résultats | Groupe Sartorius Stedim Biotech : information financière trimestrielle janvier à septembre 2011 | 2 nov. | - | 2 nov. | 2 nov. | - | 2 nov. |
| Communiqué | Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social | 13 déc. | - | 13 déc. | 13 déc. | - | 13 déc. |
| 2012 | | | | | | | |
| Communiqué : contrat de liquidité | Bilan annuel du contrat de liquidité | 6 jan. | - | 6 jan. | 6 jan. | - | 6 jan. |
| Communiqué de presse : résultats | Résultats préliminaires de l'exercice 2011 SSB se maintient sur la voie d'une croissance rentable | 2 fév. | - | 2 fév. | 2 fév. | 2 fév. | 2 fév. |
| Communiqué | Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social | 7 fév. | - | 7 fév. | 7 fév. | 7 fév. | 7 fév. |

Toutes les informations citées ci-dessus sont disponibles en télécharchargement à partir des sites :

– Sartorius Stedim Biotech (www.sartorius-stedim.com)

– AMF (www.amf-france.com)

– Journal officiel BALO (www.journal-officiel.gouv.fr)

– La Tribune (www.latribune.fr)

– Euronext (www.euronext.com)

– Business Wire (www.businesswire.com)

Le calendrier des publications et réunions est disponible et est actualisé régulièrement en ligne sur le site www.sartorius-stedim.com.

À ce jour, il n'a été publié aucune information complémentaire.

# Autres informations légales

## Informations générales sur l'émetteur

### Raison sociale

La raison sociale de la société est : « Sartorius Stedim Biotech S.A. ».

Dans tous actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit toujours être précédée ou suivie des mots « société anonyme » ou des initiales « S.A. » et de l'énonciation du montant du capital social (titre 1, article 1 des statuts).

### Siège social

Le siège social est fixé en France à Aubagne (13400), Z.I. Les Paluds, avenue de Jouques. Le numéro de téléphone est le + 33 (0)4 42 84 56 00.

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par simple décision du Conseil d'administration sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée générale ordinaire annuelle et partout ailleurs en France en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Lors d'un transfert décidé par le Conseil d'administration, celui-ci est autorisé à modifier les statuts en conséquence (titre 1, article 2 des statuts).

### Forme juridique et législation applicable

Société anonyme à Conseil d'administration de droit français, soumise à la législation française et notamment aux dispositions du Code de commerce.

### Date de constitution et durée de la société

La société a été fondée le 28 septembre 1978 sous la forme d'une société anonyme. La durée de la société est fixée à 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, sauf les cas de dissolution ou de prorogation prévus aux statuts (titre 1, article 3 des statuts).

### Objet social

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, la fabrication, la vente et la distribution de matériels utilisables en milieu biopharmaceutique et plus généralement toutes opérations immobilières, mobilières et financières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

### Registre du commerce et des sociétés et code APE

La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille, sous le numéro d'identification RCS B 314 093 352. Son code d'activité économique (APE) est le 2222Z (transformation de matières plastiques).

### Consultation des documents juridiques au siège de la société

Le Document de Référence peut être consulté au siège de la société, sur son site internet et sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers. Pendant la durée de validité du présent Document de Référence, les statuts, les rapports des commissaires aux comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de la société et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établis par un expert, lorsque ces documents sont prévus par la loi et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège social de la société.

### Exercice social

L'exercice social est d'une durée de douze mois qui commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année.

### Clauses statutaires particulières

### Forme des actions

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires. Elles donnent droit à une inscription en compte dans les conditions prévues par la loi.

### Affectation du bénéfice

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice. Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer le fond de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fond de réserve atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire. Ce bénéfice est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux. L'Assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice. Hormis le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de ré-évaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie du capital. Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserve, en application de la loi, l'Assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge nécessaire d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

### Assemblée des actionnaires

Convocation

Les Assemblées générales ordinaires sont celles qui sont appelées à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts. Les Assemblées générales extraordinaires sont celles appelées à décider ou autoriser des modifications directes ou indirectes des statuts. Les Assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur une modification des droits des actions de cette catégorie. Les délibérations des Assemblées générales obligent tous les actionnaires même absents, dissidents ou incapables (titre 3, article 13 des statuts). Les Assemblées générales sont convoquées par le Conseil d'administration ou à défaut, par le commissaire aux comptes ou par toute personne habilitée à cet effet. Les Assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts). Les formes et les délais de la convocation sont réglés par la loi.

Ordre du jour

Les avis et lettres de convocation doivent mentionner l'ordre du jour arrêté par l'auteur de la convocation (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts). L'Assemblée ne peut délibérer que sur les questions inscrites à l'ordre du jour. Elle peut toutefois, en toute circonstance, révoquer un ou plusieurs administrateurs (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts). Un ou plusieurs actionnaires représentant la quote-part du capital prévue par la loi, peut ou peuvent, dans les conditions et délais légaux, requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts). Lorsque l'Assemblée n'a pu valablement délibérer à défaut de réunir le quorum requis la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée sont convoquées dix jours au moins à l'avance dans les mêmes formes que la première Assemblée (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts).

Admission aux Assemblées – Pouvoirs (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts)

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses actions. Il est justifié du droit de participer aux Assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris ; soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus pas l'intermédiaire habilité. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, est constaté(e) par une attestation de participation délivrée par ce dernier, qui doit être annexée au formulaire de vote à distance, à la procuration ou à la demande de carte d'admission, établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'Assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris. Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire. A cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux Assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

En cas de vote par correspondance, seuls les formulaires de vote reçus par la société trois jours avant la date de l'Assemblée seront pris en compte.

L'intégralité des documents juridiques relatifs à l'information légale des actionnaires est mise à leur disposition au siège social de la société.

Dispositions relatives aux organes d'administration et de direction de la société

Conseil d'administration

1. Sauf dérogations légales, la société est administrée par un Conseil d'administration de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

2. En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'Assemblée générale ordinaire. Toutefois, en cas de fusion, des nominations d'administrateurs peuvent être effectuées par l'Assemblée générale extraordinaire statuant sur l'opération.

3. Chaque administrateur doit être, pendant toute la durée de ses fonctions, propriétaire d'au moins d'une action.

4. La durée des fonctions des administrateurs est de trois ans.

Ces fonctions prennent fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat de l'administrateur intéressé.

Les administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée générale ordinaire.

5. Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 75 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus d'un tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si cette proportion est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

6. Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Les administrateurs personnes morales doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, le tout sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque la personne morale administrateur met fin au mandat de son représentant permanent, elle doit notifier sans délai à la société, par lettre recommandée, sa décision ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

7. En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs, le Conseil d'administration peut, entre deux Assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire en vue de compléter l'effectif du Conseil. Ces nominations doivent intervenir obligatoirement dans les trois mois de la vacance, lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum statutaire, sans toutefois être inférieur au minimum légal.

Les nominations provisoires ainsi effectuées par le Conseil sont soumises à ratification de la plus prochaine Assemblée générale ordinaire. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis restent cependant valables.

Lorsque le nombre d'administrateurs devient inférieur au minimum légal, les administrateurs restant en fonctions doivent convoquer immédiatement l'Assemblée ordinaire en vue de compléter l'effectif du Conseil.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

8. Les administrateurs personnes physiques ne peuvent exercer simultanément dans plus de cinq conseils d'administration ou de surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège en France métropolitaine, sauf les exceptions prévues par la loi.

9. Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Le nombre des administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Organisation et direction du Conseil d'administration

1. Le Conseil d'administration élit parmi ses membres personnes physiques un président et détermine sa rémunération. Il fixe la durée des fonctions du président qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur.

2. Nul ne peut être nommé président du Conseil d'administration s'il est âgé de plus de 75 ans. Si le président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

3. Le président représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

4. En cas d'absence ou d'empêchement du président, le Conseil d'administration désigne le président de la réunion.

5. Le Conseil d'administration nomme un secrétaire qui peut être choisi, soit parmi les administrateurs, soit en dehors d'eux. Il est remplacé par simple décision du Conseil.

Réunions et délibérations du Conseil

1. Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation du président. Toutefois, des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil d'administration, peuvent, en indiquant précisément l'ordre du jour de la réunion, convoquer le Conseil si celui-ci ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Le directeur général, lorsqu'il n'exerce pas la présidence du Conseil d'administration, peut demander au président de convoquer le Conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

2. La réunion a lieu au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation. La convocation qui mentionne l'ordre du jour, doit intervenir au moins sept jours à l'avance par lettre, télégramme, télex ou télécopie. La convocation peut être verbale et sans délai si tous les administrateurs y consentent.

3. Le Conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents ou représentés.

Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

La voix du président de séance est prépondérante.

4. Il est tenu un registre de présence qui est émargé par les administrateurs participant à la réunion du Conseil d'administration.

5. Le règlement intérieur établi par le Conseil d'administration peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence conformes à la réglementation en vigueur. Cette disposition n'est pas applicable pour l'adoption des décisions suivantes :

- nomination, rémunération, révocation du président, du directeur général et des directeurs généraux délégués,

- arrêté des comptes annuels, des comptes consolidés et établissement du rapport de gestion et du rapport sur la gestion du groupe.

6. Les délibérations du Conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur. Les procès-verbaux sont signés par le président de séance et par un administrateur ou par deux administrateurs.

Les copies ou extraits des procès-verbaux des délibérations du Conseil d'administration sont valablement certifiées par le président ou le directeur général.

Pouvoirs du Conseil d'administration

1. Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte en cause dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant précisé que la seule publication des statuts ne peut suffire à constituer cette preuve.

2. Le Conseil d'administration procède à tout moment aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Chaque administrateur doit recevoir les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut obtenir auprès de la Direction générale tous les documents qu'il estime utiles.

3. Le Conseil d'administration peut donner à tous mandataires de son choix toutes délégations de pouvoirs dans la limite des pouvoirs qu'il tient de la loi et des présents statuts.

Le Conseil peut décider de la création de comités d'études chargés d'étudier les questions que le Conseil ou son président lui soumet.

Direction générale

Modalités d'exercice

Conformément à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, la Direction générale de la société est assumée sous sa responsabilité, soit par le président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la Direction générale est effectué par le Conseil d'administration. La délibération du Conseil relative au choix de la modalité d'exercice de la Direction générale est prise à la majorité des administrateurs présents ou représentés. Le choix du Conseil d'administration est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

L'option retenue par le Conseil d'administration peut être modifiée à tout moment par ce dernier.

Le changement de la modalité d'exercice de la Direction générale n'entraîne pas une modification des statuts.

Direction générale

En fonction de la modalité d'exercice retenue par le Conseil d'administration, le président ou un directeur général assure sous sa responsabilité la Direction générale de la société.

Le directeur général est nommé par le Conseil d'administration qui fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, les limitations de ses pouvoirs.

Pour l'exercice de ses fonctions, le directeur général doit être âgé de moins de 75 ans. Lorsqu'en cours de mandat, cette limite d'âge aura été atteinte, le directeur général est réputé démissionnaire d'office et il est procédé à la désignation d'un nouveau directeur général.

Le directeur général est révocable à tout moment par le Conseil d'administration. La révocation du directeur général non président peut donner lieu à des dommages-intérêts si elle est décidée sans juste motif.

Pouvoirs du directeur général

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social, et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées générales et au Conseil d'administration.

Il représente la société dans ses rapports avec les tiers. La société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte en cause dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant précisé que la seule publication des statuts ne peut suffire à constituer cette preuve.

Directeurs généraux délégués

Sur proposition du directeur général, que cette fonction soit assumée par le président du Conseil d'administration ou par une autre personne, le Conseil d'administration peut nommer une ou une plusieurs personnes physiques chargées d'assister le directeur général avec le titre de directeurs généraux délégués.

Le nombre maximum de directeurs généraux délégués ne peut excéder cinq.

En accord avec le directeur général, le Conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux directeurs généraux délégués et fixe leur rémunération.

A l'égard des tiers, le directeur général Délégué ou les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le directeur général.

En cas de cessation des fonctions ou d'empêchement du directeur général, les directeurs généraux délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil d'administration, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général.

Les directeurs généraux délégués sont révocables, sur proposition du directeur général, à tout moment. La révocation des directeurs généraux délégués peut donner lieu à des dommages-intérêts si elle est décidée sans justes motifs.

Conditions d'exercice du droit de vote – Quorum majorité (titre 3, article 15 des statuts)

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les Assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

Les actions entièrement libérées inscrites au nom du même actionnaire depuis au moins quatre ans disposent d'un droit de vote double.

En cas de vote par correspondance, il n'est tenu compte pour le calcul du quorum que des formulaires reçus par la société avant la réunion de l'Assemblée, dans les conditions et délais fixés par décret.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. À égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Au cas où des actions sont nanties, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. La société émettrice ne peut valablement voter avec des actions par elle souscrites, acquises ou prises en gage ; il n'est pas tenu compte de ces actions pour le calcul du quorum.

Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée.

Autres informations sur les droits de vote

Il n'existe aucune limitation statutaire au droit de vote. En cas de conversion au porteur, l'action convertie perd immédiatement son droit de vote double. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit (titre 2, article 3 des statuts). Cette modification des statuts a été votée à l'unanimité par l'Assemblée générale des actionnaires réunie extraordinairement le 24 août 1994. Elle peut être supprimée par décision de l'Assemblée générale des actionnaires réunie extraordinairement et après ratification de l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires. Au 31 décembre 2011, le nombre d'actions disposant d'un droit de vote double s'élevait à 11 832 013 sur un total de 17 025 948 actions. Ainsi, le total des droits de vote théoriques s'élève à 28 857 961. Après déduction des actions auto-détenues (1 698 710), le total des droits de vote réels s'élève à 27 159 251.

Extrait des statuts : titre 3, article 16

L'Assemblée générale ordinaire est réunie au moins une fois l'an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social, pour statuer sur les comptes de cet exercice, sous réserve de prolongation de ce délai par décision de justice. L'Assemblée générale ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis. Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance.

Franchissement de seuil

Les franchissements à la hausse ou à la baisse, des seuils prévus par la loi, doivent être déclarés par tout actionnaire auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, selon les dispositions légales en vigueur. Les statuts de la société ne prévoient pas de déclaration de seuils supplémentaires.

### Identification des détenteurs

Dans le cadre des dispositions légales et réglementées, la société est autorisée à rechercher l'identité des actionnaires au porteur.

### Paiement des dividendes

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en actions dans les conditions légales ou en numéraire.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée générale, ou à défaut, par le Conseil d'administration. La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice. Toutefois, lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice ; il peut être distribué des acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini. Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

### Acquisition par la société de ses propres actions

Éléments sur la réalisation du programme de rachat d'actions (conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce modifié par l'ordonnance du 30 janvier 2009).

L'Assemblée générale mixte du 19 avril 2010 a autorisé le Conseil, pour une période de 18 mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et aux dispositions d'application directe du règlement de la Commission Européenne n°2273|2003 du 22 décembre 2003, à faire acheter par l'entreprise ses propres actions en vue de :

(i) animer le marché secondaire ou la liquidité de l'action de l'entreprise, cette animation étant réalisée par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;

(ii) remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, au capital de la l'entreprise, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière, ainsi que la réalisation de toutes opérations de couverture en relation avec l'émission desdits titres financiers, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;

(iii) attribuer les actions rachetées aux mandataires sociaux ou aux salariés de l'entreprise et | ou des entreprises de son groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne entreprise ou d'un plan d'épargne interentreprises, ou par voie d'attribution gratuite d'actions, ainsi que la réalisation de toutes opérations de couverture afférentes à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;

(iv) conserver les actions de l'entreprise qui auront été achetées pour les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que le nombre maximum d'actions pouvant être achetées à cette fin ne pourra excéder cinq pour cent (5 %) du nombre total d'actions composant le capital de l'entreprise ;

(v) annuler tout ou partie des actions rachetées, par voie de réduction du capital de l'entreprise ;

(vi) poursuivre toute autre finalité qui viendrait à être autorisée par la loi ou les règlements ou toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, l'entreprise en informant, dans une telle hypothèse, les actionnaires par le biais d'un communiqué.

Le prix maximum d'achat a été fixé à 45 euros par action, et le nombre maximum d'actions à acquérir à 10 % du nombre total des actions composant le capital soit 17 013 448 actions (nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2010), pour un montant maximal de 76 560 516 euros, sous réserve des limites légales.

Faisant usage de cette autorisation, il a été mis en place :

- le rachat de 1 698 710 actions pour un prix total de 61 327 190,07 euros, soit à un cours moyen de 36,10 euros.

Le montant total hors taxes des frais de négociation s'est élevé à 6 milliers d'euros en 2010.

Les actions auto-détenues sont affectées aux objectifs suivants :

- 5 % : remettre des actions à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- 5 % : remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, au capital de la société.

Aucun rachat d'action complémentaire n'a été réalisé au cours de l'exercice 2011.

Au 31 décembre 2011, compte tenu de ces opérations, l'entreprise détient directement 1 698 710 actions (représentant 9,99 % du capital) affectées à l'objectif de remise à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe (849 969 actions) et à l'objectif de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers (848 741 actions).

### Contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié par Sartorius Stedim Biotech S.A. à la société de bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 décembre 2011, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 3 674
- Solde en espèces du compte de liquidité : 241 834,00 euros

Il est rappelé que lors du communiqué de mise en œuvre, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 0
- Solde en espèces du compte de liquidité : 421 860 euros

# Autres informations sur la situation patrimoniale, comptable et financière du groupe

**Principaux contrats**

Plusieurs contrats de service ont été conclus entre les deux divisions du groupe Sartorius, Sartorius Stedim Biotech et Sartorius Mechatronics, pour leur permettre de bénéficier de certains services administratifs généraux communs.

Parmi ces contrats de service, le plus important notamment en termes de volume est celui conclu entre Sartorius Stedim Biotech GmbH et Sartorius Corporate Administration GmbH, une filiale à 100 % de Sartorius AG. Sartorius Corporate Administration GmbH fournit des services administratifs généraux à Sartorius Stedim Biotech et Sartorius Mechatronics. Ces services support sont les suivants : la comptabilité, la gestion de trésorerie, la gestion des ressources humaines, la gestion des systèmes d'information et les services juridiques. Sartorius Corporate Administration GmbH facture ses services sur la base de coûts internes et externes engagés, majorés de 3 %. Le service facturé par Sartorius Corporate Administration GmbH à Sartorius Stedim Biotech GmbH en 2011 s'élève à 13 888 milliers d'euros.

A notre connaissance, en dehors des contrats de service susmentionnés, aucun autre contrat comportant des obligations ou des engagements matériels n'a été conclu, en dehors du périmètre des activités courantes de l'entreprise, dans lequel une personne du groupe Sartorius Stedim Biotech serait partie prenante.

La stratégie du département ventes et marketing du groupe Sartorius Stedim Biotech est de mettre en place des relations solides sur le long terme avec ses clients. Ainsi, par exemple, la direction des grands comptes s'efforce de signer avec ses clients des contrats cadres valables sur du long terme en tant que « Total Solution provider » (fournisseur de solutions intégrées). Sartorius Stedim Biotech essaie de couvrir avec ce type de contrats l'ensemble de son portefeuille clients afin de répondre aux processus validés.

## Marques déposées

| Nom | UE | Allemagne | France | Enregistrement international avec les Etats désignés | Etats-Unis | Australie | Brésil | Mexique | Royaume-Uni | Canada |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sartorius Stedim Biotech | 13/08/2007<br>No. 006228019<br>13/08/2017 | | | 16/11/2007<br>No. 962279<br>16/11/2017<br>+ AU CH KR RU SG TR VN | 17/08/2007<br>No. 3709002<br>11/10/2019 | | 14/01/2008<br>Demandes déposées dans 13 classes différentes<br>enreg. en cours | | | 09/11/2007<br>No. 1371410<br>Enreg. en cours |
| BIOSTAT | | 04/10/1968<br>No. 873661<br>31/10/2018 | | 26/06/1985<br>No. 494574<br>26/06/2015<br>+ AT BX CH DE ES FR IT PT | 22/07/1988<br>No. 1572999<br>26/12/2019 | | | | 16/07/1988<br>No. 1246230<br>16/07/2016 | |
| HYDROSART | 12/11/2001<br>No. 002458461<br>12/11/2021 | 07/04/1983<br>No. 1065357<br>07/04/2013 | | | 10/12/2001<br>No. 2677224<br>21/01/2013 | | | | | 28/11/2001<br>No. 609610<br>06/05/2019 |
| MAXICAPS | 04/10/1999<br>No. 001330885<br>04/10/2019 | | | | 15/11/1999<br>No. 2450203<br>08/05/2021 | | | | | |
| MIDICAPS | 15/02/2005<br>No. 004289724<br>15/02/2015 | | | | 16/02/2005<br>No. 3195052<br>02/01/2017 | | | | | |
| MINISART | | 09/08/1978<br>No. 980370<br>09/08/2018 | 26/10/1988<br>No. 1495753<br>26/10/2018 | | 07/02/1979<br>No. 1144895<br>30/12/2020 | | | | 18/01/1979<br>No. 1107904<br>09/08/2019<br>18/01/1979<br>No. 1107903<br>18/01/2020 | |
| SARTOCHECK | | 13/06/1979<br>No. 987883<br>13/06/2019 | 17/10/1989<br>No. 1555685<br>17/10/2019 | | 05/12/1979<br>No. 1200237<br>06/07/2012 | | | | 20/12/1986<br>No. 1125952<br>20/12/2020 | |
| SARTOCON | | 06/06/1979<br>No. 988000<br>06/06/2019 | 17/10/1989<br>No. 1555684<br>17/10/2019 | | 15/06/1982<br>No. 1197792<br>15/06/2012 | | | | 20/12/1986<br>No. 1125951<br>20/12/2020 | |
| VIROSART | 02/11/2004<br>No. 004103701<br>02/11/2014 | 28/07/2004<br>No. 30443764<br>31/07/2014 | | | 10/11/2004<br>No. 3178067<br>28/11/2016 | | | | | |
| SARTOFLOW | | 03/06/1983<br>No. 1057870<br>30/06/2013 | | 06/03/1985<br>No. 494396<br>06/03/2015<br>+ AT BX CH DE DZ EG ES FR HU IT KP LI MA MC PT RO RS RU SD VN | 08/08/2007<br>No. 3689721<br>09/29/2019 | | | | 25/10/1984<br>No. 1228900<br>25/10/2015 | |
| SARTOPORE | 10/01/2000<br>No. 001454461<br>10/01/2020 | | | | 15/02/2000<br>No. 2429825<br>20/02/2021 | | | | | |
| FLEXBOY | 31/08/2005<br>No. 004614038<br>31/08/2015 | | 19/04/1993<br>No. 93465632<br>19/04/2013 | 24/01/1995<br>No. 630378<br>24/01/2015<br>+ DE AT BX IT CH<br>27/02/2006<br>No. 879252<br>27/02/2016<br>+ JP | 31/08/1993<br>No. 2041550<br>04/03/2017 | 31/01/1995<br>No. 651778<br>31/01/2015 | 15/07/2003<br>No. 825688744<br>15/07/2013 | 03/09/2003<br>No. 810249<br>03/09/2013 | 31/01/1995<br>No. 2009384<br>31/01/2015 | |
| FLEXEL | 20/02/1998<br>No. 000753202<br>20/02/2018 | | 02/09/1997<br>No. 97693975<br>02/09/2017 | | 27/02/1998<br>No. 2414947<br>26/12/2020 | | 15/07/2003<br>No. 825688736<br>15/07/2013 | 03/09/2003<br>No. 810250<br>03/09/2013 | | |
| PALLETANK | 01/07/1998<br>No. 000865865<br>01/07/2018 | | | | | | | | | |
| RAFT | 31/08/2005<br>No. 004614046<br>31/08/2015 | | | | | | | | | |
| EVAM | 10/01/1999<br>No. 001344266<br>15/10/2019 | | | | | | | | | |
| STEDIM | 08/08/2005<br>No .004582037<br>08/08/2015 | | | 09/10/2006<br>No. 904339<br>09/10/2016<br>+ JP | 30/03/1984<br>No. 1366524<br>22/10/2015 | | | | | |
| NUTRIBAG | | | 19/07/1989<br>No. 1627260<br>19/07/2019 | | | | | | | |
| NUTRIKIT | | | 05/06/1989<br>No. 1535354<br>05/06/2019 | | | | | | | |
| NUTRIMIX | | | 05/06/1989<br>No. 1535353<br>05/06/2019 | | | | | | | |
| NUTRIPOCHE | | | 05/06/1989<br>No. 1535352<br>05/06/2019 | | | | | | | |
| BIOSAFE | | | 01/02/1995<br>No. 95556118<br>01/02/2015 | 22/02/2001<br>No. 758706<br>22/02/2021<br>+ DE DK GB CH | | | | | | |
| BIOSTEAM | | | 01/08/2005<br>No. 053373523<br>01/08/2015 | | | | | | | |
| FLUXBULLE | | | 03/11/1994<br>No. 94543057<br>03/11/2014 | | | | | | | |

Outre les marques déposées mentionnées ci-dessus, le groupe Sartorius Stedim Biotech est propriétaire | déposant pour 337 marques différentes dans divers pays.

## Marques déposées

| | Japon | Danemark | Finlande | Irlande | Malaysie | Norvège | Suède | Chine | Suisse | Inde | Taiwan |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sartorius Stedim Biotech | 08/11/2007<br>No. 5170560<br>03/10/2018 | | | | 28/11/2007<br>1 Marques déposées<br>12 Marques déposées d'applications | | | 14/01/2008<br>11 Marques déposées<br>2 Marques déposées d'applications | | 19/11/2007<br>10 Marques déposées<br>3 Marques déposées d'applications | 18/01/2008<br>10 Marques déposées<br>3 Marques déposées d'applications |
| BIOSTAT | 22/02/1988<br>No. 2021770<br>22/02/2018<br>27/08/1986<br>No. 1880889<br>27/08/2016 | 28/06/1985<br>No. 233586<br>29/08/2016 | 05/01/1988<br>No. 100350<br>05/01/2018 | 01/07/1985<br>No. 116688<br>30/06/2016 | 11/07/1985<br>No. 8502982<br>11/07/2012 | 27/05/1987<br>No. 128877<br>27/05/2017 | 31/03/1988<br>No. 209760<br>31/03/2018 | | | | |
| HYDROSART | 21/11/2001<br>No. 4663672<br>18/04/2013 | | | | | | | | | | |
| MAXICAPS | 15/10/1999<br>No. 4535058<br>11/01/2012 | | | | | | | | | | |
| MIDICAPS | 25/02/2005<br>No. 4906540<br>04/11/2015 | | | | | | | | | | |
| MINISART | 09/02/1979<br>No. 1583197<br>26/04/2013 | | | | | | | | | | |
| SARTOCHECK | 29/09/1983<br>No. 1618759<br>29/09/2013 | | | | | | | | | | |
| SARTOCON | | | | | | | | | | | |
| VIROSART | 28/01/2005<br>No. 5040228<br>13/04/2017 | | | | | | | 24/11/2004<br>No. 4379959<br>21/06/2018 | 20/01/2005<br>No. 533,632<br>20/01/2015 | | |
| SARTOFLOW | | | | | | | | | | | |
| SARTOPORE | 02/02/2000<br>No. 4495393<br>03/08/2021 | | | | | | | | | | |
| FLEXBOY | | | | | | | 19/01/1995<br>No. 323347<br>16/05/2017 | | | | |
| FLEXEL | 02/03/1998<br>No. 4470133<br>27/04/2021 | | | | | | | | | | |
| PALLETANK | 28/02/2006<br>No. 5005301<br>24/11/2016 | | | | | | | | | | |
| RAFT | | | | | | | | | | | |
| EVAM | | | | | | | | | | | |
| STEDIM | | | | | | | | | | | |
| NUTRIBAG | | | | | | | | | | | |
| NUTRIKIT | | | | | | | | | | | |
| NUTRIMIX | | | | | | | | | | | |
| NUTRIPOCHE | | | | | | | | | | | |
| BIOSAFE | | | | | | | | | | | |
| BIOSTEAM | | | | | | | | | | | |
| FLUXBULLE | | | | | | | | | | | |

Outre les marques déposées mentionnées ci-dessus, le groupe Sartorius Stedim Biotech est propriétaire | déposant pour 337 marques différentes dans divers pays. .

# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

**Avec la société Sartorius Stedim Biotech GmbH, filiale de votre société, et la société Sartorius Weighing Technology GmbH, filiale de la société Sartorius AG (société mère)**

a) Nature et objet

Le conseil d'administration du 7 décembre 2011 a autorisé l'opération de cession de l'activité « Lab Water » de la société Sartorius Stedim Biotech GmbH à la société Sartorius Weighing Technology GmbH.

Modalités

La cession de l'activité « Lab Water » a été réalisée le 31 décembre 2011 pour un prix de vente de K€ 1.422 (TVA incluse) et une valeur comptable de K€ 569 dans les livres de la société Sartorius Stedim Biotech GmbH.

b) Nature et objet

Le conseil d'administration du 7 décembre 2011 a autorisé l'opération d'acquisition de l'activité « P.A.T. » de la société Sartorius Weighing Technology GmbH par la société Sartorius Stedim Biotech GmbH.

Modalités

L'acquisition de l'activité « P.A.T. » a été réalisée le 31 décembre 2011 pour un prix d'achat de K€ 1.562 (TVA incluse) et une valeur comptable de K€ 1.078 dans les livres de la société Sartorius Weighing Technology GmbH.

### Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Marseille, le 28 février 2012

Les commissaires aux comptes

| | |
|---|---|
| DELOITTE & Associés | ERNST & YOUNG Audit |
| Vincent Gros | Anis Nassif |

# Résolutions soumises à l'Assemblée générale annuelle mixte du 17 avril 2012

RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Première résolution**

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport général des commissaires aux comptes et du rapport spécial du président en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011, dont le résultat net dégage un bénéfice de 23 860 107,84 euros, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés dudit exercice, approuve lesdits comptes au 31 décembre 2011, dont le résultat net part du groupe s'élève à 43 053 milliers d'euros, ainsi que les opérations transmises dans ceux-ci ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe.

En conséquence, l'Assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée générale approuve également le montant global des amortissements excédentaires, ou autres amortissements non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 55 000 euros, ainsi que l'impôt correspondant.

**Deuxième résolution**

L'Assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 23 860 107,84 euros :

A la réserve légale : 762,51 euros

– Soit un solde de : 23 859 345,33 euros

– Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur de 11 112 043,49 euros

– Ce qui constitue un bénéfice distribuable de 34 971 388,82 euros

Seront distribués à titre de dividendes : 15 327 238,00 euros

Soit un solde de 19 644 150,82 euros, en totalité versé au compte « Report à nouveau ».

Par suite, compte tenu du nombre d'actions auto-détenues par notre entreprise, chaque action d'une valeur nominale de 0,61 euro donnera lieu au versement d'un dividende net de 1,00 euro. Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158-3-2 du Code général des impôts.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée de la faculté offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire de 21 % (article 117 quater du Code général des impôts).

Le dividende sera mis en paiement à compter du 20 avril 2012.

Les sommes distribuées après le 1er janvier 2009 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

| | | Revenus éligibles ou non-éligibles à l'abattement |
|---|---|---|
| Exercice clos le | Dividendes en € | Autres revenus distribués |
| 31 déc. 2010 | 13 783 264 | |
| 31 déc. 2009 | 10 183 633 | |
| 31 déc. 2008 | 5 076 746 | |

**Troisième résolution**

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

**Quatrième résolution**

L'Assemblée générale ratifie le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice 2011 et fixe un montant de 160 000 euros.

**Cinquième résolution**

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Oscar-Werner Reif arrive à expiration ce jour, renouvelle son mandat pour une période de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Monsieur Oscar-Werner Reif dont le mandat est renouvelé accepte le renouvellement de ses fonctions et déclare qu'aucune interdiction ou incompatibilité ne s'oppose à celles-ci.

**Sixième résolution**

L'Assemblée générale, constatant que sont arrivés à expiration les mandats de co-commissaires aux comptes suivants :

- DELOITTE & ASSOCIES – 10 place de La Joliette – Les Docks Atrium 10.4 – 13002 Marseille, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire,

- BEAS – 7/9 Villa Houssay – 92200 Neuilly/Seine, en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant,

décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

**RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**Septième résolution**

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, décide de mettre les statuts en harmonie avec les dispositions issues :

- des décrets n° 2010-684 du 23 juin 2010, n° 2010-1619 du 23 décembre 2010 et de l'ordonnance n° 2010-1511 du 9 décembre 2010, relatifs aux droits et informations des actionnaires aux Assemblées générales,

- de la loi 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à l'obligation d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans le Conseil d'administration.

L'Assemblée générale décide de modifier les statuts (articles 6, 14 et 19) afin de les mettre en harmonie avec les nouvelles dispositions législatives et réglementaires ci-dessus.

En conséquence, l'Assemblée générale décide de procéder à une refonte complète des articles 6, 14 et 19 des statuts et adopte les nouveaux statuts, lesquels demeureront annexés au présent procès-verbal.

**Huitième résolution**

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, décide, en application des dispositions des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce, de procéder à une augmentation du capital social d'un montant maximum de 1 % du capital social en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions de numéraire de 0,61 euros chacune à libérer intégralement en numéraire, par versement d'espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société.

Cette augmentation de capital, réservée aux salariés adhérents du plan d'épargne d'entreprise de la société, est effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

L'Assemblée générale décide de supprimer le droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre réservé aux actionnaires au profit des salariés de la société ayant la qualité d'adhérents à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) de la société établi en commun par la société et les sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées au sens de l'article L. 3344-1 du Code du travail et de l'article L. 233-16 du Code de commerce et qui remplissent, en outre, les conditions éventuellement fixées par le Conseil d'administration dans les conditions prévues aux articles L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

**Neuvième résolution**

L'Assemblée générale décide de déléguer au Conseil d'administration avec, le cas échéant, faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, tous pouvoirs afin de fixer les autres modalités de l'émission des titres, et plus précisément pour :

1. Réaliser, dans un délai maximum de cinq ans à compter de la présente décision, l'augmentation de capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, par émission d'actions réservées aux salariés ayant la qualité d'adhérents au plan d'épargne d'entreprise de la société en faveur desquels le droit préférentiel de souscription des actionnaires a été supprimé.

2. Fixer, le cas échéant, dans les limites légales, les conditions d'ancienneté des salariés exigée pour souscrire à l'augmentation de capital, fixer la liste précise des bénéficiaires, le nombre de titres devant être attribués à chacun d'entre eux dans la limite précitée.

3. Fixer, avec sa justification, le prix de souscription des actions nouvelles conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du travail, en ayant recours, le cas échéant, à un expert indépendant pour la détermination de la valeur des actions sur la base d'une analyse multicritère.

4. Dans la limite du montant maximum de 1 % du capital social en une ou plusieurs fois, fixer le montant de chaque émission, décider de la durée de la période de souscription, fixer la date de jouissance des actions nouvelles.

5. Fixer les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ; recueillir les souscriptions.

6. Fixer, dans la limite légale de trois ans à compter de la souscription, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération du montant de leur souscription, étant précisé que, conformément aux dispositions légales, les actions souscrites pourront être libérées, à la demande de la Société ou du souscripteur, soit par versements périodiques, soit par prélèvements égaux et réguliers sur le salaire du souscripteur.

7. Recueillir les sommes correspondant à la libération des souscriptions, qu'elle soit effectuée par versement d'espèces ou par compensation de créances ; le cas échéant, arrêter le solde du compte courant du souscripteur par compensation.

8. Déterminer si les souscriptions aux actions nouvelles devront être réalisées directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement.

9. Constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites en vertu de la présente délégation.

10. Le cas échéant, imputer les frais d'augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au niveau minimum requis par la loi.

11. Passer toute convention pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission en vertu de la présente délégation, ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés.

12. Procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives.

13. D'une manière générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de l'augmentation de capital, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

**Dixième résolution**

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

# Rapport du Conseil d'administration sur l'augmentation de capital réservée aux salariés

Par le vote de la huitième résolution, l'Assemblée générale délèguerait au Conseil d'administration son, pouvoir à l'effet de procéder, s'il le juge opportun, à une augmentation de capital, dans la limite d'un montant nominal maximum représentant 1 % du capital social au jour de l'autorisation de l'Assemblée générale, par émission d'actions ordinaires en faveur des salariés de la société adhérents au plan d'épargne d'entreprise. Ce pouvoir serait donné pour cinq ans.

# Rapport sur l'augmentation de capital réservée aux salariés

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant maximal de 1 % du capital social, réservée aux salariés de Sartorius Stedim Biotech, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation du capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de cinq ans le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions à émettre.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription, et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du conseil d'administration.

Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de l'utilisation de cette délégation par votre conseil d'administration.

Marseille, le 28 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

| | |
|---|---|
| DELOITTE & Associés | ERNST & YOUNG Audit |
| Vincent Gros | Anis Nassif |

# Information sur le Document de Référence et le rapport financier annuel

**Attestation du responsable du Document de Référence et du rapport financier annuel 2011**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société mère et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint, figurant aux pages 18 à 56 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant aux pages 127 et 144.

Le 8 mars 2012

Joachim Kreuzburg
Président-directeur général

### Tableau de réconciliation

Afin de faciliter la lecture du présent document concernant la présentation de Sartorius Stedim Biotech S.A., le tableau ci-dessous présente dans sa partie gauche les rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004 de la Commission européenne et renvoie dans sa colonne de droite aux pages correspondantes du présent document.

| Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004 | | Pages |
|---|---|---|
| **1.** | **Personnes responsables** | |
| 1.1. | Personnes responsables des informations | 159 |
| 1.2. | Attestation du responsable du document d'enregistrement | 159 |
| **2.** | **Contrôleurs légaux des comptes** | |
| 2.1. | Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur | 82 |
| **3.** | **Informations financières sélectionnées** | |
| 3.1. | Présentation des informations financières historiques sélectionnées pour chaque exercice de la période couverte par ces informations financières | 1, 25 – 27, 40 – 42 |
| **4.** | **Facteurs de risque** | **43 – 46** |
| **5.** | **Informations concernant l'émetteur** | |
| 5.1. | Histoire et évolution de la société | 25 |
| 5.1.1. | Raison sociale et nom commercial de l'émetteur | 148 |
| 5.1.2. | Lieu et le numéro d'enregistrement de l'émetteur | 148 |
| 5.1.3. | Date de constitution et la durée de vie de l'émetteur | 148 |
| 5.1.4. | Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse | 148 |
| 5.2. | Investissements | 33, 40, 90 |
| 5.2.1. | Principaux investissements (y compris leur montant) réalisés | 33, 40, 90 |
| **6.** | **Aperçu des activités** | |
| 6.1. | Principales activités | 18 – 24 |
| 6.2. | Principaux marchés | 20 – 24 |
| 6.3. | Dépendance à l'égard de brevets, licences et contrats | 154 – 155 |
| 6.4. | Position concurrentielle | 24, 44 |
| **7.** | **Organigramme** | |
| 7.1. | Description du groupe | 97 |
| 7.2. | Liste des filiales | 97 |
| **8.** | **Propriétés immobilières, usines et équipements** | |
| 8.1. | Immobilisation corporelle importante existant ou planifiée | 104 – 105 |
| 8.2. | Questions environnementales | 35 – 38, 46 |
| **9.** | **Examen de la situation financière et du résultat** | |
| 9.1. | Situation financière | 40 – 42, 86 – 90 |
| 9.2. | Résultat d'exploitation | 25 – 26, 87 |
| **10.** | **Trésorerie et capitaux** | **51 – 54** |
| 10.1. | Informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme) | 108, 151 – 152 |
| 10.2. | Flux de trésorerie | 90 |
| 10.3. | Structure et condition de financement | 40 – 42, 112, 119 – 121 |
| 10.4. | Sources de financement attendues | 40 – 42, 112, 119 – 121 |
| **11.** | **Recherche et développement, brevets et licences** | **28 – 29, 154 – 155** |
| **12.** | **Information sur les tendances** | **20 – 24, 47 – 49** |
| **13.** | **Prévisions ou estimations du bénéfice** | **non applicable** |
| **14.** | **Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale** | |
| 14.1. | Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction Nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes | 58 – 65 |
| 14.1.1. | Condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins | 64 |
| 14.1.2. | Faillite, mise sous séquestre ou liquidation visant une personne des organes de direction | 64 |
| 14.1.3. | Incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre un membre des organes de direction | 64 |
| 14.2. | Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et la direction générale | 64 |
| **15.** | **Rémunérations et avantages** | |
| 15.1. | Rémunérations versées et avantages en nature | 55, 69, 73 – 80 |
| 15.2. | Pensions de retraites ou autres avantages | 55, 69, 73 – 80 |

| Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004 | | Pages |
|---|---|---|
| **16.** | **Fonctionnement des organes d'administration et de direction** | |
| 16.1. | Date d'expiration des mandats actuels et durées des fonctions | 58 – 65 |
| 16.2. | Informations sur les contrats de service liant les membres | 97 – 98 |
| 16.3. | Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunérations de l'émetteur | 65, 67 – 69 |
| 16.4. | Conformité de l'émetteur au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur | 66, 70 |
| **17.** | **Collaborateurs** | |
| 17.1. | Nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques | 28, 126 |
| 17.2. | Participations et stock-options | 121 – 122 |
| 17.3. | Participation des salariés dans le capital | 52 |
| **18.** | **Principaux actionnaires** | **52** |
| 18.1. | Franchissement de seuil | 52, 151 |
| 18.2. | Droits de vote doubles | 52, 150 |
| 18.3. | Contrôle de l'entreprise | 16, 52 |
| **19.** | **Opérations avec des apparentés** | **97 – 98** |
| **20.** | **Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur** | |
| 20.1. | Informations financières historiques (résultats des cinq derniers exercices) | 56 |
| 20.2. | Résultats financiers consolidés 2009– 2010 | 26 – 27 |
| 20.3. | Compte de résultat consolidé 2010 | 87 |
| 20.4. | Comptes annuels consolidés 2009– 2010 (bilan actif, comptes de résultats, flux de trésorerie, capitaux propres, annexes aux états financier consolidés) | 86 – 126 |
| 20.5. | Vérification des informations historiques annuelles (rapports commissaires aux comptes) | 144 |
| 20.6. | Date des dernières informations financières | 3 |
| 20.7. | Politique de distribution des dividendes | 15, 151 |
| 20.8. | Procédures judiciaires et d'arbitrage | non applicable |
| 20.9. | Changements significatifs de la situation financière ou commerciale | 126 |
| **21.** | **Informations complémentaires** | |
| 21.1. | Capital social | 51 |
| 21.1.1. | Montant du capital souscrit, nombre d'actions autorisées, nombre d'actions émises et totalement libérées, nombre d'actions émises mais non totalement libérées, valeur nominale par action et rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice | 51, 120 – 122 |
| 21.1.2. | Actions non représentatives du capital | non applicable |
| 21.1.3. | Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la société, lui-même ou en son nom, ou par ses filiales | 52 |
| 21.1.4. | Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription | non applicable |
| 21.1.5. | Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré(e), ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital | non applicable |
| 21.1.6. | Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option | non applicable |
| 21.1.7. | Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques | 51, 56 |
| 21.2. | Acte constitutif et statuts | 148 – 152 |
| 21.2.1. | Objet social | 148 |
| 21.2.2. | Membre des organes d'administration, de direction et de surveillance | 58 – 65 |
| 21.2.3. | Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes | non applicable |
| 21.2.4. | Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires | non applicable |
| 21.2.5. | Convocation et conditions d'admission aux Assemblées générales annuelles et aux Assemblées générales extraordinaires des actionnaires | 149, 151 |
| 21.2.6. | Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de la société pouvant avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle | non applicable |
| 21.2.7. | Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée | 151 |
| 21.2.8. | Conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit | non applicable |
| **22.** | **Contrats importants** | **153** |
| **23.** | **Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts** | **non applicable** |
| **24.** | **Documents accessibles au public** | **3** |
| **25.** | **Informations sur les participations** | **97** |

# Glossaire

**Termes spécifiques aux secteurs industriels | aux produits**

**Anticorps monoclonaux**
Anticorps de synthèse de plus en plus utilisés en médecine diagnostique et thérapeutique

**Bioréacteur**
Installation dans laquelle on cultive des micro-organismes ou des cellules dans un milieu nutritif afin d'obtenir les cellules proprement dites, des parties de ces cellules ou bien l'un de leurs métabolites

**Capsules**
Unités de filtration prêtes à l'emploi composées d'un carter de filtration avec des raccordements et une cartouche filtrante intégrée

**Chromatographie sur membrane**
Séparation sélective de mélanges de substances par adsorption sur des membranes spécifiquement modifiées (adsorbeur à membrane) dans un système fluide

**FDA – Food and Drug Administration**
Autorité de surveillance du gouvernement américain pour le contrôle des denrées alimentaires, des produits biotechnologiques, médicaux et vétérinaires ainsi que des produits pharmaceutiques

**Fermentation**
Procédé technique pour obtenir ou transformer des substances intracellulaires ou extracellulaires à l'aide de micro-organismes

**Filtration tangentielle**
Technique de filtration. Contrairement au flux traversant direct de la filtration statique, le liquide à filtrer s'écoule ici parallèlement à la surface filtrante et prévient ainsi tout encrassement, ce qui permet une plus longue durée d'utilisation du filtre.

**Filtre stérile**
Filtre à membrane ayant habituellement une taille de pores de 0,2 µm ou inférieure. On doit déterminer à l'aide de tests de validation spécifiques aux produits et aux procédés si le type de filtre choisi donne un filtrat stérile.

**Jetable**
Produit à usage unique

**Membrane (de filtre)**
Film ou pellicule mince à base de polymères pouvant être utilisé(e) pour la filtration grâce à sa structure poreuse

**Passage du laboratoire à l'échelle industrielle (Scale-up)**
On emploie cette notion pour le transfert technique d'un procédé du laboratoire à l'échelle industrielle en passant par le centre technique tout en conservant la technologie de base.

**Procédé en aval**
Lors de la fabrication de produits biopharmaceutiques, le procédé décrit les différentes étapes suivant la fermentation ou la culti-vation des cellules par exemple les processus de séparation, de nettoyage et de concentration.

**Protéine recombinante**
Albumine préparée avec des organismes génétiquement modifiés ; par exemples pour les protéines pharmaceutiques comme l'insuline ou les vaccins

**Purification**
Étape faisant partie du procédé en aval

**Technologies de congélation-décongélation**
Technologies pour la congélation et la décongélation contrôlées des fluides biologiques

**Technologies pour le traitement des fluides**
Technologies et systèmes pour le traitement des fluides biologiques sensibles, par exemple pour le transport ou la conservation des milieux

**Test de stérilité**
Indique l'absence de substances vivantes ou viables dans un échantillon

**Validation**
Examen systématique des principales étapes de travail et des équipements durant les phases de développement et de production, y compris du contrôle des produits pharmaceutiques, afin de s'assurer que les produits fabriqués sont fiables et qu'ils peuvent être reproduits avec le niveau de qualité souhaité.

**Économie | Termes financiers**

**Amortissement**
L'amortissement se réfère exclusivement à l'affectation des écarts d'acquisition réalisée selon la norme IFRS 3 sur les actifs immatériels acquis et à la réduction potentielle du goodwill

**EBIT**
Résultat avant intérêts et impôts

**EBITA (Excédent brut d'exploitation)**
Résultat opérationnel avant amortissement lié à des regroupements d'entreprises, résultat financier et impôts. Le poste « Amortissement » fait référence aux amortissements constatés dans le cadre des regroupements d'entreprises, conformément à la norme IFRS 3 révisée.

**EBITA retraité**
Présentation de l'EBITA (voir EBITA) opérationnel ; le chiffre est corrigé des éléments non-opérationnels. Les éléments non-opérationnels se sont élevés à - 4,7 millions d'euros (contre - 3,0 millions d'euros en 2010) et correspondent en grande partie aux coûts exceptionnels de la délocalisation prévue en 2012 de notre site de production de poches basé à Concord en Californie vers Yauco à Porto Rico, ainsi qu'à plusieurs projets transversaux.

**EBITDA**
Résultat avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissement. Cet agrégat exclut les amortissements liés aux amortissements constatés dans le cadre de regroupements d'entreprises selon la norme IFRS 3 révisée, ainsi que tous les amortissements classiques sur immobilisations corporelles et incorporelles.

**EBITDA retraité**
Présentation de l'EBITDA (voir EBITDA) corrigée des éléments non-opérationnels. Les éléments non-opérationnels se sont élevés à - 4,7 millions d'euros (contre - 3,0 millions d'euros en 2010) et correspondent en grande partie aux coûts exceptionnels de la délocalisation prévue en 2012 de notre site de production de poches basé à Concord en Californie vers Yauco à Porto Rico, ainsi qu'à plusieurs projets transversaux.

**Flottant**
Actions négociables sur les marchés financiers

**Flux de trésorerie (Cashflow)**
Solde des entrées et des sorties de trésorerie

**Gestion de la chaîne logistique**
Mise en place et gestion de chaînes d'approvisionnement intégrées sur l'ensemble du processus à valeur ajoutée

**Immobilisations**
Somme des immobilisations incorporelles, corporelles et des actifs financiers

**Instruments financiers dérivés**
Instruments de couverture pour couvrir les variations des monnaies étrangères

**Marge d'EBIT**
EBIT (voir EBIT) rapporté au chiffre d'affaires

**Marge d'EBITA**
EBITA (voir EBITA) rapporté au chiffre d'affaires

**Marge d'EBITA retraité**
Marge d'EBITA opérationnel ; EBITA retraité (voir EBITA retraité) rapporté au chiffre d'affaires

**Marge d'EBITDA**
EBITDA (voir EBITDA) rapporté au chiffre d'affaires

**Marge d'EBITDA retraité**
Marge d'EBITDA opérationnel ; EBITDA retraité (voir EBITDA retraité) rapporté au chiffre d'affaires

**Normes comptables internationales (IAS – « International Accounting Standards »)**
Principes comptables internationaux

**Normes internationales d'information financière (IFRS – « International Financial Reporting Standards »)**
Principes comptables internationaux

**Niveau d' investissements**
Investissements rapportés au chiffre d'affaires

**Pro forma**
La présentation pro forma signifie que, dans cette présentation du rapport annuel, on inclut l'activité de Stedim consolidée pour la première fois le 29 juin 2007 ainsi que la société Sartorius Stedim Plastics GmbH consolidée le 1er janvier 2007 pour l'exercice complet 2007 entier et pour toute l'année précédente.

**Résultat net retraité part du groupe (consolidé)**
Ce chiffre est obtenu après correction des éléments non-opérationnels et élimination des « amortissements » constatés dans le cadre des regroupements d'entreprises lors de l'allocation du prix de vente, conformément à la norme IFRS 3 révisée.

**Survaleur (goodwill)**
Correspond à la différence entre le prix d'acquisition d'une entreprise ou d'une activité et son actif net. Le goodwill est un actif incorporel.

**TecDAX®**
Indice de la Bourse allemande

**Trésorerie**
Gestion des liquidités à court et moyen termes

# Adresses

## Europe

### France

Sartorius Stedim Biotech S.A.
Zone Industrielle Les Paluds
Av. de Jouques – BP 1051
13781 Aubagne Cedex
Tél + 33.4.42.84.56.00
Fax + 33.4.42.84.56.19
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim France S.A.S
Zone Industrielle Les Paluds
Av. de Jouques – CS 71058
13781 Aubagne Cedex
Tél + 33.4.42.84.56.00
Fax + 33.4.42.84.65.45
info-biotech.france@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim Aseptics S.A.
Zone Industrielle de Saux, 6 Rue Ampère
65100 Lourdes
Tél + 33.5.62.42.73.73
Fax + 33.5.62.42.08.44
info@sartorius-stedim.com

### Allemagne

Sartorius Stedim Biotech GmbH
August-Spindler-Str. 11
37079 Goettingen
Tél + 49.551.308.0
Fax + 49.551.308.3289
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim Plastics GmbH
Karl-Arnold-Str. 21
37079 Goettingen
Tél + 49.551.50450.0
Fax + 49.551.50450.50
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim Systems GmbH
Schwarzenberger Weg 73-79
34212 Melsungen
Tél + 49.5661.71.3400
Fax + 49.5661.71.3702
info@sartorius-stedim.com

### Autriche

Sartorius Stedim Austria GmbH
Franzosengraben 12
1030 Vienne
Tél + 43.1.79.65763.45
Fax + 43.1.79.65763.44
separation.austria@sartorius.com

### Belgique

Sartorius Stedim Belgium N.V.
Leuvensesteenweg 248/B
1800 Vilvoorde
Tél + 32.2.756.06.80
Fax + 32.2.756.06.81
info.belgium@sartorius.com

### Danemark

Sartorius Stedim Nordic A/S
Hørskætten 6D, 1
2630 Taastrup
Tél + 45.7023.4400
Fax + 45.4630.4030
dk_info@sartorius-stedim.com

### Espagne

Sartorius Stedim Spain S.A.
C/Isabel Colbrand 10 -12, Oficina 70
Polígono Industrial de Fuencarral
28050 Madrid
Tél + 34.91.358.6091
Fax + 34.91.358.9623
biotech_spain@sartorius-stedim.com

### Hongrie

Sartorius Stedim Hungária Kft.
Kagyló u. 5
2092 Budakeszi
Tél + 36.23.457.227
Fax + 36.23.457.147
ssb@sartorius.hu

### Irlande

Sartorius Stedim Irlande. Ltd.
Unit 41, The Business Centre
Stadium Business Park
Ballycoolin Road
Dublin 11
Tél + 353.1.823.4394
Fax + 353.1.808.9388
info.ireland@sartorius-stedim.com

### Italie

Sartorius Stedim Italy S.p.A.
Via dell'Antella 76/A
50012 Antella - Bagno a Ripoli (Florence)
Tél + 39.055.634041
Fax + 39.055.6340526
info@sartorius.it

**Pays-Bas**

Sartorius Stedim Netherlands B.V.
Postbus 1265, 3430 BG Nieuwegein
Edisonbaan 24, 3439 MN Nieuwegein
Tél + 31.30.602.5080
Fax + 31.30.602.5099
filtratie.nederland@sartorius.com

**Pologne**

Sartorius Stedim Poland Sp. z o.o.
ul. Wrzesinska 70
62-025 Kostrzyn
Tél + 48.61.647.38.40
Fax + 48.61.879.25.04
biuro.pl@sartorius.com

**Portugal**

Sartorius Stedim Spain S.A.
(succursale)
Rua Professor Aires de Sousa, 4 B
Lisboa Concelho, Lumiar
1600 590 Lisboa
Tèl. + 351.2175.01000
Fax + 351.2175.40461
biotech_spain@sartorius-stedim.com

**Royaume-Uni**

Sartorius Stedim UK Ltd.
Longmead Business Centre
Blenheim Road
Epsom, Surrey KT19 9QQ
Tél + 44.1372.737159
Fax + 44.1372.726171
uk.sartorius@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim Lab Ltd.
Unit 6, Oldends Lane Industrial Estate
Stonedale Road
Stonehouse, Gloucestershire GL10 3RQ
Tél + 44.1453.82.1972
Fax + 44.1453.82.7928
uk.stedimlab@sartorius-stedim.com

**Suisse**

Sartorius Stedim Switzerland AG
Ringstrasse 24a
8317 Tagelswangen
Tél + 41.52.354.36.36
Fax + 41.52.354.36.46
biotech.switzerland@sartorius-stedim.com

**Afrique**

**Tunisie**

Sartorius Stedim SUS Sàrl
Km 24 Route de Zaghouan
BP 87 - Bourebiaâ
1145 M'hamdia
Tél + 216.71.366.069
Fax + 216.71.366.068
info@sartorius-stedim.com

## Amérique du Nord

### États-Unis

Sartorius Stedim North America Inc.
5 Orville Drive
Bohemia, New York 11716
Tél + 1.631.254.4249
Fax + 1.631.254.4264
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim SUS Inc.
1910 Mark Court
Concord, California 94520
Tél + 1.925.689.6650
Fax + 1.925.689.6988
info@sartorius-stedim.com

### Porto Rico

Sartorius Stedim Filters Inc.
Carretera 128 Int. 376
Barriada Arturo Lluveras
P.O. Box 6
Yauco, Porto Rico 00698
Tél + 1.787.856.5020
Fax + 1.787.856.7945
marcos.lopez@sartorius.com

## Amérique du Sud

### Argentine

Sartorius Argentina S.A.
Int. A. Avalos 4251
B1605ECS Munro
Buenos Aires
Tél + 54.11.47.210505
Fax + 54.11.47.622333
sartorius@sartorius.com.ar

### Brésil

Sartorius do Brasil Ltda.
Av. Dom Pedro I, 241
Bairro Vila Pires
Santo André - São Paulo
CEP 09110-001
Tél + 55.11.4451.6226
Fax + 55.11.4451.4369
sartorius@sartorius.com.br

### Mexique

Sartorius de México S.A. de C.V.
Circuito Circunvalación Poniente No. 149
Ciudad Satélite
53100 Naucalpan, Estado de México
Tél + 52.55.55.62.1102
Fax + 52.55.55.62.2942
sartorius@sartomex.com.mx

## Asie | Pacifique

### Chine

Sartorius Stedim Biotech (Beijing) Co. Ltd. No. 33 Yu An Road, Tianzhu Airport Industrial Zone B
Shun Yi District, 101300 Beijing
Tél + 86.10.8042.6516
Fax + 86.10.8042.6580
enquiry.cn@sartorius-stedim.com

### Corée du Sud

Sartorius Korea Biotech Co., Ltd.
8th Floor, Solid Space B/D
PanGyoYeok - Ro 220
BunDang-Gu, SeongNam-Si
GyeongGi-Do, 463-400
Tél + 82.31.622.5700
Fax + 82.31.622.5798
info@sartorius.or.kr

### Inde

Sartorius Stedim India Pvt. Ltd.
No : 69/2 & 69/3, Jakkasandra
Kunigal Road
Nelamangala, Bangalore – 562123
Tél + 91.80.435052.50
Fax + 91.80.435052.55
biotech.india@sartorius-stedim.com

### Japon

Sartorius Stedim Japan K.K.
1st Floor, Kiba Koen Bldg.
5-11-13 Kiba, Koto-Ku
Tokyo 135-0042
Tél + 81.3.5639.9981
Fax + 81.3.5639.9983
info@sartorius.co.jp

**Australie**

### Malaisie

Sartorius Stedim Malaysia Sdn. Bhd.
Lot L3-E-3B, Enterprise 4
Technology Park Malaysia
Bukit Jalil
57000 Kuala Lumpur
Tél + 60.3.8996.0622
Fax + 60.3.8996.0755
ehtan@sartorius.com.my

### Singapour

Sartorius Stedim Singapore Pte. Ltd.
1 Science Park Road
#05-08A The Capricorn
Singapore Science Park II
Singapour 117528
Tél + 65.6872.3966
Fax + 65.6778.2494
choolee.pang@sartorius-stedim.com

### Vietnam

Sartorius Representative Office
Unit C, 17th floor, A Tower, BIG Building
Pham Hung Street
My Dinh, Tu Liem, Hanoï
Tél + 84.4.6414.631
Fax + 84.4.6414.634
sartoriusvn@hn.vnn.vn

### Australie

Sartorius Stedim Australia Pty. Ltd.
Unit 5, 7-11 Rodeo Drive
Dandenong South, Melbourne
Victoria 3175
Tél + 61.3.8762.1800
Fax + 61.38762.1828
info.australia@sartorius-stedim.com

Visitez notre site internet pour d'autres adresses : www.sartorius.com

# Nos produits | Sélection

BIOSTAT® RM
Système de bioréacteur pour la culture de cellules sensibles au cisaillement dans des poches à usage unique (volume utile jusqu'à 50 l)

Microsart® @vance®
Unité de filtration à usage unique pour le contrôle de qualité microbiologique dans les laboratoires de l'industrie pharmaceutique

UniVessel® SU
Cuve à usage unique de petite capacité pour la culture de cellules avec capteurs optiques integrés pour mesurer le pH et l'oxygène

Sartorius MidiCaps® | MaxiCaps®
Capsules de filtration à usage unique pour le développement de processus et de production : nombreux types de membranes et d'options de connexion

SARTOFLOW® Advanced
Système compact de filtration tangentielle pour des applications de filtration en laboratoire et dans la production à petite échelle

BIOSTAT® D-DCU
Fermenteur | Système de bioréacteur pour des processus de fermentation de l'échelle pilote à l'échelle de la production

FlexAct®
Solution complète composée de produits préconfigurés à usage unique en réponse à une étape de procédé biopharmaceutique

Clipster® Aseptic Disconnector
Solution à usage unique pour la déconnexion stérile de tubes en silicone

Flexel® Palletank® System
Conteneur pour le mélange, le transport et le stockage de milieux de culture biopharmaceutiques dans des poches Flexel® 3D stériles et à usage unique

# Calendrier financier

| | |
|---|---|
| Réunion des analystes (SFAF), Paris | 14 mars 2012 |
| Assemblée générale annuelle des actionnaires, Aubagne | 17 avril 2012 |
| Paiement du dividende[1)] | 20 avril 2012 |
| Information trimestrielle janvier à mars 2012 | 24 avril 2012 |
| Rapport financier semestriel janvier à juin 2012 | 25 juillet 2012 |
| 12ème Midcap Events, Paris | 24-25 septembre 2012 |
| Information trimestrielle janvier à septembre 2012 | 29 octobre 2012 |
| Publication des données financières estimées pour l'exercise 2012 | Janvier 2013 |
| Assemblée générale annuelle des actionnaires, Aubagne | Avril 2013 |
| Information trimestrielle janvier à mars 2013 | Avril 2013 |

[1)] Sous réserve de l'approbation préalable par l'Assemblée générale annuelle des actionnaires

**Contacts**

**Petra Kirchhoff**
Direction de la communication du groupe et des relations investisseurs

Tél. : +49.551.308.1686
petra.kirchhoff@sartorius.com

**Andreas Theisen**
Direction
Relations investisseurs

Tél. : +49.551.308.1668
andreas.theisen@sartorius.com

**Rédaction**

**Editeur**
Sartorius Stedim Biotech S.A.
Service communication groupe
B.P. 1051
13781 Aubagne Cedex, France

**Clôture de la rédaction**
28 février 2012

**Date de publication**
8 mars 2012

**Système de rédaction financière FIRE.sys**
Michael Konrad GmbH
Frankfurt | Main, Allemagne

**Photographie**
Peter Ginter | Lohmar, Allemagne

Ce Document de Référence 2011 est également disponible en anglais.

# Une présence locale dans le monde entier

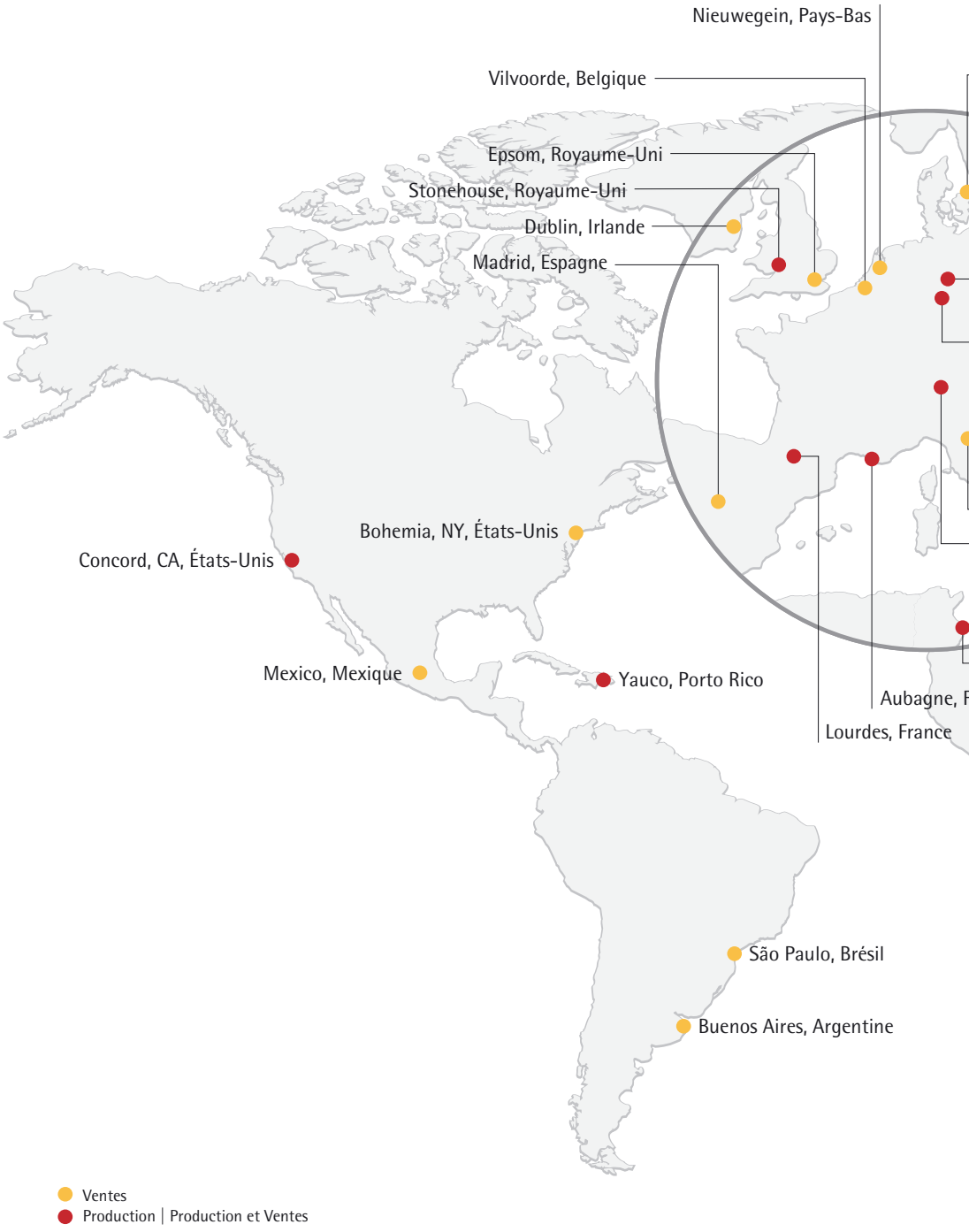

sartorius stedim
biotech

Sartorius Stedim Biotech S.A.
Z.I. Les Paluds
Avenue de Jouques
B.P. 1051
13781 Aubagne Cedex, France

Tél. +33.442.84.56.00
Fax +33.442.84.56.19

info@sartorius-stedim.com
www.sartorius-stedim.com

turning science into solutions

©Sartorius Stedim Biotech S.A. | Imprimé en Allemagne | N° de publication OG-0034-f11111 | N° de commande 86000-001-61